



HAL
open science

Traductologies féministes

Vanina Mozziconacci, Héloïse Thomas, Samantha Saïdi

► **To cite this version:**

Vanina Mozziconacci, Héloïse Thomas, Samantha Saïdi. Traductologies féministes. GLAD! Revue sur le langage, le genre, les sexualités, 9, 2020, 10.4000/glad.1943 . halshs-03117312

HAL Id: halshs-03117312

<https://shs.hal.science/halshs-03117312v1>

Submitted on 25 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

thema

#09

DÉCEMBRE 2020

TRADUCTOLOGIES
FÉMINISTES

GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

09 | 2020

Traductologies féministes



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/glad/1943>

DOI : 10.4000/glad.1943

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

GLAD!, 09 | 2020, « Traductologies féministes » [En ligne], mis en ligne le 20 décembre 2020, consulté le 27 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/glad/1943> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.1943>

Ce document a été généré automatiquement le 27 février 2021.



La revue *GLAD!* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Ce numéro accueille un dossier issu du projet de recherche FELiCiTE (Féminismes en Ligne : Circulations, Traductions, Éditions) initié à Lyon en septembre 2018. FELiCiTE est née du constat que les questions de genre restent sous-problématisées dans les études de traduction, et du désir de penser une traductologie spécifiquement féministe.

This issue features a dossier guest edited by the FELiCiTE (Online Feminisms: Circulations, Translations, Editions) research project initiated in Lyon in September 2018. FELiCiTE arose from the observation that gender issues remain under-problematised in translation studies, and from the will to think about specifically feminist translation studies.

SOMMAIRE

Traductologies féministes

Traduire en féministes

Vanina Mozziconacci, Héroïse Thomas et Samantha Saïdi

Recherches

Genre et discours métaphoriques sur la traduction

Lori Chamberlain

Traduire c'est produire

Les débats féministes sur le genre en France et en Allemagne
Cornelia Möser

Débat sur le travail et le soin : de quoi parlons-nous lorsque nous parlons de travail de soin ?

Andrea Barbara Blazsek, Maria Celeste Linardelli, Daniel Garcia et Maria Agustina Diez

Traduire He-Yin Zhen, perspectives sur la circulation des idées féministes

Léa Buatois

La violence par partenaire intime : enjeux traductologiques et politiques des catégorisations de la violence

Samantha Saïdi

De la justesse de l'interprétation à la justice herméneutique : quelle(s) direction(s) pour un tournant féministe de l'herméneutique ?

Axelle Cressens

Explorations

Écrire, traduire, publier : la convergence des luttes

Oristelle Bonis, Touriya Fili-Tullon, Souad Labbize et Roula Sadaki

Créations

Les sirènes de l'interprétation

Variation genrée d'un grand classique
Elsa Abderhamani et Julia Burtin Zortea

Chroniques

Les genres récrits : chronique n° 7

Le féminin générique ou : une généricité peut en cacher une autre
Daniel Elmiger

Actualités

Notes de lecture

Audrey Benoit. 2019. Trouble dans la matière. Pour une épistémologie matérialiste du sexe

Noémie Marignier

Tommaso M. Milani (éd). 2018. Queering Language, Gender and Sexuality

Carine Martin et Laura Davidel

Comptes rendus

lol thats how reddit talks ;) : le site américain Reddit comme espace de variation de l'anglais. Étude de corpus intersectionnelle et quantitative d'usages non standard, au prisme du genre, de l'âge et de l'ethnicité

Résumé de thèse

Marie Flesch

Traductologies féministes

Traduire en féministes

Translating as Feminists

Vanina Mozziconacci, Héloïse Thomas et Samantha Saïdi

- 1 Ce dossier accueilli par *GLAD!* est l'un des fruits du projet de recherche FELiCiTE (Féminismes en Ligne : Circulations, Traductions, Éditions) initié à Lyon en septembre 2018. FELiCiTE a été créée suite à la participation de deux des cofondatrices aux ateliers « La Fabrique des humanités » organisés par l'association ATLAS et l'EHESS en 2017. Ce programme visait à « favoriser les traductions entre anglais et français dans le champ de la recherche en philosophie et sciences humaines et sociales et apporter à de jeunes chercheur·es un approfondissement de leurs compétences en traduction¹ ». Les ateliers proposés dans ce cadre nous ont en effet permis de prendre la mesure des enjeux de traduction pour les SHS en général et pour les études de genre en particulier. FELiCiTE est ainsi née du constat que les questions de genre restent sous-problématisées dans les études de traduction, et du désir de penser une traductologie spécifiquement féministe.
- 2 Depuis sa création, FELiCiTE a organisé une trentaine d'événements. Son séminaire – inspiré du programme de traductologie féministe proposé dès 1988 par Lori Chamberlain (1988, p. 471 ; §44) – aborde des questions aussi variées que l'inscription du genre grammatical, la désignation sémantique des femmes ou du féminisme en langues arabe, chinoise, anglaise, la traduction et la circulation des idées féministes dans les mondes arabes et chinois, la place sociale des traductrices et éditrices de SHS dans le milieu académique ou encore la place de la traduction dans le champ postcolonial. Ce séminaire est également l'occasion de conférences et rencontres internationales, comme celle avec le collectif d'auteurices du *Routledge Handbook of Translation, Feminism and Gender* dirigé par Luise von Flotow et Hala Kamal (2020). Les ateliers de traduction sont également organisés autour de plusieurs langues, où nous invitons des spécialistes à réfléchir à partir de textes issus de corpus féministes fondamentaux ; cela a donné lieu à des ateliers abordant l'arabe, l'allemand, l'italien, l'anglais, le serbo-croate et le chinois au sein desquels les masterant·e·s du Master TLEC (Traduction Littéraire et Édition Critique) de Lyon 2 et du Master Études Italiennes de l'ENS de Lyon sont particulièrement actives et actifs. Ancrant le projet dans le chantier transversal *Humanités Numériques* du laboratoire Triangle (UMR 5206), nous avons

organisé une journée *Humanités Numériques et Traduction* en avril 2018 en vue de dialoguer avec des conceptrices et développeuses de plateformes de traduction collaborative² afin d'évaluer la pertinence d'un développement dédié à FELiCiTE. Toujours dans cette perspective, nous avons également initié plusieurs collaborations fructueuses, comme celle avec le projet *Transiens* avec qui nous avons expérimenté la pratique de synthèses multilingues entre juin et septembre 2020³. Parmi d'autres actions plus ponctuelles de FELiCiTE, on peut également mentionner le suivi de stagiaire(s), l'acquisition d'ouvrages pour alimenter un fonds « Triangle (Genre, féminismes et traduction) » au sein du Centre de Documentation Recherche l'ENS de Lyon, le soutien à la publication pour des travaux impliquant en partie FELiCiTE, mais aussi et surtout des traductions originales proposées par nos membres et rendues disponibles en ligne⁴.

- 3 Bien que FELiCiTE comporte plusieurs volets, la problématique centrale qui noue les différentes recherches menées en son sein reste la traductologie féministe — au sens d'une approche féministe de la traductologie, de la traduction en sciences humaines et sociales, et de l'étude des traductions des textes féministes. Il s'agit d'inscrire la traduction au cœur de pratiques de recherche en études de genre. Cela peut par exemple se faire à travers l'analyse des rapports entre femmes et traduction depuis l'enjeu plus général du rapport des femmes au savoir. En effet, historiquement, les institutions scolaires et universitaires accordent à ces dernières une place spécifique et subalterne, davantage centrée sur le droit de *recevoir* et de *passer* des savoirs que sur celui d'en *produire* — comme le montrent les chiffres rapportés dans les études sociologiques et politiques de Rogers et Molinier (2016) ou de Marry et al. (2017). Cette place étriquée est décrite pour l'histoire française par Nicole Mosconi au travers de la distinction entre « sachantes » et « savantes ». Ces deux figures caractérisent le rapport au savoir des femmes en tant qu'il est ou non autorisé : il est à présent considéré comme normal que des femmes enseignent et soient donc « transmetteuses de savoir », mais l'idée qu'elles puissent être également « productrices et créatrices de savoirs nouveaux » est loin d'être admise (2004). Si les femmes sont aisément perçues comme « studieuses », voire « sachantes », elles sont plus rarement considérées comme « savantes » (Mosconi, 1990). Mosconi reprend à Colette Audry l'idée selon laquelle les femmes seraient assignées au statut d'« usufruitières » et non d'« héritières de plein droit » dans le domaine scientifique. Si l'accès des femmes à l'instruction a donc été une inclusion faisant suite à une exclusion, cela a constitué une égalité qui s'est avérée plus formelle que réelle. De plus, cette entrée dans les institutions du savoir a également représenté un recul à d'autres égards, une forme d'expropriation ou d'exil : « En accédant à l'instruction, elles ont été en partie expatriées de leurs propres expériences et de leurs propres savoirs puisque rien ou peu de choses dans les savoirs qu'elles acquéraient [ne] leur permettait de comprendre et de théoriser leur propre expérience, leur propre situation sociale, leur propre place dans les rapports sociaux de sexe » (Mosconi, 1994, p. 83). Assigner aux femmes la transmission d'une culture à garder intacte, en faire des consignataires d'un patrimoine (qui porte bien son nom) et non des sujets novateurs ou transformateurs, revient à les placer, une fois encore, du côté de la conservation et de la reproduction.
- 4 Si l'on garde à l'esprit cette ambivalence dans la construction historique du rapport au savoir des femmes, on peut imaginer qu'on attend des traductrices, plus que des traducteurs (adeptes des *Belles Infidèles*), une forme de révérence vis-à-vis du texte source, une invisibilisation de soi qui conduirait à (prétendre) laisser parler le texte de

lui-même. Le rapport genré aux discours savants conduirait à ce que les traductrices soient « toutes ouïe », respectueuses, voire timides, face au discours de l'autre, » comme si elles faisaient confiance au texte pour dire lui-même son sens » (Michèle Le Dœuff, 1980, p. 161). Une telle idée trouverait écho dans les métaphores sexistes et sexuelles qui peuplent la tradition traductologique dominante, comme celles de l'appropriation sexuelle et coloniale ou celles qui opposent *beauté* et *fidélité* en traduction, métaphores analysées avec beaucoup de finesse dans le texte de Lori Chamberlain (traduit par Samantha Saïdi) à retrouver dans ce numéro. Le traducteur doit-il commettre un acte de *séduction* ou d'*agression* pour s'appropriier le texte ? Et la traductrice doit-elle rester *fidèle* ? Et cette fidélité implique-t-elle une forme d'invisibilisation de soi, là où la beauté s'accompagne toujours du soupçon du narcissisme ? Traduire *en féministe*, en s'appuyant en particulier sur les épistémologies du *standpoint* — dites du positionnement ou du point de vue (Puig de la Bellacasa, 2012) — impliquerait de contrarier ce modèle « féminin » de la traduction qui associe fidélité et effacement de soi. Ainsi, comme l'ont conceptualisé, dès les années 1990 au Canada, des spécialistes de la traduction de textes féministes (de l'anglais vers le français et vice versa) comme Susanne de Lotbinière-Harwood (Lotbinière-Harwood 1991), la traduction permet à la fois une *réappropriation* des concepts de la langue source et l'*affirmation* d'une langue féministe face au discours patriarcal et androcentré dans la langue cible. Retravaillant l'opposition dénoncée par Lori Chamberlain (§35-37) entre travail « créatif » ou « productif » de l'écriture et « re-créatif » ou « reproductif » de la traduction, nous affirmons ici que le travail de traduction est lui-même, au moins indirectement, un travail productif. C'est ainsi que Cornelia Möser, dans le texte intitulé « Traduire c'est produire » qu'elle publie dans ce numéro, rappelle que l'idéal du texte traduit qui serait un « calque » de l'original est à bannir, car c'est ce même idéal qui conduit à des crispations autour de l'idée qu'il existe des *intraduisibles* censés manifester des frontières infranchissables. S'en défaire permet également de dissiper l'illusion de neutralité qui accompagnerait une représentation de la traduction comme réplique indifférente aux contextes. En opposition à ces deux écueils, le féminisme est une bonne occasion selon l'autrice de considérer la traduction comme un vecteur essentiel et transversal dans la circulation des idées politiques et des sciences humaines et sociales.

- 5 La question n'est donc pas seulement de traduire *en féministe* mais de traduire *les féminismes*. Par exemple, la question se pose autour du concept féministe de *care*, dont la non-traduction est parfois perçue comme une concession au « globish », ce *Global English* hégémonique qui [...] vient standardiser les discours et les sentiments » (Ibos, Damamme, Molinier, Paperman, 2019, p. 19). Il s'agit plutôt de le saisir comme un « intraduisible » au sens où Barbara Cassin définit ce terme, à savoir « non pas ce qu'on ne traduit pas, mais ce qu'on ne cesse pas de (ne pas) traduire » (2014). À travers l'usage de la notion, ce n'est pas seulement un mot mais bien un travail qu'il s'agit de redéfinir : cet enjeu s'est retrouvé au sein des théories économiques des « *cuidados*⁵ » en Espagne, sur lesquelles porte un texte collectif (Andrea Barbara Blazsek, Maria Celeste Linardelli, Daniel Garcia, Maria Agustina Diez) traduit par Charlie Brousseau dans ce numéro. Nous retrouvons là l'idée de « circulation », si importante dans le projet FELiCITE, impliquant des allers-retours entre les courants, entre les ères et les aires. Ce phénomène est également illustré par l'article de Léa Buatois dans le présent dossier, qui aborde la traduction des textes de He-Yin Zhen — féministe anarchiste chinoise née à la fin du XIX^e siècle. L'autrice montre que le travail qui consiste à « rendre en

français » le lexique de He-Yin Zhen implique de retracer en quoi le texte source de la féministe est lui-même, relativement à d'autres références, un texte cible (qui reprend par exemple du vocabulaire issu de traductions de Mikhaïl Bakounine en chinois). Bien que les outils qui s'y trouvent ne soient donc pas tous des créations originales, c'est au travers d'expressions nouvelles (mêlant terminologie marxiste et souci féministe) que s'élabore un lexique inédit.

- 6 Les traductrices féministes préfèrent-elles alors trahir que traduire, pour inventer, créer, subvertir ? Pour reprendre la question posée par Touriya Fili-Tullon, Oristelle Bonis, Roula Sadiki et Souad Labbize en sommes-nous à « envisager une symétrie (totale) entre le geste créatif de l'écriture, traditionnellement mis du côté du masculin, et celui de la "copie" attribuée à la traduction et à la relecture, placées habituellement du côté du féminin » ? Pour ne pas en arriver à une telle assimilation, fautive, il importe de replacer le travail de traduction dans sa réalisation concrète, en particulier dans sa dimension éditoriale. Revenant sur l'entreprise de traduction en arabe du texte *Enjamber la flaque où se reflète l'enfer. Dire le viol*, témoignage poignant de Souad Labbize dédié aux victimes d'agressions sexuelles, les traductrices Touriya Fili-Tullon et Roula Sadiki rappellent que c'est également une relation faite de mémoire intertextuelle, de sensibilité féministe commune et de solidarité transnationale qui a permis de *donner à entendre* « une subjectivité libérée de quarante ans de silence ». La traduction commence d'abord par une volonté de diffusion — c'est en cela qu'elle doit être pensée, non *in abstracto* mais au sein même du processus d'édition — et par la conviction de la nécessité de faire porter (davantage) une voix.
- 7 En réalité, c'est moins le parti-pris ou la contingence qui caractérise l'approche féministe de la traduction que la *revendication même* de choix ou le refus d'une affirmation de neutralité, considérée comme illusoire (refus que les traductrices féministes ne sont pas les seules à revendiquer [Eco, 2006]). La traduction, parce qu'elle est un discours produit dans certaines conditions et depuis certaines coordonnées sociales, est, elle aussi, « située ». Pas moins neutre qu'une autre, la traduction féministe se reconnaît quant à elle comme n'écrivant pas « depuis nulle part » et n'allant pas « partout ». On pourrait en ce sens reprendre la déclaration de Christine Delphy, selon laquelle « [T]oute connaissance est le produit d'une situation historique, qu'elle le sache ou non. Mais qu'elle le sache ou non fait une grande différence ; si elle ne le sait pas, si elle se prétend "neutre", elle nie l'histoire qu'elle prétend expliquer, elle est idéologie et non connaissance » (Delphy, 1998, p. 265). Lorsque la traduction se prétend neutre, c'est-à-dire si elle ne reconnaît pas la part de décision⁶, d'invention et de transformation qui la constitue, elle transmet des représentations clandestines parfois parasites et charrie des impensés du traducteur ou de la traductrice, comme peut le faire un curriculum caché. La chercheuse en lettres classiques Emily Wilson, première femme à avoir traduit l'*Odyssée* d'Homère en anglais (2017) — et à laquelle est consacrée la belle bande dessinée « Les sirènes de l'interprétation » d'Elsa Abderhamani et Julia Burtin Zortea, présentée dans ce numéro — rappelait récemment que beaucoup de traducteurs avaient intégré au texte des termes sexistes ou misogynes qui n'existaient pas dans le grec originel.
- 8 L'attention portée par Wilson aux questions de genre l'a également conduite à ne pas atténuer la puissance des personnages féminins — déesses, femmes sans droits ou femmes esclaves — dans l'*Odyssée*. Ainsi, au moment où Pénélope déverrouille la réserve dans laquelle Ulysse entrepose ses armes, Homère décrit ses mains avec le terme

« *pakhus* », qu'on retrouve dans « *pachyderme* », et qui signifie « épais ». Or, cet attribut étant considéré comme peu féminin par les autres traducteurs, plusieurs d'entre eux ont supprimé l'adjectif ou, comme Robert Fagles (dont la traduction date de 1996), ont utilisé un terme euphémisé pour la traduction anglaise, tel que « *steady* » (ferme/stable). Wilson, quant à elle, a traduit le passage ainsi : « *Her muscular, firm hand / picked up the ivory handle of the key* »⁹, arguant que le tissage a effectivement pour conséquence de muscler les mains. Elle ajoute : « Je voulais être sûre que ma traduction, comme l'original, souligne les capacités physiques de Pénélope, qui la caractérisent comme un personnage qui joue un rôle crucial dans l'action – et ce, qu'elle connaisse ou non les implications de ce qu'elle fait » (North, 2017, en ligne). En refusant de passer sous silence certains aspects dans les descriptions de Pénélope, Wilson cherche à ne pas minimiser la puissance d'agir du personnage. Mais cela ne signifie pas pour autant que la traductrice revendique avoir proposé une traduction finale, anhistorique et universelle :

Il n'y a jamais de traduction définitive et un.e traducteur/rice fait toujours des choix. Ce à quoi je m'oppose, c'est au fait que les gens tendent à considérer d'autres traductions en se disant "ils n'ont pas fait de choix, ils ont simplement écrit ce qu'il y avait dans la langue grecque". Or, tout le monde fait des choix, et celles et ceux qui traduiront dans cent ans feront aussi des choix. Par ailleurs, le regard que nous portons sur un texte donné d'une période particulière antérieure est informé par notre propre culture. (2018, en ligne)

- 9 La traduction de Wilson étant très différente d'autres traductions antérieures, il lui a été reproché d'avoir produit un texte biaisé, voire un texte faisant passer un message féministe anachronique qui n'existerait pas dans l'original. Or, les exemples précédents révèlent que les « lunettes du genre » – pour reprendre l'expression d'Isabelle Clair (2015) – chaussées par Wilson ne la conduisent pas à injecter du féminisme là où il n'y en aurait pas, et qu'elle ne cherche pas même à « tordre le bâton dans l'autre sens » face à des traductions sexistes. L'ironie est que la démarche de traduction accusée d'être biaisée est celle qui cherche justement à restituer des aspects occultés dans l'original ou à corriger des sur-traductions : le prisme féministe s'avère en réalité heuristique pour *redécouvrir* le texte. Le fait qu'elle soit à contre-courant d'une tradition ne constitue pas la preuve qu'elle engage une démarche plus partielle que les autres traductions ; c'est même le contraire, si on suit celui qui a justement théorisé l'idée de *Wertfreiheit*, « neutralité axiologique » (aussi traduit par « non-imposition de valeurs ») en sciences, à savoir Max Weber. Ce dernier rappelle qu'un positionnement à contre-courant peut être l'occasion de pointer comme douteux ce qui était devenu une évidence :

[I]l n'y a pas de doute qu'un anarchiste peut être un bon connaisseur du droit. Et s'il l'est, le point archimédien, pour ainsi dire, où il se trouve placé en vertu de sa conviction objective – pourvu qu'elle soit authentique – et situé *en dehors* des conventions et des présuppositions qui paraissent si évidentes à nous autres, peut lui donner l'occasion de découvrir dans les intuitions fondamentales de la théorie courante du droit une problématique qui échappe à tous ceux pour lesquels elles sont par trop évidentes (1965, en ligne).

- 10 C'est la réflexivité qui accompagne la situation et les orientations d'une traduction qui rendent celle-ci robuste et susceptible d'être jugée avec objectivité. Cela passe par un effort d'élucidation, effort dans lequel la traductrice ou le traducteur s'engage, et, forcément, s'expose. La posture de retrait qui prétend laisser intact – au sens où *l'on ne toucherait pas* – le texte peut conduire à jeter celui-ci en pâture à des mésusages ou à

des instrumentalisations. C'est ce que montre Samantha Saïdi dans son présent article, qui aborde d'un point de vue linguistique des formes d'ambiguïté (liées au genre, mais pas seulement) des typologies produites par les études sur les violences de couple (telles que « *intimate partner violence* » ou « *lesbian battering* »). S'il ne s'agit pas de résoudre des imprécisions qui seraient volontaires ou entretenues par des auteurs/rices, l'enjeu est néanmoins, pour les textes que l'autrice aborde, « d'éviter de suggérer dans les énoncés produits en français une bidirectionnalité ou essentialisation genrée des violences lorsqu'elles sont absentes en anglais ». Autrement dit, si le mot-à-mot produit une équivoque, une obscurité, qui apparaît par le processus même de translation d'une langue à l'autre, alors il est de la responsabilité de la traductrice ou du traducteur de la tirer au clair. Dans le cadre d'analyse secondaire en sciences sociales, cette responsabilité d'élucidation revient à ceux ou celles qui font *ré-usage* des typologies ou concepts produits par d'autres.

- 11 Pour toutes ces raisons, dans une perspective féministe, il est pertinent de considérer la traduction comme un effort itératif permanent vers l'*interprétation* et la *transmission*, en la replaçant au sein de la tradition herméneutique (Ricœur 2004 ; Wilhelm 2014). On pourrait alors s'étonner que le rapprochement entre cette dernière et les théories féministes soit, historiquement, loin d'aller de soi. C'est ce paradoxe qu'explore l'article d'Axelle Cressens, qui met au jour les rendez-vous manqués et les malentendus qui semblent caractériser la relation entre ces deux (écoles de) pensées. Pour dépasser cela, elle dessine les contours d'une herméneutique féministe qui combinerait *justesse* de l'interprétation et *justice* interprétative. Ce faisant, elle souligne le lien étroit entre l'enjeu politique et l'enjeu épistémique dans toute démarche qui vise à critiquer les fondements androcentriques et eurocentriques des théories formalisant l'interprétation des signes.
- 12 Suivant l'esprit invoqué dans les articles, ce dossier revendique non l'exhaustivité ou la finalité dans ses analyses, mais la multiplication des regards portés sur les relations entre traduction et féminisme. Refusant d'avoir le « mot de la fin », les traductologies féministes déstabilisent, voire renversent, les paradigmes traductologiques implantés qui, arrimés à une conceptualisation genrée de la création et du langage, hiérarchisent et dépolitisent le processus de traduction. Elles déjouent frontières, censures ou notions d'*intraduisibles* pour libérer les idées des empêchements patriarcaux et coloniaux. Il ne s'agit même plus de subvertir les notions de fidélité, d'objectivité, ou de genre grammatical par exemple, mais bien de les refonder en les désenclavant et en les recontextualisant, c'est-à-dire en les réinscrivant dans des réseaux de création et de circulation des idées, et en les articulant à une approche pluridisciplinaire du langage et des textes. La pluralité des traductologies féministes les conduit également à réintégrer une forte dimension éthique et politique, non en imposant une grille d'analyse particulière mais en faisant ressortir les instabilités et ambiguïtés sémantiques originelles, cela afin de soustraire le texte à certains carcans herméneutiques hégémoniques et de favoriser la multiplicité des lectures. La traduction, dans le cadre d'une théorie et d'une pratique féministe, n'aboutit plus à un résultat statique et figé mais reste alors un processus dynamique exponentiel, voire fondamentalement émancipateur.

Vanina Mozziconacci et Héloïse Thomas

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMBERLAIN, Lori, 1988, « Gender and the Metaphors of Translation ». *Signs*, vol. 13, no. 3, pp. 454-472. JSTOR, www.jstor.org/stable/3174168. Accessed 16 Dec. 2020.
- CHANNEL 4 NEWS, 20 mai 2018, « A translator always makes choices. Has The Odyssey been mistranslated? » <https://www.facebook.com/watch/?v=10155936220521939>.
- CLAIR, Isabelle, 2015, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- DELPHY Christine, 1998, *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- ECO, Umberto, 2006, *Dire presque la même chose — Expériences de traduction*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher.
- FLOTOW, Luise von et KAMAL, Hala (dir.). 2020. *The Routledge Handbook of Translation, Feminism and Gender*. New York : Routledge.
- HOMER, 2017, *The Odyssey*, New York: WW Norton & Co, traduction du grec par Emily Wilson.
- LE DŒUFF Michèle, 1980, *L'imaginaire philosophique*, Paris, Payot.
- LOTBINIÈRE-HARWOOD, Susanne, de, 1991, *Re-belle et infidèle. La traduction comme pratique de réécriture au féminin. The Body Bilingual, Translation as a Rewriting in the Feminine*. Montréal : Les éditions du remue-ménage/Women's Press.
- MARRY, Catherine, BERENI, Laure, JACQUEMART, Alban, POCHIC, Sophie et REVILLARD, Anne. 2017. *Le plafond de verre et l'état*. Paris : Armand Colin.
- MOSCONI, Nicole, 1990, « La femme savante [Figure de l'idéologie sexiste dans l'histoire de l'éducation] », *Revue française de pédagogie*, vol. 93, no 1, p. 27-39.
- MOSCONI, Nicole, 1994, *Femmes et savoir : la société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- MOSCONI, Nicole, 2004, « Les femmes et les disciplines instituées », in *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, N. RACINE et M. TREBITSCH (dir.), Bruxelles, Belgique, Éditions Complexe.
- NORTH, Anna, 2017, « Historically, men translated the Odyssey. Here's what happened when a woman took the job. », *Vox.com* : <https://www.vox.com/identities/2017/11/20/16651634/odyssey-emily-wilson-translation-first-woman-english>
- PUIG DE LA BELLACASA, Maria, 2012, *Politiques féministes et construction des savoirs : « penser nous devons ! »*, Paris, L'Harmattan.
- RICCEUR, Paul, 2004, *Sur la traduction*. Paris, Les Belles Lettres.
- ROGERS, Rebecca et MOLINIER, Pascale. 2016. *Les femmes dans le monde académique : perspectives comparatives*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- WEBER, Max, 1965 [1904-1917], *Essais sur la théorie de la science*, Julien Freund. Paris : Librairie Plon, traduit de l'allemand par Julien Freund. En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_sciences/essais_theorie_sciences.html
- WILHEM, Jane, 2014, « Anthropologie des lectures féministes de la traduction ». *TTR : Traduction, terminologie, rédaction*, 27(1), p.149-188.

NOTES

1. <https://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-humanites/>
 2. <https://hypertopic.org/traduxio>
 3. <https://bssg.hypotheses.org/749>
 4. Voir notamment : <https://journals.openedition.org/glad/1647> et <https://reflexivites.hypotheses.org/11736> et dans ce numéro la traduction du texte de Lori Chamberlain : <https://journals.openedition.org/glad/2057>
 5. Voir les recherches actuelles de Viviane Albenga : <https://durkheim.u-bordeaux.fr/Notre-equipe/Chercheur-e-s-et-enseignant-e-s-chercheur-e-s-associe-e-s/CV/Viviane-Albenga>
 6. Rappelons au passage que même les algorithmes des traductions automatiques font des choix, parfois sexistes, puisqu'ils sont le reflet des préjugés de ceux qui les programment.
 7. « Sa main ferme et musclée / prit la poignée en ivoire de la clef ».
-

INDEX

Keywords : translation, gender, feminism, FELiCiTE

Thèmes : Recherches

Mots-clés : traductologie, traduction, genre, féminisme, FELICITE

AUTEURS

VANINA MOZZICONACCI

Vanina Mozziconacci est maîtresse de conférences en philosophie et en sciences de l'éducation à l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Ses recherches portent plus particulièrement sur les théories féministes de l'éducation. Parmi ses dernières publications, on trouve « Faut-il être femme pour philosopher ? », *La vie des idées* [En ligne], 2020 et « “Le personnel est académique” ». Pour une subversion féministe de l'université, de la pédagogie à l'institution », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 22 | 2019.

HÉLOÏSE THOMAS

Héloïse Thomas est doctorante en Études Américaines à l'Université Bordeaux Montaigne. Ses recherches portent sur les représentations de l'histoire et de la futurité dans la culture et la littérature nord-américaines du XXe et XXIe siècles, à travers un prisme féministe, *queer* et décolonial. Elle a récemment publié des articles sur la poésie de Robin Coste Lewis, la représentation lesbienne dans les séries contemporaines et la notion de *home* dans l'œuvre d'Alison Bechdel.

SAMANTHA SAÏDI

Samantha Saïdi est ingénieure d'études en Humanités Numériques et traductrice anglais-français en sciences humaines et sociales à l'ENS de Lyon, rattachée au laboratoire Triangle UMR5206. Après des études de linguistique anglaise (Nantes) et en sciences de l'information (ENSSIB), elle travaille à l'édition numérique de différents corpus de sciences humaines et sociales comme

L'écho de la Fabrique, La Storia d'Italia, ou La bibliothèque Foucauldienne. Elle reprend en 2017 ses études en traduction et fonde avec Vanina Mozzicanacci, Françoise Orazi, Héloïse Thomas et Noémie Grunenwald le séminaire de traductologie féministe FELiCiTE et ses ateliers de traduction féministe en SHS (arabe, espagnol, italien, anglais).

Traductologies féministes

Recherches

Genre et discours métaphoriques sur la traduction

Gender and the Metaphorics of Translation

Lori Chamberlain

Traduction : Samantha Saïdi

NOTE DE L'AUTEUR

Toute ma reconnaissance et mes remerciements vont aux nombreuses amies et conversations qui ont aidé à clarifier ma pensée sur le sujet de cet article : Nancy Armstrong, Michael Davidson, Page duBois, Julie Hemker, Stephanie Jed, Susan Kirkpatrick, et Kathryn Shevelow.

Après une thèse intitulée *Afterwords : Translation as Poetics in Postmodern Writing*, soutenue à l'université de Californie à Irvine, Lori Chamberlain devint docteure de Littérature comparée en 1982. Elle ne consacra ensuite qu'un seul article à la problématique croisée du genre et de la traduction. Cet unique article, « Gender and the metaphorics of translation » fut publié dans *Signs* en 1988 et sa traduction en français est proposé pour la première fois ici. Il a bouleversé les *translation studies* aux États-Unis et la traductologie en France, en leur apportant une nouvelle grille d'analyse féministe, qui s'inspire à la fois de traductologues féministes comme Barbara Godard ou Suzanne Jill Levine, mais aussi de Jacques Derrida. Lori Chamberlain a publié des articles sur la poésie, la fiction mais aussi sur les aspects pédagogiques de l'enseignement et la reconnaissance académique.

Signs © 1988 The University of Chicago Press

- 1 Dans une lettre adressée à Joseph Joachim, violoniste du XIX^e siècle, Clara Schumann déclare : « Bin ich auch nicht produzierend, so doch reproduzierend » (Même si je ne suis pas une artiste créative, je recrée)¹. Bien qu'elle ait joué un rôle primordial dans la

reproduction des œuvres de son époux, aussi bien comme concertiste que plus tardivement, pour en préparer l'édition, elle fut aussi une compositrice à part entière. Pourtant, jusqu'à une période récente, les historiens² n'avaient prêté attention qu'à un seul compositeur de la famille. En effet, comme les études féministes l'ont amplement démontré, on trouve au fondement des représentations féminines traditionnelles — qu'elles soient artistiques, sociales, économiques ou politiques — une ambivalence culturelle quant à la possible existence des femmes artistes et au statut de leurs « œuvres ». Dans le cas de Clara Schumann, l'ironie veut que ce soit le fait d'avoir eu à s'occuper des huit enfants conçus avec Robert Schumann qui l'empêcha d'être une compositrice plus productive.

- 2 Il nous semble que les déclarations selon lesquelles les femmes ne peuvent être de « grandes artistes » expriment un paradigme genré de répartition du pouvoir au sein de la famille et de l'État. Comme la recherche féministe dans différentes disciplines a pu le révéler, l'opposition entre le travail productif et reproductif organise la valeur qu'on donne au travail au sein d'une société : selon ce paradigme l'originalité et la créativité sont représentées en termes de paternité et d'autorité, reléguant la figure de la femme à une variété de rôles secondaires. Je m'intéresse à cette opposition spécifiquement parce qu'elle a toujours opéré une distinction entre écriture et traduction, opposant l'une, originale et masculine, à l'autre, dérivée et féminine. Si au premier abord cette distinction peut sembler n'être qu'une question esthétique, elle engendre toutefois d'importantes conséquences dans les domaines de la publication, du droit d'auteur, du cursus universitaire et de la titularisation. Ce que je propose ici, c'est d'examiner ce qui se joue au niveau du genre dans les *représentations* de la traduction : la lutte pour l'autorité ainsi que les politiques d'originalité qui sous-tendent cette lutte.
- 3 « Au mieux un écho »³, la traduction a été représentée, littéralement et métaphoriquement, en des termes secondaires. On opère la même distinction qualitative entre l'acte original d'écriture et l'acte de traduction qu'entre l'acte original de composition musicale et son interprétation scénique par Clara Schumann. En effet, d'après les lois du copyright états-unien actuel, les traductions et les interprétations musicales sont traitées dans une seule et même rubrique dédiée aux « œuvres dérivées »⁴. L'élaboration culturelle de cette perspective suggère que l'original renferme ce qui est naturel, vrai et légal, tandis que la copie détient ce qui est artificiel, faux et traître. Les traductions peuvent être, par exemple, des échos (lexique musical), des copies ou des portraits (lexique pictural), des vêtements empruntés ou mal-ajustés (lexique vestimentaire).
- 4 La sexualisation de la traduction la plus courante apparaît sans doute dans le lieu commun *les belles infidèles*⁵ : d'après cet aphorisme, les traductions devraient être, comme les femmes, soit belles, soit fidèles. En français, le cliché est rendu possible grâce à la rime et au fait que le mot traduction est un mot féminin, rendant ainsi la rime de l'expression masculine *les beaux infidèles*⁶ impossible. Ce lieu commun — forgé au XVII^e siècle⁷ — doit sa longévité à autre chose qu'à sa seule symétrie phonétique : c'est le fait d'avoir réussi à capter une complicité culturelle entre l'enjeu de la fidélité en traduction et celui de la fidélité dans le mariage qui lui donne l'apparence d'une vérité. Pour *les belles infidèles*, la fidélité est définie par un contrat implicite entre la traduction (en tant que femme) et l'original (en tant que mari, père, auteur). Cependant, l'infâme « deux poids, deux mesures » opère ici comme dans les mariages traditionnels : la femme/la traduction infidèle est jugée en place publique pour un

crime que le mari/l'original est légalement en incapacité de commettre. En bref, ce contrat qui rend l'infidélité de l'original impossible est le révélateur d'une anxiété bien réelle face aux problèmes de la paternité et de la traduction : il imite le système de relations patrilinéaires où c'est la paternité — et non la maternité — qui rend une filiation légitime.

- 5 C'est cette lutte pour le droit de paternité, et le contrôle de la fidélité en traduction que celle-ci entraîne, que le comte de Roscommon explicite dans son traité du XVII^e siècle sur la traduction. Afin d'attester l'originalité du travail du traducteur, bien entendu nécessaire pour revendiquer une paternité, le traducteur doit usurper le rôle de l'auteur. Roscommon débute de façon plutôt bienveillante, en invitant le traducteur à « choisir l'auteur comme on choisit un ami ». Mais cette intimité sert un objectif potentiellement subversif :

<p>Depuis ce lien sympathique qui vous unit Grandissent parenté, amitié, affection Vos pensées, mots, styles, vos âmes sont à l'unisson, Et vous, plus juste son interprète, mais Lui.</p>	<p><i>United by this Sympathetick Bond, You grow Familiar, Intimate, and Fond; Your thoughts, your Words, your Stiles, your Souls agree, No longer his Interpreter, but He⁸.</i></p>
--	---

- 6 C'est un témoignage quasiment silencieux : à travers la familiarité (l'amitié), le traducteur devient, pour ainsi dire, membre de la famille et finalement le père lui-même. Quelle que soit la bataille menée entre l'auteur et le traducteur, elle est dissimulée derrière le langage de l'amitié. Tandis que le traducteur est considéré comme un homme, le texte lui-même est considéré comme une femme dont la chasteté doit être préservée :

<p>Jeune muse est si facilement abusée Qu'est précieux son honneur de pucelle ! Apparaît par vos soins, bons, précoces, paternels, L'instruction chaste de ses fraîches années. La première impression dans son cœur d'enfant Sera la plus profonde et doit être la meilleure Toute austérité nourrirait servile peur, Blesserait pure oreille, tout son imprudent. »</p>	<p><i>With how much ease is a young Muse Betray'd How nice the Reputation of the Maid! Your early, kind, paternal care appears, By chaste Instruction of her Tender Years. The first Impression in her Infant Breast Will be the deepest and should be the best Let no Austerity breed servile Fear No wanton Sound offend her Virgin Ear⁹.</i></p>
---	--

- 7 Alors que le traducteur devient l'auteur, il endosse certaines obligations paternelles vis-à-vis du texte, pour le protéger et l'instruire — ou peut-être pour le façonner. Le langage utilisé fait écho à celui des manuels de bonne conduite et reflète les différences attendues dans une éducation bienséante des hommes et des femmes : « une

instruction chaste » convient à une femme, dont la virginité est un prérequis essentiel au mariage. Pour le texte, cette page blanche qui porte l’empreinte de l’auteur (« La première impression [...] sera la plus profonde »), il est impossible d’être vierge par deux fois — la première pour l’auteur original, et l’autre pour le traducteur qui a pris sa place. C’est cette « chasteté » qui résout — ou refoule — la lutte pour la paternité¹⁰.

- 8 Genrer la traduction par le biais d’un langage paternaliste est plus explicite chez Thomas Francklin, dans son traité du XVIII^e siècle sur la traduction.

<p>À moins qu’un auteur telle une amante me réchauffe, Puis-je cacher ses défauts, goûter à ses charmes, Trouver chez lui toutes beautés, chastes et cachées, Retracer chaque trait plus charmant de son âme, Chaque tache adoucir, chaque grâce rehausser, Et lui rendre bel hommage comme à tout être Aimé ?</p>	<p><i>Unless an author like a mistress warms, How shall we hide his faults or taste his charms, How all his modest latent beauties find, How trace each lovelier feature of the mind, Soften each blemish, and each grace improve, And treat him with the dignity of Love¹¹?</i></p>
--	---

- 9 Comme le comte de Roscommon, Francklin représente le traducteur comme un homme qui usurpe le rôle de l’auteur, usurpation qui apparaît dans le genre grammatical et amène à un changement de sexe. Le traducteur est dépeint comme un séducteur ; l’auteur, assimilé aux traits « féminins » de son texte, devient alors l’« amante » tandis qu’on force le pronom masculin à renvoyer aux attributs féminins du texte (« Trouver chez lui toutes beautés, chastes ou cachées »). En introduisant une confusion entre le genre de l’auteur et le genre attribué au texte, Francklin « traduit » le rôle créatif de l’auteur par un rôle passif du texte, ce qui rend l’auteur relativement impuissant face au traducteur. Ce dernier fait de l’auteur-texte une amante flattée et séduite par ses intentions, et une collaboratrice toute disposée à se faire plus belle – et sans aucun doute, infidèle.
- 10 Cette *belle infidèle*, dont les imperfections ont été atténuées et les beautés par conséquent rehaussées, est dépeinte à la fois comme une maîtresse et comme un modèle vivant. En utilisant l’analogie populaire de la peinture, Francklin révèle également les codes genrés de cette convention mimétique du calque : le traducteur/peintre doit séduire le texte afin de pouvoir « retracer » (traduire) les traits de son sujet. William Cowper donne une version plus élaborée de cette convention dans sa préface de *l’Iliade* d’Homère, bien qu’il défende un point de vue divergent sur la question de l’amélioration du texte original par la traduction : « Si un peintre qui prétend dessiner le portrait fidèle d’une belle femme en vient à lui donner plus ou moins de traits que ceux qui lui sont propres, ainsi qu’une forme générale de maintien de sa propre invention, il pourrait être taxé d’avoir produit un *jeu d’esprit*¹², une curiosité à sa manière, mais en aucun cas la dame en question¹³. » Cowper argumente en faveur d’une fidélité à la beauté du modèle, de peur que la traduction ne l’abaisse au rang d’un vulgaire « jeu d’esprit » ou, si on va plus loin dans la logique du texte, de peur de la rendre monstrueuse (« lui donner plus ou moins de traits »). Pourtant, l’expression « la dame en question » renferme aussi l’idée qu’il s’agit de l’autre femme — la belle, et potentielle infidèle, maîtresse. Quoi qu’il en soit, Cowper, comme le comte

de Roscommon et Francklin, féminise le texte et rend l'homme traducteur/auteur responsable de sa réputation — c'est-à-dire de sa fidélité.

- 11 Le langage, comme les textes, est traditionnellement représenté en termes féminins : notre « langue maternelle ». Quand les débats esthétiques de la fin du XVIII^e siècle passent des problèmes de mimétisme à ceux de l'expression — ou selon la fameuse métaphore d'Abrams, du miroir à la lampe — les discussions sur la traduction leur emboîtent le pas. La relation du traducteur à la figure maternelle est soulignée par certains termes évoqués plus haut — fidélité et chasteté — et le problème fondamental persiste : trouver un moyen de réguler relations sexuelles (auctoriales) légitimes et progéniture.
- 12 Un exemple représentatif qui dépeint la traduction comme un problème de fidélité à la « langue maternelle » apparaît dans le travail de Schleiermacher dont le double intérêt pour la traduction et l'herméneutique a été déterminant dans l'élaboration d'une théorie de la traduction contemporaine. Au sujet de la conservation de l'altérité étrangère essentielle d'un texte en traduction, Schleiermacher soulève l'enjeu suivant : « Qui voudrait empêcher sa langue maternelle d'apparaître, autant que chaque genre le lui permette, sous son meilleur jour et de faire l'unanimité partout ? Qui préférerait enfanter des bâtards plutôt que les portraits crachés de leurs parents ? [...] Qui supporterait d'être accusé, comme ces parents qui abandonnent leurs enfants aux acrobates, de faire subir des distorsions étrangères et contre nature à sa langue maternelle au lieu de l'exercer dans une gymnastique qui lui est naturelle¹⁴ ? » Le traducteur, en tant que père, doit être fidèle à la mère/au langage afin de produire une descendance légitime ; s'il tente d'enfanter autrement, il produira des bâtards tout juste bons pour le cirque. Parce que la langue maternelle est conçue comme naturelle, toute atteinte — toute infidélité — est perçue comme contre nature, impure, monstrueuse et immorale. Ainsi, c'est la loi « naturelle » qui réclame des relations monogames pour maintenir la « beauté » de la langue et pour assurer que les œuvres seront authentiques et originales. Bien que la référence de Schleiermacher à la bâtardise des enfants exprime une nette préoccupation de la pureté de la langue maternelle, il est aussi préoccupé de la paternité du texte. La « légitimité » a peu à voir avec la maternité, et davantage avec la reconnaissance institutionnelle de la paternité. La question : « Qui est le vrai père du texte ? » semble alimenter cette double préoccupation de la fidélité de la traduction et de la pureté du langage.
- 13 Dans les métaphores de la traduction, la lutte pour les droits d'auteur a lieu à la fois dans la sphère familiale, comme nous avons pu le voir, et au niveau de l'État, car la traduction a aussi été représentée comme l'équivalent littéraire de la colonisation, une façon d'enrichir à la fois le langage et la littérature, nécessaire aux besoins politiques d'expansion des nations. La préface suivante, typique d'un traducteur britannique du XVIII^e siècle, explicite cette idée : « Toi, mon Dieu, sais comme les œuvres de génie permettent à un pays de se hisser au premier rang des nations, et lui donnent autant d'honneur qu'un succès militaire. Parmi ces œuvres, nous devons rendre hommage à nos traductions des classiques grâce auxquelles, lorsque nous aurons naturalisé tant la Grèce que Rome, nous serons bien plus riches qu'elles de maintes productions originales, puisque nous avons déjà les nôtres¹⁵. » Le succès littéraire étant assimilé au succès militaire, la traduction a le pouvoir d'étendre tant les frontières littéraires que politiques. Les Romantiques allemands, qui utilisaient aussi bien le terme *übersetzen* (traduire) que *verdeutschen* (germaniser), percevaient l'entreprise de la traduction avec

la même mentalité : pour eux, la traduction était littéralement une stratégie d'incorporation linguistique. Le grand modèle de cet usage de la traduction est de toute évidence l'Empire romain, qui s'incorpora la culture grecque de façon si spectaculaire. À propos des Romains, Nietzsche affirme : « traduire c'était conquérir¹⁶ ».

- 14 Il est à noter que les politiques de colonisation recourent de façon significative les politiques du genre que nous avons rencontrées jusqu'à maintenant. Flora Amos montre, par exemple, qu'au XVI^e siècle en Angleterre, la traduction est perçue comme un « devoir public ». L'exemple le plus frappant de ce qu'on considère alors comme un « devoir public » est exposé par Thomas Drant, traducteur anglais d'Horace qui, dans la préface de sa traduction de l'auteur romain, proclame hardiment :

Tout d'abord, je lui ai fait ce qu'on avait commandé au peuple de Dieu de faire à leurs femmes captives qui étaient belles et ravissantes : je lui ai rasé la tête, coupé les ongles, c'est-à-dire que je lui ai arraché sa vanité, et sa superficialité matérielle. [...] J'ai anglicisé les éléments non pas dans la veine de la propriété latine, mais plutôt dans celle de sa propre langue vulgaire. [...] J'ai rapiécé sa logique, amplifié et soigné ses similitudes, adouci ses rudesses, prolongé toute forme étroite de discours, changé et beaucoup altéré ses mots, et non ses phrases, ou du moins (si j'ose dire) pas son objectif¹⁷.

- 15 Drant est en mesure de prendre les libertés qu'il décrit ici, puisque, en tant qu'ecclésiastique traduisant un auteur profane, on attend de lui qu'il rende Horace moralement acceptable : il doit le transformer considérablement pour faire de cet étranger ou cet autre un membre de la famille. En effet, le passage de la Bible auquel Drant fait allusion (Deutéronome 21 : 12-14) porte sur la bonne manière de faire d'une femme captive une épouse : « Tu pourras la prendre pour femme et l'amener en ta maison. Elle se rasera la tête, se coupera les ongles¹⁸. » Après lui avoir donné un mois pour faire son deuil, le ravisseur peut alors la prendre pour femme ; mais même s'il ne trouve en elle nul « délice », ce passage lui interdit ensuite de la vendre puisqu'il l'aura déjà humiliée. En faisant d'Horace une épouse acceptable, Drant doit le transformer en femme, fait troublant qui perdure dans la tension de la référence pronominale, où « lui » fait référence aux « femmes ». De plus, la paraphrase de Drant donne la responsabilité de la tonte et des ongles à couper au mari-traducteur plutôt qu'à un Horace captif. Malheureusement, les ravisseurs faisaient souvent bien plus que raser la tête aux femmes captives (voir Nombres 31 : 17-18) ; on peut dresser un parallèle entre la violence sexuelle qui est évoquée dans cette description de la traduction et les viols politiques et économiques implicites dans une métaphore de la colonisation.
- 16 Il est clair qu'en traduction la signification du mot « fidélité » change en fonction de l'objectif poursuivi dans un contexte culturel et esthétique plus large. Dans sa version genrée, la fidélité définit parfois la relation de la traduction (femme) à l'original, en particulier à l'auteur original (homme), destitué et remplacé par l'auteur (homme) de la traduction. Dans ce cas, on doit protéger le texte, s'il est bon et beau, contre sa propension à l'infidélité afin d'authentifier l'originalité de cette *production*. Ou bien, la fidélité peut aussi définir une relation de l'auteur-traducteur (homme) à sa langue maternelle (femme), langue dans laquelle on est en train de traduire. Dans ce cas, la langue (femme) doit être protégée de la diffamation. C'est, de façon paradoxale, cette conception de la fidélité qui mène à justifier le viol et le pillage d'une autre langue et d'un autre texte, comme nous l'avons vu chez Drant. Mais là encore, ce type de fidélité est conçu pour enrichir la langue « d'accueil » en attestant l'*originalité* de la traduction :

les conquêtes, faites captives, sont incorporées dans des « œuvres de génie » d'une langue donnée.

- 17 Il devrait désormais être évident que cette métaphore de la traduction révèle à la fois une anxiété face aux mythes de la paternité (ou du droit d'auteur et de l'autorité) et une ambivalence profonde vis-à-vis du rôle de la maternité — variant de la condamnation *des belles infidèles* à l'adulation vouée à la « langue maternelle ». Parmi les rares tentatives visant à gérer à la fois la pratique et l'allégorie de la traduction, Serge Gavronsky soutient que la source de cette anxiété et de cette ambivalence est tapie dans la structure œdipienne qui façonne les options du traducteur. Gavronsky divise le monde des métaphores de la traduction en deux camps. Il étiquette le premier groupe comme étant piétiste : les métaphores basées sur la coïncidence des conventions courtoises et chrétiennes, selon lesquelles le chevalier modèle fait vœu de fidélité à une dame immaculée, tel le chrétien à la Vierge. Dans ce cas, le traducteur (en tant que chevalier et chrétien) fait vœu d'humilité, de pauvreté — et de chasteté. En termes séculiers, cela est appelé traduction « positionnelle », puisque cela est basé sur une hiérarchisation bien connue des participants. À la relation verticale (auteur/traducteur) s'ajoutent ainsi des implications métaphysiques et éthiques et, dans cette position du missionnaire, la soumission est proche de la dévotion.
- 18 Gavronsky soutient que le schéma maître/esclave inhérent à ce modèle métaphorique de la traduction est précisément au fondement du triangle œdipien :
- Ici, en des termes typiquement euphémiques, l'esclave est consentant (un serviteur hyperbolique, un fidèle) : le traducteur se considère comme l'enfant du père-créateur, son rival, tandis que le texte devient un objet de désir, entièrement défini par la figure paternelle, le stylo-phallus. Les traditions (les tabous) imposent au traducteur un rôle rituel hautement restreint. Il est obligé de s'équeuter (au sens littéral) afin de respecter l'interdiction de l'inceste. Altérer le texte reviendrait à éliminer, en tout ou en partie, le père-autor(ité), le dominant du moment¹⁹.
- 19 Ainsi, le « soin paternel » dont parle le comte de Roscommon est une des manifestations du refoulement de la relation incestueuse avec le texte, une autre étant la préoccupation pour la pureté des langues de la (Vierge) Mère.
- 20 On peut voir l'autre côté du triangle œdipien comme un désir de tuer le père symbolique texte/auteur. D'après Gavronsky, l'alternative au traducteur piétiste est le traducteur cannibale « agressif qui s'empare de "l'original", qui savoure le texte, c'est-à-dire qui se nourrit vraiment de ses mots, qui les ingurgite et qui, ensuite, les prononce dans sa propre langue, en s'étant ainsi débarrassé du créateur "original"²⁰ ». Tandis que le modèle piétiste présente les traducteurs comme tout à fait secondaires à ce qui est pur et original, Gavronsky déclare que le modèle « cannibale » libère les traducteurs de la servilité « à l'égard des restrictions idéologiques et culturelles ». Ce que Gavronsky désire, c'est libérer le traducteur/la traduction des signes culturels d'infériorité, mais son modèle s'inscrit malheureusement dans le même ensemble de termes et logiques binaires que nous avons étudiés jusqu'ici dans les allégories de la traduction. En effet, nous pouvons voir dans la description suivante à quel point les métaphores de Gavronsky sont encore inscrites dans cette idéologie : « L'original a été capturé, violé, et l'inceste commis. Ici, une fois encore, l'enfant est le père de l'homme. L'original est mutilé jusqu'à en être méconnaissable ; la dialectique maître/esclave est inversée²¹. » En répétant la violence que nous avons déjà vue si remarquablement à l'œuvre chez Drant, Gavronsky trahit les dynamiques de pouvoir dans ce système « paternel ». Que le traducteur usurpe discrètement le rôle de l'auteur comme le

préconise le comte Roscommon, ou qu'il s'empare de l'autorité à travers des moyens plus violents, le pouvoir est toujours représenté comme un privilège masculin exercé dans les sphères familiales et étatiques. Pour Gavronsky, le traducteur est un homme qui reproduit au niveau sexuel le même type de crimes que n'importe quel pays colonisateur commet sur ses colonies.

- 21 Ainsi que Gavronsky le reconnaît lui-même, la figure du traducteur cannibale s'appuie sur le modèle herméneutique de George Steiner, le théoricien contemporain de la traduction le plus éminent. L'influence du modèle de Steiner illustre la persistance, dans la théorie de la traduction contemporaine, de ce que j'ai appelé les politiques de l'originalité et ses logiques de violence. Dans *Après Babel*, Steiner propose de penser un déroulement de la traduction en quatre étapes. La première étape, celle de l'« élan initial de confiance », décrit l'empressement du traducteur à faire en toute confiance le pari que le texte lui cédera quelque chose. En guise de deuxième étape, le traducteur doit passer à un stade plus agressif en « pénétrant » et « capturant » le texte (Steiner appelle cela la « pénétration appropriative »), un acte explicitement comparé à la possession érotique. Durant la troisième étape, le texte emprisonné doit être « naturalisé », et doit intégrer la langue du traducteur, littéralement incorporé ou incarné. Enfin, pour compenser ce « ravissement appropriatif » le traducteur doit restaurer l'équilibre, et tenter un acte de compensation pour réparer cet acte d'agression. Son modèle pour cet acte de restitution dit-il, est « celui qui se dégage de l'*Anthropologie structurale* de Lévi-Strauss, et selon laquelle les structures sociales cherchent à rétablir l'équilibre à travers l'échange de mots, de femmes et de biens matériels ». Ainsi Steiner fait un lien explicite entre l'échange de femmes, par exemple, et l'échange de mots d'une langue contre les mots d'une autre²².
- 22 Steiner présente un argumentaire dont la politique sexuelle est explicite dans le chapitre introductif de son ouvrage, où il met en valeur le modèle d'une « lecture totale ». La traduction, en tant qu'acte d'interprétation, est un cas particulier de communication, et la communication est un acte sexuel : « Éros et le langage, point après point, forment un maillage inextricable. Rapport sexuel et rapport verbal, copule et copulation, sont des sous-classes du fait prédominant de la communication. [...] Le sexe est un acte profondément sémantique²³. » Steiner prend note d'une tendance culturelle à voir l'acte de communication du point de vue de l'homme et ainsi de valoriser la position du père/auteur/original, mais il reproduit lui-même en parallèle ce point de vue masculin, dont rend par exemple compte la description suivante de la relation entre le rapport sexuel et la communication : « On a souvent prouvé que la décharge sexuelle était plus puissante dans l'onanisme masculin que durant le rapport sexuel. J'incrimine comme facteur déterminant à l'œuvre dans ce phénomène une exceptionnelle souplesse dans l'expression et une vivacité de représentation hors du commun. [...] L'éjaculation est tout à la fois un concept linguistique et physiologique. L'impuissance et les blocages mutiques, l'éjaculation précoce et le bégaiement, l'éjaculation involontaire et le débit onirique des mots sont des phénomènes dont l'interrelation semble nous ramener au centre névralgique de notre humanité. Semence, excréments et mots sont les produits de la communication²⁴. » Ici, l'allusion à Lévi-Strauss, avec le passage déjà évoqué plus haut et qui apparaît plus tard dans le livre (« l'échange de mots, de femmes, de biens »), offre un récit qui lie ensemble le discours, le rapport sexuel et la traduction, et qui le fait du point de vue d'un traducteur masculin. En effet, nous remarquons que lorsque la communication est en jeu, ce qui peut être échangé est dépeint au moins partiellement en termes masculins

(« sperme, excréments, et les mots »), tandis que lorsque la « restitution » est en jeu, ce qui peut être échangé est dépeint en termes féminins.

- 23 En écrivant conformément au système hiérarchisé du genre, Steiner semble plus loin défendre l'idée que le paradigme est universel et que les rôles masculins et féminins qu'il décrit sont *essentiels* plutôt qu'*accidentels*. D'un autre côté, il remarque que les règles des rapports verbaux (et probablement, celles des rapports sexuels) sont sociales, et il souligne les différences langagières que cela entraîne entre hommes et femmes.

À première vue, la parole des femmes abonde, plus que celle des hommes, de nuances dans l'expression du désir et de l'avenir que le grec et le sanskrit conjuguent à l'optatif. L'éventail verbal des femmes permet plus de prudence et dissimulation dans l'expression des décisions et des promesses. [...] Je ne prétends pas qu'elles déforment la toile étriquée et réfractaire du monde, mais elles agrémentent la réalité d'une multiplicité de facettes, renforcent l'adjectif jusqu'à lui offrir la possibilité d'un statut nominal, d'une manière que les hommes trouvent déstabilisante. On trouve dans l'intonation masculine du pronom à la première personne le couperet de l'ultimatum, une attitude séparatiste. Le « Je » des femmes suggère quant à lui une attitude plus patiente, ou du moins était-ce le cas jusqu'aux mobilisations des femmes pour leur libération. Les deux modèles de langage s'inspirent de l'aphorisme de Robert Graves selon lequel les hommes « font » et les femmes « sont »²⁵.

- 24 Mais, tout en reconnaissant les forces sociales et économiques à l'œuvre dans ces différences, il veut aussi croire en une cause biologique fondamentale : « Pourtant certaines différences linguistiques laissent penser qu'elles ont un fondement physiologique, ou plus précisément, un fondement à la limite du biologique et du social²⁶. » Steiner se garde bien d'insister sur leurs prémisses biologiques, mais il y a dans sa propre rhétorique une tendance à considérer comme immuables jusqu'aux différences de socialisation langagière entre hommes et femmes. Si le fondement sexuel de la communication *comme* fondement de la traduction doit être considéré comme universel, alors Steiner semble s'inscrire fermement dans la tradition que nous avons examinée, selon laquelle « les hommes font » tandis que « les femmes sont ». Cette tradition ne se limite pas, bien entendu, au domaine de la traductologie. Aussi l'influence de Steiner et Lévi-Strauss est telle qu'il n'est pas surprenant que le genre soit devenu la clef de voûte de la communication dans des domaines voisins comme la sémiotique ou la critique littéraire²⁷.

- 25 Comme nous l'avons démontré jusqu'ici, l'allégorie de la traduction est symptomatique d'enjeux plus vastes de la culture occidentale : d'une répartition du pouvoir fondée sur le genre dans les relations ; d'un désir obstiné (sans être toujours hégémonique) de faire coïncider le langage ou son usage avec la moralité ; d'une quête d'authenticité ou d'unité et, par conséquent, d'une intolérance à la duplicité, à l'impossibilité de trancher. Voici la question fondamentale : pourquoi a-t-on associé métaphoriquement ces deux univers de la traduction et du genre ? Si on reprend les termes d'Umberto Eco, quelle est la codification métonymique ou le récit sous-jacent à ces deux domaines²⁸ ?

- 26 Notre analyse des métaphores de la traduction semble suggérer le récit implicite d'un combat au mérite entre production et reproduction. L'éternel enjeu de ce qui se présente comme un problème esthétique, et passe par les termes de sexe, de famille et d'État, est le pouvoir. Plus haut, nous avons pu voir comment le concept de fidélité permet de contrôler la sexualité et/dans la famille afin de garantir que l'enfant soit la production du père, reproduit par la mère. Ce contrôle est signe d'autorité et de

pouvoir paternel, une façon de manifester la paternité de l'enfant — qui est par ailleurs une sorte de fiction — et ainsi de réclamer l'enfant comme sa progéniture légitime. Ceci n'est donc évidemment pas sans lien avec la possession et le legs de propriété. Dans le mariage, comme en traduction, il y a une dimension légale au concept de fidélité. Par exemple, il n'est pas légal (devrais-je dire légitime ?) de publier la traduction de travaux qui ne sont pas encore dans le domaine public, sans l'accord de leur auteur (ou des ayants droit). Il est d'usage d'établir un *contrat* en bonne et due forme avant d'annoncer la naissance d'une traduction, ceci afin d'en clarifier les liens de parenté. D'après les codes liés à la division du travail, et établis pour un marché qui privilégie l'activité masculine et la rétribue en conséquence, on donne plus de valeur à la production qu'à la reproduction. La transformation de la traduction d'une activité reproductive en une activité productive, d'une œuvre secondaire en une œuvre originale, reprogramme les droits de traduction en droits de propriété — signes de richesse, signes de pouvoir.

- 27 J'irai plus loin en affirmant que si la traduction est ultra codifiée et ultra réglementée à ce point, c'est qu'elle menace d'effacer la différence entre production et reproduction, essentielle à l'assise du pouvoir. En bref, les traductions, travesties en originaux, ont le pouvoir de court-circuiter le système. Cette *différence* est maintenue coûte que coûte : « Tout lecteur déçu sait qu'un poème risque sa vie à chaque traduction.²⁹ »
- 28 Le danger posé par l'infidélité est présenté ici comme une question de vie ou de mort ; dans un commentaire sur les traductions des classiques de la Loeb Library, Rolfe Humphries évoque ce risque en termes plus vivaces : « Elles émasculent leurs originaux³⁰. » La violence sexuelle, implicite dans la métaphore de Drant sur la traduction, peut être comprise comme une violence qui s'exerce non seulement à l'encontre de l'essence féminine du texte (« femmes captives ») mais aussi du signe de l'autorité masculine. Car, comme l'histoire de Samson et de Dalila nous l'apprend, la tonsure à laquelle se livre Drant (« Je lui ai rasé la tête, coupé les ongles, c'est-à-dire que je lui ai arraché sa vanité, et sa superficialité matérielle. ») peut suggérer la perte du pouvoir masculin, une castration symbolique. C'est ce qu'un critique appelle le *manque inévitable*³¹ : ce que l'original risque de perdre, en bref, c'est son phallus, le signe de la paternité, d'autorité, et d'originalité³².
- 29 Dans le système métaphorique que nous examinons ici, l'objet revendiqué par le traducteur, c'est précisément le droit à la paternité. Dans une codification patriarcale, revendiquer le phallus est le seul moyen qui lui reste pour revendiquer sa légitimité vis-à-vis du texte. Défendre l'idée que traduire c'est comme écrire est une façon de faire d'une simple activité re-créative une activité créative. Mais les revendications d'originalité et d'autorité, formulées en référence à des actes de création artistique et biologique, contrastent fortement avec la place de la traduction dans une hiérarchie littéraire ou économique. En effet, tandis que l'écriture et la traduction partagent sans doute les mêmes représentations de division des sexes et du pouvoir — une préoccupation vis-à-vis du droit d'auteur et de l'autorité — la traduction ne partage pas les mythes rédempteurs de noblesse ou de triomphe que nous associons à l'écriture. Ainsi, malgré leurs revendications métaphoriques pour être considérés à l'égal des écrivains, les traducteurs sont souvent honnis ou ignorés : dans les grands journaux, il n'est pas rare de tomber sur des critiques de traduction qui ne mentionnent ni le traducteur, ni le processus de traduction. Aujourd'hui encore à l'université, considérer un projet de traduction comme digne d'un sujet de thèse ou d'un dossier de

titularisation reste un fait marginal, hormis dans le cas où la renommée de l'auteur est suffisante pour qu'un projet soit accepté. Malgré le travail d'organisations et associations, comme PEN ou ALTA, pour l'amélioration des conditions économiques, l'aide à la gestion, la défense des droits et le conseil juridique, même les meilleures traducteurs et traductrices ne gagnent encore que des salaires dérisoires. Ce mépris absolu de la part du monde universitaire contraste vivement avec son recours systématique à la traduction pour l'étude des « classiques » de la littérature mondiale, des grands textes critiques et philosophiques, et des chefs-d'œuvre jusque-là méconnus du « Tiers » – monde. Tandis que les métaphores que nous avons étudiées cherchent à camoufler le statut secondaire de la traduction derrière un langage phallique, la culture occidentale renforce cette secondarité de façon vindicative, en insistant sur le statut féminisé de la traduction. Ainsi, bien qu'on trouve assurément des hommes comme des femmes en traduction, la logique binaire qui nous encourage à définir les infirmières comme des femmes et les médecins comme des hommes, les enseignantes comme des femmes et les professeurs comme des hommes, les secrétaires comme des femmes et les cadres d'entreprise comme des hommes, définit également la traduction, à bien des égards, comme un archétype de l'activité féminine.

- 30 Même lorsque les termes de la comparaison sont inversés pour souligner le caractère re-créatif des deux activités – lorsque l'on dit qu'écrire c'est comme traduire, il est intéressant de voir, là aussi, que le biais de genre ne disparaît pas. Par exemple, dans son court essai qui examine la relation entre la traduction et certains courants de la théorie critique contemporaine, Terry Eagleton défend l'idée suivante :

Il se pourrait alors que la traduction d'une langue vers une autre puisse exposer à nos yeux quelque chose des mécanismes productifs mêmes de la textualité elle-même. [...] Les théories critiques excentriques mais suggestives d'Harold Bloom [...] soutiennent que chaque créateur poétique est emprisonné dans une rivalité œdipienne avec un précurseur patriarcal « fort » – que cette « création » littéraire [...] est en réalité une question de lutte, d'anxiété, d'agression, d'envie et de répression. Même si cela est embarrassant, le « créateur » ne peut invalider le fait que [...] son poème se tapit dans l'ombre d'un poème ou d'une tradition poétique antérieure, dont il doit combattre l'autorité pour trouver sa propre « autonomie ». Dans la lecture de Bloom, tous les poèmes sont des traductions, ou des « erreurs d'interprétation créatives » d'autrui ; et le traducteur littéral seulement, peut-être, est celui qui connaît le plus ardemment le coût psychique et l'enchantement que requiert tout acte d'écriture³³.

- 31 Ce qu'Eagleton essaie de nous faire comprendre à travers les propos de Bloom, c'est que le mécanisme créatif et productif de l'écriture n'est pas *original*, c'est-à-dire que les textes n'émergent pas *ex nihilo* ; au contraire, tant l'écriture que la traduction dépendent de textes précédents. Renversant la hiérarchie traditionnelle, il évoque le statut secondaire de la traduction comme un modèle pour l'écriture. Cependant, en mettant sur le même plan traduction et « erreurs de lecture », Eagleton (à travers Bloom) leur trouve un dénominateur commun dans la lutte contre un « précurseur patriarcal puissant » : le mécanisme productif et créatif est, encore une fois, entièrement masculin. La tentative d'Eagleton comme celle de Bloom de remplacer le concept d'originalité par le concept de traduction ou d'erreur de lecture créatives est un tour de passe-passe. Chez eux, le genre et les métaphores de la traduction ne font que changer d'appellation, puisque le concept de traduction reste défini avec les mêmes termes patriarcaux dont nous avons observé l'usage dans les définitions de l'originalité et de la production.

- 32 Cependant, dans le même temps, une part importante de la nouvelle théorie critique a aussi remis en question les mythes de l'autorité et de l'originalité qui font de l'écriture une activité masculine supérieure à la traduction. Les théories de l'intertextualité, par exemple, rendent difficile la démarcation des frontières précises du texte, et gommant, par conséquent, l'idée d'« origines » : le texte n'est plus simplement le produit d'un individu (mâle ?) autonome, mais trouve ses *sources* dans l'histoire, c'est-à-dire au sein de codifications sociales et littéraires articulées par une auteure. Les études féministes ont porté à notre attention un corpus considérable d'écrits produits par des femmes, des écrits jusque-là marginalisés ou censurés par le canon universitaire ; ainsi, ces études mettent en lumière le conflit entre les théories de l'écriture codées comme masculines et la réalité de l'auteure. Ces études, autour du rôle joué par le genre dans nos concepts d'écriture et de production, nous forcent à réexaminer les hiérarchies qui ont subordonné la traduction à un concept d'originalité. La réinterprétation de la traduction qui en résulte a bien sûr des conséquences pour tout type d'activités liées au travail interprétatif, car la traduction a été utilisée comme une métaphore ou un modèle conventionnel pour toute une variété d'actes de lecture, d'écriture, et d'interprétation. En effet, il serait profitable d'analyser l'analogie entre traduction et interprétation à travers le prisme du genre, car son usage dans ces discours contredit probablement l'idée d'enjeux pourtant similaires à propos de l'autorité, de la violence, et du pouvoir.
- 33 La théorie réformatrice de la traduction la plus influente est celle de Jacques Derrida — dont le projet a été de subvertir le concept même de *différence* qui produit l'opposition binaire entre l'original et sa reproduction, pour finalement rendre cette différence indéterminable. En mobilisant plusieurs termes du champ lexical de la différence sexuelle — dissémination, invagination, hymen — Derrida expose le genre comme un cadre conceptuel pour les définitions de la mimesis et de la fidélité, définitions centrales d'une vision « classique » de la traduction. Le problème de la traduction, implicite dans tout son travail, est devenu de plus en plus explicite depuis son essai « LIVING ON. Border Lines³⁴ », dont les prétextes sont le « Triumph of Life » de Shelley et *L'Arrêt de mort* de Blanchot. En suggérant « l'inter-traduisibilité » de ces textes, il défie les conventions non seulement de la traduction mais également de l'ascendance et de l'auctorialité.
- 34 Cet essai parle de traduction, à plusieurs titres. Tout d'abord, il parut en anglais — c'est-à-dire, grâce à sa traduction. Par ailleurs, on y trouve une note de bas de page fleuve de l'auteur sur les difficultés rencontrées lorsqu'il s'est agi de traduire ses propres termes, ambigus, ainsi que ceux de Shelley et de Blanchot. Il expose au passage l'impossibilité du « rêve de traduction sans résidus³⁵ ». Selon lui, il y a toujours quelque chose qu'on abandonne et qui trouble les distinctions entre original et traduction. Il n'y a pas de traduction « silencieuse ». Par exemple, il note l'importance des mots *écrit*, *récit*, et *série* dans le texte de Blanchot et demande : « Note aux traducteurs : Comment allez-vous traduire cela, *récit*, par exemple ? Pas comme *nouvelle*³⁶, “novella”, ni comme “short story”. Peut-être que le mieux serait de laisser le terme “français” *récit*. Il est déjà assez difficile de comprendre ce terme dans le texte français de Blanchot³⁷. »
- 35 L'impossibilité de traduire un mot comme *récit* est, d'après Derrida, une fonction de la loi de la traduction, et non une question d'infidélité ou de secondarité de la traduction. La traduction est gouvernée par la double contrainte de l'exigence « Ne me lisez pas » : le texte tout à la fois exige et prohibe sa traduction. Derrida parle de cette double

contrainte de la traduction comme d'un *hymen*, à la fois signe de virginité et de consommation du mariage. Ainsi, en tentant de renverser les oppositions binaires déjà étudiées plus haut dans d'autres analyses, Derrida sous-entend que la traduction est à la fois originale et secondaire, intacte et transgressée ou transgressive. Reconnaisant également que le traducteur *est* souvent une femme — si bien que, souvent, son sexe et la secondarité genrée attribuée à la tâche coïncident — Derrida, dans *L'Oreille de l'autre*, continue à défendre l'idée que « la femme traductrice dans ce cas-là n'est pas simplement subordonnée, ce n'est pas la secrétaire de l'auteur, c'est aussi celle qui est aimée de l'auteur et à partir de laquelle seule, l'écriture est possible. La traduction est une écriture, n'est pas simplement une traduction au sens de la transcription, c'est une écriture productive qui est appelée par le texte original³⁸. » En défendant l'idée d'une interdépendance de l'écriture et de la traduction, Derrida subvertit l'autonomie et le privilège du texte « original », en l'attachant à un contrat impossible mais nécessaire avec la traduction et en les rendant redevables l'un envers l'autre.

- 36 En mettant l'accent à la fois sur les aspects reproductifs et productifs de la traduction, le projet de Derrida — et, curieusement, la traduction de son travail — fournit les conditions pour une exploration nécessaire des contradictions de la traduction et du genre. Précédemment, son travail avait déjà donné naissance à un recueil d'essais avec la traduction comme point de départ pour parler de philosophie, d'interprétation et d'histoire littéraire³⁹. Ces essais, bien qu'ils n'abordent pas de manière explicite la question du genre, s'appuient sur son idée de duplicité de la traduction sans l'idéaliser ou l'assujettir aux termes qui sont conventionnellement dominants. Dans son propre travail, Derrida n'attache pas vraiment d'importance aux circonstances historiques ou culturelles de textes spécifiques, circonstances qui ne peuvent pourtant pas être ignorées dans l'investigation des problématiques de la traduction⁴⁰. Par exemple, à une certaine époque, les femmes avaient le droit de traduire, précisément *parce que* cela était considéré comme une activité secondaire⁴¹. Notre tâche en tant qu'universitaires, c'est d'apprendre à écouter le discours « silencieux » — des femmes, en traductrices — afin de mieux démêler les liens existant entre ce qui a été codifié comme un discours « faisant autorité » et ce qui est tu par peur de la disruption ou de la subversion.
- 37 Au-delà de ce type de connaissances, une théorie féministe de la traduction nécessite une pratique gouvernée par ce que Derrida appelle la double contrainte — et non le « deux poids, deux mesures ». Une telle théorie ne peut pas s'appuyer sur le modèle familial de la lutte œdipienne, mais doit marcher sur le fil du rasoir de la traduction comme collaboration, où l'auteur et le traducteur sont vus comme des collaborateurs, tant sur le plan de la coopération que de la subversion. Ce modèle répond à des problèmes exprimés par un nombre croissant de femmes traductrices qui commencent à se demander, comme Suzanne Jill Levine, ce que cela veut dire d'être une femme traductrice dans et d'une culture masculine. En parlant plus spécifiquement de sa traduction récente de *La Habana para un infante difunto* de Cabrera Infante, un texte qui « se moque des femmes et de leurs mots », elle pose la question suivante : « Que reste-t-il à une femme qui traduit ce genre de livre ? Ne devient-elle pas une double traîtresse, en se faisant l'Écho de ce Narcisse, en répétant l'archétype une énième fois ? Toutes celles qui utilisent la langue paternelle de la mère, qui se font l'écho des idées et des discours des grands hommes, deviennent en un sens des traîtresses : c'est la contradiction et le compromis de la dissidence⁴². » Le choix même des textes sur lesquels travailler pose alors un dilemme initial pour la traductrice féministe : bien qu'un texte tel que celui de Cabrera Infante soit choquant idéologiquement, ne pas le

traduire reviendrait à capituler devant cette logique qui attribue tout le pouvoir à l'original. Levine choisit plutôt de subvertir le texte, de faire jouer l'infidélité contre l'infidélité, et de suivre jusqu'au bout la logique parodique de l'ouvrage. Carole Maier, en examinant les contradictions à l'œuvre dans son rapport au poète cubain Octavio Armand, fait une remarque similaire en défendant l'idée que « la quête du traducteur n'est pas de faire taire mais de faire entendre, de rendre disponibles des textes qui soulèvent des questions difficiles et qui ouvrent des perspectives. Il est essentiel qu'en tant que traductrices les femmes se glissent aussi bien dans la peau de travaux antagonistes que favorables. Elles doivent devenir indépendantes, "résister" aux interprètes qui non seulement laissent parler les travaux des adversaires [...] mais aussi parlent avec eux et les replace dans un contexte plus large en les analysant, eux et leurs processus de traduction⁴³. » Son essai raconte son combat pour traduire une poésie d'Armand qui réduit sa propre mère au silence, et sa capacité à « résister » à l'injonction au silence qui lui est faite en tant que traductrice, pour donner voix aux contradictions du travail d'Armand. En refusant de réprimer sa propre voix lorsqu'elle parle *pour* la voix du « maître », Maier, tout comme Levine, parle à travers et contre la traduction. Les travaux de ces deux traductrices illustrent non seulement l'importance de la traduction mais aussi celle d'écrire à son sujet, en intégrant les principes d'une pratique au dialogue autour de la révision des traductions. C'est seulement à partir du moment où les femmes traductrices commenceront à discuter de leur travail — et quand assez de travaux historiques sur les traductrices jusque-là réduites au silence auront été produits — que nous serons capables de dessiner des alternatives aux luttes œdipiennes pour les droits d'auteur.

- 38 Les féministes qui travaillent sur la traduction font face à un champ presque ou totalement inexploré. Nous pouvons, par exemple, examiner : le rôle historique de la traduction dans l'écriture des femmes de différentes périodes et cultures ; les problèmes particuliers posés par la traduction de textes explicitement féministes, comme par exemple ceux que discute Myriam Diaz-Diocaretz à propos de la traduction d'Adrienne Rich en espagnol⁴⁴ ; les effets du canon et du marché sur le choix des textes à faire traduire, et par qui, des traducteur-rices, et des modalités de marchandisation ; les effets des traductions sur le canon et le genre ; le rôle des formes d'écriture « silencieuses » comme la traduction qui redonnent voix aux discours de femmes et subvertissent les formes d'expression hégémoniques. Les théories féministes et poststructuralistes nous ont encouragées à lire entre les lignes, ou en dehors, des discours dominants pour comprendre les structures et l'autorité culturelles. La traduction peut fournir une source inépuisable d'informations sur les pratiques de domination et de subversion. De plus, comme les commentaires de Levine et Maier nous l'indiquent, un des défis pour les traductrices féministes serait de dépasser ces questions de sexe de l'auteur-e ou du/de la traducteur-ric-e. En travaillant au sein des hiérarchies conventionnelles déjà étudiées ici, la traductrice d'une autrice et le traducteur d'un auteur seront liées par les mêmes relations de pouvoir : ce qui doit être subverti, c'est le processus par lequel la traduction se conforme aux constructions du genre. Dans cette perspective, une théorie féministe de la traduction sera enfin utopique. Si les femmes écrivent leurs propres métaphores de la production culturelle, il devient alors possible de considérer les actes de rédaction, de création ou de légitimation des textes en dehors des binarités genrées qui ont fait des femmes, comme des traductions, les maîtresses de travaux proches de ceux qui éloignèrent Clara Schumann de ses compositions.

NOTES

1. NdT : Notre interprétation de la phrase originale serait : « Je ne suis pas non plus celle qui produit, mais après-tout je reproduis », mais, il nous a semblé important de garder ici l'interprétation de Lori Chamberlain qui introduit le concept « d'artiste créative » : « Even if I am not a creative artist, still I am recreating ».
- Joachim, Joseph. 1911-13. *Briefe von und an Joseph Joachim*, éd. Johannes Joachim et Andreas Moser, 3 vols. Berlin : Julius Bard, vol. 2 : 86 ; cité dans Reich, Nancy B. 1985. *Clara Schumann : The Artist and the Woman*. Ithaca, N.Y. : Cornell University : 320 ; la traduction [en anglais était de] Reich. Voir le chapitre intitulé « Clara Schumann Composer and Editor » : 225-257.
2. NdT : Le masculin universel a été conservé lorsqu'il semblait désigner le fait d'hommes, ou des pratiques menées au détriment des femmes.
3. Il s'agit du titre d'un essai de Pires, Armando S. 1952. *Americas* 4(9) : 13-15, cité dans Brower, Reuben A. (éd.). 1959. *On Translation*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press : 289.
4. United States Code Annotated, Title 17, Sect. 101. St. Paul, Minn. : West Publishing Co., 1977
5. NdT : En français dans le texte.
6. NdT : En français dans le texte.
7. Zuber, Roger. 1968. *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*. Paris : Librairie Armand Colin : 195.
8. Comte de Roscommon. [1975]. « An Essay on Translated Verse » in *English Translation Theory-1650-1800*, T. R. Steiner (éd.). Amsterdam : Van Gorcum, Assen : 77.
9. *Ibid.* : 78.
10. Sur la femme comme « une page blanche », voir Gubar, Susan. 1982. « “The Blank Page” and Issues of Female Creativity » in *Writing and Sexual Difference*, Elizabeth Abel (éd.). Chicago : University of Chicago Press : 73-94. Voir aussi Jed, Stephanie. 1989. *Chaste Thinking: The Rape of Lucretia and the Birth of Humanism*. Bloomington : Indiana University Press.
11. Thomas Francklin. [1975]. « Translation: A Poem » in *English Translation Theory-1650-1800*, T. R. Steiner (éd.). Amsterdam : Van Gorcum, Assen : 113-114.
12. NdT : En français dans le texte.
13. William Cowper. [1975]. « Preface to *The Iliad of Homer* » in *English Translation Theory-1650-1800*, T. R. Steiner (éd.). Amsterdam : Van Gorcum, Assen : 135-136.
NdT : Notre traduction en français ici.
14. Schleiermacher, Friedrich. 1977. « Über die verschiedenen Methoden des Uebersetzen » traduction anglaise Andre Lefevere, in *Translating Literature: The German Tradition from Luther to Rosenzweig*, éd. Andre Lefevere. Amsterdam : Van Gorcum, Assen : 79.
NdT : Notre traduction en français ici.
15. Cité dans Amos, Flora Ross. [1920] 1973. *Early Theories of Translation*. New York : Octagon Books : 138-139. NdT : Notre traduction en français ici.
16. Nietzsche, Friedrich [1974]. *The Gay Science*. Traduction anglaise de Walter Kauffmann. New York : Random House : 90.
NdT : Notre traduction à partir de celle de Patrick Wotling de 1997, rééditée en 2020 : Nietzsche, Friedrich. 2020. *Le Gai Savoir*. Flammarion, coll. Prépas scientifiques 2021 : Paris. Edition Kindle : paragraphe 83, livre second (« on se livrait à une conquête lorsqu'on traduisait »).
17. Cité dans Amos *Ibid.* : 112-113. NdT : Notre traduction en français ici.
18. *La Bible de Jérusalem*, Editions du Cerf, 1955.
19. Gavronsky, Serge. 1977. « The Translator: From Piety to Cannibalism » *SubStance* 16 : 53-62, en particulier 55. NdT : Notre traduction en français ici.
20. *Ibid.*, 60.

21. *Ibid.*
22. Steiner, George. 1975. *After Babel*. Londres : Oxford University Press : 296, 298, 300, 302. NdT : Notre traduction ici. Lucienne Lotringer a publié en 1998 une excellente traduction de l'ouvrage de George Steiner : *Après Babel : Une poétique du dire et de la traduction*. Paris : Editions Albin Michel. Mais afin de rendre compte de la logique de Chamberlain qui critique les images sexualisées utilisées par Georges Steiner nous avons préféré garder des traductions plus calquées sur la version anglaise originale utilisée par l'autrice.
23. *Ibid.* : 38. NdT : Notre traduction ici.
24. *Ibid.* : 44, 39. NdT : Notre traduction ici.
25. *Ibid.* : 41. NdT : Notre traduction ici.
26. *Ibid.* : 43. NdT : Notre traduction ici.
27. Dans la critique acerbe de la sémiotique de Christine Brooke-Rose dont il est question ici, on retrouve la même analyse de l'usage de Levi-Strauss par Steiner : cf. Brooke-Rose, Christine. 1985. « Woman as Semiotic Object » *Poetics Today* 6(1-2) : 9-20 ; ré-imprimé en 1986 par Susan Rubin Suleiman (éd.) *The Female Body in Western Culture: Contemporary Perspectives*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press : 305-316.
28. Eco, Umberto. 1979. *The Role of the Reader: Explorations in the Semiotics of Texts*. Bloomington : Indiana University Press : 68.
29. Matthews, Jackson. 1959. « Third Thoughts on Translating Poetry », in Brower, Reuben A. (éd.). *On Translation*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press : 69.
30. Humphries, Rolfe, 1959. « Latin and English Verse – some Practical Considerations », in Brower, Reuben A. (éd.). *On Translation*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press : 65.
31. NdT : En français dans le texte.
32. Lewis, Philip. 1981. « Vers la traduction abusive », in *Les fins de l'homme : à partir du travail de Jacques Derrida*, Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy (éds.). Paris : Editions Galilée : 253-261, en particulier 255.
33. Eagleton, Terry. 1977. « Translation and Transformation » *Stand* 19(3) : 72-77, en particulier 73-74.
34. Derrida, Jacques. 1979. « Living On / Border Lines » traduit en anglais par James Hulbert, in *Deconstruction and Criticism*, Harold Bloom et al. (éds.). New York : Seabury Press : 75-176. NdT : Paru plus tard en français, sous le titre de « Survivre », et à nouveau en anglais sous le titre de « Living On », il fut à l'origine édité en anglais dans *Deconstruction and Criticism*, New York, Continuum Intl Pub Group, 1995, sous le titre *LIVING ON. Border Lines* grâce à une traduction de James Hulbert.
35. NdT : Notre traduction ici.
36. NdT : En français dans le texte.
37. *Ibid.* 119, 86. NdT : une traduction possible serait « narrative » comme pour la traduction de *Temps et Récit* de Paul Ricoeur par Kathleen McLaughlin, David Pellauer : *Time and Narrative*. T. 1, 2, 3. Chicago : University of Chicago Press. 1990.
38. *Ibid.*, 145 ; Derrida, Jacques. 1985. *The Ear of the Other: Otobiography, Transference, Translation*, McDonald, Christie V. (éd.), traduction anglaise de Peggy Kamuf. New York : Schocken Books : 153. NdT : Ici nous avons repris l'extrait dans la transcription de Lévesque, Claude et McDonald, Christie V. (dir.). 1982. *L'oreille de l'autre. Otobiographies, transferts, traductions. Textes et débats avec Jacques Derrida*. Montréal : VLB éditeur.
39. Graham, Joseph F. (éd.). 1985. *Difference in Translation*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.
40. Pour une critique de « Living On / Border Lines » de Derrida, proche de la nôtre, voir l'essai de Mehlman, Jeffrey. 1984. « Deconstruction, Literature, History: The Case of L'Arret de mort » in *Literary History: Theory and Practice*, Sussman, Herbert L. (éd.). Boston : Actes du Northeastern University Center for Literary Studies, et Mehlman, Jeffrey. 1986. « Writing and Deference: The Politics of Literary Adulation », *Representations* 15 : 1-14.

41. Hannay, Margaret P. (éd.). 1985. *Silent But for the Word: Tudor Women as Patrons, Translators, and Writers of Religious Works*. Kent, Ohio : Kent State University Press.
42. Levine, Suzanne Jill. 1984. « Translation as (Sub)Version: On Translating Infante's *Inferno* » *SubStance* 42 : 92.
43. Maier, Carol. 1985. « A Woman in Translation, Reflecting » *Translation Review* 17 : 4-8, en particulier. 4.
44. Diaz-Diocaretz, Myriam. 1985. *Translating Poetic Discourse: Questions on Feminist Strategies in Adrienne Rich*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Co. Pour d'autres ouvrages qui répondent spécifiquement au problème du genre et de la traduction, voir aussi le numéro spécial de *Translation Review on women in translation*, 17 (1985) ; et Christ, Ronald. 1980. « The Translator's Voice: An Interview with Helen R. Lane » *Translation Review* 5 : 6-17.

RÉSUMÉS

En 1988, dans « Gender and the Metaphorics of Translation », Chamberlain revient sur la figure de la traduction à travers plusieurs siècles de métaphores en traductologie. À partir de l'étude de textes et recueils allant de 1958 à 1985, comme ceux de Serge Steiner ou Serge Gavronsky – et de ceux qui les ont inspirés depuis 1684, comme Earl of Roscommon ou William Cowper – elle s'appuie sur Jacques Derrida, Terry Eagleton, Joseph Graham, Carole Maier, Suzanne Jill Levine ou Susan Gubar, en approfondissant leur approche, pour analyser à la fois le statut subalterne donné par les grands traductologues à la traduction face à l'écriture, mais aussi le rapport sexualisé, soumis ou dominateur, que celle-ci est sensée entretenir avec le texte original. Cette analyse rédigée en plein essor de la traductologie féministe outre-Atlantique remet en cause une conception masculine et sexiste de la traduction et de la créativité décrites en termes de domination, de pouvoir, de sexe et de violence. En faisant tomber le masque séducteur de la beauté stylistique des textes de traductologues comme Steiner ou Gavronsky, elle nous rappelle que toute vision sexiste et hiérarchisée de la créativité (création vs re-création) n'est pas simplement problématique d'un point de vue symbolique, mais qu'elle sous-tend une lutte pour la paternité des textes qui a des répercussions matérielles en termes de reconnaissance académique et salariale, ou de droits d'auteur. Avec comme agenda de libérer la traductologie et les traductrices du joug des préjugés limitants de la binarité et de la hiérarchie des sexes (hommes/femmes) et des œuvres (texte original/texte dérivé) et de la création (calque/belle infidèle), Lori Chamberlain remet également en cause une vision finalement primitive des rapports anthropologiques qui seraient basés, comme l'a été la colonisation, sur la convoitise, la cupidité, la concupiscence et la violence, et qui sont véhiculés depuis longtemps dans les métaphores de la traduction construites autour de « l'échange de mots, de femmes, de biens » (Levi-Strauss). Elle va plus loin en proposant dans ce texte un véritable programme qui permet à la traductologie féministe de sortir des seuls champs de la littérature ou de la philosophie pour dialoguer avec d'autres disciplines comme l'histoire ou la sociologie.

In 1988, in « Gender and the Metaphorics of Translation », Chamberlain revisits the figure of translation through several centuries of metaphors in translation studies. Based on the study of texts and anthologies from 1958 to 1985, particularly major texts such as those by Serge Steiner and Serge Gavronsky (and by those who inspired them from 1684 like Roscommon, Franklin or Cowper), she draws on Jacques Derrida, Terry Eagleton, Joseph Graham, Carole Maier, Suzanne

Jill Levine or Susan Gubar, by deepening their approach, to analyze both the subordinate status given to translation by great translation scholars in the face of writing, but also the sexualized and submissive relationship it is supposed to have with the original text. This analysis, written during the emergence of feminist translation studies across the Atlantic, challenges a masculine and sexist conception of translation and creativity written about in terms of domination, power, gender and violence. By removing the seductive mask of stylistic beauty from the texts by translation scholars such as Steiner or Gavronsky, she reminds us that any sexist and hierarchical vision of creativity (creation vs. re-creation) is not simply problematic from a symbolic point of view, but that it underlies a struggle for authorship of texts that has material repercussions in terms of academic and salary recognition, or copyrights. With the agenda of freeing translation studies, the female translator and all creative acts from the yoke of limiting prejudices such as the binarity and hierarchy of the sexes (men/women) of works (original text/derived text) and of creation (calque/belles infidèles), Lori Chamberlain also questions an ultimately primitive, vision of anthropological relationships that are supposed to be based, as colonization was, on lust, greed, lust and violence, and that have long been conveyed in the metaphors of translation built around "the exchange of words, women and goods" (Lévi-Strauss). She goes further by proposing a real program for feminist translation studies that enable a dialogue with disciplines other than literature or philosophy: such as history or sociology.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : creation, translation studies, feminism, gender, sexism

Mots-clés : création, féminisme, traduction, genre, sexisme

AUTEURS

LORI CHAMBERLAIN

Après une thèse intitulée *Afterwords : Translation as Poetics in Postmodern Writing*, soutenue à l'université de Californie à Irvine, Lori Chamberlain devint docteur de Littérature comparée en 1982. Elle ne consacra ensuite qu'un seul article à la problématique croisée du genre et de la traduction. Cet unique article, « Gender and the metaphors of translation » fut publié dans *Signs* en 1988 et sa traduction en français est proposée pour la première fois ici. Il a bouleversé les *translation studies* aux États-Unis et la traductologie en France, en leur apportant une nouvelle grille d'analyse féministe, qui s'inspire à la fois de traductologues féministes comme Barbara Godard ou Suzanne Jill Levine, mais aussi de Jacques Derrida. Lori Chamberlain a publié des articles sur la poésie, la fiction mais aussi sur les aspects pédagogiques de l'enseignement et la reconnaissance académique.

Traduire c'est produire

Les débats féministes sur le genre en France et en Allemagne

Translating is Productive. The French and German Feminist Gender Debates

Cornelia Möser

- 1 Toute personne qui a été impliquée dans des processus de traduction a été confrontée à l'intraduisible. La difficulté de supporter son existence sans pour autant en faire quelque chose d'absolu ou d'insurmontable révèle peut-être son contraire, à savoir le désir de la traduction parfaite, sans reste, sans ambiguïté. Dans ce désir réside l'aspiration à une *Ganzheit*, une *wholeness*, une *intégrité* ou une *totalité*, une position qui est effrayée par tout ce qui n'est pas pur, n'est pas clair, tout ce qui est marqué par le doute et l'incertitude. C'est pourquoi Rey Chow constate que « the melancholy turn has brought the task of the translator up-to-date » (Chow 2008 : 573). La tâche de la traductrice¹ chez Benjamin, on se souvient, implique la traductibilité générale.

La traduction est finalisée en dernier lieu en vue de l'expression du rapport le plus intime entre les langues. [...] Dans la traduction s'annonce la parenté des langues [...] toute traduction n'est qu'une manière en quelque sorte provisoire de s'expliquer avec l'étrangeté des langues. [...] Fidélité et liberté [...] ne peuvent plus servir une théorie qui dans la traduction cherche autre chose que la restitution du sens. [...] La vraie traduction est transparente, elle ne cache pas l'original, n'offusque pas sa lumière, mais c'est la pure langue, comme renforcée par son propre médium, qu'elle fait tomber d'autant plus pleinement sur l'original. [...] Racheter dans sa propre langue cette pure langue quand elle est exilée dans la langue étrangère, la délivrer par la recreation quand elle est captive dans l'œuvre, telle est la tâche du traducteur. Celui-ci fait sauter, en faveur de la pure langue, les cadres vermoulus de la sienne. (Benjamin 1971 : 152-57)

- 2 D'après Benjamin toutes les langues renvoient à la « langue de vérité » universelle à laquelle toute traductrice doit aspirer. Telle est sa « tâche ». La traduction parfaite laisse jaillir l'original tel un calque à travers la traduction, non pas pour rendre le texte accessible à un public, une lectrice. Cela n'a aucun intérêt pour Benjamin. C'est plutôt pour exprimer le rapport intime qu'entretiennent toutes les langues entre elles. La théorie féministe en tant que production multilingue, transnationale et transformatrice reflète et travaille bien ce processus à plusieurs niveaux. Pratiquement, elle doit traduire entre les différentes langues dans lesquelles elle est

pensée et écrite ; théoriquement, elle exprime toujours déjà cette négociation entre différents vécus et une libération universelle. Si la femme incarne déjà la différence à ce supposé universel, les femmes entre elles aussi sont toutes différentes. Et si toutes veulent se libérer, cela ne veut pas dire qu'elles seront toutes identiques une fois libérées. Ainsi la pensée féministe aide à comprendre la traduction comme processus extrêmement ambigu qui n'est ni positif ni négatif en soi, mais peut être l'un ou l'autre selon les contextes, les implications politiques et hégémoniques ou selon ses enjeux. Pour exposer ces processus, je présenterai d'abord ma propre compréhension de la traduction, ensuite je donnerai des éléments sur les débats féministes sur le genre en France et en Allemagne comme enjeux de traduction pour finir sur une réflexion sur la traduction féministe.

Traduire le féminisme : *Gender* – *Genre* – *Geschlecht*

- 3 Les débats féministes sur le *genre* en France et en Allemagne ont beaucoup tourné autour des questions de traduction. On a critiqué de mauvaises et de fausses traductions jusqu'à une remise en question générale de la possibilité de traduire la notion ou le concept de *gender* en allemand ou en français. Il s'agissait en effet de savoir comment traduire des théories universitaires en action politique ou bien à l'inverse, comment traduire les expériences du mouvement des femmes en savoirs universitaires pour la recherche féministe. Je me propose tout d'abord de définir ce que j'entends par traduction.
- 4 Suivant Naoki Sakai, je considère que chaque acte de « projecting, exchanging, linking, matching, and mapping » (Sakai 2005 : 2363) peut être vu comme un acte de traduction, peu importe qu'il y ait des mots ou non. De ce point de vue, on ne distingue plus ce qui est d'ordre linguistique de ce qui ne l'est pas. De fait, pour parler du débat sur le genre, il faut sortir du cadre linguistique, même si la linguistique y joue également un grand rôle. En admettant qu'un texte incorpore toujours plus que des mots, que ses significations renvoient constamment à de multiples liens qui se trouvent dans des rapports culturels, sociaux ou politiques, il est logique de chercher plus loin que dans l'étymologie ou la linguistique pour analyser ces processus de traduction.
- 5 La mise en équivalence par Heidegger de la traduction avec l'interprétation illustre l'opinion selon laquelle la traduction n'est qu'une transmission partielle de l'original à la langue d'arrivée (Heidegger 1979 : 65). Il y a donc une perte. Toutefois, cette opinion annonce aussi qu'il y a un supplément, un surplus que possède la traduction par rapport à l'original. On retrouve également cette image chez Benjamin, dans sa métaphore du manteau du roi qui tomberait en de vastes plis autour du contenu de l'original (Benjamin 1971 : 268). Cette exubérance rappelle le *supplément*, ce *plus* dont dispose la traduction. Le texte de Benjamin est rempli de métaphores, qu'il nomme *Denkbilder* (images à penser). On trouve d'ailleurs énormément de métaphores dans les théories de traduction, certaines plus réussies que d'autres.
- 6 Lori Chamberlain montre, dans son analyse des symboles genrés et sexistes dans les textes théoriques sur la traduction², que le rapport entre original et traduction est surchargé de soucis paternalistes. Dans de nombreux débats sur le paradigme de traduction appelé les « belles infidèles³ », Chamberlain met ainsi au jour des images et métaphores sexistes exprimant des préoccupations masculinistes à l'encontre de la garantie de filiation. Le processus de la traduction est décrit comme une castration de

l'auteur de l'original par le traducteur, une appropriation de son phallus qui passe par l'appropriation de son texte (sa femme) : lors de l'appropriation d'un texte, le traducteur débarrasserait le texte (féminin) de tout ce qui est superflu, des cheveux, des ongles. Une affaire entre hommes. Ainsi, le traducteur peut ensuite réclamer la paternité du texte. « [H]e claims the phallus because this is the only way, in a patriarchal code, to claim legitimacy for the text. » (Chamberlain 2000 : 323). Chamberlain nous rappelle également comment Serge Gavronsky découvre dans les représentations genrées de la traduction un triangle œdipien qu'il décrit de la manière suivante : « [T]he translator considers himself as the child of the father-creator, his rival, while the text becomes the object of desire, that which has been completely defined by the paternal figure, the phallus-pen » (Gavronsky 1977 : 55).

- 7 Dans un cadre aussi compétitif, il est difficile d'imaginer qu'un amour émerge entre « l'original et son ombre », ou comment une traductrice pourrait se livrer, s'abandonner complètement à l'original (*to surrender to the text*) comme le revendique Gayatri Chakravorty Spivak : « To surrender in translation is more erotic than ethical » (Spivak 1993a : 400). Sa revendication de se livrer/s'abandonner est une allusion au texte de Benjamin *La tâche du traducteur* et au double sens du mot allemand *Aufgabe* signifiant à la fois *tâche* et *abandon/capitulation/surrender*. Ainsi chez Spivak une traductrice se livre, s'abandonne par amour du texte⁴.
- 8 On peut alors constater que la relation entre original et traduction est au moins double : d'un côté elle est réductrice, de l'autre côté, elle est créatrice, aussi parce que l'original survit dans la traduction. « En elles [les traductions] la vie de l'original, dans son constant renouveau, connaît son développement le plus tardif et le plus étendu. » (Benjamin 1971 : 264). « Car dans sa survie, qui ne mériterait pas ce nom, si elle n'était mutation et renouveau du vivant, l'original se modifie. Même pour des mots solidifiés il y a encore une post-maturation. » (Benjamin 1971 : 265) L'approche déconstructiviste de cette considération est évidente, car la langue de l'original et celle de la traduction ne sont pas conçues comme fixes et durables mais comme modifiables dans le temps et dans l'espace (à l'image du troisième lieu de Bhabha 1994). Cette discussion des autrices qui instruisent ma notion de traduction la présente donc comme un processus à la fois politique mais aussi potentiellement créateur et qui dans le passé a connu une forte tradition patriarcale défiée dès lors par la critique féministe. Elle est le lieu de négociations d'appartenances, de filiations et d'identités et contient ainsi autant de potentiel émancipateur que conservateur.
- 9 Qu'est-ce qui survit des théories féministes voyageuses antérieures dans les théories de genre ? Qu'a-t-on perdu en route ? Pourquoi a-t-on déclaré intraduisible le terme *gender* en France ? La figure de l'intraduisible est étroitement liée aux enjeux du nationalisme.

Intraduisibilité et nationalisme

Apprendre plusieurs langues a encore ce côté dommageable de porter à croire que l'on a des capacités, et aussi de conférer effectivement un certain prestige de séduction dans le commerce des hommes ; puis aussi, indirectement, de s'opposer à l'acquisition de connaissances solides et au ferme propos de mériter honnêtement l'estime des gens. Enfin, c'est la hache portée à la racine même de ce sentiment linguistique autrement délicat que l'on a pour sa langue maternelle : il en est inguérissablement lésé et ruiné. Les deux peuples qui ont donné naissance aux plus grands stylistes, les Grecs et les Français, n'apprenaient pas les langues étrangères. (Nietzsche 1968 : 186-187)

- 10 Dans les écrits sur la traduction, on trouve traditionnellement des contributions qui en font un enjeu de fierté nationale. Ils sont différents et émergent dans des contextes différents, mais évoquent une problématique similaire. Une variation moins radicale du même discours se trouve par exemple chez Wilhelm von Humboldt :

Toute traduction me semble être une tentative de résoudre une tâche impossible. Car chaque traducteur doit toujours échouer sur un des deux écueils, s'en tenir trop à l'original en dépit du goût et de la langue de sa nation ou s'en tenir trop aux particularités de sa nation en dépit de l'original. Le juste milieu entre les deux n'est pas seulement difficile, mais tout simplement impossible. (Wilhelm Humboldt dans une lettre à August Wilhelm Schlegel du 23/07/1796, cité d'après Stolze 1994 : 60-61)

- 11 Dans cette citation la figure de l'intraduisible devient un enjeu touchant à la nation. La traduction — de ce point de vue transcendantal — est impossible parce que les langues sont conçues comme définies et limitées. C'est précisément là que l'on peut trouver le paradoxe qui mène finalement à la solution du dilemme et que bien plus tard dans une perspective déconstructiviste, Naoki Sakai saisit avec précision :

Hence the untranslatable, or what appears to be so, cannot exist prior to the enunciation of translation. It is translation that gives birth to the untranslatable. The untranslatable is as much a testimony to the sociality of the translator, whose elusive positionality reveals the presence of an aggregate community of foreigners between the addresser and the addressee, as the translatable itself. (Sakai 2005 : 2364)

- 12 La figure de l'intraduisible renvoie à l'incapacité de la traduction à reproduire l'original sous toutes ses facettes. Rada Iveković rajoute dans ce sens : « C'est bien pour cela que toute traduction est imparfaite et inachevée, mais tout "original" ne l'est-t-il pas tout autant ? Autrement dit, il reste nécessairement de l'intraduit ; [...] La traduction n'est qu'une ouverture de sens, jamais une promesse d'exhaustivité. » (Iveković 2002 : en ligne) C'est justement dans cet intraduisible, dans cette « ouverture de sens » que réside la possibilité voire la nécessité de traduire. Une position qui insiste sur l'intraduisibilité et renonce à la pratique de la traduction en invoquant la barrière infranchissable sur la route de la perfection fixe ainsi une différence spécifique entre les entités de la langue d'origine et de la langue d'arrivée, la culture d'origine et la culture d'arrivée.
- 13 Iveković nous rappelle : « L'expérience nous dit que la traduction a toujours lieu, toujours insatisfaisante. [...] Elle est création au même titre que "l'original", également bonne ou nulle, mais indépendamment. » (*Ibid.*). On trouve ce *double-bind* dans l'ordre que Jacques Derrida lit dans le graffiti « Do not read me » (1979 : 145). Le texte demande et refuse en même temps sa traduction. L'original et la traduction font un contrat qui endette chacun par rapport à l'autre. S'il faut constater l'impossibilité générale de la traduction d'un point de vue transcendantal, dans la pratique, on ne peut pas s'offrir le luxe de cette perspective. En réalité, on est située et donc obligée de saisir chaque ouverture de signification que nous offre la traduction pour transgresser, en traduisant, les barrières que les langues nationales semblent poser.
- 14 De même que l'accomplissement de la traduction génère l'idée de l'intraduisible, de même les nations ne peuvent être comprises comme conceptuellement différentes qu'à travers leur ressemblance. Ou dans les mots de Sakai : « The regime of translation serves to reify national sovereignty. » (2005 : 2364) C'est donc cette affirmation de l'intraduisibilité qui appelle au projet de la traduction. Le danger que Humboldt voyait

dans la traduction — le danger de trahir sa propre nation — devrait être le programme des traductrices émancipatrices. Parce que ce n'est pas une compréhension nationaliste de la langue qui les unit, mais au contraire une compréhension de la langue qui, pour reprendre Hito Steyerl, « n'est pas définie par une origine commune, une provenance ou une nation, mais par une pratique commune » (2006 : en ligne).

- 15 La parole répandue de l'intraduisible dans les débats féministes sur le genre en France peut donc être comprise dans ce contexte nationaliste. Elle résulte de et contribue à la construction identitaire nationale. Ce repli rassurant sur soi émerge dans un contexte de mondialisation renforcée. À ce sujet Edward Said écrit : « No culture is watertight, just as no nation can completely seal its borders against foreign influences. There are as many (if not more) constant borrowings, translations, and crossings between cultures as there are between individual nations. » (1999 : 143) Face à cette situation, les chercheuses pourraient être encouragées et avoir comme le dit Paul Ricœur :

L'ambition de porter au jour la face cachée de la langue de départ de l'œuvre à traduire et réciproquement, l'ambition de déprovincialiser la langue maternelle, invitée à se penser comme une langue parmi d'autres et, à la limite, à se percevoir elle-même comme étrangère. (Ricœur 2004 : 17)

- 16 Mais l'opposé s'est passé dans la plupart des cas. Au lieu de saisir l'occasion de défaire les identités nationales, les relativiser en s'appropriant les pensées, en recontextualisant selon leurs besoins les concepts (les « reconceptualiser » comme le proposait Eleni Varikas (2003 : 200)), les opposantes aux « théories du genre » refusaient l'idée d'une équivalence dans la traduction et optaient pour l'identité⁵. Dans le discours sur l'intraduisibilité du genre, on ne retrouve même pas « l'hospitalité langagière » (Ricœur 2004 : 42).

Traduction culturelle et activisme de traduction

- 17 Une traduction qui ne cherche ni la fidélité à l'original ni celle à la langue maternelle ou nationale s'exprime dans le concept de traduction culturelle de Homi K. Bhabha. Cette traduction culturelle ne génère pas une quelconque authenticité mais de l'hybridité subversive. Boris Buden écrit qu'alors que les traductions traditionnelles étaient censées consolider les identités nationales, les traditions culturelles se trouvent à la fin d'une période « que nous pourrions appeler postmoderne, postnationale, postsocialiste, postcoloniale, postwestphalienne, poststructuraliste, etc., la traduction est devenue culturelle » (Buden 2006 : en ligne). Or, ni l'État-nation, ni la pensée nationaliste ne sont actuellement en crise. C'est plutôt l'inverse : la mondialisation qui est considérée par certaines comme dangereuse renforce les sentiments nationalistes. Une pratique de la traduction qui veut se prémunir contre le danger du nationalisme doit le faire explicitement elle-même, ce n'est pas l'Histoire qui le fera pour elle. Judith Butler décrit ses *politics of translation* comme un « retour des exclus⁶ » (Butler 2000 : 162-169). Elle appelle à la reconceptualisation du concept d'universalité : aucune culture ne saurait prétendre à une validité universelle. En tant que problème de traduction transculturelle, l'universalité est un effet des processus d'inclusion et d'exclusion. La première vertu de la traductrice est donc l'infidélité à sa nation, mieux encore : l'antinationalisme. Il faut resignifier de manière émancipatrice le *traduttore traditore*, se l'approprier pour ensuite proclamer la trahison nécessaire dans la traduction et la trahison de la nation comme but politique (Buden 2006 : en ligne).

- 18 Dans les échanges académiques et par ce qu'Eleni Varikas a, lors d'une journée d'étude, appelé les « féministes nomades », des brèches s'ouvrent, une sorte de troisième lieu émerge qui rend possible la discussion, les échanges et la traduction. Il ressemble plutôt à un mouvement qu'à un endroit. Il dissout les binarismes (par exemple entre « américain » et « français »). La traductrice joue un rôle important ici. Rada Iveković dit que sa langue maternelle, c'est la traduction. Un « dialogue des cultures » n'est plus possible, ne l'a jamais été d'ailleurs. Infidèle à toute nation, la situation de la traductrice est déjà structurellement fractale. « At best, she is a subject in transit. » (Sakai 2005 : 2365). Elle parle à partir d'une position grammaticale de locutrice, mais les mots qui sortent de sa bouche ne sont pas les siens, ce sont les mots d'un texte qu'elle traduit. « [T]he translator is someone who cannot say "I". » (Sakai 2005 : 2365) C'est-à-dire que lorsqu'elle dit « je », elle ne se réfère pas à une identité propre cohérente mais renvoie également à une auteure, parfois peut-être à un « je » narratif qui se trouve dans le texte à traduire. Ou pour le dire avec les mots de Gayatri Chakravorty Spivak : « The writer is written by her language, of course. » (1993b : 179). Les enjeux de traduction dans les débats féministes sur le genre semblent être évidents au premier abord. Or, pour reprendre Sherry Simon : « can the process of transfer between texts already written in a plurality of tongues still be called translation? » (Simon 1996 : 98). Où est-ce que le français s'arrête et l'anglais commence ? (Spivak 1976 : ixxxvi).
- 19 Selon François Cusset, l'histoire de la *French theory* aurait montré l'inutilité de préserver ces binarismes (Cusset 2003 : 347). Cusset évoque la notion de trahison telle qu'elle est employée par Gilles Deleuze dans *La honte et la gloire* (Deleuze 1993 : 146-147) :
- Car la trahison est bien ce dont il est question lorsqu'un texte, un art, un concept s'en vont en des terres lointaines devenir tout autre chose que ce qu'en avaient fait leur source, leur contexte d'origine – heureuses trahisons, glissements productifs. Méprise, mélecture, mésusages, triple vertu des transferts culturels » (Cusset 2003 : 350).
- 20 Là où Saïd voit un troisième lieu, Cusset décrit une « zone de non-droit entre contrôleurs d'origine et propriétaires à venir, une zone toute d'interstices à l'abri de laquelle, loin des gardiens de l'Œuvre, des textes seront mis en œuvre » (Cusset 2003 : 352). On verra comment pour reprendre Dani Cavallaro « [a] foreign language can help us translate those early impressions of the world into words because it is more distanced from them than our mother tongue is » (Cavallaro 2003 : 144-145). De cette manière, on peut considérer avec Simon la traduction comme activité « which destabilizes cultural identities, and becomes the basis for new modes of cultural creation » (Simon 1996 : 135). À qui peut-on voler une identité ou une culture nationale ? Est-elle une propriété, un bien ? Simon écrit encore « Rather than reconfirming the borders which separate nations, cultures, languages or subjectivities, translation shows them to be blurred. It is the very economy of translation as a system regulating differences which has become problematic. » (Simon 1996 : 165) Si la traduction n'est pas possible en tant que traduction parfaite, c'est parce que ceci présupposerait déjà des langues de départ et d'arrivée stables et figées. Mais comme les langues vivent et sont en rapport intense avec celles et ceux qui les parlent, les écrivent, en parlent et en écrivent souvent plusieurs d'ailleurs, l'abandon du projet de la traduction parfaite donne plutôt de l'espoir. C'est par cette ouverture que les politiques féministes ont pu s'emparer de la traduction et la transformer en sortie de

secours ainsi qu'en source de changement. Ou dans les mots de Simon : « Contemporary feminist translation has made gender the site of a consciously transformative project, one which reframes conditions of textual authority. » (Simon 1996 : 167).

Gender – Genre – Geschlecht

- 21 Si l'on traduit *gender* par *genre* ou par *Geschlecht*, un déplacement est-il déjà à l'œuvre ou s'agit-il de la même chose ? Invitée à rédiger une entrée pour un dictionnaire marxiste allemand, le *Dictionnaire critique du marxisme*, Donna Haraway a tenté de clarifier cette question et conclut qu'il y a maintes différences entre les termes mais aussi un grand point de convergence :

Le « genre » est au cœur des constructions et des classifications des systèmes de différence. Très complexes, la différenciation et l'association des termes pour dire « sexe » et « genre » sont indissociables de l'histoire politique des mots. Dans la langue anglaise, au cours du xx^e siècle les significations médicales relatives au « sexe » ont progressivement été rapportées au « genre ». Médicales, zoologiques, grammaticales ou littéraires, toutes ces significations ont été contestées par les féministes modernes. Les significations raciales et sexuelles communes au « genre » renvoient à la manière dont les histoires modernes des oppressions coloniale, raciste et sexuelle s'imbriquent, tant dans les systèmes de production et d'inscription des corps que dans les discours libérateurs et contestataires qu'ils provoquent. La difficulté de faire entrer les oppressions liées à la race et au sexe dans les théories marxistes de l'exploitation a son parallèle dans l'histoire des mots eux-mêmes. (Haraway 2009 : 223-224)

- 22 Le point de convergence est donc qu'il s'agit dans tous les cas de mots mis en place pour légitimer, justifier et exprimer mais aussi contester des rapports d'oppression. L'enthousiasme qu'expriment certaines féministes anglophones et francophones à l'égard du *Geschlecht* allemand pour son manque de distinction entre le biologique et le culturel est à tempérer vu que ce mot n'a nullement empêché des usages biologisants ou naturalisants, bien au contraire. Ce n'est pas pour rien que certaines féministes allemandes ont essayé de faire valoir le terme *Genus* à la place de *Geschlecht*⁷ (Bußmann & Hof 1995). Dans les débats féministes sur le *gender*, ce n'est pas pour garder la notion de *Geschlecht* que la majorité s'est mobilisée.
- 23 En opposition à certaines féministes — *genre* ou *Geschlecht* ne pouvant pas être de bonnes traductions de *gender* — Joan Scott a rappelé qu'en 1876, on trouvait déjà l'entrée « genre » dans le *Dictionnaire de la langue française* : « On ne sait de quel genre il est, s'il est mâle ou femelle, se dit d'un homme très caché, dont on ne connaît pas les sentiments » (Scott 1988 : 125).
- 24 Lorsque Rosi Braidotti, par exemple, défend l'idée selon laquelle *gender* n'a pas d'importance dans le contexte des langues romanes, elle rompt le lien que les langues ont toujours avec l'histoire et leurs usages (Braidotti 1994 : 150). Et c'est aussi l'usage qui fait qu'un mot, ou qu'une notion qui servait à opprimer des groupes sociaux peut être revendiqué comme arme justement contre cette oppression. C'est pourquoi Haraway continue, dans la même entrée du dictionnaire : « Le genre est un concept développé pour contester la naturalisation de la différence sexuelle dans des terrains de luttes multiples. » (Haraway 2009 : 225). Ce n'est pas dans un laboratoire que l'on développe ce concept, mais si le *genre* a connu un changement de signification, c'est bien parce qu'il y a eu des interventions contestataires féministes qui, par leurs usages, l'ont transformé.

- 25 En effet, les enjeux de traductions et de déplacement de significations dans ce processus sont moins à situer dans ces trois termes que dans leurs connotations et leurs usages. Que *féminine* corresponde autant à *feminin/weiblich* qu'à *female/Frauen-* n'est nullement une raison pour condamner la langue française à l'éternelle différence sexuelle.

Les débats féministes sur le *gender* en France et en Allemagne

- 26 Dans un premier temps, en France, on a affaire à un débat sans traduction ou plutôt un non-débat que j'ai appelé débat-défensif dans les années 1990, alors que pour le cas de l'Allemagne, c'est la traduction de *Gender trouble* qui déclenche le débat. Les premiers débats féministes sur le *gender* en Allemagne connaissent leur acmé vers l'année 1993. En 1991 paraît *Das Unbehagen der Geschlechter*⁸. Dans les années suivantes, les débats ont lieu dans des numéros spéciaux de journaux féministes, des colloques, des séminaires, des conférences, des laboratoires de recherche, etc. La traduction française, *Trouble dans le genre*, publiée en 2005, ne marque pas le début d'un débat en France, mais plutôt un changement important du caractère des débats. Les contributions qui expliquent de différentes manières pourquoi le *gender* ne serait pas traduisible pour un contexte de recherche féministe en France vont perdre leur place prédominante jusqu'à pratiquement disparaître du champ que forme la recherche féministe. Aujourd'hui, ce débat nationaliste s'est déplacé vers la Manif pour tous.

La France

- 27 La première phase du débat féministe sur le *gender* en France commence en 1988 avec l'initiative de quelques historiennes (Eleni Varikas, Michèle Riot-Sarcey, Christine Planté) dans le numéro 37/38 des *Cahier du Grif* et la conférence « Sexe et genre » en 1989 qui était l'aboutissement de l'Action Thématique Programmée « Recherches sur les femmes et recherches féministes » créée en 1983 par le CNRS. Cette phase est caractérisée par le rejet à la fois trans- et interdisciplinaire du concept de *gender*, accusé de vouloir abolir le féminisme, du fait de son prétendu biologisme, sa nature anglo-saxonne ou tout simplement parce qu'il serait superflu face à la pluralité des termes dont dispose déjà la recherche féministe en France. Les historiennes des *Cahiers du Grif* se retrouvent seules à voir dans le genre (comme traduction du *gender*) la possibilité de « réintégrer les femmes dans l'histoire, en cessant de les considérer comme un objet présumé pour les saisir comme sujets en devenir, dans et par le langage » (Riot Sarcey, Planté & Varikas 1988 : 22). Elles resteront marginales pendant plus de dix ans. La grande majorité des chercheuses féministes s'accorde à dire que *gender* est intraduisible en français et cela non seulement linguistiquement, mais surtout sur un plan culturel et politique. Pour certaines, c'est la « singularité française » qui serait menacée par ce communautarisme à l'américaine qui n'apporterait pas moins qu'une guerre des sexes (autre exemple de mauvaise traduction).

There is no doubt that when one observes the last three centuries in England (prior to considering the United States), Germany, or France, there exists in France a *privileged* relationship between the sexes. [...] It is this relationship, as I understand

it, which explains why feminism is different in each country. [...] Between women and men in France there is more gentleness, a greater solidarity, and more seduction than in other European countries. Nothing horrifies the French more, be they men or women, than the war between the sexes or their segregation. (Badinter 2003 : 225)

28 Ou encore :

N'empêche que peu de féministes françaises sont prêtes à souscrire à la version de la guerre des sexes que donnent certains écrits féministes nord-américains [...] ; et il est vrai que la représentation violente de toute relation hétérosexuelle [...] ou la seule idée du political correctness en fait frémir plus d'une. En ce sens nous appartenons bien à la culture française, libertaire et anti-puritaine. (Picq 1995 : 333)

29 Après ce refus initial, vers 2005, le *genre* en tant que vocable est intégré dans la recherche féministe en France. Toutefois, les conditions de son acceptation comprenaient d'un côté l'évacuation de l'aspect *queer* de *Gender Trouble*, l'évacuation de tout engagement avec des épistémologies de différence et, par-là, comme on peut le voir dans les débats actuels sur l'intersectionnalité⁹, l'évacuation de tout engagement avec les féminismes *of color*. Plusieurs auteures ont critiqué dans ce contexte un blanchissement de la théorie afin de préserver une politique d'exclusion institutionnelle (Ait Ben Lmadani & Moujoud 2012, Bilge 2015).

30 L'évacuation des implications épistémologiques de *Gender Trouble*, qui consiste justement à interroger le fondement naturel de la catégorie femme ou homme et à s'intéresser à la construction de ces catégories épistémiques au lieu de les prendre pour base, a pour effet qu'il y a aujourd'hui, en France comme en Allemagne, une explosion d'études, de recherches et de textes travaillant sur « le genre et quelque chose » ou « le genre dans quelque chose » et qui en réalité examinent, dans l'écrasante majorité des cas, les rapports hommes-femmes.

31 On entend souvent dire que l'enjeu épistémologique de Judith Butler était déjà bien connu en France, puisque les travaux de Christine Delphy expliquaient déjà bien que le genre précède le sexe (Bereni *et al* 2008). Or, ce « le genre précède le sexe » de Delphy est issu d'une épistémologie matérialiste ou engélienne qui pense les rapports de genre comme un rapport d'exploitation du type prolétaire/bourgeois. Par conséquent, une libération doit forcément passer par l'abolition complète de ces catégories. Contrairement à cette vision-là, l'engagement de Judith Butler avec la pensée de la différence et le structuralisme lui permet de rendre visibles les différences non seulement au sein de chaque groupe (par exemple homme/femme) mais aussi entre et au-delà des deux groupes. Avec la prise en compte des dimensions symboliques du système « sexe-genre », le grand mérite de Butler consiste justement en la déconstruction du lien entre les deux – entre sexe et genre – ce qui permet, par conséquent, un rapport autre aux féminités et masculinités qu'une perspective les voyant uniquement comme le résultat d'une exploitation économique (sans vouloir nier cette dernière). Et cela est bien le résultat de l'interprétation butlerienne de la *French theory*.

32 D'ailleurs, la catégorie *French feminism* est un bon exemple de la productivité des traductions. Dans le processus d'une traduction, il y a en effet nécessairement des choix, des décisions arbitraires à l'œuvre. Il faut obligatoirement « trahir » afin de rendre compréhensibles des idées dans un nouveau contexte. C'est à ce moment précis que du nouveau est produit. Il ne s'agit donc pas seulement de malentendus, d'un « misnomer » (Winter 1997 : 213) ou d'une faute de traduction dans le sens premier,

mais aussi de véritables transformations. Plusieurs auteures du *French feminism* comme Hélène Cixous ou Julia Kristeva ont — en partie du fait de leur succès — enseigné pendant des périodes relativement longues aux États-Unis. Dans ces périodes, elles se sont adaptées à tel point au nouveau contexte qu'on leur a très tôt reproché de jouer un double jeu lorsqu'elles se font appeler féministes aux États-Unis, mais pas en France (Varikas 1993 : 64). Des rencontres se sont produites lors des diverses conférences et colloques sur la théorie postmoderne et française aux États-Unis qui jamais n'auraient pu avoir lieu en France. Ainsi les États-Unis devenaient-ils une sorte de « postérité contemporaine » (Bourdieu 1990 : 3) permettant à un certain nombre de théoriciennes françaises d'échapper aux contraintes et aux conditions des débats académiques de leur pays d'origine.

- 33 Dans les années 1980, les fronts étaient tellement durcis entre les féministes matérialistes et celles du courant littéraire-psychanalytique qu'il n'est même pas possible de parler d'une dispute — elles ne se parlaient plus. Or, la transformation du dernier courant du *French feminism* a eu des conséquences importantes pour la construction de ce qui par la suite va être appelé « féminisme postmoderne ». Si certaines féministes matérialistes n'étaient pas satisfaites de cette politique de représentation, c'était aussi le cas pour celles qui ont été représentées sous ce label : leurs travaux étaient en effet complètement décontextualisés et mis au service de fins qu'elles ne partageaient pas forcément. Le rapprochement des textes de Monique Wittig avec ceux de Luce Irigaray et Julia Kristeva dans *Gender Trouble* de Judith Butler a produit un tout autre projet politique que celui de chacune des auteures citées.
- 34 Butler ne promeut pas le projet d'une généalogie féminine proposé par Irigaray, et ne pense pas non plus que l'identité lesbienne sert à échapper à l'hétéronormativité comme l'avait formulé Wittig. Pourtant, ses propres analyses sont fortement inspirées des réflexions, observations et notions de ces deux auteures, comme aussi celles de Julia Kristeva, dont sa critique n'aurait peut-être pas pu être aussi claire et radicale si elle avait été prononcée au sein des universités françaises. La critique que Judith Butler formule à l'égard de l'hétérocentrisme et du naturalisme comme prémisses non examinées du projet de Julia Kristeva aurait pu être saisie par les féministes matérialistes françaises pour nourrir leurs argumentations contre une telle vision prédominante qui réduit la maternité à l'hétérosexualité et pathologise l'homosexualité. Mais au lieu de voir ce lien potentiel, ces dernières ont préféré ne pas évoquer l'homosexualité, peut-être par peur de l'homophobie institutionnelle, et condamner le simple fait que Judith Butler s'intéresse à Julia Kristeva et donc que les théories du genre se sont inspirées du *French feminism* (Delphy 1996). De fait, il y avait tellement peu d'échange entre les différents courants féministes en France qu'il n'existe aucune analyse d'une chercheuse féministe en France qui aurait entrepris la même critique de Julia Kristeva. Or les mots de Butler sont forts :

By projecting the lesbian as “Other” to culture, and characterizing lesbian speech as the psychotic “whirl-of-words”, Kristeva constructs lesbian sexuality as intrinsically unintelligible. This tactical dismissal and reduction of lesbian experience performed in the name of the law positions Kristeva within the orbit of paternal-heterosexual privilege. The paternal law which protects her from this radical incoherence is precisely the mechanism that produces the construct of lesbianism as a site of irrationality. [...] Kristeva prefers to explain lesbian experience as a regressive libidinal state prior to acculturation itself, rather than to take up the challenge that lesbianism offers to her restricted view of paternally sanctioned cultural laws. [...] Kristeva describes both the maternal body and lesbian

experience from a position of sanctioned heterosexuality that fails to acknowledge its own fear of losing that sanction. Her reification of the paternal law not only repudiates female homosexuality, but denies the varied meanings and possibilities of motherhood as a cultural practice. (Butler 1990 : 87)

- 35 Cette postérité contemporaine, cet exil de la pensée a donc permis de surmonter les blocages institués par les oppositions au sein du MLF, comme par exemple celle entre le courant matérialiste et le courant psychanalytique, mais aussi le conflit entre les féministes et les lesbiennes radicales (Collectif 1981). Ainsi Butler n'était pas obligée de choisir un camp (Butler 2006 : 15). Être loin de tout cela, à Berkeley, lui a permis de faire une lecture croisée de la critique de l'hétéronormativité, telle qu'on la trouve chez Wittig, avec celle du phallogocentrisme et de l'ordre symbolique, telle qu'on la trouve chez Irigaray, et d'en voir les convergences et points de communication. C'est ainsi, comme le dit Butler, qu'émergeait « de la théorie au croisement d'horizons culturels, là où le besoin de traduction se fait le plus fortement sentir et où l'espoir de réussite est incertain » (Butler 2005 : 28).

L'Allemagne

- 36 Même si le « débat Butler » qui a eu lieu en Allemagne au début des années 1990 présentait des caractéristiques particulières le différenciant du débat en France, on peut toutefois constater un parallèle dans cette assignation d'une position de différence. Mais cette assignation n'est pas, comme en France, issue de la construction du *French feminism*. Elle doit plutôt être comprise à partir de l'importance de la *Théorie critique* pour la recherche féministe en Allemagne et des controverses lors de la réception du structuralisme dans les années 1980. En ce qui concerne la *Théorie critique*, les théoriciennes féministes semblent revivre dans le « débat Butler » la « Positivismusstreit¹⁰ » (débat sur le positivisme) de la sociologie allemande des années 1960. On reproche à Butler son « abstinence de théorie sociale¹¹ » (Knapp 1994 : 284) et de promouvoir une « ontologie discursive » (Landweer 1993).
- 37 Cet héritage et la réception du *French feminism* antérieur à *Gender Trouble*¹² firent que, dans un premier temps, on essaya de savoir si Butler était plutôt du côté de la pensée de la différence ou bien du côté de l'égalité. Vers la fin des années 1990, la conclusion majoritaire semble estimer qu'il faudrait voir en Butler une position tierce à cet antagonisme, soit sa transcendance, soit sa réconciliation.
- 38 Lorsque les premiers textes du « féminisme français » ont été traduits en allemand, le « féminisme allemand » discutait intensément la possibilité d'une « contre-culture féminine ». Les féministes se demandaient, par exemple, s'il existait quelque chose qui relèverait d'une « esthétique féminine » ou d'une « écriture féminine ». Le roman *Häutungen* de Verena Stefan (1975) constitua un objet central de ce débat. Bien que le livre ait connu un grand succès, il suscita des critiques, surtout à l'égard des nombreuses métaphores naturalistes que Stefan employait afin d'échapper au langage androcentrique (voir à ce propos les critiques de Brenner 1976 ; Dietze 1979).
- 39 L'entreprise de « l'écriture féminine » paraissait difficile. Les éditrices du numéro 108/109 (Le Sourire de la Méduse/*Das Lächeln der Medusa*) du journal *alternative*¹³ expliquent leur motivation de se tourner vers ce qu'elles appellent le féminisme français. Au sujet de l'écriture féminine allemande, elles estiment que « [l]es exemples de son échec sont nombreux. De cette expérience émergea la revendication

d'une réflexion qui "crée de la distance", la revendication d'une théorie censée "montrer le chemin"¹⁴ » (Brenner 1976 : 114). On trouve, dans ce numéro du journal, des textes de Luce Irigaray, Julia Kristeva, Hélène Cixous, Catherine Clément, Elisabeth Roudinesco et Jacques Lacan traduits en allemand. L'espoir projeté sur ces textes est exprimé par les éditrices du *Sourire de la Méduse*¹⁵ de la manière suivante :

Le revirement contre le système symbolique dominant, sa dénonciation comme « phallogratique », protège les Françaises du positivisme caractéristique du mouvement des femmes américaines (et aussi du malentendu qui confond pénis et phallus), de l'autre côté leur focalisation sur l'inconscient social n'échappe pas aux périls d'une lecture anthropologique de la spécificité de la femme.¹⁶ (Brenner 1976 : 114)

- 40 Il me semble que l'inscription disciplinaire a joué un rôle important dans cette réception du « féminisme français » car on n'observe pas un tel intérêt pour la déconstruction chez les féministes sociologues comme Knapp ou Becker-Schmidt. Or, la question de la reproduction culturelle et symbolique figurait parmi les intérêts centraux du mouvement féministe en Allemagne. (Dietze 1979 : 8) Plusieurs constatent une « étrange interdiction de penser dans le mouvement des femmes » (Introduction des éditrices à Irigaray 1976 : 5) en Allemagne. C'est par les approches des « féministes françaises » qu'elles espèrent sortir de ce tabou. Les difficultés de lecture des écrits de Luce Irigaray semblent renforcer ce désir.
- 41 Pourtant les espoirs ne sont pas unanimes. Des voix critiques se font aussi entendre, inspirées notamment par la tradition forte d'une pensée de la *Théorie critique*. Sans pouvoir entrer dans les détails ici, on lui reproche une « auto-mystification et son style d'écriture » (Rita Bischof 1977 : 27) ou encore un manque de prise en considération de l'histoire et une ontologisation : « réduction de la logique sociale à une logique communicative », « ontologisation de la différence des sexes » et « difficulté de transformation du mode de critique en un mode de pratique » (Runte 1977 : 36). Ces critiques ressemblent beaucoup aux critiques dirigées contre Judith Butler et *Gender Trouble* dans les débats féministes sur le genre en Allemagne.
- 42 Eva Meyer (1979) appelle dans la revue autonome *Schwarze Botin* à sauver Irigaray de ses lectrices, à contrer la construction d'une féminité naturaliste par le concept constructiviste de féminité tel qu'on le trouve chez Irigaray. Il semble que ses lectrices réagissent toutes à une tendance d'anti-intellectualisme dans le mouvement. Sibylle Klefinghaus dessine dans *Schwarze Botin* cette image d'un mouvement des femmes naturalisant mais aussi hostile à la théorie :
- La fascination qu'Irigaray exerce sur une partie du mouvement des femmes est peut-être due au fait qu'il n'y a rien de comparable ici, que le mouvement des femmes allemandes se caractérise justement par cette hostilité à la théorie. L'insistance sur l'émotivité, la corporéité et une inclinaison pour la magie et le mysticisme sont les expressions de ce courant. En revanche, l'intellectualité et le débat théorique sont souvent dévalués et refusés comme étant « masculins ». (Klefinghaus 1980 : 13)
- 43 On pourrait résumer la différence entre « weibliches Schreiben » et « écriture féminine » par l'enjeu politique évoqué : tandis que le « weibliches Schreiben », tellement critiqué par toutes les chercheuses citées plus haut, présuppose qu'il y ait une femme et que cette femme serait la source d'une écriture particulière, l'idée de l'« écriture féminine » défait justement ce lien entre l'auteure et l'écriture, ce qui permettra à Butler de défaire le lien entre femme et féminité.

Conclusion

44 Nous avons vu que la traduction a joué des rôles très différents dans la production de théories féministes. Dans tous les processus de voyages théoriques interrogés ici, les voyages personnels ont joué un rôle. Si, à l'avenir, un nouveau féminisme développait des manières virtuelles d'échange permettant de poursuivre ce trajet d'une critique de la production de savoir, ce processus ne pourrait que profiter d'un véritable débat féministe sur les implications des lieux de production. C'est uniquement via ces processus de réflexion et de débat que les conditions sont réunies pour permettre une objectivité approximative, un « savoir situé » (Haraway 1992), lors de ces rencontres. Dans une telle construction de conditions d'échange et de solidarité, la traduction peut jouer un rôle violent, si, par traduction, on entend la simple transposition d'un modèle à un autre contexte qui ignore toute différence et l'existence de l'intraduisible ou si le processus de traduction est utilisé afin de réifier des différences, pour le coup érigées en barrières infranchissables. Si, au contraire, la traduction est conçue comme politique et négociable, elle sera cruciale et partie prenante dans la construction d'un terrain de rencontres et d'échanges qui pourrait mener à de futures stratégies féministes négociant et collaborant au-delà des frontières nationales, économiques, hétérosexistes ou racistes. Ainsi réside dans la traduction la promesse de l'ouverture d'un troisième lieu, d'un lieu de rencontre au-delà des différences absolues ou de leur négation complète. Mais que la réalisation de ces rencontres soient virtuelles ou non, elle est bien la prémisse d'un véritable changement des structures hétérosexistes car la solidarité, loin d'être donnée, doit se fonder sur des conditions solides encore à construire. C'est en cela que consiste la tâche de la traductrice féministe. Contester la paternité du texte, refuser l'appropriation et, à la place, œuvrer pour l'expropriation, organiser des conditions d'échange et de solidarité au-delà des frontières nationales, hétérosexistes, racistes et socioéconomiques pour finalement les détruire. Il est impossible de faire un deuil si la justice n'est pas rendue, d'où la mélancolie de la traductrice féministe. Pour reprendre la citation initiale de Benjamin, la traduction est un outil qui permet, par sa recherche de la traductibilité générale, la langue monde, la convergence de toutes les langues entre elles, de pointer notre humanité et ses origines communes. Elle n'abolit pas nos différences pour créer un modèle unique d'émancipation, mais laisse paraître entre tous les humains suffisamment de commun pour permettre la traduction, la solidarité et créer du commun.

BIBLIOGRAPHIE

AIT BEN LMADANI, Fatima & MOUJOU, Nasima. 2012. « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? » *Mouvements* 72(4) : 11-21.

- BADINTER, Elisabeth. 2003. « The French Exception » in *Beyond French Feminisms. Debates on Women, Politics, and Culture in France, 1981-2001*, CÉLESTIN, Roger, DALMOLIN, Eliane & COURTIVRON, Isabelle de (éds.). New York : Palgrave Macmillan, 225-238.
- BENJAMIN, Walter. 1971. « La tâche du traducteur. » in *Walter Benjamin Œuvres*, GANDILLAC, Maurice (éd.). Paris : Denoël, 261-275.
- BERENI, Laure, CHAUVIN, Sébastien, JAUNAIT, Alexandre & REVILLARD, Anne. 2008. *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre. Ouvertures politiques*. Bruxelles : De Boeck.
- BHABHA, Homi K. 1994. *The location of culture*. London, New York : Routledge.
- BILGE, Sirma. 2015. « Le blanchiment de l'intersectionnalité » *Recherches féministes* 28(2) : 9-32.
- BISCHOF, Rita. 1977. « Waren - Körper - Sprache » *Die Schwarze Botin* 2 : 23-28.
- BOURDIEU, Pierre. 1990. « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées » *Romanistische Zeitung für Literaturgeschichte* 14(1/2) : 1-10.
- BRAIDOTTI, Rosi. 1994. *Nomadic Subjects. Embodiment and Sexual difference in Contemporary Feminist Theory*. Cambridge : Columbia University Press.
- BRENNER, Hildegard. 1976. *Das Lächeln der Medusa*. *alternative* 108/109. Berlin-Dahlem : Alternative-Selbstverlag.
- BUDEN, Boris. 2006. « La traduction est impossible, vive la traduction/ Übersetzung ist unmöglich. Fangen wir also an. » *transversal texts* [En ligne], 11, consulté le 6 décembre 2020. URL : <https://transversal.at/transversal/1206>.
- BUSSMAN, Hadumod & HOF, Renate. 1995. *Genus. Zur Geschlechterdifferenz in den Kulturwissenschaften*. Stuttgart : Alfred Kröner Verlag.
- BUTLER, Judith. 1990. *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge.
- BUTLER, Judith. 2000. « Competing Universalities » in *Contingency, hegemony, universality: contemporary dialogues on the left*, BUTLER, Judith, LACLAU, Ernesto & ŽIŽEK, Slavoj, (éds.). London : Verso, 126-181.
- BUTLER, Judith. 2005. *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Traduit par Cynthia Kraus. Paris : La Découverte.
- BUTLER, Judith. 2006. « Trouble dans le féminisme » *Travail, Genre et Sociétés* 15 « Salaires féminins, le point et l'appoint » : 5-26.
- CAVALLARO, Dani. 2003. *French Feminist Theory. An Introduction*. London : Continuum.
- CHAMBERLAIN, Lori. 2000. « Gender and the metaphors of translation » in *The Translation Studies Reader*, VENUTI, Lawrence, (éd.). New York : Routledge, 314-330.
- CHOW, Rey. 2008. « Translator, Traitor; Translator, Mourner (Or, Dreaming of Intercultural Equivalence) » *New Literary History* 39(3) : 565-580.
- CUSSET, François. 2003. *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*. Paris : La Découverte.
- DELEUZE, Gilles. 1993. *Critique et clinique*. Paris : Éditions de Minuit.
- DELPHY, Christine. 1996. « L'invention du "French Feminism" : une démarche essentielle » *Nouvelles Questions Féministes* 17(1) : 15-58.

- DERRIDA, Jacques. 1979. « Living On. Border Lines » in *Deconstruction & criticism*, BLOOM, Harold, DE MAN, Paul, DERRIDA, Jacques, HARTMAN, Geoffrey & MILLER, J. Hillis (éds.). New York : Continuum, 75-176.
- DIETZE, Gabriele. 1979. *Die Überwindung der Sprachlosigkeit. Texte aus der neuen Frauenbewegung 3*. Darmstadt : Luchterhand.
- GAVRONSKY, Serge 1977. « The Translation: From Piety to Cannibalism » *SubStance* 16 : 53-62.
- HARAWAY, Donna. 1992. « Situated Knowledge » in *Primate visions: gender, race and nature in the world of modern science*, HARAWAY, Donna, (éd.). London : Verso, 183-201.
- HARAWAY, Donna. 2009. *Des singes, des cyborgs et des femmes : la réinvention de la nature*. Paris : J. Chambon.
- HEIDEGGER, Martin. 1979. *Heraklit* 2. Aufl. Gesamtausgabe. Frankfurt/M. : Klostermann.
- HUMBOLDT, Wilhelm von. 1816. « Aeschylus Agamemnon. metrisch übersetzt » in *Wilhelm von Humboldts Gesammelte Schriften*, LEITZMANN, Albert, (éd.). Berlin : B. Behr's Verlag, 117-230.
- IRIGARAY, Luce. 1976. *Waren, Körper, Sprache. Der ver-rückte Diskurs der Frauen* 62. Internationale Marxistische Diskussion. Berlin : Merve Verlag.
- IVEKOVIC, Rada. 2002. « De la traduction permanente » *transversal* [En ligne], 6, consulté le 6 décembre 2020. URL : <https://transversal.at/transversal/0606/ivekovic/fr>.
- KLEFINGHAUS, Sibylle. 1980. « Über Luce Irigaray » *Die Schwarze Botin* 14/15 : 12-17.
- KNAPP, Gudrun-Axeli. 1994. « Politik der Unterscheidung » in *Geschlechterverhältnisse und Politik*, PÜHL, Katharina, (éd.). Frankfurt/M. : Suhrkamp, 262-87.
- LACHMANN, Renate. 1984. « Thesen zu einer weiblichen Ästhetik » in *Weiblichkeit oder Feminismus?: Beiträge zur interdisziplinären Frauentagung, Konstanz 1983*, OPITZ, Claudia, (éd.). Weingarten : Drumlin-Verlag, 181-194.
- LANDWEER, Hilge. 1993. « Kritik und Verteidigung der Kategorie "Geschlecht". Wahrnehmungs- und symboltheoretische Überlegungen zur sex/gender-Unterscheidung » *Feministische Studien* 11(2) : 34-43.
- LOTRINGER, Sylvère. 2001. « Doing Theory » in *French theory in America*, LOTRINGER, Sylvère & COHEN, Sande, (éds.). New York : Routledge, 125-162.
- MEYER, Eva. 1979. « Körpersprache oder "Körper" der Sprache? » *Die Schwarze Botin* 10 : 33-35.
- MÖSER, Cornelia. 2016. « Intersectionnalité et genre. Au sujet de la critique féministe des conditions de production du savoir » in *Intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, FASSA, Farinaz, LÉPINARD, Éléonore & ROCA I ESCODA, Marta, (éds.). Paris : La Dispute, 103-129.
- MÖSER, Cornelia. 2013. *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- NIETZSCHE, Friedrich. 1968. *Humain, trop humain. Un livre pour esprits libres*. Paris : Gallimard.
- PICQ, Françoise. 1995. « Introduction : Des mouvements féministes entre spécificité et universalité » in *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, EPHESIA (éd.). Paris : La Découverte, 328-336.
- RICEUR, Paul. 2004. *Sur la traduction*. Paris : Bayard.
- RIOT SARCEY, Michèle, PLANTÉ, Christine & VARIKAS, Eleni. 1988. « Femmes sujets de discours, sujets de l'histoire. Introduction » *Cahiers du Grif* 37-38 : 21-23.

- RUNTE, Annette. 1977. « Lippenblüerinnen unter dem Gesetz » *Die Schwarze Botin* 5 : 35-42.
- SAID, Edward W. 1999. « The Franco-American Dialogue: A Late-Twentieth-Century Reassessment » in *Traveling theory: France and the United States*, POEL, Ieme van der & BERTHO, Sophie, (éds.). Madison ; London : Fairleigh Dickinson University ; Press, Associated University Presses, 134-167.
- SAKAI, Naoki. 2005. « Translation » in *New dictionary of the history of ideas*, HOROWITZ, Maryanne Cline, (éd.). Vol 6, New York : Charles Scribner's Sons, 2362-2365.
- SCOTT, Joan W. 1988. « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique » traduit par VARIKAS, Eleni *Cahiers du Grif* 37/38 « Le genre de l'histoire » : 125-153.
- SIMON, Sherry. 1996. *Gender in translation: cultural identity and the politics of transmission*. London : Routledge.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. 1976. « Translator's Preface » in *Of grammatology*, DERRIDA, Jacques (éd.). Baltimore : Johns Hopkins University Press, ix-lxxxvii.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. 1993a. *Outside in the teaching machine*. New York : Routledge.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. 1993b. « The Politics of Translation » in *Outside the Teaching Machine*, (éd.). New York : Routledge, 179-200.
- STEFAN, Verena. 1975. *Häutungen: autobiografische Aufzeichnungen, Gedichte, Träume, Analysen*. München : Verlag Frauenoffensive.
- STEYERL, Hito. 2006. « Le langage des choses/Die Sprache der Dinge » *transversal* [En ligne], 06, consulté le 6 décembre 2020. URL : <https://transversal.at/transversal/0606/steyerl/de>
- STOLZE, Radegundis. 1994. *Übersetzungstheorien: eine Einführung*. Narr Studienbücher. Tübingen : Narr Verlag.
- VARIKAS, Eleni. 1993. « Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan » *Futur antérieur* 19-20 : 63-64.
- VARIKAS, Eleni. 2003. « Conclusion » in *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, PLANTÉ, Christine, RIOT-SARCEY, Michèle & ZAIDMAN, Claude, (éds.). Paris : L'Harmattan.
- WARTMANN, Brigitte. 1980. « Verdrängung der Weiblichkeit aus der Geschichte : Bemerkungen zu einer "anderen" Produktivität der Frau » *Ästhetik und Kommunikation* 40-41 : 7-33.
- WILKE, Sabine. 1988. *Zur Dialektik von Exposition und Darstellung: Ansätze zu einer Kritik der Arbeiten Martin Heideggers, Theodor W. Adornos und Jacques Derridas*. Stanford German Studies. New York : Peter Lang.
- WINTER, Bronwyn. 1997. « (Mis)Representations: What French Feminism Isn't » *Women's studies international forum* 20(2) : 211-24.
- WITTIG, Monique. 1980. « La pensée straight » *Questions Féministes* 7 : 45-53.

NOTES

1. Pour une meilleure lisibilité, j'emploie le féminin universel par lequel je désigne tous les genres. Si uniquement les femmes sont visées, cela est explicité.
2. Traduit en français par Samantha Saïdi, dans ce numéro.
3. Cette expression suggère que les traductions sont « comme les femmes » soit belles soit fidèles.

4. *Surrender* étant en effet une des traductions de *Aufgabe*, la connotation *to surrender in love* n'est pas exprimée par *Aufgabe*, cela se traduirait plutôt par *Hingabe*.
5. « Une bonne traduction ne peut viser qu'à une *équivalence* présumée, non fondée dans une *identité* de sens démontrable. Une *équivalence* sans *identité*. » (Ricœur 2004 : 40). Peut-être que cette *équivalence* signifie quelque chose de similaire à la langue mondiale chez Benjamin.
6. Ce défi posé par les exclus de l'hégémonie ne sera pourtant pas résolu par leur intégration : « the task will be not to assimilate the unspeakable into the domain of speakability in order to house it there, within the existing norms of dominance, but to shatter the confidence of dominance, to show how equivocal its claims to universality are, and, from that equivocation, track the break-up of its regime, an opening towards alternative versions of universality that are wrought from the work of translation itself. » (Butler 2000 : 179). Butler ne fait pas référence au texte « *Politics of translation* » de Gayatri Chakravorty Spivak ici.
7. *Geschlecht* en allemand ne distingue certes pas entre le biologique et le culturel, mais la notion fait également référence aux clans familiaux ainsi qu'à l'humanité (*Menschengeschlecht*) au sens de genre humain. *Genus* est un terme latin dont est dérivé le terme *genre*.
8. La traduction allemande de Judith Butler, *Gender trouble: feminism and the subversion of identity* en 1999 par Kathrina Menke.
9. Ne pouvant exposer les enjeux des divers débat sur l'intersectionnalité ici, je renvoie à un chapitre d'ouvrage dans lequel j'ai entamé ce travail (Möser 2016). Un travail de fond notamment sur les contributions des françaises *of color* à la pensée féministe est entrepris aujourd'hui par plusieurs jeunes chercheur·es.
10. C'est pourquoi dans *Féminismes en traduction* (2013) dans le chapitre « Institutionnalisation de la pensée féministe », je m'arrête sur le débat autour des « postulats méthodologiques » de Maria Mies qui a également été décrit comme « Positivismus-Streit » et joua un rôle dans la structuration du champ discursif pour le débat sur « les théories du genre ». La « vraie » *Positivismusstreit* a eu lieu entre autres au congrès de la société allemande de la sociologie à Tübingen en 1961 auquel participèrent notamment Theodor Adorno, Jürgen Habermas, Karl Poppers, Hans Albert et Ralf Dahrendorf. De nombreuses contributions sont reprises dans le recueil *Der Positivismusstreit in der deutschen Soziologie*, 1972, Sammlung Luchterhand, Neuwied et Berlin.
11. D'une certaine manière ce débat ressemble à celui sur la *French theory* aux États-Unis où c'était également la Théorie Critique qui devenait la contrepartie à la *French theory* : « Already marginalized in academe and targeted by "critical theorists" both in Germany and in the United States, the French Nietzscheans were now being crudely identified in turn among New York critics as a foreign threat. » (Lotringer 2001 : 144).
12. De nombreux travaux l'indiquent comme ceux de Wilke 1988 ; Wartmann 1980 ou encore Lachmann 1984.
13. Il s'agit d'une revue de littérature éditée par Hildegard Brenner entre 1964 et 1982 et identifiée comme revue de la nouvelle gauche.
14. Ma traduction.
15. Malheureusement elles n'expliquent pas pourquoi Méduse de la traduction allemande ne fait plus que sourire, alors que dans le texte original de Cixous elle rit (*Le Rire de la Méduse*).
16. Ma traduction.

RÉSUMÉS

L'article démontre la productivité de la traduction à l'exemple du débat féministe sur le genre en France et en Allemagne. Il revient d'abord sur le genre dans la traduction et son lien avec le nationalisme, sur le rôle que joue la figure de l'intraduisible dans ce contexte pour ensuite soulever les potentiels d'agentivité dans la traduction et finalement relire les débats féministes sur le genre dans les deux pays sous cet angle. La recherche féministe s'avère être un lieu particulièrement instructif pour saisir la productivité de la traduction, or cette productivité n'est pas automatiquement émancipatrice.

The productivity of translation is exemplified in this article by an analysis of the French and German feminist gender debates. In the first part, gender in translation is examined in its connection to nationalism, more specifically at the example of the untranslatable. In the following, potentials of agency in translation are drawn from the analysis of the feminist gender debates that are discussed in this perspective. Feminist research turns out to be a particularly instructive site for understanding the productivity of translation, yet this productivity is not automatically liberatory.

INDEX

Thèmes : Recherches

Mots-clés : théories du genre, différence, France, Allemagne, déconstructivisme

Keywords : gender turn, travelling theories, France, Germany, deconstructivism

AUTEUR

CORNELIA MÖSER

Cresppa-GTM, CNRS

Cornelia Möser est chargée de recherche au CNRS. Elle travaille dans l'équipe Genre, Travail, Mobilités au Cresppa et est membre associée du Centre Marc Bloch à Berlin.

Débat sur le travail et le soin : de quoi parlons-nous lorsque nous parlons de travail de soin ?

Debatiendo sobre el trabajo y los cuidados : ¿De qué hablamos cuando nos referimos al trabajo de cuidados?

Andrea Barbara Blazsek, Maria Celeste Linardelli, Daniel Garcia et Maria Agustina Diez

Traduction : Atelier de traduction FELiCiTE

Traducteur-es : Atelier de traduction FELiCiTE
(rattaché au laboratoire Triangle - UMR 5206)

composé de : Blanche Turck, Charlie Brousseau,
Marie Bilau, Estelle Fisson, Emilie Fernandez,
Andrea Rico, Marianna Cesano, Cécile Pilgram,
Bethsabée Maire

Relecture et coordination : Charlie Brousseau

Cette communication est issue des Journées nationales de recherche en sciences sociales de la Universidad Nacional de Cuyo — 25 et 26 août 2016, « Perspectives actuelles de recherche en sciences sociales : problématiques, perspectives épistémologiques et orientations théorico-méthodologiques ».

La présente communication s'est élaborée dans le champ des projets de recherche suivants : « Travail productif et reproductif en tension : trajectoires professionnelles de femmes avec des enfants sur le marché du travail de Mendoza » (Projet soutenu et financé par la Universidad Nacional de Cuyo, Secretaría de Ciencia, Técnica y Posgrado, période 2013-2015, directrice : Andrea B. Blazsek, co-directrice : Azucena Reyes Suárez) et « Travail, genre et classe : trajectoires professionnelles et stratégies de soin des femmes avec des enfants, membres de différentes classes sociales à Mendoza » (Projet soutenu et financé par l'Universidad Nacional de Cuyo, Secretaría de Ciencia, Técnica y Posgrado, période 2016-2018, directrice : Andrea Barbara Blazsek, co-directrice : Maria Agustina

Diez)

Autres membres de l'équipe de recherche : Flavia Carina Espinosa, María Valentina Saenz, Eugenia Peiretti, María Laura San Martín, Natalia Alonso

- 1 Tout concept, puisqu'il est une construction, revêt différentes significations en fonction des points de vue théoriques depuis lesquels on le définit ainsi que des caractéristiques socio-historiques du contexte auquel il se rapporte. Les concepts, de même que les phénomènes qu'ils cherchent à représenter, ne sont ni immuables ni inaltérables. Ne pas reconnaître la variabilité que les différents phénomènes ont subie au fil du temps, même si on continue à les désigner avec les mêmes termes, c'est leur donner un rôle essentialiste et naturalisé. Des notions comme le travail, la domesticité, le travail domestique, la maternité, le soin¹, ont des significations variables selon les périodes historiques et les perspectives théoriques dans lesquelles elles se cristallisent.
- 2 Le sens commun, tout comme certains discours scientifiques, tendent à naturaliser l'usage de concepts déterminés, dissimulant ainsi les processus socio-historiques qui ont conduit à leur genèse et leur développement. Les sciences sociales sont perméables à ce qu'on appelle la « sociologie spontanée » et à l'usage acritique de prénotions qui se cachent sous l'apparence d'une élaboration scientifique. C'est en ce sens que Pierre Bourdieu remarque : « Le langage ordinaire, qui, parce qu'ordinaire, passe inaperçu, enferme, dans son vocabulaire et sa syntaxe, toute une philosophie pétrifiée du social toujours prête à resurgir des mots communs ou des expressions complexes construites avec des mots communs que le sociologue utilise inévitablement » (1983 : 36-37).
- 3 En accord avec cette mise en garde, nous affirmons la nécessité de reconnaître le caractère socio-historique des différentes définitions autour de ce qu'est le travail et de quelles activités celui-ci recouvre.
- 4 Nous rejoignons Enrique de la Garza Toleda (2001) sur l'idée que les limites qui ont tendance à s'établir entre le *travail* et le *non-travail* ne sont pas naturelles, elles se définissent socialement et sont sujettes à des modifications lorsque les relations entre les forces économiques et sociales changent. Pour différencier ce qui relève du *travail* et du *non-travail*, il ne suffit pas de considérer le type d'activité ou l'objet du travail : il est nécessaire de prendre en compte ses articulations avec certaines relations sociales de subordination, de coopération, d'exploitation ou d'autonomie. La notion de travail n'est pas anhistorique, il s'agit d'une construction sociale façonnée par les relations de pouvoir et de domination dans une configuration sociale déterminée.

Quelques réflexions sur les notions de travail productif et reproductif

- 5 Marx (*Le Capital*, 1867) soutient que dans le capitalisme n'est productif que l'ouvrier qui travaille pour rentabiliser le capital. Dans cette affirmation, le concept de travail productif se situe dans une relation sociale de production déterminée, historiquement configurée. En effet, dans le mode de production capitaliste, la notion de travail s'est circonscrite aux activités qui produisent les biens et les services avec une valeur d'échange dans le marché, c'est-à-dire celles qui contribuent directement à l'accumulation du capital.

- 6 Les approches économiques néoclassiques de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle, qui perdurent jusqu'à aujourd'hui et qui ont imprégné le sens commun, adoptent le concept restreint de travail comme se limitant à l'activité économique rémunérée dans le domaine du marché (Benería 1999). C'est ainsi qu'on a désigné par le terme de « travail » uniquement la forme dominante du travail dans le système capitaliste, c'est-à-dire le travail salarié qui produit directement pour le capital (Himmelweit 2005).
- 7 Les approches économiques orthodoxes ont établi une division stricte entre travail/non-travail, en se basant exclusivement sur la perception ou non d'une rémunération résultant de la vente de la force de travail du marché. Les formes de travail qui s'éloignent de la définition dominante ont été marginalisées par rapport à l'héritage conceptuel orthodoxe des sciences sociales, ce qui a rendu compliqué de les mesurer empiriquement.
- 8 Ainsi, différentes formes de travail qui ne correspondent pas au canon du travail salarié rémunéré ont rejoint la catégorie de non-travail, et les personnes assignées à ces activités (par exemple les femmes au foyer) ont été désignées comme une population économiquement inactive. Par conséquent, dans les statistiques officielles, ces formes de travail sont devenues insignifiantes d'un point de vue économique et les personnes qui se consacrent à ces activités ont progressivement constitué la catégorie des inactif/ves.
- 9 Il a fallu et il faut toujours de longs débats pour que des modalités de travail comme celles de la subsistance, du domestique, du bénévolat, de l'autoconsommation, soient considérées comme du travail pour commencer à mieux les mesurer empiriquement et mieux les valoriser économiquement. L'emploi ou le travail marchand rémunéré est devenu *le travail* et l'utilisation restrictive de ce concept s'est naturalisée, tant dans les traditions théoriques des approches dominantes des sciences sociales, que dans les indicateurs statistiques officiels qui répondent à la définition standard de la comptabilité nationale.
- 10 Les organismes internationaux ont été chargés de diffuser des définitions conceptuelles et opérationnelles du *travail*, réduit à l'activité marchande rémunérée, à travers des recommandations effectuées pour l'Organisation Internationale du Travail et les Nations Unies (entre autres), à partir des années 1950. L'OIT réduit le fait statistique de travailler au groupe des personnes ayant un emploi, c'est-à-dire, des personnes qui réalisent un travail pour un salaire ou pour en retirer un bénéfice. Plus avant, on définit la population économiquement active comme « toutes les personnes d'un sexe ou de l'autre qui contribuent par leur travail à produire des biens et des services économiques », en essayant d'établir, en plus de la force de travail effectivement employée, le nombre de personnes au chômage et la main-d'œuvre disponible pour travailler (OIT, cité dans Benería 1999 : 322), s'agissant toujours du travail circonscrit à la sphère marchande dans le contexte socio-historique spécifique aux économies des pays occidentaux durant la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale.
- 11 Dès lors, ce qui est conceptualisé communément comme *travail* par le champ académique orthodoxe, par les institutions gouvernementales et par le sens commun, a pour origine le processus de consolidation du capitalisme et il faut donc un effort de dénaturalisation et de situation dans un processus socio-historique spécifique.

- 12 Les études historiques de la vie quotidienne ont montré que pendant l'époque préindustrielle, le foyer se constituait d'une unité productive autant que reproductive et que la division sexuelle du travail prenait des modalités variées selon les différents contextes socio-économiques (Carrasco, Borderías et Torns 2011). Pendant le processus d'industrialisation capitaliste, l'unité productive se sépare de l'unité domestique, tandis que le processus de salarisation du travail, mis au service du capital, commence.
- 13 Seccombe (1974) parle de la scission du processus général du travail, dans la mesure où le foyer se vide de ses fonctions productives et se circonscrit aux processus de consommation à l'intérieur du foyer et à la reproduction de la vie, alors que la production de marchandises se déplace dans les ateliers et les usines. C'est au cours des XVII^e et XVIII^e siècles qu'on peut situer temporellement l'apparition de la notion de travail, en tant que celui-ci est considéré comme une activité extra domestique, industrielle, salariée, marchande et rémunérée, en excluant de ce concept toutes les dimensions du travail qui ont à voir avec les activités domestiques, de subsistance et d'autoproduction.
- 14 À mesure que le capitalisme se renforce, l'unité domestique se vide de la fonction productive. Cela se fait en dépit du fait que, à partir de 1945 seulement, avec la montée des États-providence dans les pays occidentaux et le dénommé « Âge d'Or du capitalisme », on constate dans les pays occidentaux une élimination quasi totale des activités productives à l'intérieur des foyers. Jusqu'en 1945, comme le souligne Mies (1981), tant dans les foyers ruraux qu'urbains des pays du Nord occidental, on continuait à produire des biens pour l'autoconsommation (la culture des légumes, l'élevage des animaux, la fabrication du pain, etc.). Après la Seconde Guerre mondiale, pour la première fois, l'augmentation des salaires des employé-es et l'expansion de la consommation de masse conduisent à une marchandisation des différents biens et services produits à l'intérieur des foyers.
- 15 Les activités d'entretien et de reproduction de la vie, réalisées dans l'unité domestique/le foyer, sont devenues du *non-travail*, de telle sorte que le travail réalisé dans les foyers et celui effectué sur le marché commencent à prendre des chemins opposés, invisibilisant et dévalorisant le premier face à un travail marchand rémunéré.
- 16 La division du processus général du travail entre le foyer et l'usine produit aussi une forme spécifique de division sexuée du travail entre les femmes et les hommes. De cette manière, une grande partie du *non-travail* dans le capitalisme (reproductif dans les foyers, de subsistance, etc.) est réalisé par les femmes, tandis que le travail salarié s'est masculinisé, en particulier vers la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.
- 17 À cet égard, différentes auteures féministes affirment que le capitalisme a renforcé les structures patriarcales, en confinant les femmes à la sphère privée (au foyer et au soin des membres de la famille). La dichotomie public/privé a mené à l'association des hommes au pouvoir, à l'autorité, au public et au travail et l'association des femmes à la soumission, à la dépendance, au familial, au privé et au domestique.
- 18 Au XX^e siècle, le travail se référant à l'emploi et les droits qui lui sont associés constituaient déjà l'élément central des États-providence de l'après-guerre. Ainsi, une citoyenneté salariée et industrielle (masculine) se consolide, porteuse de droits sociaux et du travail, pendant que les femmes au foyer restent exclues de ces droits, processus qui renforce et alimente les inégalités hommes/femmes. Effectivement, les critiques de certaines auteures féministes, comme Jane Lewis en Angleterre, Nancy Folbre aux

États-Unis et Diane Sainsbury dans les pays scandinaves, contre les régimes des États-providence, montrent que l'amplification du droit du travail et du droit social n'est pas parvenue à éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes, mais au contraire, les maintient ou les renforce : tel est le cas des brèches salariales qui n'ont pas disparu, même dans les pays nord-européens.

- 19 La conceptualisation restreinte du travail a participé à consolider le travail rémunéré comme objet d'étude des différentes disciplines des sciences sociales, et à circonscrire le dénommé monde du travail aux phénomènes qui se produisent autour de l'activité professionnelle marchande et rémunérée.
- 20 L'incorporation d'une définition plus large, qui permet de retrouver les autres formes de travail qui ne sont pas développées dans le domaine marchand et la problématisation du travail reproductif en tant qu'objet d'étude des sciences sociales, s'est faite lentement. En effet, l'invisibilisation du travail reproductif dans le capitalisme affecte également les possibilités de son appréhension théorico-conceptuelle.
- 21 Marx, bien que traitant dans ses œuvres du procédé de reproduction de la force de travail, ne développe pas explicitement la question du travail domestique et reproductif dans sa contribution à l'économie capitaliste.
- 22 Carrasco, Borderías et Torns (2011) soutiennent que les penseurs de l'économie classique n'ont pas étudié le travail reproductif en tant que catégorie économique, mais ils ont reconnu son importance dans les procédés de reproduction de la force de travail.
- 23 En revanche, les approches économiques marginalistes et néoclassiques de la fin du XIX^e siècle ont occulté la contribution économique et ont installé jusqu'à aujourd'hui la définition du travail qui prévaut dans différents domaines académiques, gouvernementaux et reproductifs pour le sens commun : les activités qui se réalisent dans le domaine marchand et qui reçoivent une certaine rémunération. Même si l'économie néoclassique n'a pas tenté de produire beaucoup de connaissances théorico-empiriques autour du travail reproductif, elle n'a pas complètement ignoré l'apport de celui-ci à la reproduction sociale, bien qu'elle le circonscrite aux activités « désintéressées », altruistes, tel qu'on peut le constater dans l'affirmation suivante énoncée par le fondateur économique néoclassique, Alfred Marshall, dans ses *Principes d'économie politique* (1890) : « Le capital le plus précieux, c'est celui que représentent les êtres humains : et la partie la plus précieuse de ce capital provient des soins et de l'influence de la mère, du moins tant qu'elle conserve ses instincts de tendresse et de désintéressement » (Marshall, cité dans Federici 2013:71).
- 24 Déjà dans les années 1960, et de façon plus importante encore dans les années 1970, ces conceptualisations référant au travail se voient questionnées de façon importante : d'une part, de la part des enquêteurs/trices dédiées à l'étude des réalités économiques du dit tiers-monde ou des pays périphériques, mettant l'accent sur l'importance des activités de subsistance pour les économies de ces pays, et, d'autre part, de la part des chercheurs/ses tant féministes que marxistes qui commencent à révéler les caractéristiques du travail domestique dans l'ordre social capitaliste, particulièrement son caractère féminin, son occultation en tant que travail et sa configuration comme instrument de domination des hommes sur les femmes.
- 25 Ces inquiétudes tant théoriques que politiques donnent lieu au dénommé « débat sur le travail domestique » qui implique différent-es chercheur/ses d'Europe et d'Amérique

(Silvia Federici, Mariarosa Dalla Costa, Juliet Mitchell, Jean Gardiner, Maxine Molineux, Christine Delphy, John Harrison, Mary Goldsmith, Victoria Benholdt-Thomsen, Margaret Coulson, Susan Himmelweit, Lourdes Benería, Teresita de Barbieri, Isabel Largaía, John Dumoulin, Wally Seccombe, Margaret Benston, Heidi Hartman, Shulamith Firestone). Il s'agit de « théoriser et politiser le travail domestique » comme le dit Silvia Federici dans son livre *Point zéro : propagation de la révolution* dans lequel la féministe italienne réunit plus de trente ans de réflexions et d'enquêtes sur la nature du travail domestique, la reproduction sociale et les luttes des femmes dans ce domaine.

- 26 Ce débat se déploie autour de différents aspects du travail domestique, tels que la définition, le contenu et la forme de ce travail, sa relation avec le mode de production capitaliste et de façon plus générale son rôle au sein de l'ordre social capitaliste. Outre ces préoccupations de nature académique, le débat lui-même renferme un caractère politique, permettant une reconnaissance et une mise en valeur du travail domestique, tout en favorisant la lutte pour l'émancipation des femmes, l'élimination des différentes formes d'oppression dont les femmes souffrent et des inégalités de genre (Rodríguez et Cooper, 2005).
- 27 Karina Batthyany signale que les remises en question de la notion traditionnelle de travail, considérée exclusivement dans le champ de la production et de l'échange marchand de biens et de services, mènent à une rupture théorico-méthodologique avec la manière classique d'aborder la sociologie du travail. Cette rupture permet de redéfinir et d'étendre la notion de travail, afin de mettre en lumière le caractère socialement construit tant des relations de genre que de la division sexuelle du travail.
- 28 Si le travail domestique renvoie bien à une série d'activités quotidiennes qui ont lieu dans les foyers/familles avec pour but la production et la reproduction de la vie humaine, il s'agit d'après Teresa Torns (2008 : 57) d'un concept flou et controversé quant à sa dénomination (travail du foyer, reproductif, de soin), son contenu et sa valeur. Sur ce dernier point, les débats ont été intenses et n'ont pas permis de déterminer si le travail domestique produit seulement des valeurs d'usage ou s'il contribue aussi à la valeur de la force de travail, produisant une marchandise.
- 29 Teresita de Barbieri (1978 : 110) énumère un ensemble de tâches, « qu'on ne nomme plus », qui se retrouvent dans le travail domestique : cuisiner, laver le linge, repasser, nettoyer la maison, s'occuper des enfants, les nourrir, les coucher, les conduire d'un endroit à l'autre, et la liste pourrait continuer. L'objectif principal de ce travail consiste à s'occuper de la consommation individuelle de chaque membre du foyer/de la famille qui requiert, en grande partie, la transformation des marchandises acquises grâce au salaire sur le marché, pour être consommées au sein du foyer.
- 30 Barbieri affirme que « le travail domestique permet que le travailleur maintienne sa capacité de vendre sa force de travail et qu'il y ait quelqu'un pour le remplacer quand il meurt ou part à la retraite » (Barbieri 1978 : 111).
- 31 En résumé, le travail domestique assure le maintien, la reconstitution et la reproduction de la force de travail actuelle et future.
- 32 Isabel Largaía et John Dumoulin, pionnier-es dans les études de la reproduction de la force de travail, classent le contenu du travail domestique en deux catégories : d'un côté, la reproduction générationnelle de la force de travail qui inclut la reproduction strictement biologique, l'éducation et la socialisation de la force de travail et, de l'autre côté, le maintien quotidien de la force de travail qui consiste à transformer les moyens

de subsistance (revenus) en valeurs d'usage pour la consommation et à offrir un soutien émotionnel pour atténuer la déshumanisation dans le lieu de travail.

- 33 En regroupant les tâches nécessaires à la reproduction de la force de travail, la notion de travail domestique est remplacée par la suite par le concept de travail reproductif ou de la reproduction, qui étend la définition du travail domestique limité exclusivement au domaine du foyer à un contexte extradomestique et extrafamilial.
- 34 Le travail reproductif s'inscrit dans le processus plus général de la reproduction sociale qui est lié à la constitution et re-création du social (sa permanence et ses évolutions) dans différents domaines : individuel, familial, collectif et sociétal. Il s'agit d'un processus complexe qui prend en compte des éléments biologiques autant que des éléments sociaux. Ces derniers renvoient aux aspects matériels et symboliques qui sont liés à l'économie, à la démographie, et à la politique (Oliveira et Salles 1987).
- 35 Carrasquer, Torns *et al.* (1998) définissent le travail de la reproduction comme l'ensemble des activités qui permettent la reproduction biologique, sociale et idéologique de la force de travail et proposent les dimensions suivantes : le travail d'approvisionnement ; le travail de structuration du foyer ; le souci des charges reproductives passées, présentes et futures ; l'organisation du fonctionnement du foyer ; le travail de médiation entre le foyer et l'ensemble des services offerts par l'État et les institutions publiques, le travail de médiation dans les relations affectives ; le travail de maintien de l'image du couple. Concernant le caractère historique du travail de reproduction, les auteur-es préviennent que ces dimensions peuvent varier selon le contexte socio-historique d'analyse.

Brève trajectoire de la conceptualisation du soin et du travail de soin dans l'espace européen

- 36 Alors que le débat sur le travail domestique et reproductif se développe à l'intersection des perspectives marxistes et féministes, le concept de soin commence à prendre forme dans les années 1980 en Europe, en sciences sociales. Ce concept s'incarne dans trois courants de pensée différents, respectivement dans les pays scandinaves, en Italie et en Angleterre, bien que ceux-ci s'influencent mutuellement.
- 37 La première de ces origines peut être placée dans les pays scandinaves, dans le cadre des études sur l'État-providence et les caractéristiques de ce qu'on appelle *modèle nordique de l'État-providence* (Alestalo *et al.* 2009). Différentes recherches menées par des politologues féministes scandinaves (Helga Hernes, Diane Sainsbury, etc.) à partir des années 1970 mettent en évidence que, si ces sociétés ont réussi à réduire significativement les inégalités économiques, éducatives et sociales par rapport aux autres pays capitalistes occidentaux, ce n'est pas le cas pour ce qui concerne les inégalités de genre, car les politiques mises en œuvre par l'État-providence ont tendance, généralement, à être neutres du point de vue du genre.
- 38 Attentives à cette situation, les féministes scandinaves soulignent la contribution indispensable des femmes au bien-être social à travers le soin de la vie, notamment dans les pays nordiques où la reproduction sociale, habituellement cantonnée à la sphère privée, dépasse les frontières du privé et s'introduit dans la sphère publique, où elle est amplement mise en commun (Leira et Saraceno 2006). En même temps, dans un contexte de délégitimation croissante de l'État-providence par la pensée néolibérale qui

se consolide dans les années 1980, des voix s'élèvent pour mettre en cause la socialisation et la professionnalisation des services de soin et plaident en faveur de leur re-privatisation, c'est-à-dire leur réinsertion dans le milieu privé/familial ou communautaire (Waerness 1996). C'est dans le cadre de ces discussions qu'un travail pionnier naît sur le soin (concept dénommé *omsorg* dans les langues scandinaves), rédigé en 1984 par la sociologue norvégienne Kari Waerness.

- 39 Afin d'esquisser une approche conceptuelle, Waerness prend comme point de départ les significations que la notion de soin dans le langage quotidien tend à acquérir (dans ce cas, les langues germaniques et particulièrement l'anglais) : s'occuper de et veiller au bien-être d'autrui (*taking care of*) et se soucier d'elleux (*caring for/caring about*). Ces deux significations font référence au lien entre (au moins) deux personnes, de même qu'elles évoquent les dimensions de la pratique/de l'action et des affects/émotions présentes dans cette relation.
- 40 Waerness analyse trois situations sociales dans lesquelles ces relations se manifestent : 1) des liens de réciprocité entre les adultes qui entretiennent des relations personnelles (l'un-e se soucie de l'autre) ; 2) les soins que les femmes procurent à leurs maris, à leurs enfants adultes et à d'autres adultes autonomes de la famille et par conséquent capables de se débrouiller seuls ; 3) les soins que les femmes, en particulier, procurent aux personnes dépendantes (enfants, personnes malades, personnes âgées, personnes en situation de handicap). À partir de ces situations, elle détermine trois types de soin : 1) le soin dans le cadre de relations symétriques ; 2) le soin dans le cadre de relations de servilité ; 3) le soin de personnes dépendantes. Or, le troisième type est le seul que l'on peut considérer, selon Waerness, comme un travail de soin qui mérite être questionné dans le domaine des politiques publiques.
- 41 Dans un effort d'objectivation de la notion de travail de soin, Waerness circonscrit le contenu du concept aux tâches habituellement réalisées par les femmes pour contribuer à la durabilité de la vie des personnes dépendantes — qui ne peuvent pas, ou presque pas, les effectuer — au foyer/famille ou à la sphère publique/étatique. Par ailleurs, elle affirme que les personnes fournissant ces types de soins ont l'envie et l'obligation de réaliser ces activités et font preuve d'empathie, de souci, et d'affection envers la personne soignée.
- 42 Ces premières approximations de la notion de *soin* et de *travail de soin* ont été remises en question par une autre sociologue scandinave, Arnlaug Leira (1994), qui interroge l'idée selon laquelle le soin va nécessairement de pair avec l'amour — en tant que *travail d'amour* — et que les facultés de soin sont inhérentes aux femmes. Elle ajoute que la notion de travail de soin, ainsi que la conceptualise et la définit Waerness, présente un double contenu normatif : en premier lieu, parce qu'il s'agit d'une obligation de faire quelque chose pour la personne dont on s'occupe, et en second lieu, parce que c'est une activité imprégnée d'un sentiment spécial d'inquiétude ou de dévotion envers celle-ci.
- 43 Selon Leira, Waerness ne réussit pas à se détacher de la prénotion selon laquelle prodiguer des soins est une expression « naturelle » de l'amour que l'on porte à la personne dont on prend soin, même lorsqu'on essaye d'objectiver ses relations comme du « travail ». L'expérience quotidienne démontre que les activités de soin ne s'entremêlent pas nécessairement avec des sentiments d'amour et de dévotion : ainsi, l'existence d'un lien *a priori* entre l'action et divers affects dans les activités de soin est remise en question. Bien au contraire, quand elle est conceptualisée comme travail, la

réalisation de soins requiert des aptitudes et des capacités qui ne sont pas naturelles, mais qui s'acquièrent à travers différents processus d'apprentissage.

- 44 À partir des années 1980, les féministes scandinaves encouragent les débats à propos de la frontière entre la prise en charge publique ou privée du soin, de son caractère rémunéré versus non rémunéré, des conséquences sur l'égalité de genre par la redistribution du soin entre différents acteurs et les institutions (Leira et Saraceno 2006). À partir de ces discussions, la question du soin est entrée dans l'agenda public de ces pays et on a commencé à parler d'État prodigueur de soin (*Estado cuidador*) (*caring state*). Des projets missionnés par l'État ainsi que des études concernant cette problématique voient le jour. Un de ces projets menés à bien par une agence gouvernementale suédoise a donné lieu à un rapport intitulé « Un temps pour soigner » (*Time to Care*), qui a été publié en anglais en 1984. Ce rapport marque sans aucun doute un moment important dans la diffusion internationale de la notion de soin au sein de l'espace européen : on peut lui ajouter les conférences prononcées sur le sujet à Helsinki (Finlande) en 1987 et 1989 (Balbo 2005).
- 45 Le rapport susmentionné fait le lien entre les préoccupations des féministes scandinaves et les recherches des sociologues italiennes consacrées à l'étude de la vie quotidienne et de la famille (Laura Balbo, Franca Bimbi, Chiara Saraceno, entre autres). Ce document est présenté en Italie, après quoi Laura Balbo en traduit le résumé (Leira et Saraceno 2006) en 1987 et publie un livre en italien, dont le titre inclut à nouveau l'expression anglaise « *time to care* ».
- 46 Laura Balbo s'était déjà fait connaître à la fin des années 1970, en ajoutant une nouvelle catégorie à l'analyse du quotidien des femmes sur le marché du travail : la double présence (*doppia presenza*). Cette catégorie saisit la relation temps-travail avec plus de clarté que la double charge (*double burden*), définie par la sociologue anglaise Ann Oakley en 1974, ou que la double journée (*double shift*), un concept d'Arlie Hochschild datant de la fin des années 1980, dans la mesure où elle montre le mode synchronique de répartition des temps, des responsabilités et des activités des femmes qui font un quelconque travail salarié sur le marché, en même temps qu'elles s'occupent des tâches du foyer. On ne parle plus ici de temps linéaires, diachroniques : la double présence renvoie à un temps élargi qui devient diffus, qui inclut des temps parallèles, entrecroisés, superposés et simultanés.
- 47 Ce que les chercheurs/ses italiennes mettent au cœur même de la question, c'est le temps que demande la réalisation des tâches de soin et la façon dont les femmes l'appréhendent subjectivement (Carrasco, Borderías y Torns 2011). Par ailleurs, elles empruntent le terme utilisé en italien pour faire référence au travail de soin : *lavoro di cura*, en liant ainsi les tâches de soins à la notion de travail.
- 48 La perspective italienne nourrit les problématiques théorico-pratiques des chercheurs/ses scandinaves, en cela qu'elle réussit à lier le travail avec le temps/les temps, et qu'elle initie un des axes de recherche les plus féconds dans le domaine du soin : les études sur l'usage du temps dédié à ces activités.
- 49 En Angleterre, la première étude sur le soin est attribuée aux sociologues Janet Finch et Dulcie Groves, qui publient *Un travail d'amour : femmes, travail et soin* (*À Labour of Love: Women, Work and Caring*). Ce texte, publié en 1983 (un an avant celui de Kari Waerness), aborde de façon relationnelle le concept de soin et souligne que l'exécution de ces activités implique un engagement, des obligations, de la confiance, de la loyauté, en soulignant ainsi les composantes émotionnelles présentes des tâches effectuées

principalement par les femmes et qui ne sont pas assimilables au travail de production de marchandises, principalement masculin (Daly et Lewis 2000 ; Carrasco, Borderías et Torns 2011).

- 50 Mary Daly et Jane Lewis (2000) ont inventé la notion de *soin social* (*social care*) dans le but d'offrir un outil théorique pour analyser sur un plan plus général les États-providence. Les auteures soulignent la nature multidimensionnelle de ce concept en insistant sur trois dimensions : le soin comme une forme particulière de travail : la dimension normative du soin qui s'inscrit dans un tissu d'obligations et de responsabilités : les aspects liés au coût économique et émotionnel de ces tâches. Par conséquent, les sociologues anglaises considèrent que le soin renvoie à ces activités et relations qui permettent de répondre aux nécessités physiques et émotionnelles des enfants et des adultes dépendant-es, ainsi que les cadres normatifs, économiques et sociaux au sein desquels on assigne et effectue ces tâches (Daly et Lewis 2000 : 285 ; Esquivel, Faur et Jelin 2012 : 17). Cette définition fera partie de celles qui se répandront en Amérique latine.
- 51 En plus de montrer les principales dimensions du concept, les auteures anglaises préviennent des dualités qui le composent, telles que le soin formel versus le soin informel, rémunéré versus non rémunéré, porté aux enfants versus porté aux adultes ou aux personnes âgées. Elles proposent de dépasser ces divisions et d'exploiter le potentiel heuristique du concept pour relier différentes sphères, afin de mieux comprendre le fonctionnement des États-providence.

Traverser l'Atlantique : quelques abordages théorico-empiriques du soin en Amérique latine

- 52 Les développements autour du concept de soin dans les pays occidentaux ont été traduits de façon quasi automatique et acritique dans notre région, avec quelques différences quant aux variables de l'analyse empirique, bien qu'on entrevoie ces dernières années quelques élaborations théoriques et enquêtes empiriques qui cherchent à retrouver les particularités du contexte latino-américain et qui tentent de conceptualiser le soin à partir d'un regard propre (à ce sujet, voir *Iconos, Revista de Ciencias Sociales* n°50, FLASCO — Dossier sur les Nouvelles approches sur l'organisation sociale du soin. Débats latino-américains).
- 53 Il est important de se rappeler, à ce stade, que la notion de soin/travail de soin émerge dans le contexte de la réalité des pays industrialisés occidentaux, dans la mesure où le schéma dominant de la reproduction s'est configuré autour du modèle de la famille nucléaire hétérosexuelle, avec un seul pourvoyeur et une division sexuelle claire du travail (l'homme pourvoyeur et la femme au foyer). Ce schéma s'est transformé en un modèle de double pourvoyeur avec deux salaires inégaux, conséquence de l'insertion croissante des femmes dans le travail salarié (Ravazi, cité dans Vega et Gutiérrez Rodríguez 2014). Vega et Gutiérrez Rodríguez (2014) soulignent que dans les pays périphériques, l'organisation du maintien de la vie et de la reproduction répond à des configurations diverses, marquées de fortes hétérogénéités régionales, rurales-urbaines, économiques, ethniques, etc.
- 54 Ces dernières années, dans différents pays d'Amérique latine (Argentine, Uruguay, Brésil, Colombie, Équateur, Bolivie, entre autres), on a pu remarquer une augmentation

nette d'écrits sur le soin, qui montrent des degrés d'autonomie variables par rapport aux approches européennes : depuis des études qui utilisent simplement les outils conceptuels eurocentrés, jusqu'à des travaux qui tentent de redéfinir le soin dans le cadre de la pensée décoloniale qui questionne les notions de développement et de providence émanant des théories sociales andro- et eurocentrées.

- 55 Dans cette lancée, nous nous concentrons sur une publication collective sur le soin des enfants (le livre intitulé *Les logiques du soin des enfants. Entre la famille, l'État et le marché*) qui fait appel à deux sociologues argentines reconnues, Elizabeth Jelin et Eleonor Faur, avec une chercheuse argentine en économie féministe, Valeria Esquivel. D'autre part, nous nous arrêtons sur quelques travaux élaborés par la sociologue uruguayenne Karina Batthyany et son équipe d'enquête.
- 56 Les auteures argentines se focalisent spécifiquement sur la problématique du soin des personnes, qui s'est imposée comme un champ thématique émergent, ayant pris de l'ampleur dans les dernières décennies dans les pays en développement. Cherchant à retracer l'histoire de la conceptualisation du soin, elles signalent que c'est le débat autour de la séparation entre les processus sociaux de production liés au marché, et les processus de reproduction dans le cadre domestique qui en constitue le point de départ. Cette différenciation caractéristique du capitalisme rend invisible, du point de vue économique, le travail domestique et le subordonne au travail régi par les échanges marchands, de même qu'elle renforce la structure patriarcale de la société à travers le modèle du foyer nucléaire où le travailleur homme apporte les ressources financières pour le maintien de la famille, alors que la femme au foyer-mère transforme les entrées d'argent en biens et services qui rendent possible la reproduction sociale.
- 57 L'une des notions centrales exposées dans la publication mentionnée ci-dessus est l'*organisation sociale du soin*, que l'on peut associer à la classification des États-providence élaborée par le sociologue danois Gosta Esping-Andersen. L'intérêt de ce concept est de montrer la manière dont l'État, le marché et la famille sont imbriqués dans la logique du soin, en même temps qu'il permet de signaler que toute politique sociale suppose une certaine forme d'organisation sociale du soin. À ce propos, les auteures font référence au concept de « diamant du soin » (*diamante de cuidado*), forgé par Shahra Razavi, spécialiste d'origine iranienne en études de genre, qui souligne la présence de quatre acteurs dans la prise en charge du soin, à savoir l'État, la famille, le marché et la communauté, et met par ailleurs en évidence les relations entre eux. Or, les auteures préfèrent l'utilisation de la notion d'organisation sociale du soin, car elles considèrent qu'elle est plus adaptée aux réalités latino-américaines où les politiques de soin sont segmentées et de qualité inégale, donnant lieu à une configuration où existent plusieurs diamants du soin. Dans ce contexte, la démarchandisation et la « défamilisation » du soin sont présentées comme des moyens de résoudre les inégalités de genre et de classe en matière de soin.
- 58 De son côté, Valeria Esquivel (2011, 2008), l'une des principales représentantes de l'économie féministe qui travaille sur la question du soin dans notre région, propose de parler d'*économie du soin* en soutenant l'idée qu'à travers cette notion, nous pouvons dépasser l'abstraction des concepts tels que le travail domestique, le travail reproductif et le travail de soin. Ce qu'elle appelle l'économie du soin permet d'intégrer deux sphères : celle de l'économie, du marché et de la production, ainsi que celle du soin associé à l'intime et au quotidien. Par ailleurs, l'économie du soin met l'accent aussi

bien sur le bien-être de ceux qui bénéficient du soin que sur les coûts associés à ceux qui le prodiguent.

- 59 Ce concept permet d'observer comment la prise en charge des personnes dépendantes est assurée à la fois par les ménages, l'État et le marché, et de mettre en évidence deux idées : premièrement, que le soin dans nos sociétés n'est pas dispensé exclusivement à domicile et, deuxièmement, qu'il existe des inégalités d'accès et de prise en charge du soin liées à la classe sociale et au genre.
- 60 Mais l'intérêt principal de l'économie du soin est, selon l'auteure, qu'elle contribue à définir le soin comme une question de politique publique, en le retirant de la sphère privée et en niant sa nature propre aux femmes et aux foyers. On pourrait dire que l'économie du soin propose une vision intégrale, dans laquelle il s'agit non seulement de mesurer, d'estimer et d'intégrer le soin dans les analyses économiques, mais aussi de remettre en question le fonctionnement même du système économique.
- 61 Karina Batthyány (2007 a, 2007b, 2004, 2001), chercheuse uruguayenne et pionnière dans l'approche de ce sujet, élargit le concept du soin en l'associant à toutes les actions qui visent à assister physiquement, psychologiquement et émotionnellement les êtres humains, selon leur appartenance aux différents groupes d'âge. Elle considère également que l'attribution exclusive de ces tâches aux femmes nuit au développement de leur citoyenneté sociale. L'assignation des tâches reproductives a varié au cours de l'histoire, selon les différents modes de production, mais le rôle principal a toujours été donné aux femmes, reléguées à la sphère domestique et confrontées à de grandes difficultés pour participer à la sphère publique. L'auteure développe différents indicateurs pour analyser cette inégalité. En premier lieu, elle propose l'analyse des sphères sociales constituant les domaines d'activité des femmes et des hommes. Le deuxième indicateur est le degré d'institutionnalisation de l'égalité, de l'inégalité ou de la complémentarité des genres dans la société. Le troisième indicateur met en évidence le niveau de participation du secteur public aux tâches de soin, c'est-à-dire la sphère sociale à laquelle une société attribue le soin (publique/privée). Le dernier indicateur mesure l'importance relative des couples monogames par rapport aux autres modes de vie.
- 62 En Uruguay, selon l'analyse réalisée par l'auteure, les politiques publiques menées par les États-providence de la région, bien qu'elles aient abordé la question du soin dans le cadre public, n'ont pas permis d'adopter une position critique contre la conception **féminisée** du travail reproductif.
- 63 Outre ces approches théoriques, les auteures citées précédemment ont élaboré une série d'études quantitatives et qualitatives qui tentent de tenir compte de la multiplicité des configurations du soin et de leurs stratégies respectives.
- 64 Les études quantitatives sont fondées sur des données issues d'enquêtes sur l'usage du temps. À cet égard, Valeria Esquivel a coordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'une étude inédite dans notre pays, en Argentine : « L'enquête sur l'usage du temps dans la ville de Buenos Aires », réalisée en 2005.
- 65 Dans la publication collective dont nous parlions plus haut (Esquivel, Faur et Jelin 2012), un chapitre est dédié à l'analyse des principaux résultats de cette enquête, qui place la focale sur la relation entre les temps consacrés par les mères, les pères et autres proches au soin des enfants, et le temps consacré au travail reproductif. Cette analyse vise à rendre compte des tensions à l'intérieur des foyers entre le temps dédié

au travail rémunéré et au travail de soin, en essayant de comprendre les manières dont les foyers résolvent ou non ces tensions. À travers les données, il s'agit de mettre en lumière les facteurs qui déterminent l'usage différencié des temps par les composantes du foyer, ainsi que les rythmes de travail quotidien des pères et des mères. Cette analyse montre la tension entre le travail rémunéré et celui du soin, en mettant en évidence les inégalités de genre et d'accès au marché du travail et aux institutions pourvoyeuses de soin.

- 66 Dans le contexte uruguayen, Karina Batthyany, avec son groupe de recherche, réalise une analyse détaillée des enquêtes sur l'usage du temps, effectuées durant les années 2001, 2007 et 2013 dans son pays. Ces enquêtes examinent, dans une période de référence spécifique, les tâches que les personnes réalisent dans les sphères publiques et privées : il s'agit en effet d'un instrument important pour mesurer le bien-être de la population, ainsi que les inégalités sociales et de genre. Les conclusions de cette analyse signalent, à grands traits, que la charge féminine globale de travail est plus grande que celle des hommes, en ce sens où ceux-ci participent moins aux tâches domestiques. De cette manière, le temps du travail rémunéré est toujours inférieur chez les femmes que chez les hommes. Si on croise ces résultats avec la classe, les foyers populaires présentent des fossés plus importants d'inégalité de genre. L'auteure élargit l'application des indicateurs qui mesurent l'inégalité dans le contexte spécifique de son pays.
- 67 Les enquêtes sur l'usage du temps réussissent à mettre en évidence les inégalités dans la participation et le temps dédié au soin par les différentes composantes du foyer. Cependant, nous considérons qu'elles ont pour principal manque de ne pas réussir à mettre en lumière la manière dont se prennent les décisions à l'intérieur des ménages pour mettre en place diverses stratégies d'organisation du soin, depuis la perspective des sujets engagés. Pour rendre compte de cela, il a été nécessaire de développer des études de nature qualitative.
- 68 Il est intéressant de mentionner le travail réalisé par Eleonor Faur, intitulé « Le soin des enfants depuis la perspective des femmes-mères » (« *El cuidado infantil desde las perspectivas de las mujeres-madres* »), et incorporé à une publication collective sur le soin des enfants (Esquivel, Faur et Jelin 2012). Dans cette étude, l'auteure aborde le thème de l'organisation sociale du soin et essaye de comprendre la manière dont se prennent les décisions à l'intérieur du foyer pour développer les différentes stratégies familiales du soin. À travers l'analyse de données qualitatives provenant d'entretiens réalisés dans deux quartiers populaires de Buenos Aires, l'auteure a pu identifier quatre situations relatives au soin des enfants jusqu'à 5 ans : les mères qui s'occupent du soin à temps complet, le soin pris en charge par d'autres membres de la famille, l'accès à des services publics de soin et la marchandisation du soin, que cela soit à travers des crèches privées ou des services de garde à domicile.
- 69 À travers ce travail, Faur met en évidence que ce sont les femmes qui sont soumises à la tâche difficile de concilier le travail productif et reproductif, c'est-à-dire le temps où elles s'occupent de la famille et leur participation au marché du travail. Pour cela, l'auteure assigne un rôle fondamental à l'État qui, à travers ses politiques, peut intervenir dans l'organisation sociale du soin, accentuant, ou, au contraire, diminuant les inégalités de genre et de classe. Plus les familles se voient attribuer les responsabilités du soin de l'enfant, plus on charge les femmes. Au contraire, à mesure qu'augmente l'offre de services publics de soin de la part de l'État, on facilite la

« défamilisation » et la « démarchandisation » de ceux-ci, en tendant à réduire les inégalités de genre et de classe.

Conclusion

- 70 Dans cette présentation, nous avons signalé l'importance de reconnaître que tout concept est une construction socio-historique et que ses usages, tant scientifiques que quotidiens, requièrent un effort constant de dénaturalisation et d'ancrage dans un processus socio-historique spécifique.
- 71 En ce sens, nous avons effectué un bref passage par quelques approches théoriques qui renvoient à la notion de travail et questionné la définition restreinte de celle-ci, qui se focalise seulement sur l'activité économique rémunérée réalisée dans le domaine marchand. Cette conceptualisation invisibilise et dévalorise d'autres types de travaux, parmi lesquels le travail domestique et plus généralement, le travail reproductif.
- 72 Dans les dernières décennies surgit le concept de soin /travail de soin, qui a acquis une acception assez ample dans les études de genre et sur le travail des femmes. Dans notre travail, nous réalisons une exploration de la genèse de cette notion, en rendant compte de ses premières origines et acceptions, comme elles ont été développées dans la sociologie et la science politique féministe scandinave, dans la sociologie de la vie quotidienne italienne et dans la sociologie anglaise.
- 73 Pour finir, nous nous sommes concentré-es sur les manières dont la notion de soin a circulé en Amérique latine (en particulier en Argentine et en Uruguay), en mettant l'accent sur quelques usages conceptuels et applications empiriques qui se sont développées dans la sociologie et l'économie féministe de la région.
- 74 Les travaux que nous sommes actuellement en train de mener à bien dans cet axe de recherche ont vocation à se poursuivre pour approfondir le débat en le nourrissant d'études théoriques qui explorent et clarifient les différentes acceptions qu'ont revêtu les notions de travail reproductif et de soin depuis les différentes perspectives utilisées en Amérique latine, ainsi que de recherches empiriques qui contribuent à recueillir de nouvelles données, pour approfondir la compréhension de cette problématique dans la région.

BIBLIOGRAPHIE

ALESTALO, Matti *et al.* 2009. « The Nordic Model: Conditions, Origins, Outcomes, Lessons ». *Hertie School of Governance, Working Papers* 41.

BALBO, Laura .2005. « Making a European Quilt. "Doing Gender" in The European Social Sciences ». *The Ursula Hirschmann Annual Lecture on Gender and Europe*. Florence : European University Institute.

- BALBO, Laura. 1994. « La doble presencia » in *Las mujeres y el trabajo*, BORDERÍAS, Cristina et al. (éds.). Barcelona : ICARIA, 503-514.
- BATTHYÁNY, Karina. 2007a. « Articulación entre vida laboral y vida familiar. Las prácticas de cuidado infantil de trabajadoras asalariadas de Montevideo » in *Género, familias y trabajo: rupturas y continuidades: desafíos para la investigación política*, GUTIERRÉZ, María Alicia (éd.). Buenos Aires : CLACSO, 137-168.
- BATTHYÁNY, Karina. 2007b. *Género y cuidados familiares. ¿Quién se hace cargo del cuidado y la atención de los adultos mayores en Montevideo?* Informe de investigación. Montevideo : Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, Montevideo.
- BATTHYÁNY, Karina. 2004. *Cuidado infantil y trabajo: ¿un desafío exclusivamente femenino? Una mirada desde el género y la ciudadanía social*. Montevideo : CINTERFOR.
- BATTHYÁNY, Karina. 2001. « El trabajo de cuidados y las responsabilidades familiares en Uruguay: proyección de demandas » in *Trabajo, género y ciudadanía en los países del Cono Sur*, AGUIRRE, Rosario & BATTHYANY, Karina (coord.). Montevideo : Cinterfor, 223-242.
- BOURDIEU, Pierre et al. 1983 [1968]. *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*. La Haye : Mouton Editeur.
- BENERÍA, Lourdes. 1999. « El debate inconcluso sobre el trabajo no remunerado » *Revista Internacional del Trabajo* 118(3) : 321-346.
- BENERÍA, Lourdes. 1979. « Reproduction, production and the sexual division of labour » *Cambridge Journal of Economics* 3(3) : 203-225.
- CARRASCO, Cristina, BORDERÍAS, Cristina & TORNS, Teresa (éds.). 2011. *El trabajo de cuidados. Historia, teoría y políticas*. Madrid : Catarata.
- CARRASQUER, Pilar, TORNS, Teresa et al. 1998. « El trabajo reproductivo » *Papers, Revista de Sociología* 55 : 95-114.
- DALY, Mary & LEWIS, Jane. 2000. « The concept of social care and the analysis of contemporary welfare states » *British Journal of Sociology*, 51(2) : 281-298.
- DE BARBIERI, Teresita. 1984. *Mujeres y vida cotidiana*. México : FCE.
- DE BARBIERI, Teresita. 1978. « Notas para el estudio del trabajo de las mujeres: el problema del trabajo doméstico » *Demografía y Economía* 12(1) : 129-137.
- DE LA GARZA, Enrique. 2008. *Hacia un concepto ampliado de trabajo*. México : UAM.
- DE LA GARZA, Enrique. 2005. « Del Concepto Ampliado de Trabajo al de Sujeto Laboral Ampliado » in *Sindicatos y nuevos movimientos sociales en América Latina*, DE LA GARZA, Enrique. Buenos Aires : CLASCO.
- DE LA GARZA, Enrique. 2001. « Problemas clásicos y actuales de la crisis del trabajo » in *El trabajo del futuro. El futuro del trabajo*, NEFFA, Julio & DE LA GARZA, Enrique (éds.) Buenos Aires : CLACSO.
- ESQUIVEL, Valeria, FAUR, Eleonor & JELIN, Elizabeth (éds.). 2012. *Las lógicas del cuidado infantil. Entre las familias, el Estado y el mercado*. Buenos Aires : IDES.
- ESQUIVEL, Valeria. 2011. *La economía del cuidado en América Latina: poniendo a los cuidados en el centro de la agenda*. Collection de cahiers : « Atando cabos, desatando nudos ». s.l. : PNUD.
- ESQUIVEL, Valeria. 2008. *The Political and Social Economy of Care: Argentina Research Report 2*. s.l. : UNRISD.

- FAUR, Eleonor. 2012. « El cuidado infantil desde las perspectivas de las mujeres-madres. Un estudio de dos barrios populares del Área Metropolitana de Buenos Aires » in *Las lógicas del cuidado infantil. Entre las familias, el Estado y el mercado*, ESQUIVEL, Valeria, FAUR, Eleonor & JELIN, Elizabeth (éds). Buenos Aires : IDES.
- FAUR, Eleonor. 2006. « Género y conciliación familia-trabajo: legislación laboral y subjetividades masculinas en América Latina » in *Cohesión social, políticas conciliatorias y presupuesto público. Una mirada desde el género*, MORA, Luis et al. (éds.). México DF : UNFPA-GTZ.
- FEDERICI, Silvia. 2013. *Revolución en punto cero. Trabajo doméstico, reproducción y luchas feministas*. Madrid : Traficantes de Sueños
- FEDERICI, Silvia. 1975. *Wages against Housework*. Bristol : Falling Wall Press.
- FOLBRE, Nancy & NELSON, Julie A. 2000. « For Love or Money – or Both » *Journal of Economic Perspectives* 14(4) : 123-140.
- FOLBRE, Nancy. 1986. « Hearts and Spades: Paradigms of Household Economics » *World Development* 14(2) : 245-255.
- GUTIÉRREZ, María Alicia (éd.). 2007. *Género, familias y trabajo: rupturas y continuidades: desafíos para la investigación política*. Buenos Aires : CLACSO.
- HIMMELWEIT, Susan. 2005. « El descubrimiento del trabajo no pagado: las consecuencias sociales de la expansión del trabajo » in *Debate sobre el trabajo doméstico. Antología*, RODRIGUEZ, Dinah & COOPER, Jennifer (éds.). México : UNAM.
- HOCHSCHILD, Arlie. 1990. *The second shift*. Nueva York : Avon Books.
- JELIN, Elizabeth. 2008. « Gender and the family in public policy: a comparative view of Argentina and Sweden » in *Global perspectives on gender equality. Reversing the gaps*, KABEER, Naila & STARK, Agneta (éds). New York and London : Routledge/EGDI.
- KABEER, Naila. 1998. *Realidades trastocadas. Las jerarquías de género en el pensamiento del desarrollo*. Madrid : Paidós.
- LARGUÍA, Isabel & DUMOULIN, John. 1976. *Hacia una ciencia de la liberación de la mujer*. Barcelona : Anagrama.
- LEIRA, Arnlaug & SARACENO, Chiara. 2006. « Care: actors, relationships, contexts » *Sociologi I Dag* 36(3) : 7-34.
- LEIRA, Arnlaug. 1994. « Concepts of Caring: Loving, Thinking and Doing » *Social Service Review* 68(2) : 185-201.
- MIES, Maria. 1981. « The Social Origins of Sexual Division of Labour » *ISS Occasional Papers*. La Hague : Institute of Social Studies, Netherlands.
- OLIVEIRA, Orlandina & ARIZA, Marina. 1999. « Trabajo femenino en América Latina: una revisión de las principales perspectivas analíticas » in *Repositorio digital REDALYC*, <http://repositoriodigital.academica.mx/jspui/handle/987654321/352917>
- OLIVEIRA, Orlandina & SALLES, Vania. 1987. « Reflexiones teóricas para el estudio de la reproducción de la fuerza de trabajo ». *Intervention à la 2è réunion SOMEDE*, México.
- RODRIGUEZ, Dinah & COOPER, Jennifer (éds.). 2005. *Debate sobre el trabajo doméstico. Antología*. México : UNAM.
- SECCOMBE, Wally. 1974. « El trabajo del ama de casa en el capitalismo » *New Left Review*. 1/83 : s.p.

TORNS MARTÍN, Teresa. 2008. « El trabajo y el cuidado: cuestiones teórico-metodológicas desde la perspectiva de género » *EMPIRIA Revista de Metodología de Ciencias Sociales* 15 : 53-73.

TORNS MARTÍN, Teresa. 2005. « De la imposible conciliación a los permanentes malos arreglos » *Cuadernos de Relaciones Laborales* 23(1) : 15-33.

TORNS MARTÍN, Teresa. 2001. « La doble presencia: ¿una propuesta para lograr la conciliación? » *Intervention aux Journées Doble jornada-Doble presencia*, Pamplona, 17 octobre 2001.

VEGA, Cristina & GUTIÉRREZ RODRÍGUEZ, Encarnación. 2014. « Nuevas aproximaciones a la organización social del cuidado. Debates latinoamericanos. Presentación del Dossier » *Iconos, Revista de Ciencias Sociales* 50 : 9-26.

WAINERMAN, Catalina (éd.). 2002. *Familia, trabajo y género. Un mundo de nuevas relaciones*. Buenos Aires : FCE/UNICEF.

WAERNES, Kari. 1996. « The Rationality of Caring » in *Caregiving. Readings in Knowledge, Practice, Ethics and Politics*, GORDON, Suzanne et al. Philadelphia : University of Pennsylvania Press : 231-255

NOTES

1. NdT : *cuidado/cuidados* : Le concept de soin, au sens féministe du terme, vient des études anglophones, et notamment des travaux de Carol Gilligan (voir *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge MA : Harvard University Press, 1982). L'auteure y oppose la perspective de la justice comme modèle du développement moral des personnes assignées hommes, et la perspective du *care* comme modèle du développement moral des personnes assignées femmes, encouragées à s'occuper des autres et à entretenir les relations au sein de foyer et dans les différentes sphères sociales. Dans les textes francophones, le terme reste souvent non traduit, car le *soin* en français a une acception plus réduite, et se limite principalement à la sphère médicale. Cependant, malgré les limites du terme *soin*, nous choisissons de le conserver car il nous paraît important, tout en rappelant le contenu du concept de *care*, de proposer des traductions intégralement en français. Dans le présent article, les auteur-es emploient à la fois les termes *cuidado* et *cuidados*. Il semble que les occurrences de *cuidados* ont une portée plus abstraite et renvoient au concept anglais de *care*, tandis que les occurrences de *cuidado* font référence à l'activité plus restreinte et spécifique du soin des personnes. Ainsi, nous avons choisi de traduire, paradoxalement, *cuidados* par *le soin* (comprendre, le *care*), et *cuidado* par *les soins*.

RÉSUMÉS

La notion de *travail*, comme d'autres concepts, revêt des significations différentes en fonction des perspectives théoriques depuis lesquelles on la définit, de telle sorte que ce n'est pas un concept anhistorique, mais une construction sociale modelée par les relations de pouvoir et de domination à l'œuvre dans un ordre social déterminé. Ainsi, dans le mode de production capitaliste, la notion de travail s'est limitée aux activités qui produisent des biens et des services

dotés d'une valeur d'échange sur le marché, c'est-à-dire les activités qui contribuent directement à l'accumulation du capital. Les formes de travail qui s'éloignent de la définition dominante furent marginalisées dans la pensée conceptuelle orthodoxe des sciences sociales comme dans le champ empirique, avec pour conséquence l'impossibilité de quantifier ce phénomène. Il a fallu et il faut encore des débats importants pour que des modalités de travail comme celui de la subsistance, du domestique, du bénévolat, de l'autoconsommation, soient considérées comme travail pour commencer à mieux les mesurer empiriquement et mieux les valoriser économiquement. La définition réduite du travail a conduit à la consolidation du travail rémunéré comme objet d'étude des différentes disciplines des sciences sociales, et a limité ce qu'on appelle le monde du travail aux phénomènes qui entrent dans le champ de l'activité marchande et rémunérée. L'intégration d'une définition plus large qui permettrait de réinsérer les autres formes de travail qui ne se développent pas dans le domaine marchand et la problématisation du travail reproductif comme objet d'étude des sciences sociales se sont mises en place lentement. En effet, l'invisibilisation par le capitalisme d'autres formes de travail qui ne seraient pas le travail rémunéré/salarié a aussi affecté les conditions de possibilité de son appréhension théorico-conceptuelle. Dans les années 1980, une nouvelle notion jusqu'alors étrangère à la théorie sociale a commencé à prendre forme dans les sciences sociales européennes : le soin, ou le travail de soin. Au début, cette notion a trouvé sa place dans les réflexions des sciences sociales et politiques sur les Etats-Providence nord-européens. Elle est devenue vers la fin du XXe siècle un lieu obligé pour les économistes, les féministes, les étudiants et étudiantes en études de genre, qui voulaient dire quelque chose de « nouveau » sur le travail reproductif « traditionnel » et « quotidien » des femmes. Ensuite, la notion a traversé l'océan et commencé à se diffuser en Amérique latine, souvent sous un vernis anglophone : *care work*. Dans cette communication, nous voulons d'une part proposer un examen critique des différentes définitions du travail de soin qui ont été élaborées dans les pays du centre. D'autre part, il nous intéresse de regarder la circulation du terme en Amérique latine, en interrogeant ses succès et sa pertinence, et en mettant en garde contre une application presque automatique et dénuée d'esprit critique d'une notion qui trouve ses origines dans les débats concernant les politiques propres aux Etats-Providence occidentaux.

La noción de trabajo, al igual que otros conceptos, adquiere significados diferentes de acuerdo a los enfoques teóricos desde los cuales se lo define, de modo que no es un concepto ahistórico, sino que se trata de una construcción social moldeada por las relaciones de poder y dominación vigentes en una determinada formación social. Así, en el modo de producción capitalista, la noción de trabajo se ha circunscripto a las actividades que producen bienes y servicios con un valor de cambio en el mercado, o sea, aquellas que aportan directamente a la acumulación del capital. Aquellas formas de trabajo que se alejan de la definición dominante, fueron marginadas tanto del acervo conceptual ortodoxo de las ciencias sociales, como de la posibilidad de su medición en el plano empírico. Modalidades de trabajo como el de subsistencia, el doméstico, el reproductivo, el voluntario, el trabajo para el autoconsumo, requirieron y siguen requiriendo de extensos debates para ser considerados como trabajo y para poder avanzar, de modo incipiente, en su medición empírica y valoración económica. La conceptualización restringida del trabajo llevó a que se consolidara el trabajo remunerado como objeto de estudio de las diferentes disciplinas de las ciencias sociales, y circunscribió el llamado mundo del trabajo a los fenómenos que se dan en torno de la actividad laboral mercantil y remunerado. La incorporación de una definición ampliada que permita recuperar las otras formas del trabajo que no se desarrollan en el ámbito mercantil y la problematización del trabajo reproductivo en cuanto objeto de estudio de las ciencias sociales, se fue dando lentamente. En efecto, la invisibilización que se produjo en el capitalismo de otras formas de trabajo que no fuesen el remunerado/asalariado, también afectó las posibilidades de su aprehensión teórico-conceptual. En los años '80, en las ciencias

sociales europeas comenzó a tomar cuerpo una noción nueva, hasta entonces ajena a la teoría social: los cuidados y los trabajos de cuidados. A principios, se instaló en los enfoques sociológicos y

politológicos sobre los estados de bienestar del norte europeo, para transformarse hacia fines del siglo XX en un lugar obligado para economistas, feministas, estudiosas/os de la perspectiva de género, que pretendían decir algo “nuevo” sobre el “tradicional” y “cotidiano” trabajo reproductivo de las mujeres. Luego, cruzó el océano y empezó a ser vehiculizada en América Latina, a menudo con ropaje inglés: care work. En esta ponencia pretendemos, por un lado, examinar críticamente las diferentes conceptualizaciones que se fueron desarrollando con respecto al trabajo de cuidados en los países centrales. Por otro lado, nos interesa rastrear algunos recorridos del concepto en América Latina, problematizando sus alcances y aplicabilidad y advirtiendo un traslado cuasi-automático y acrítico de una noción cuyos orígenes se encuentran en los debates acerca de los regímenes de bienestar propios de los países centrales.

INDEX

Thèmes : Recherches

Mots-clés : travail, travail domestique, soin, Amérique latine, sociologie

Keywords : work, domestic work, care, Latin America, sociology

Traduire He-Yin Zhen, perspectives sur la circulation des idées féministes

Translating He-Yin Zhen: Perspectives on the Circulation of Feminist Ideas

Léa Buatois

- 1 Cet article propose une réflexion sur les enjeux de la traduction des textes de He-Yin Zhen 何殷震 (1884-v.1920), anarchiste et féministe chinoise, mais souhaiterait aussi dépasser ce cadre pour esquisser des questionnements sur les études chinoises et la traduction féministe en général. Il est issu d'une intervention proposée en février 2019 au sein d'un séminaire de traductologie féministe du projet FELiCiTE (Féminismes en Ligne : Circulations, Traductions, Éditions), et présente une première étape de recherches en cours.
- 2 Originaire de Yangzhou, He-Yin Zhen grandit dans une famille aisée où elle reçoit une éducation classique rigoureuse. On a relativement peu d'informations sur son enfance et son adolescence. Elle épouse Liu Shipai 劉師培 (1884-1919) en juin 1904 et rejoint Shanghai en juillet. Elle entre alors au Centre d'études patriotiques [révolutionnaires] pour les femmes (*Aiguo nüxue* 愛國女學, fondé en 1902 par l'intellectuel Cai Yuanpei 蔡元培, 1868-1960), où elle lit de la théorie anarchiste en mandarin et en japonais, et fait la rencontre de nombreux·ses intellectuel·le·s révolutionnaires, dont certain·e·s qu'elle retrouvera plus tard jusqu'au Japon, comme son amie Tong Nutao 同怒濤 (dates inconnues). Elle commence la même année à écrire des articles dans des journaux révolutionnaires comme le *Jingzhong ribao* 警鐘日報 où elle écrit un court poème en hommage à Lin Zongsu 林宗素 (Wan 2011 : 2).
- 3 Suite à la répression de leurs activités par les autorités, elle décide de se rendre à Tokyo en février 1907 avec son compagnon Liu Shipai et d'autres ami·e·s. He-Yin Zhen y met en place, aux côtés des militantes chinoises Lu Huiquan 陸恢權, Xu Yazun 徐亞尊 et Tong Nutao 同怒濤, l'Association pour la restauration des droits des femmes (*Nüzi fuquan hui* 女子復權會) en juin 1907, et fonde le même mois le journal de la *Justice Naturelle* (*Tianyi* 天義) avec Liu Shipai. Tokyo est historiquement un centre important

des textes féministes en langue chinoise, car de nombreuses filles y sont allées compléter et poursuivre leurs études dans les premières écoles de filles, encore rares en Chine. C'était aussi un foyer bouillonnant de traductions et de discussions sur l'anarchisme et le socialisme (Liu 2017 : 3).

- 4 Iels s'entourent de nombreux·ses militant·es anarchistes, communistes et socialistes, comme Zhang Taiyan 章太炎 (1869-1936) et le Japonais Kotoku Shusui 幸徳秋水 (1871-1911), avec qui iels participent au Groupe de lecture et d'étude du socialisme (*Shehui zhuyi jiangxi hui* 社會主義講習會). L'objectif de ce groupe était, selon elleux, de permettre aux Chinois·es de Tokyo d'apprendre davantage sur les théories anarcho-communistes, et de discuter les limites des discours nationalistes qui avaient alors un succès considérable (Liu 2017 : 7).
- 5 Elle prend la parole pendant la première réunion de ce groupe en août 1907, pour présenter son journal aux autres participant·es, en expliquant qu'il a pour but de diffuser des idées relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes, et à l'anarchisme (He-yin b : 310). Dans ses articles, elle explique pourquoi, de la tradition confucéenne au système capitaliste et aux politiques parlementaires, tout est fondé sur l'exploitation des classes et des sexes. Elle montre pourquoi un processus révolutionnaire qui ne serait pas mené par les femmes elles-mêmes est voué à l'échec.
- 6 Dans « l'Annonce concernant le journal *Justice Naturelle* », elle explique que le journal a été créé pour être « l'outil » de l'Association pour la restauration des droits des femmes (He-Yin a : 137). Elle écrit : « chaque numéro sera composé d'une vingtaine de pages, avec des illustrations, des discussions de société, des articles théoriques, des commentaires d'actualité, des traductions, des contributions, des textes divers (*zaji* 雜記), avec pour objectif d'éveiller le monde et le peuple » (TY : 580). Ainsi est décrit le choix du titre du journal, dans les « Principes [de publication] » du premier numéro, rédigé avec d'autres contributeurices :

Afin de détruire la société, et de réaliser notre objectif qui est celui de l'égalité parmi tous les êtres humains, nous promouvons d'une part la révolution des femmes (*nüjie geming* 女子革命), mais aussi la révolution raciale (*zhongzu geming* 種族革命), politique et économique, ce qui donne le nom de *tianyi* [justice naturelle] au journal (TY : 580).
- 7 *Tianyi* est un journal bimensuel, édité entre juin 1907 et juin 1908, avec un total de dix-neuf numéros. Par rapport à la *Revue des Nouvelles Femmes Chinoises*, *Zhongguo xin nüjie zazhi* 中國新女界雜誌, éditée la même année par Yan Bin 燕斌 (1869- ?) à Tokyo et qui tirait à 10 000 exemplaires, *Tianyi* ne tirait qu'à 500 exemplaires (Lu 2015 : 4). Mais il était considéré comme l'un des trois périodiques majeurs édités et animés par des femmes à Tokyo à cette époque, les autres étant le *Journal des Femmes Chinoises*, *Zhongguo nübao* 中國女報, de Qiu Jin, et celui de Yan Bin cité précédemment (Lu 2015 : 2).
- 8 Il y avait sûrement plusieurs raisons à ce tirage limité. D'abord, le contenu était rédigé en langue classique (par opposition à la langue vernaculaire, plus proche de la langue parlée), et les articles étaient moins ancrés dans des préoccupations « quotidiennes » (comme l'étaient ceux de la revue de Yan Bin, qui proposait davantage de vulgarisation scientifique, des conseils en tous genres ou des romans en épisodes...); il s'agissait en effet surtout d'essais théoriques. Cela constituait deux obstacles à sa large diffusion, dans le contexte d'un très faible taux d'alphabétisme et de scolarisation des femmes.

- 9 Ensuite, ce journal portait des idées très « radicales » qui, de la part de femmes, les rendaient encore plus inaudibles. En effet, d'autres périodiques anarchistes, édités par des hommes, avaient une bien plus grande circulation et surtout duraient plus longtemps (à titre de comparaison, le journal *Nouveau Siècle*, *Xin shiji* 新世紀, fondé par quatre hommes en juin 1907, dont les contributeurs ne sont que des hommes, et qui aborde très peu les questions relatives aux droits des femmes, a « tenu » 121 numéros). Le constat est encore plus amer lorsque l'on regarde les dix-huit numéros, à large circulation, du *Monde des Femmes*, *Nüzi shijie* 女子世界, publié de 1904 à 1907 par une écrasante majorité d'hommes — sans que leur identité soit claire, soit parce qu'ils utilisent des noms qui ne sont pas genrés, soit parce qu'ils choisissent délibérément des pseudonymes de femmes (de type « Madame... ») pour écrire.
- 10 En comparaison, la revue de Yan Bin a dû interrompre la publication après seulement six numéros, pour des raisons principalement financières, comme l'indiquent les nombreux appels à dons et à financements dans la revue ; les contributrices avaient pourtant même fondé leur propre imprimerie pour économiser les coûts d'impression et avaient annoncé un calendrier de publication allant jusqu'au onzième numéro. Aujourd'hui, même le dernier numéro, le numéro 6, a été perdu (Wang 2019). On peut aussi prendre l'exemple de tous les autres journaux de cette époque qui ont été fondés et animés par des femmes, et qui dépassent rarement dix numéros.
- 11 Comme d'autres femmes qui, à cette époque, fondent des associations et des dizaines de revues et de journaux, He-Yin Zhen a donc écrit et publié (bien qu'elle n'ait pas été retenue par l'historiographie). Pour le dire sommairement, elle a pu le faire parce qu'elle appartenait à une certaine élite, avait eu accès à l'éducation et à des moyens financiers suffisants (c'était là des conditions nécessaires étant donné la configuration de l'édition) ; mais elle a rencontré de sérieuses limites (pour s'en convaincre il suffirait de comparer le nombre d'ouvrages et d'essais publiés par Liu Shipei, et le fait qu'elle n'a pour sa part publié qu'une quinzaine d'articles), parce que c'était une femme.
- 12 Dans le sillage du *Tianyi*, Liu Shipei, empruntant apparemment le nom de He-Yin Zhen (Wan & Liu 2010 : 4), fonde en avril 1908 le journal *L'Équité* (*Hengbao* 衡報), dont il devient l'éditeur et qui est composé de dix numéros, beaucoup plus courts. Il semblerait que, suite à la répression des autorités, ils quittèrent le Japon en novembre de la même année (Wan & Liu 2010 : 4), et si l'on a des indications biographiques sur Liu Shipei relativement fournies, on en a très peu sur He-Yin Zhen. Ce n'est pas un cas isolé, puisque pour la plupart des auteures de cette époque, on ne connaît que rarement leurs dates de naissance et de décès, et on ne sait presque rien sur elles, la seule source d'information étant les lettres ou hommages qu'elles publiaient les unes sur les autres dans leurs journaux, ce qui constitue une base alternative intéressante, mais insuffisante, d'informations.
- 13 He-Yin Zhen a commencé à attirer l'attention des chercheur·se·s dans les années 1990, notamment par le nouvel intérêt porté à l'histoire intellectuelle de la fin de la dynastie des Qing et à l'anarchisme de la première moitié du vingtième siècle (Zarrow 1988, 1990). Ce n'est que dans les années 2010 cependant que He-Yin Zhen commence à être relue et étudiée dans le cadre de l'histoire du féminisme et des études de genre, que des analyses plus poussées sont proposées (Xia 2013, 2014), et que ses idées sont discutées dans des mémoires et articles de recherche en Chine et à Taïwan. Ces études ont notamment été permises par la réédition complète des articles du *Tianyi* et du *Hengbao* par Lydia Liu et Wan Shiguo à Pékin en 2010, qui est accompagnée de nombreuses

notes, et surtout permet d'avoir un accès facile aux textes (en dehors des archives ou des anthologies uniquement consultables dans des bibliothèques spécialisées). Les textes sont aussi très lisibles, car entièrement retapés, contrairement aux versions d'origine dont la lecture peut parfois s'avérer compliquée. On peut y retrouver une quinzaine de textes de He-Yin Zhen¹, dont on a dressé une liste chronologique en fin d'article.

- 14 Cette réédition a donné lieu à une traduction de six de ces textes en anglais, version éditée par Lydia Liu, Rebecca Karl et Dorothy Ko en 2013, sur laquelle on aura l'occasion de revenir. Enfin, une traduction française a été proposée de ces six mêmes textes en 2018².
- 15 En portant attention aux manières dont He-Yin Zhen développe quelques-unes de ses idées et en examinant le processus de traduction, on se posera les questions suivantes : Comment l'étude de son lexique permet-elle de percevoir l'hybridité des influences, et le rôle des traductions dans la formulation de sa pensée anarchiste et féministe ? Comment cette hybridité permet-elle de rendre compte de l'impasse des dichotomies interprétatives « tradition – modernité », « réforme – révolution » ou « Occident – Chine » de ces textes, et plus généralement du début du vingtième siècle chinois ? Ensuite, comment He-Yin Zhen a-t-elle été (re) découverte, et donc reconstruite ? Dans quel lexique puise-t-elle pour exprimer ses idées ? Comment peut-on rendre ce lexique en français ?
- Enfin, comment la « libération des femmes » (*nüzi jiefang* 女子解放) peut-elle être envisagée comme un outil critique et épistémologique, qui nous amène aussi à nous saisir de la perspective féministe pour analyser et critiquer la production du savoir ?

Hybridité des influences

Féminisme anarchiste : la dialectique *nan-nü*

- 16 He-Yin Zhen inscrit la « condition des femmes chinoises » dans l'historique et les mécanismes d'un rapport de force. En parlant d'oppression et de domination dans ses textes, elle se distingue nettement des discours des réformateurs de cette époque qui déplorent l'« obscurité » ou la « dépendance » des femmes, ces « Autres » décrites comme des êtres souffrants³.
- 17 En analysant les mécanismes de domination des « hommes » (*nanzi* 男子) sur les « femmes » (*nüzi* 女子), elle introduit une force politique et critique dans ses textes : jusque là en effet, les « hommes » était le nom du pouvoir relativement invisible à lui-même, dont l'autorité avait effacé l'existence pour en faire l'universel, c'est-à-dire ce qui ne posait pas question. Les « hommes » n'apparaissent pas comme un acteur majeur du « problème des femmes », ni dans les textes de Liang Qichao 梁啟超 (1873-1929), ni dans ceux de Jin Tianhe (Jin Yi) 金天翮 (1874-1947), deux intellectuels réformateurs de son époque qui ont écrit sur les « droits des femmes » (*nüquan* 女權). La domination masculine, parce qu'elle n'a pour eux, pas grand-chose à voir avec la « condition des femmes », ne dit pas son nom. De manière intéressante, on peut alors remarquer que, dans les textes de He-Yin Zhen comme dans ceux d'autres auteures, se distinguent deux entités grammaticales genrées, d'un côté « nous, les femmes », et de l'autre « eux, les hommes » (Qin 2014 : 6).

- 18 Une articulation importante de ses textes est l'expression *nan-nü* 男女, à savoir « homme-femme », ou « masculin-féminin », ou « entre les hommes et les femmes », dans le sens précis de la création et du renforcement historique et social d'une distinction⁴. Par la séparation genrée de l'intérieur (*nei* 内) et de l'extérieur (*wai* 外), et les interdictions auxquelles les femmes sont assujetties, celles-ci sont sommées de « s'occuper du foyer », « élever des enfants » et « servir leur mari ». Les femmes sont donc « utilisées » (*liyong* 利用) par les hommes. Elle écrit dans « La question de la libération des femmes » :
- Le système (*zhidu* 制度) qui prévaut en Chine depuis des milliers d'années a réduit les femmes en esclavage, en les forçant à se soumettre et à obéir. Dans les temps anciens, les hommes faisaient en sorte que les femmes leur appartiennent (*si nüzi wei jiyou* 私女子為己有) afin d'empêcher qu'elles ne s'adonnent à la débauche (*yin* 淫). Pour cela, ils ont établi des enseignements politiques et rituels (*zhengjiao* 政教), dont l'objectif était la séparation (*fang* 防) des hommes et des femmes, et leur différenciation (*bie* 別); ceux-ci sont ainsi devenus des principes majeurs de l'univers (TY : 133).
- 19 *Nan-nü* est une expression relativement courante à cette époque ; il semblerait que cette expression ait été mobilisée pour la traduction de « sexe » de l'anglais au mandarin, notamment dans les traductions des textes d'Herbert Spencer et Thomas Kirkup par Ma Junwu 馬君武 en 1902 (Liu 2000 a : 108 et Liu 2017 : 5). Le terme *nan-nü* était déjà chargé de sens et de références que le terme « sexe » n'avait pas en anglais : premièrement, le terme chinois présupposait une binarité relationnelle que le terme « sexe » n'avait pas, et deuxièmement ne faisait pas référence à des réalités biologiques mais à une articulation sociale.
- 20 He-Yin Zhen écrit dans le « Manifeste des Femmes » : « ce que l'on appelle homme(s) (*nanxing* 男性) ou femme(s) (*nüxing* 女性), a été fait ainsi par les coutumes sociales et par l'éducation » (TY : 43). Autrement dit, la différence a été construite, et elle n'est pas naturelle. C'est l'égalité qui est naturelle ; en ce sens, cette égalité radicale était une égalité sans genre. C'est une conception légèrement différente de celle des « droits naturels » que développent d'autres auteurs à cette époque (He-Yin Zhen ne reprend que très peu le terme de « droits », on verra pourquoi).
- 21 He-Yin Zhen se saisit alors de cet outil pour y inscrire la dialectique marxiste. Dans le « Manifeste des femmes », elle montre que les coutumes ont fait des hommes les « maîtres » (*zhu* 主) et des femmes les « esclaves » (*nu* 奴), et que les hommes sont considérés comme des « êtres humains » (*ren* 人) alors que les femmes sont considérées comme des « biens » ou de la « propriété » (*caichan* 財產), c'est-à-dire comme des « choses » (*wu* 物) (TY : 41). Ainsi, les femmes ne sont pas, en réalité, considérées comme des êtres humains (ou, membres de l'humanité, *renlei* 人類).
- 22 Le terme de « société » *shehui* 社會 est défini ainsi :
- Notre société d'aujourd'hui est une société de classes (*jieji shehui* 階級社會), et la société de classes est la société des puissants (*qiangzhe* 強者). [...] Si l'on ne détruit pas la société, on ne pourra pas éliminer le pouvoir (*qiangquan* 強權), ni rétablir l'égalité universelle (*renlei pingdeng* 人類平等) (TY : 550).
- La société qui est actuellement en place dans le monde appartient au système de classes (*jieji zhidu* 階級制度), né de la combinaison d'un grand nombre de pratiques injustes et inévitables (He-Yin a : 137).
- 23 La société est dès lors le nom donné à une forme d'organisation sociale particulière, celle du « système de classes ». Le terme de « classes » (*jieji* 階級) est employé dans

deux contextes : les classes « riches » et « pauvres » (*pin-fu* 貧富) et les classes « de sexe » (*nan-nü* 男女) ; elle montre que ces deux types de classes sont imbriqués :

Ceux qui, récemment, parlent de la révolution en des termes simplement économiques ignorent que les classes qui sont les plus nettement marquées dans le monde sont les classes *nan-nü* (*nannü jieji* 男女階級). [...] Vouloir abolir la société de classes, c'est d'abord commencer par abolir les classes *nan-nü* (*nannü jieji* 男女階級). Cela voudrait dire que, que l'on soit une fille ou un garçon, on puisse être élevé de la même manière, être éduqué de manière identique, avoir accès à des droits égaux, ainsi que les femmes ne soient pas soumises aux hommes et que les hommes ne puissent dominer les femmes, en bref que la manière dont les hommes traitent les femmes soit identique à la manière dont les femmes traitent les hommes (Annonce : 137).

- 24 En l'état actuel de mes recherches, je n'ai pas trouvé d'autre mention chez les auteur·e·s chinois·e·s de cette époque (premières années du xx^e siècle) des « classes *nan-nü* » qui, comme on le voit dans l'extrait précédent, s'avèrent être un outil théorique extrêmement frappant. *Nan-nü*, une fois articulé à l'idée de classes, prend un sens dialectique et radicalement politique. En effet, elle ne fait pas de *nan-nü* des « catégories sociales d'identification du sujet » mais des positions dans un système de rapports de force (Liu 2017 : 10). Il contient en germe toute la théorie de He-Yin Zhen sur la lutte des femmes et les rapports de pouvoir. S'il faut, dit-elle, « supprimer » ou « tuer » les hommes, ce n'est pas, semble-t-il, à prendre au sens propre, mais au sens de l'abolition de la catégorie *nan* dans le rapport de force, et donc de la distinction même *nan-nü* qui induit un rapport entre dominants et dominées.
- 25 Selon la chercheuse Liu Jen-Peng (2017), les travaux comme ceux de Xia Xiaohong ou Lydia Liu ont souvent insisté sur la rupture entre He-Yin Zhen et les idées anarcho-communistes de son époque. Cependant, elle montre comment, si He-Yin Zhen mobilise des outils critiques d'un point de vue de la « libération des femmes », celle-ci s'inscrit, notamment par son lexique, dans la continuité de l'anarcho-communisme chinois d'une part, et dans le contexte de discussion sur les droits des femmes par les groupes socialistes à Tokyo d'autre part.
- 26 En effet, en Chine, les idées anarchistes s'étaient diffusées dès 1902 sous la forme de textes, de livrets et de groupes de discussion (Liu 2017 : 5). La pensée anarchiste⁵ avait été introduite dans un contexte de diffusion d'un vocabulaire et d'idées révolutionnaires antimandchous, qui insistaient sur la « violence » et la « revanche » contre la dynastie mandchoue des Qing — lexique dont on retrouve des traces évidentes dans les textes de He-Yin Zhen. Les termes de propriété collective (*gongchan* 共產), d'égalité (*pingdeng* 平等), de survie [liée aux inégalités économiques] (*shengji* 生計) et de privilèges (*tequan* 特權), qui forment des articulations majeures de son lexique, avaient été introduits et diffusés par les traductions de Bakounine en chinois, ce qui remet en question le caractère complètement « original » de ses outils présenté par exemple en introduction de la traduction anglaise (Liu, Karl & Ko 2013 : 23). Selon Liu Jen-Peng, sa critique de la famille s'inspirait par exemple d'Engels, sa critique de l'État et de la société tirait des éléments de Bakounine, et la question centrale de la « propriété collective » était clairement inspirée de son traitement chez Kropotkine (Liu 2017 : 10).
- 27 Or, *Tianyi* proposait justement, dans chaque numéro, une rubrique spéciale pour les traductions, dans laquelle on trouve des textes historiques sur les anarchistes russes ou européen·ne·s, des récits biographiques, des traductions d'essais (notamment la traduction, de l'introduction du *Manifeste du Parti Communiste* dans le numéro 15, mais

aussi des traductions de Kropotkine et Tolstoï dans les numéros suivants), la plupart étant traduits à partir de l'anglais ou du japonais. Le journal *Hengbao* allait plus loin en proposant même quelques textes en anglais et en esperanto dans une rubrique dédiée.

- 28 D'autre part, à Tokyo, une approche socialiste de la libération des femmes avait été initiée dès 1904 par des hommes comme Katayama Sen 片山潜 (1859-1933), Toshihiko Sakai 堺利彦 (1871-1933), Kotoku Shusui 幸徳秋水 (1897-1911) et des femmes comme Kanno Sugako 菅野須賀 (1881-1911) et Kamigawa Matsuko 神川松子 (1886-1936) dont certaines des idées étaient diffusées par le biais du journal *Heimin Shimbun* 平民新聞 (Liu 2017 : 8).
- 29 Cependant, He-Yin Zhen émettait souvent des réserves, notamment par rapport à certaines de leurs revendications qui étaient communes à la plupart des organes socialistes, comme celle du droit de vote. Ses idées ne faisaient pas non plus forcément consensus au sein de milieux anarcho-communistes, puisque que le *Hengbao* publie par exemple en mai 1908 une lettre de Zhang Ji 張繼 (1882-1947) qui suggère que le vocabulaire de la « revanche des femmes » soit plutôt remplacé par des revendications comme celle de l'« amour libre », qui serait selon lui « plus adaptée » (HB : 758). Elle était donc à la fois relativement isolée, tout en s'insérant dans un réseau d'échanges, de débats et de certaines continuités (Liu 2017 : 13).

Le « point de vue universel »

- 30 Le concept de distinction et de hiérarchie chez He-Yin Zhen a pour fondement le *renzhi* 人治, ce que l'on peut traduire par « système de contrôle social » (créé par les humains, par opposition à « naturel »). L'expression *renzhi* renvoie au système de relations hiérarchiques qui organisent le corps social et moral dans la tradition confucéenne, en faisant référence aux « vertus et attaches », qui lient par exemple le sujet à son souverain, le fils à son père, ou encore l'épouse à son mari⁶. C'est, selon He-Yin Zhen, un obstacle à la libération des femmes. « Quand bien même les hommes et les femmes auraient accès à l'éducation, ils vivraient toujours dans un monde dominé par le système de contrôle social (*renzhi*) » (TY : 136). Ainsi, observe-t-elle, peu de femmes étudieraient la politique et la loi, et aucune d'entre elles n'entrerait dans l'armée ou la police. L'accès à l'éducation (qui était alors une des revendications principales des « droits des femmes ») ne pouvait donc, en lui-même, constituer une avancée sans transformation plus profonde de la société.
- 31 Ensuite, la perspective de la « libération des femmes » (*nüzi jiefang* 女子解放) est mobilisée en tant qu'outil critique et épistémologique pour l'analyse et l'évaluation d'un corpus historique, linguistique et littéraire.
- 32 Dans son texte « Postface aux poèmes de Qiu Jin », elle discute des talents littéraires et de l'œuvre de Qiu Jin (1875-1907). Elle écrit (TY : 560) : « Le système de contrôle social (*renzhi*) est l'instrument de destruction du talent (*tiancai* 天才, entendu comme talent naturel). » Ainsi le système de contrôle social « empêche (ou contient) le talent, en particulier pour les femmes ». « Qiu Jin a pu déployer son talent, parce qu'elle n'est pas restée enfermée par le système de contrôle social. » Les femmes ne peuvent produire ou créer sans l'abolition de ce système, qui est étroitement lié à la morale (confucéenne). Dans son texte « À propos des trois principes », elle explique que la morale est un « pouvoir déguisé » :

Afin que l'épouse accepte de se plier à son mari, et afin qu'elle demeure chaste, l'obéissance au mari a été érigée en vertu (*meide* 美德) et le fait de quitter son mari a été nommé un grand vice (*da'e* 大惡). Ainsi la morale est entre les mains des puissants (*qiangzhe* 强者) et les puissants en font un outil pour se protéger (*hushen* 護身). [...] Le pouvoir contrôle les personnes (*zhiren* 制人) de manière visible, alors que la morale les contrôle de manière invisible (TY : 46).

- 33 Elle écrit à ce sujet que les principes de la morale se sont renforcés par des pratiques, et que les usages sont devenus les normes. Dans son texte « À propos de la revanche des femmes », elle fait une analyse approfondie d'extraits de nombreuses œuvres historiques et philosophiques dites « classiques » : à partir de citations, elle décèle toutes les justifications de l'oppression des femmes en proposant ainsi une sorte d'exégèse féministe critique des classiques confucéens. Dans le même texte, elle s'attache aussi à relever les marques de misogynie dans la langue. Elle analyse par exemple la construction de certains caractères et leurs emplois, pour conclure que de nombreux termes associés à la servitude ou la propriété sont féminisés car ils contiennent le caractère femme 女 (par exemple dans « servante » *wo* 媪, « esclave » *nu* 奴, ou « trésor » *tang* 幣 ; elle fait aussi remarquer que le terme « épouse » *fu* 婦 conjugue le caractère femme *nü* 女 et balai *zhou* 帚).
- 34 Elle développe en contrepoint des théories confucéennes l'idée d'une égalité radicale entre les êtres humains, qu'elle nomme *pingdeng* 平等, ou *junping* 均平 (ce dernier contenant une nuance relative à l'égalité économique). L'influence du taoïsme dans la critique des artifices des rites et du caractère coercitif du système de contrôle social est appuyée par les références qu'elle y fait. Dans le texte « Des réussites et échecs de la révolution raciale et de la révolution anarchiste », elle écrit avec Liu Shipai que :
- Les ouvrages taoïstes de Laozi et de Zhuangzi cherchent au contraire à abandonner le système de contrôle social tout entier, et afin de donner libre cours à la nature du Ciel (*tianxing zhi ziran* 天行之自然), de se débarrasser du système (*zhidu* 制度) et des normes classiques (*dianze* 典則) (TY : 123).
- 35 Le « principe du Ciel » (*tianze* 天則) est celui d'une indistinction, et du libre déploiement des êtres, en dehors des contraintes. Le numéro 5 de *Tianyì* proposait d'ailleurs un portrait du philosophe de l'Antiquité Laozi 老子, avec la légende « l'inventeur de l'anarchisme en Chine » (TY : 11). Plus généralement, il semble que le journal puisait dans les classiques, les écrits anciens et dans l'histoire locale pour y trouver des contre-modèles. Ainsi, le lettré Li Zhuowu 李卓吾 (1527-1602) y était présenté comme un « Bakounine chinois » (TY : 223), et He-Yin Zhen louait la déesse Nüwa 女媧 pour ses exploits, la mobilisant comme une figure-modèle, dévouée envers l'humanité, et qui permettait d'imaginer que les femmes pouvaient se libérer, agir et transformer le monde elles-mêmes (TY : 3 ; Lu 2015 : 7)⁷.
- 36 On pourrait faire la même remarque d'un point de vue terminologique. Des termes comme « égalité » (*pingdeng* 平等), « équité », ou « justice » (*yi* 義 ou *gongli* 公理) sont tous ancrés dans un imaginaire classique. Mais utilisés pour traduire ces idées socialistes ou anarchistes de l'anglais au mandarin, notamment par l'infatigable traducteur Ma Junwu, ils étaient réinvestis, fondus dans un nouvel idéal universaliste et moderne (Liu 2000 a : 106), qui fondait l'égalité dans un ordre naturel à la fois ancien (un temps d'avant l'apparition des « coutumes sociales ») et intemporel, mêlant des influences taoïstes, communistes, bouddhistes et chrétiennes⁸. Ces termes indiquaient un ancrage très marqué dans la culture lettrée, tout en s'insérant dans un nouveau cadre de pensée anarcho-communiste. La conséquence de cela est aussi la rencontre

entre leur signification morale (ou éthique) et leur signification politique : en effet, l'équité ou justice *yi* 義 sous-entendait que la distinction entre les riches et les pauvres, ou les hommes et les femmes, était inacceptable d'un point de vue moral, et rappelait aussi les principes de la tradition lettrée confucéenne (Liu 2017 : 8).

- 37 Tous ces éléments montrent alors qu'on ne peut élaborer une théorie de la traduction à partir du seul prisme « culturel » (sous-entendant que les termes appartiennent à une culture, et doivent être transposés dans une autre), car cette vue présume une culture unifiée, un corpus de références fermé, ou dichotomique (ici : Occident – Chine). On voit que le sens ne peut être déterminé culturellement. La traduction féministe doit interroger les idées de « culture » et de « nation ». Afin d'embrasser toutes les pluralités des textes, et en se plongeant dans la traduction de termes qui étaient déjà hybrides et influencés par la traduction, on se retrouve face à face avec la richesse passionnante de l'histoire intellectuelle de cette époque. « Plutôt que de reconfirmer les frontières qui séparent les nations, les cultures, les langages et les subjectivités, la traduction montre qu'elles sont brouillées » (Simon 1996 : 157).
- 38 Mais He-Yin Zhen ne porte pas seulement sa critique vers le « système social » confucéen. Elle définit la « [vraie] libération », en opposition à plusieurs « conceptions étroites et idées fausses » de celle-ci. Parmi ces conceptions étroites (*xiayi* 狹意), elle identifie l'indépendance économique (en effet, dit-elle, faire entrer les femmes dans le prolétariat ouvrier ne va libérer personne), le droit de participation politique ou de vote (qui en réalité, donnent le pouvoir à une élite de femmes pour opprimer la majorité des femmes), la libération sexuelle (qui permettrait aux femmes de laisser libre cours à leurs « désirs charnels » et à la « débauche », sans pour autant libérer leur esprit) et enfin le mariage monogame (qui, sous couvert d'une égalité numérique et d'une nouvelle morale, ne supprime pas pour autant l'oppression des femmes). Pour analyser ces « conceptions étroites », elle distingue d'une part, le nom ou le titre (*ming* 名) de la réalité (*shi* 實), en réinvestissant par là les réflexions, allant de Confucius (551-479 av. JC) aux mohistes (v^e siècle av. JC) sur le rapport ou l'opposition entre le « nom » et la « réalité ». Elle mobilise cette distinction pour montrer l'absence de correspondance entre le nom (ou l'idée) et la réalité, absence rendue encore plus évidente lorsqu'elle dit le « nom vide » (*kongming* 空名). Elle distingue d'autre part la libération physique (*routi shang zhi jiefang* 肉體之解放) de la libération de l'esprit (*jingshen zhi jiefang* 精神之解放).

Les femmes asiatiques, enthousiasmées par l'idée de civilisation à l'occidentale, pensent que les femmes européennes et américaines sont déjà parvenues à la libération, et jouissent pleinement du bonheur de la liberté et de l'égalité. Elles leur emboîtent le pas, et s'en contentent. Hélas ! Le moment de la révolution des femmes est venu, et je refuse que les femmes s'en tiennent seulement à obtenir ce genre de fausse liberté et fausse égalité ; j'espère au contraire qu'elles se battent pour en avoir de vraies (TY : 136).

- 39 La libération des femmes vise plutôt, selon elle, l'abolition du gouvernement et la mise en place de la propriété collective (*gongchan* 共產). He-Yin Zhen est influencée par les textes de Kropotkine dans son approche d'un mode d'organisation sociale basé sur le principe de la propriété collective et de l'idée d'entraide (TY : 167-169). Elle explique enfin que la « libération » ne peut être que le fait des femmes elles-mêmes, c'est-à-dire une libération « active » (*zhudong* 主動) et non « passive » (*beidong* 被動). En effet :

L'extension des droits des femmes (*nüquan zhi shen* 女權之伸) doit provenir de la lutte des femmes (*nüzi kangzheng* 女子抗爭) et non être donnée (*fuyu* 付與) par les

hommes. Si les responsabilités sont imposées par les hommes, alors nous perdrons notre liberté [auto-détermination, *ziyou* 自由]. Si nos droits nous sont donnés par les hommes, alors nous dépendrons toujours d'eux. Théoriquement, nous serions « libérées », mais en réalité les droits obtenus dans cette libération appartiendraient à d'autres, et les femmes seraient toujours utilisées par les hommes et resteraient leurs auxiliaires. C'est pourquoi je dis : si les femmes désirent accéder au bonheur de la libération, cela doit se faire par leur propre quête (*nüzi zhi ziqiu* 女子之自求) et elles ne doivent pas attendre que leur libération vienne des hommes (TY : 138).

- 40 Dans le prolongement de cette idée, elle oppose syntaxiquement les femmes en tant que groupe agent de leur libération (ce qu'elle entend par *nüzi jiefang* 女子解放) aux femmes objets d'une libération dont les agents seraient les hommes (*nanzi zhi jiefang furen* 男子之解放婦人). Il est intéressant de voir qu'elle puise dans la terminologie marxiste, tout en lui imposant le prisme du genre : ainsi parle-t-elle de « révolution des femmes » (*nüzi geming* 女子革命), « révolution *nan-nü* » (*nannü geming* 男女革命), « libération des femmes » (*nüzi jiefang* 女子解放), ou encore « classes [de sexes] » (*nannü jieji* 男女階級)⁹, proposant ainsi un lexique féministe inédit.
- 41 Ses textes permettent donc d'interroger les mécanismes genrés d'oppression partout où ils se trouvent. En ce sens, sa pensée de la libération des femmes est résolument et radicalement ancrée dans le « monde » (*shijie* 世界). Or, Liu Jen-Peng formule l'hypothèse que dans les textes de la plupart des intellectuel·les nationalistes de cette époque, les discours sur les droits des femmes ciblaient les femmes chinoises (et en particulier les femmes chinoises pauvres), mais n'avaient pas pour objectif d'entamer une réflexion d'un ordre plus général. Ainsi, les femmes opprimées étaient forcément chinoises, ou asiatiques. C'est ce qui fait dire à Liu Jen-Peng qu'iels avaient « intériorisé » le schéma impérial (Liu 2000 a : 124).
- 42 Pour He-Yin Zhen au contraire, la conception de l'égalité naturelle et universelle permettait de glisser vers le rêve d'un soulèvement international, initié par les femmes, les anarchistes, et les peuples opprimés. Par là, elle reprenait aussi des éléments des « utopies internationalistes » développées par certain·es socialistes ou anarchistes, comme Cai Yuanpei (Liu 2017 : 9). Elle écrit, avec Liu Shippei :
- Une fois que cette révolution sera en marche, on pourra se rapprocher d'autres pays pauvres de l'Asie, entrer en contact avec les groupes anarchistes d'Europe et des États-Unis, afin de détruire le pouvoir des Blancs, renverser leur gouvernement, pour parvenir à un état où les nations n'existent plus : le monde reviendra à sa grande unité, et l'humanité retrouvera l'égalité (TY : 129).

Traductions, néologismes et désirs

- 43 Une réflexion sur la traduction en français de textes du début du vingtième siècle chinois ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les pratiques de traduction (cette fois, vers le mandarin) qui ont alimenté la production intellectuelle de cette époque. Comme l'ont montré plusieurs historien·ne·s, la fin de la dynastie des Qing (1890-1911) est caractérisée par une « appropriation active » du savoir occidental : cela passe par la traduction d'ouvrages, mais aussi par la mise en place de cercles d'études et d'écoles, et l'envoi d'élèves à l'étranger.
- 44 Comme l'a très bien montré Angel Pino (2013) dans le cas de l'intellectuel Ba Jin 巴金 (1904-2005), l'écriture et la traduction se mêlaient souvent intimement, se nourrissaient l'une de l'autre, jusqu'au point où le texte une fois traduit pouvait être

considéré comme une œuvre à part entière (dans le cas de la traduction d'Alexandre Berkman par Ba Jin, montre-t-il, les exemples avaient été remplacés, des parties retirées, et d'autres ajoutées). Autre exemple, lorsque Xue Shaohui 薛紹徽 (1866-1911) traduit et compile les textes biographiques de « femmes occidentales » en 1906, elle réécrit en grande partie les histoires (Fong, Qian & Zurndorfer 2004 : chapitres 3 et 4). La traduction repose aussi sur des changements linguistiques, des (ré-) appropriations terminologiques, des redéfinitions. Cela induit de revoir la traduction comme une création littéraire, linguistique et théorique, à part entière. Or, justement, « la théorie de traduction féministe a pour objectif d'identifier et de critiquer l'enchevêtrement des concepts qui relèguent à la fois les femmes et la traduction en bas de l'échelle sociale et littéraire » (Simon 1996 : 1).

- 45 Pour donner un exemple précis de cela, on peut prendre l'exemple du mot « bourgeois » qui, dans l'Introduction au *Manifeste du Parti Communiste*, publié dans le numéro 15 de *Tianyi*, fut traduit en chinois par *shenshi fa* 紳士閥 (à savoir, plutôt « familles de notables »), lui-même dérivé du japonais. Cela traduisait la réappropriation des concepts, qui n'étaient pas des catégories abstraites, mais faisaient sens par rapport à l'organisation sociale en Chine ; les « familles de notables » représentaient alors la figure la plus plausible d'antagonisme au « peuple », dans un contexte encore faiblement industrialisé (Liu 2017 : 9). Il en changeait aussi le sens : les « familles de notables » possédaient les terres, leur richesse provenait principalement de l'agriculture et du commerce ; selon cette traduction, le prisme de l'opposition entre les capitalistes (des villes) et les ouvriers chez Marx devenait donc celui de l'opposition entre les riches et les pauvres *pinfu* 貧富, dans un imaginaire plutôt rural (Liu 2017 : 9).
- 46 Ainsi He-Yin Zhen utilisait la redéfinition et la typologie pour réinvestir les termes et leur signification, pour les mobiliser en tant qu'outils critiques et théoriques. Les termes qu'elle utilise (révolution, droits, libération) ne sont pas *seulement* des néologismes, qui auraient été employés pour adapter ou transposer des termes issus de langues européennes (Angle 1998 : 19). C'est le cas, par exemple, pour « droits des femmes » (*nüquan*) et plus généralement « droits » (*quanli*), dérivés du japonais¹⁰. Les personnes qui entreprennent la traduction (et donc, la re-traduction) doivent donc se plonger dans « l'histoire de la langue, l'histoire du moment, et l'histoire de la-langue-en-traduction » (Spivak 1993 : 186). Les traductions qui paraissent dans les revues de l'époque, et leurs références, n'étaient jamais là « telles quelles », mais déjà lues et revues. Les idées, en circulant par la traduction, étaient sans cesse transformées.
- 47 Les traductions des textes des « droits des femmes » à la fin des Qing étaient d'ailleurs entreprises depuis une position genrée (majoritairement des hommes), et dans un contexte impérialiste et nationaliste.
- 48 En effet, à la fin de la dynastie des Qing (1644-1911), après la défaite des guerres de l'Opium du milieu du XIX^e siècle, puis la défaite de la Chine face au Japon (1894-1895) et la course aux concessions des puissances occidentales (l'Allemagne, la Russie, la France et le Royaume-Uni se partagent des ports et sécurisent leur présence sur le territoire), des intellectuel·les lancent en 1898 un mouvement nationaliste de réformes politiques et sociales, dans lequel la « question des femmes » (*funü wenti* 婦女問題) devient un sujet incontournable. La « question » des femmes (on pourrait aussi traduire par « problème ») dérivait de l'idée, notamment diffusée par l'Anglais Herbert Spencer, que le degré de civilisation d'une nation se mesurait à l'aune de la « condition » de ses femmes. De cette doctrine impérialiste venait l'idée que les « deux cent millions de

femmes » chinoises étaient devenues un ensemble numérique qui posait « problème » à la nation, et qu'elles devaient évoluer, au sens propre. La « question des femmes » était donc avant tout un discours sur les femmes, définies par leurs carences communes, leurs incapacités, leur ignorance, leur arriération (Qin 2014 : 5). Elles étaient tenues pour responsables du « retard » imaginé de la Chine. Cela a encouragé ces intellectuelles à défendre les « droits des femmes », parmi lesquels le droit au travail et le droit d'aller à l'école, l'arrêt des « pieds bandés », la fin du concubinage ; bien sûr, tous ces droits étaient strictement définis dans les limites des genres : des contenus enseignés dans les écoles aux nouveaux rôles de l'épouse, il ne s'agissait pas, pour ces réformatrices nationalistes, de venir bousculer fondamentalement les normes. De même, comme on l'a dit, le rôle des « hommes » dans l'oppression des femmes était un impensé relativement flagrant.

- 49 Dans ce cadre, la traduction de textes associés à la « modernité occidentale » répondait à l'anxiété des intellectuels chinois (ici, majoritairement des hommes) de rattraper le « retard » (perçu comme tel) et satisfaisait leur « désir impérial », leur soif de pouvoir¹¹. Ainsi Liang Qichao expliquait-il que la traduction était une étape nécessaire à la renaissance de la nation (Liu 2000 a : 76). Au lendemain des défaites du XIX^e siècle, il leur paraissait clair qu'il fallait apprendre des Japonais et des Occidentaux pour les contrer, et pouvoir « être à leur place », c'est-à-dire pour dominer. L'idée de « régner par la connaissance » n'était pas nouvelle, mais cette idée a alors été reconfigurée, à l'aune du darwinisme social, en désir de compétition pour « faire prospérer le pays et fortifier la race », *fuguo qiangzu* 富國強種 (Liu 2000 a : 101).
- 50 Liu Jen-Peng prend l'exemple de la traduction du texte « Les droits des femmes » d'Herbert Spencer par Ma Junwu, en montrant comment celui-ci cherche à embellir plus encore le « modèle anglais » en gommant systématiquement les nuances que Spencer y apporte (Liu 2000 a : 115-122). Dans l'ordre symbolique où Ma Junwu était pris, il traduisait les hommes occidentaux, en s'identifiant à eux (Liu 2000 a : 120). Il s'accrochait donc à la distinction entre le modèle occidental et la « déchéance » locale. Car si l'Occident n'était pas parfait, pourquoi aurait-il eu besoin de le traduire ?
- 51 Or, si la littérature sur les femmes d'un Herbert Spencer ou d'un Stuart Mill était un *boys' club*, telle était aussi la traduction de cette littérature dans les cercles réformateurs. Les femmes chinoises étaient présentes en filigrane comme l'entité qui était visée, devait évoluer, en clair, devait être supprimée ; et si les « femmes occidentales » étaient convoquées, c'était en tant qu'attributs des civilisations (entendre, des hommes civilisés), et en tant qu'elles étaient désirées ou sexualisées (Liu 2000b). L'obsession pour le choc Occident/Chine, dérivée des récits impérialistes, empêchait de concevoir un rapprochement transnational entre les femmes parce que les notions de race et de nation étaient écrasantes (Liu 2000 a : 110).
- 52 Ainsi la traduction de ces récits des « droits des femmes » était-elle travaillée par le désir de connaître, de posséder, pour dominer et concurrencer¹².
- 53 Cela est moins vrai de la traduction et de l'interprétation de textes anarchistes ou révolutionnaires, parce que ceux-ci empêchaient en grande partie l'idéalisation de l'Occident : au contraire, ils constituaient des ressources pour la critique de la « fausse civilisation » (*wei wenming* 偽文明) qui regorgeait d'inégalités, et autant de preuves des pièges des rhétoriques modernistes (TY : 148-149). Ils permettaient de penser une solidarité transnationale et l'universalité de l'oppression des peuples. Il est à noter que la plupart des cercles communistes ou anarchistes (Liu 2000 a : 102) s'appuyaient sur un

système passionnant de correspondances et d'envois de documents depuis l'étranger¹³. Pour donner des exemples de l'intensité des circulations et traductions, on peut par exemple voir que le *Tianyi* publiait des comptes-rendus de réunions et assemblées organisées en Europe à peine un mois après leur tenue (TY : 304-313) et de nombreux textes quelques mois après leur parution en Europe (Liu 2017 : 12). Si le désir de possession pour la mise en concurrence des races y était relativement absent, la traduction était toujours entreprise en grande majorité par des hommes (on retrouvait d'ailleurs Ma Junwu), ce qui avait pour résultat que les textes traduits étaient aussi en grande majorité des textes d'hommes, qui, lorsqu'ils parlaient des femmes, le faisaient en leur absence.

Instabilités lexicales et historicisation des concepts

- 54 S'interroger sur la traduction de significations non figées est essentiel, comme dans le cas des termes comme « égalité », « femmes » ou « droits », parce que ces termes sont disputés et redéfinis. Cela permet aussi de prendre des distances avec divers mythes essentialisants de la langue chinoise (qui nourrissent les fantasmes d'un « ailleurs ») ou la formation artificielle de concepts « essentiellement » chinois¹⁴, et de plutôt concevoir la langue comme un espace de rivalités et de réappropriations, ce qu'illustrent bien les productions théoriques comme celles de He-Yin Zhen, et des intellectuelles de son époque, mais aussi les pratiques d'aujourd'hui, celles des internautes et des militantes. e. s. LGBTQ+, et celles des groupes féministes locaux qui, du moins jusqu'aux vagues de répression et d'arrestations de 2015, ont tenté de promouvoir un vocable critique du travail de contrôle sémantique du Parti Communiste Chinois et de la Fédération des Femmes (organisme national lié au Parti).

Déconstruction d'une catégorie homogène « femmes »

- 55 He-Yin Zhen montre qu'à l'intérieur des classes *nan-nü*, il y a encore d'autres classes. Elle dresse de longues typologies, en s'efforçant d'analyser les défis et oppressions spécifiques (les ouvrières, les mères, les domestiques, les concubines, etc.). Elle part aussi d'exemples dans lesquels les femmes oppriment d'autres femmes : les « maîtresses de maison » maltraitent leurs domestiques, leur infligeant même des châtiments corporels, et des petites filles sont vendues par des mères pauvres à des époux riches. Une fois arrivées dans le foyer du mari, elles sont maltraitées par la mère de celui-ci et par les autres femmes qui « défoulent leur colère » sur elles, jusqu'à les mener parfois au suicide (TY : 218-219). He-Yin Zhen conclut que les femmes pauvres ne sont pas uniquement opprimées par des hommes, mais aussi par des femmes. Elle écrit alors : « notre intention est non seulement de rejeter le pouvoir des hommes sur les femmes, mais aussi de se révolter contre le pouvoir que des femmes imposent à d'autres femmes » (TY : 218).
- 56 Dans « La question de la libération des femmes », elle évoque par exemple les travers des revendications de participation politique au sein des mouvements pour les droits des femmes : si les femmes votent et se présentent aux élections, une minorité de femmes riches entrera dans les cercles de pouvoir et obtiendra le pouvoir. Même si des femmes entrent au Parti Socialiste, cela ne servira pas les intérêts de la majorité des femmes ouvrières. La participation aux politiques parlementaires ne permet donc pas

d'instaurer l'égalité universelle, et n'est qu'un titre vide (*kongming* 空名). He-Yin Zhen vise les intérêts de « la majorité des femmes » (*duoshu nüzi* 多數女子) ou de « toutes les femmes » (*nüzi quanti* 女子全體). Comme elle le répète à plusieurs reprises, la révolution des femmes ou la révolution *nan-nü* doit être une révolution « complète », qui entraîne des transformations en profondeur (*genben gaige* 根本之改革), en renversant les structures du pouvoir et en abolissant l'oppression d'une minorité sur une majorité. C'est pourquoi, dit-elle, la révolution *nan-nü* doit être menée conjointement avec, ou doit initier, les révolutions « raciales, économiques, sociales et politiques »¹⁵.

- 57 Traduire les textes d'auteurs comme He-Yin Zhen permet de redécouvrir, dans une optique féministe, les nombreuses pratiques discursives, méthodes de résistance et « stratégies rhétoriques subversives » qui permettent de renégocier les structures de genre (Bo 2010 : 5). Envisager les pratiques textuelles féministes et les outils critiques chez He-Yin Zhen revient aussi à s'interroger sur l'histoire de ces termes, et ce qu'ils sont devenus. Il faudrait pouvoir relire He-Yin Zhen en se défaisant du travail linguistique et historique de transformation des significations, afin de tenter de relire ces termes dans ce qu'ils pouvaient signifier à cette époque, pour elle et ses lecteur·rices. Or, « le langage joue un rôle crucial dans la formation et le maintien des anciens rapports de genre ; le langage est donc également important pour en forger de nouveaux » (Bo 2010 : 8). Tout au long du xx^e siècle, les auteures continuèrent à retravailler les significations et à lutter pour l'expression du genre. Il faudrait donc traduire en tentant de rendre ces stratégies textuelles et ces instabilités lexicales.
- 58 D'autre part, il faut prêter attention aux formes et risques d'aplatissement, de lissage ou d'homogénéisation de la traduction. Il faut par exemple tenter d'interroger la construction discursive et historique de la catégorie « femmes », surtout lorsque l'on retrouve, dans les textes de cette époque, une dizaine de manières de renvoyer aux « femmes », avec des nuances différentes. Par exemple, traduire les mots *nüzi* 女子, *nü* 女, *funü* 婦女, *nü tongbao* 女同胞, *nüjie* 女界, *nüren* 女人 invariablement par « femmes » en français, sans mention du terme chinois, tend à masquer la pluralité des termes, et masque le fait que l'expression « femmes » n'est pas unique et inébranlable, mais une construction historique et politique.
- 59 La chercheuse Tani Barlow a montré comment l'invention d'un terme générique « femmes » en langue chinoise avait constitué un événement historique et lexical au début du xx^e siècle – avant, argue-t-elle, il n'y avait pas d'agent unique qui renvoyait aux « femmes » en général, mais différentes catégories et positions dans la sphère sociale, auxquelles s'appliquaient des protocoles rituels spécifiques : fille non mariée, épouse, mère (Barlow 2004 : 41). Les « femmes » étaient produites comme catégories discursives selon leur place dans le cadre de la famille (*jia* 家) et dans un contexte relationnel (par rapport à tel ou tel individu masculin dans l'espace social). À partir des années 1890, explique-t-elle, les « femmes » ont été (re) théorisées au sein de la nation (*guojia* 國家) et de la société (*shehui* 社會), et le processus de « genrisation » n'était plus multiple mais binaire, le fameux *nan-nü*. L'invention de la catégorie *funü* 婦女 au milieu du xix^e siècle est alors un événement relativement singulier : dans le terme *funü*, la femme mariée (*fu* 婦) est associée à la femme non mariée (*nü* 女) pour former le signifiant pluriel « femmes ». Il est intéressant de noter que He-Yin Zhen n'emploie pas le terme *funü*, mais celui de *nüzi*, qui se défait des connotations classiques.

- 60 Comme on l'a vu, cette catégorie « femmes » à cette époque a été créée par la constitution d'une communauté autour de « problèmes » communs : des problèmes décrits comme se situant au-delà des différences sociales, familiales, ou des différences d'âge (Qin 2014 : 5). Mais des auteures comme He-Yin Zhen se sont saisies de cette reformulation pour en faire un outil d'analyse critique. On pourrait aussi faire l'hypothèse que c'est à partir de cette histoire complexe du terme « femmes » qu'elle a pu penser l'absence d'homogénéité d'expériences et de réalités sociales des personnes regroupées dans cette catégorie. De notre point de vue de traductrice, historiciser les catégories permet aussi d'échapper à des compréhensions anachroniques du genre.
- 61 On doit aussi faire remarquer que la traduction de ces textes, comme d'autres textes en mandarin, pose bien sûr la question du genre grammatical, puisqu'à cette époque, le genre n'apparaît pas ou peu dans la grammaire et le vocabulaire mandarins ; certains termes sont genrés (notamment par l'emploi préfixé de *nü* ou de la clé graphique de *nü*), d'autres termes ont une connotation genrée (comme des adjectifs par exemple), mais certains termes et pronoms n'ont aucune dénotation ni connotation de genre. En français, on doit pourtant faire un choix de genre, ou trouver des moyens de contourner le genre. Ce n'est pas l'objet de cet article, mais cela fait partie des questions pratiques de la traduction qui se posent notamment pour les pronoms de troisième personne du pluriel et du singulier, qui, en mandarin, ne prennent pas de marque de genre avant les années 1920.

Qu'est-ce que le « féminisme » ?

- 62 Cela m'amène à aborder une dernière question dans cette section, celle de l'utilisation et de la traduction du terme « féminisme ». Souvent, l'argument principal qui cherche à discréditer des corpus en dehors d'un champ unique du féminisme est de dire : ce n'est pas féministe car le mot n'y est pas. Les implications ethno-centrées (et par là, linguo-centrées) de cette affirmation sont profondes. Mais à l'inverse, plaquer le terme « féminisme » à tort et à travers ne masque-t-il pas les significations non figées dont on vient de parler ?
- 63 La traduction anglaise de Lydia Liu, Rebecca Karl et Dorothy Ko choisit par exemple de traduire *nüzi* 女子 par « féministe » dans le titre « *Nüzi xuanbu shu* 女子宣布書 » (« *The Feminist Manifesto* »), mais on pourrait aussi bien traduire *nüzi* par « femmes » (« Manifeste des femmes »), comme elles l'ont fait dans la traduction des expressions et titres des autres articles, comme le titre « *Jingji geming yu nüzi geming* 經濟革命與女子革命 » traduit par « Révolution économique et révolution des femmes ». Il nous semble que, bien que la traduction « féministe » puisse correspondre au sens, par exemple, de l'expression *nüzi jiefang* (libération des femmes) telle que définie par He-Yin Zhen, cela induit une extrapolation sur le fait qu'elle se serait déclarée explicitement « féministe » et aurait appelé ses textes « féministes ». On pourrait aussi avancer que la traduction systématique de *nüzi* par « femmes » n'est pas forcément non plus une bonne option, parce que cela met l'accent sur le nom d'un groupe social plutôt que sur le contenu et les idées, mais ce point de traduction permet de lancer la réflexion.
- 64 Le terme « libération » *jiefang* 解放 dans « libération des femmes » *nüzi jiefang* 女子解放 est important à observer. Harriet Evans (2003) explique que ce terme, que He-Yin Zhen préfère au terme « droits », a contribué, au début du XX^e siècle, à faire des « femmes » un groupe « révolutionnaire » et actif dans sa libération (contrairement au *jiefang* plus

tardif du Parti Communiste, qui a été redéfini dans un sens de libération passive, car entreprise par le Parti, sur les femmes). Or, *jiefang*, chez He-Yin Zhen, était au contraire associé à l'idée d'action collective ; comme on l'a vu, elle donnait un rôle d'avant-garde aux femmes dans la libération collective.

- 65 L'historienne Wang Zheng (1999) fait remonter aux années 1910-1920 les expressions comme *nüzi zhuyi* 女子主義 ou *nüquan zhuyi* 女權主義, toutes deux employées pour désigner « féminisme » (respectivement, « théorie des femmes » et « théorie des droits des femmes » ; *zhuyi* renvoyant à « doctrine/théorie » ou « -isme »). Cependant, il semble intéressant de considérer aussi la « libération des femmes » (*nüzi jiefang*) et la « révolution des femmes » (*nüzi geming*) de He-Yin Zhen comme des expressions originales des « féminismes » en Chine, des expressions plurielles pour nommer les féminismes dans l'histoire. La période 1904-1911 est à cet égard importante, avec la production de nombreux textes qui remettent en question les distinctions sociales du genre (chez Yan Bin par exemple) et appellent à une révolution des femmes, parfois violente et armée (chez Qiu Jin).
- 66 Ces termes évoluent. En s'institutionnalisant et en rentrant dans le giron du Parti, certains de ces termes, comme *jiefang*, ont perdu une grande part de leur portée critique (ce qui est visible aussi dans l'expression *nannu pingdeng* 男女平等 qui s'est vidée de toute tension dialectique). Cela ne signifie pas pour autant que les militantes féministes en Chine ne poursuivent pas parallèlement le travail d'invention et de contournement de la langue¹⁶.

La « libération des femmes », un outil critique de la production du savoir

- 67 Comme on l'a vu, He-Yin Zhen remet en question les « modèles » occidentaux autoproclamés d'une part, et le nationalisme instrumental des élites masculines chinoises d'autre part. Elle montre que les distinctions de genre sont des construits sociaux et qu'il y a des rapports de domination croisés. L'examen de ces idées s'est fait en lien avec une réflexion sur la traduction et sur les intérêts et désirs de la traduction, à différents niveaux. J'aimerais maintenant aborder des questions plus larges qui se posent lorsque s'amorce le projet de traduction : dans quel contexte historiographique et épistémologique s'insère-t-il ?

Se faire une place dans l'histoire ou la bousculer ?

- 68 Wang Zheng (1999) a montré comment les femmes chinoises ont longtemps été évacuées de l'histoire, jusqu'à être évincées même de l'histoire des « mouvements des droits des femmes ». En effet, observe-t-elle, ces mouvements sont souvent abordés sous l'angle de la « question des femmes », comme un objet de discours et de débats produits par des hommes, en mettant de côté le rôle des femmes comme protagonistes de leur propre libération (Wang 1999 : 13). Ainsi, les deux intellectuels Liang Qichao 梁啟超 (1873-1929), et Jin Tianhe 金天翮 (1874-1947) sont souvent présentés comme des théoriciens majeurs, et pionniers, des « droits des femmes », alors que leurs discours s'inscrivaient dans la « problématisation » des femmes dans la « crise de la nation » (Qin 2014 : 5), et sous couvert de « les émanciper » leur assignaient aussi des rôles précis : ceux de bonnes épouses ou de bonnes mères (*liangqi xianmu* 良妻賢母), capables

d'assister les hommes dans l'effort national et d'élever de bons citoyens (des garçons). Selon Wang Zheng, non seulement l'historiographie s'est calquée sur cette perspective masculiniste, mais elle s'est aussi davantage concentrée sur le mouvement politique du 4 mai 1919, puis des groupes de femmes rattachés au Parti Communiste Chinois après sa création en 1921, ce qui, dans les deux cas, amenait à minimiser la portée politique et critique de leurs revendications, et à sous-entendre que les femmes trouvaient « dans les mouvements et organisations politiques, l'encadrement nécessaire à leur prise de conscience et leur action » (Wang 1999 : 14).

- 69 Une première étape de la « redécouverte des femmes » dans l'histoire du début du xx^e siècle a été, selon la chercheuse Rachel Leow, guidée par une approche biographique. Mais cette approche était souvent individuelle et romancée (Leow 2012 : 2). Cette méthode était en réalité ancienne, car les biographies de « femmes exceptionnelles » étaient déjà courantes à la fin des Qing. Mais on peut effectivement remarquer que « l'histoire des femmes chinoises » a grandement été prise, jusque dans les années 2000, dans une approche réservée aux « héroïnes-martyrs ». C'est le cas pour Qiu Jin 秋瑾, ou encore pour Xiang Jingyu 向警予, 1895-1928 (Hu 2007), des femmes « remarquables », dont le point commun était la ferveur nationaliste et révolutionnaire, et qui donc pouvaient facilement être digérées dans le récit national (Hu 2007 : 3). Surtout, le fait qu'elles soient présentées comme « exceptionnelles » empêche de bousculer réellement le récit historique qui les excluait d'emblée. Cela ne faisait que remplir un petit quota de femmes, dans la marge (Leow 2012 : 2). Elles n'y étaient présentes qu'en tant que femmes, et ne constituaient qu'une petite poignée de femmes ; ainsi elles étaient toujours déjà mises en scène, mises en valeur, montrées comme telles, alors que les cadres se donnaient pour transparents. On peut se demander, pour reprendre l'idée de Gayatri Chakravorty Spivak (1988), si cela ne les empêche pas de « parler » tout court, produisant l'inverse de ce qui est annoncé. Leur « mise en scène » occultait aussi la masse silencieuse des femmes anonymes, des femmes qui n'étaient pas assez exceptionnelles pour rentrer dans l'histoire. On pourrait d'ailleurs faire ce genre de reproche aux méthodes biographiques de « l'histoire des femmes » en général.
- 70 Depuis les années 2000, un certain nombre de travaux ont permis d'interroger ces récits et de révéler la participation massive des femmes dans les mouvements politiques et sociaux au début du xx^e siècle (Wang 1999), la production intellectuelle des femmes dans la presse et l'édition à cette même époque, ainsi que leur rôle dans les réformes de 1898 (Qian 2003).
- 71 Et s'il s'agissait là de faire du féminisme, à l'image de la « libération des femmes » de He-Yin Zhen, un outil critique pour interroger la (re) production du savoir ? Et si, pour reprendre les formulations de Monique Wittig (1992), le « point de vue » féministe (comme celui de He-Yin Zhen, et de ses pratiques de traduction) n'était pas un « autre » point de vue, un point de vue minoritaire ou concurrent que l'on découvrirait dans les « marges », mais bien un point de vue universel ? Ce point de vue constituerait un défi à l'homogénéisation et aux tentations d'exclusion, aux tentations de définition d'une expérience indifférenciée et de fermeture d'un corpus unique. Ce point de vue interrogerait les catégories de production de connaissances, l'historiographie sélective, ainsi que les intérêts et les désirs qui travaillent la production intellectuelle et la traduction.

Le processus de « visibilité » au risque de la reproduction

- 72 Or, les deux biais évoqués ci-dessus en rapport avec l'historiographie du début du xx^e siècle chinois (d'une part l'invisibilisation du rôle des femmes, et en particulier de leur rôle politique et intellectuel, et d'autre part la tentation de l'exceptionnalisme) sont deux biais qui se posent également en traduction. Comment choisir ce que l'on traduit ? Comment ne pas être amené·es à (re) créer un « canon » féministe, avec ce que cela implique aussi en termes de cloisonnement théorique, de sélection, d'institutionnalisation ? On prendra ici l'exemple des traductions anglaise et française de He-Yin Zhen.
- 73 Il n'y a actuellement quasiment aucune traduction de textes féministes chinois de cette période, ni en anglais ni en français, sinon des extraits dans les articles de recherche et les ouvrages. Les traductrices et éditrices de la version anglaise de 2013 ont donc tenté de remédier à cela et de rendre des textes de He-Yin Zhen « disponibles » (Liu, Karl & Ko 2013 : 2) en traduisant sous forme de recueil six de ses textes, ainsi qu'un texte de Liang Qichao, et un dernier de Jin Tianhe, sous le titre *La Naissance du féminisme chinois, textes fondamentaux d'une théorie transnationale* (en anglais : *The Birth of Chinese Feminism: Essential Texts in Transnational Theory*). Les traductions sont accompagnées d'une longue introduction très riche qui permet de bien articuler les différents textes entre eux.
- 74 Ce regroupement pose question. En effet, il redonne à deux intellectuels aux discours masculinistes¹⁷, Liang Qichao et Jin Tianhe, une place de choix dans la « naissance du féminisme chinois ». Or, cette « naissance » est une reconstruction historique ; une reconstruction qui s'oppose à un siècle d'historiographie qui excluait les femmes, certes, mais une reconstruction quand même. Non seulement elle poursuit l'invisibilisation de la production intellectuelle d'autres femmes, comme Chen Xiefen 陳顯芬 (1883-1923), Yan Bin 燕斌 (1869- ?), Lin Zongsu 林宗素 (1878-1944), Xue Shaohui 薛紹徽 (1855-1911), ou encore Pan Xuan 潘璇 (dates inconnues), pour ne citer qu'elles ; mais elle reproduit aussi la perspective androcentrée de la libération des femmes que Liang Qichao et Jin Tianhe eux-mêmes développaient. On peut alors constater un double écart : si les textes des auteures citées précédemment ne sont pas traduits, ils n'ont pas non plus été réédités dans des anthologies modernes¹⁸. Ce choix fait donc de He-Yin Zhen la voix de la naissance du féminisme chinois, mais est-elle vraiment représentative des idées de cette époque ?
- 75 Ensuite, puisque dans l'introduction les éditrices montrent comment He-Yin Zhen s'éloigne des idées des réformatrices nationalistes sur les « droits des femmes », cela mène les lectrices à penser à une sorte d'opposition théorique entre des hommes nationalistes et une femme anarchiste, qui gomme le fait qu'il y avait aussi beaucoup de femmes nationalistes (qui portaient aussi des discours masculinistes), et vice-versa, que des hommes comme Liu Shipai avaient aussi des visions proches de celles de He-Yin Zhen sur la libération des femmes. Cela entretient donc une « exceptionnalisation » de He-Yin Zhen, sans outil pour comprendre la continuité des liens et des influences.
- 76 Concernant la traduction française, vraisemblablement inspirée de la version anglaise du texte, l'édition a choisi de titrer le recueil *La Revanche des femmes et autres textes*. Ce titre peut poser question parce qu'il suggère un sensationnalisme assez loin des textes qui, comme on l'a vu, dépassent le cadre de la « revanche des femmes » (cette expression est d'ailleurs très peu employée par He-Yin Zhen elle-même, sinon dans le titre d'un de ses textes).

- 77 Mais il semble que les deux choix de titre (celui de la version anglaise et celui de la version française) soient surtout des stratégies de promotion de l'ouvrage, ce qui, dans les deux cas, est assez efficace, et montre les stratégies différentes des deux éditions : dans le premier cas, un aspect plutôt théorique et historique (avec une couverture sobre et grise), dans le deuxième, plutôt un attrape-l'œil, avec une connotation provocatrice et révolutionnaire (ce que suggère aussi la couverture rouge et noire de l'ouvrage). Les titres et les couvertures ont aussi une fonction de représentation et de reconstruction de la figure de He-Yin Zhen et de ses textes.
- 78 De plus, comme pour toute « naissance » ou « éveil »¹⁹ se pose la question d'une périodisation contestable. Qu'y avait-il avant ? Qui décide de la date de naissance ? Les personnes impliquées dans cette naissance percevaient-elles cela ainsi ? L'auraient-elles nommée autrement ? Quelles continuités la métaphore de la naissance dissimule-t-elle ?
- 79 Or, ce que la traduction ne mentionne pas, c'est qu'elle reprend en réalité une périodisation très claire : les textes de Liang Qichao et de Jin Tianhe datent respectivement de 1897 et 1903, alors que les textes de He-Yin Zhen datent de 1907. L'historienne Yun Zhu distingue justement entre la période 1898-1904, davantage axée sur l'idée des droits des femmes et profondément tributaire du cadre nationaliste, et la période 1905-1911, qui voit aboutir davantage de réflexions sur la construction sociale du genre et la critique du rôle des hommes dans l'oppression des femmes (Yun 2017 : 16). Cette périodisation permet aussi de repenser le cadre interprétatif « nationalistes progressistes (hommes) / anarchistes (femmes) » en replaçant les idées dans des temporalités précises.
- 80 Enfin, on peut s'interroger sur le choix de ces six textes. Si ces textes semblent indubitablement être fondamentaux pour comprendre la pensée théorique de He-Yin Zhen, on peut noter qu'ils appartiennent tous à un type particulier : ce sont des essais philosophiques et politiques. D'autres textes, qui peuvent paraître « marginaux », permettent cependant de voir comment elle applique ses idées, et permettent de nuancer la distinction entre théorie et pratique : par exemple, ses lettres ou ses discours, mais aussi le texte qui constitue son association (« Principes de l'Association pour la restauration des droits des femmes »), ou enfin les commentaires qu'elle fait d'autres œuvres ou d'autres textes (comme sa « Postface aux poèmes de Qiu Jin »). De fait, le choix qui est fait de ces six textes induit la reproduction d'un « canon » qui exclut d'autres types de textes.
- 81 Ces quelques remarques visent donc à révéler les choix de sélection et de (re) présentation qui ont été effectués dans la publication de ces traductions, dans un effort pour visibiliser l'acte de représentation et de production du savoir.

Interroger les discours sur la Chine

- 82 Comme nombre de traditions universitaires et institutions françaises (on prend ici l'exemple de la France, mais on pourrait bien sûr élargir la réflexion), la sinologie, aujourd'hui rebaptisée « études chinoises » au sein des « aires culturelles » des universités, est historiquement fondée sur la traduction et la mise en récit. Elle est initiée au XVI^e siècle par des missionnaires catholiques et jésuites comme Matteo Ricci (1552-1610), et fondée sur des principes et des méthodes coloniales.

- 83 Dans leur esquisse de « sinologies féministes », Nan Z. Da et Wang Zheng écrivent :
- 84 La sinologie, ce terme profondément problématique et historiquement associé au regard (*gaze*) impérial occidental et ses constructions égoïstes de ce que la Chine est (et ce dont la Chine manque) doit être convoquée pour questionner la nature de la production située et instrumentale du savoir sur la Chine, en Chine, en Occident, et dans les espaces entre les deux (Nan & Wang 2015 : 3).
- 85 Un travail de traduction en France, par une personne ayant suivi un cursus d'« études chinoises », de textes en mandarin, peut difficilement ignorer l'héritage colonial de ce projet. Comme l'a bien montré Tejaswini Niranjana dans *Siting Translation*, la production de savoir des colonisatrices sur les colonisés s'est faite par la traduction, et une conception de la traduction qui « présupposait la transparence de la représentation » (Niranjana 1992 : 12). En prenant l'exemple de l'Inde colonisée, elle montre comment les « découvertes, collections et traductions » participaient de l'entreprise de « domestication de l'Orient » et sa transformation en une « province du savoir européen » ; l'entreprise de traduction fournissait et décidait de la place des colonisés dans l'architecture du savoir et le récit téléologique de la « civilisation » (Niranjana 1992 : 15). Ces remarques sont absolument nécessaires pour réfléchir aux implications de la traduction dans un contexte post- (ou néo-)colonial. La chercheuse Liu Jen-Peng s'est inspirée des travaux de Tejaswini Niranjana, et a montré comment, si la Chine n'a jamais été « colonisée » au sens propre, le rapport de force impérial ou colonial est lui bien ancré dans l'histoire de la Chine, notamment du point de vue de l'histoire intellectuelle (Liu 2000 a : 95-102).
- 86 Le projet de traduction est alors empêtré dans des formes de violence coloniale et patriarcale, qui garantissent aux corpus et langues dominantes un accès privilégié à l'universalité ; ce projet participe d'une forme d'assimilationnisme occidental. Il est nécessaire de remettre en question, toujours, les méthodes et les « manières » de la traduction, en critiquant ses assises sexistes — notamment les connotations des métaphores des théories de traduction, comme celle de la « fidélité » au texte (voir Simon 1996, chapitre 1) — et coloniales (dont on verra des exemples plus loin), et en mobilisant des outils de critique féministe du pouvoir et de la représentation. Ces outils permettent d'interroger les discours produits sur la « Chine ».

Interroger le récit ethnocentré de l'histoire du féminisme

- 87 Il y a un premier risque de perception et de construction des « féminismes chinois » à l'aune des catégories analytiques occidentales. C'est ce qu'explique la chercheuse Bo Wang (2010) : certaines chercheuses ont arrêté un cadre et une définition du « féminisme », une périodisation historique, des outils d'analyse, un corpus et une origine établie, qui refusent d'être déstabilisés, tout cela étant bien sûr fortement ethnocentré. On peut cependant considérer que le féminisme est une pensée moderne sans origine unique, sans corpus unique, sans langue unique²⁰. Il apparaît alors fondamental de corriger l'idée d'une histoire du féminisme en Chine qui ne serait que l'histoire de « réponses chinoises au féminisme occidental » (Nan & Wang 2015 : 5). Il existe en effet une forme de « rhétorique amnésique » selon laquelle la Chine ne serait qu'une « nouvelle-venue », un réceptacle passif du féminisme.
- 88 La perspective historique nous amène à nous interroger sur la complexité de la circulation des idées, des stratégies textuelles et de l'hybridité des modèles et des

influences, et ainsi à « éviter le piège d'une construction historiographique de la pensée féministe procédant d'une vision téléologique et linéaire » (Möser 2013 : 6).

- 89 On sera parfois surpris de découvrir des alliances politiques imprévues. Ainsi le récit monolithique du « féminisme blanc » rencontre-t-il des récits nationalistes en Chine qui considèrent le féminisme comme une « invention occidentale dangereuse » qui irait à l'encontre de la « tradition nationale », ou bien, dans une autre version, qui diviserait le peuple par ses aspirations petites-bourgeoises et individualistes²¹. Ce que ces deux récits, le récit du féminisme blanc et le récit nationaliste chinois, ont en commun, c'est le refus de considérer le féminisme comme une pensée et un mouvement hybride et transnational de résistance à l'oppression ; les conséquences pratiques, concrètes, de ces discours n'ont pas encore été assez étudiées.
- 90 Enfin, certains travaux présentent des tentatives de définitions d'un « féminisme à caractéristiques chinoises », un féminisme « essentiellement » chinois, par les fantasmes linguistiques (comme ceux sur une langue féminine ancestrale, le *nüshu* 女書), sur des restes de sociétés matrilineaires où se pressent les anthropologues²², ou encore l'espace mythologique d'une alternative idéale à l'Occident (voir notamment l'ouvrage *Des chinoises* de Julia Kristeva [1974]²³). Ces récits se basent sur l'essentialisation (à la fois des femmes et de la Chine) et sur la fabrication de mythes « originels ».
- 91 C'est alors qu'apparaît l'utilité épistémologique du féminisme comme outil critique qui implique « un mouvement métadiscursif sur la manière dont les pays et les peuples sont étudiés et projetés » (Nan & Wang 2015 : 12). Ce mouvement est marqué par un scepticisme envers les « récits englobants », et une attention particulière est portée aux « routes multiples et détournées par lesquelles le savoir est produit » (Judge 2015 : 3).
- 92 Les récits englobants, qu'ils soient nationalistes, orientalistes ou issus de théories niant certaines idées à certaines langues ou peuples, reposent toujours sur l'opposition entre deux « aires culturelles » prétendument distinctes, l'opposition Occident-Chine, dont la chercheuse taïwanaise Liu Jen-Peng (2000a) retrace de manière passionnante les fondements coloniaux et impérialistes. Elle montre comment, à la fin de la dynastie des Qing (1890-1911), les productions intellectuelles et littéraires, mais aussi la traduction, qui abordent ce qui s'appelait alors la « question des femmes », expriment les intérêts et désirs d'une classe d'hommes, appartenant aux élites intellectuelles urbaines. C'est avec ces éléments en tête que la traduction des textes de He-Yin Zhen offre un exemple de défi à ces récits hégémoniques.
- 93 Comme cet article l'a montré précédemment, traduire est loin d'être un acte anodin. Il faut donc travailler aux méthodes propres à la traduction féministe critique. Comme le dit en substance Gayatri Chakravorty Spivak (1993), plutôt que de concevoir la traduction dans « la transparence de la représentation », ou dans des images masculinistes, cela suppose de « se rendre » au texte, d'être déstabilisées et de perdre son pouvoir sur le texte. Il faut envisager une traduction qui reconnaisse clairement l'intervention de la personne qui traduit : « le féminisme permet à la traduction d'être vue comme une forme de réécriture dans un contexte historique, social et culturel spécifique, une réécriture qui implique la subjectivité du [de la] traducteur [rice] » (Yu 2015), et ainsi mettre fin à l'invisibilité de la traductrice et de sa position sociale et genrée ; tout comme la sinologie n'a jamais été une science « sans point de vue », ou « sans Sujet ».

Remarques conclusives

- 94 L'objectif de traduction des textes de He-Yin Zhen est de se frayer un passage entre la violence coloniale de la traduction d'une part, et son utilité politique pour les solidarités féministes d'autre part. Les traductrices et éditrices de la version anglaise des textes de He-Yin Zhen indiquent une « théorie transnationale ». Mais comment (re) construire une « théorie transnationale » ? Comment, aussi, rendre audibles les idées du texte sans surcharger la lecture et donner un sentiment d'étrangeté ou d'intraduisible (et glisser sur des pentes orientalisantes et réifiantes), ou au contraire, surdéterminer le sens (en plaquant des interprétations) ?
- 95 Cette idée d'une théorie transnationale, aussi délicate soit-elle, est utile pour penser l'histoire textuelle et intellectuelle du féminisme. En effet, le féminisme a sans cesse été nourri par les traductions et les circulations. Sans ignorer les rapports de force coloniaux et les tentations nationalistes ou essentialistes, la traduction féministe propose quelque chose d'une « culture transnationale » dont parlait Homi Bhabha (1994 : 212) : quelque chose qui ne peut se défaire des tensions de l'hybridité, et qui remet en question la sécurité de la « fermeture » (Simon 1996 : 128), en appelant à de nouvelles formes d'identification, de construction des subjectivités, de formulation des expériences, et d'analyse des systèmes oppressifs.
- 96 Traduire des textes de langue chinoise pour « élargir le corpus », sans pour autant remettre en question les fondements occidentalocentrés des études féministes et études de genre, ne revient-il pas, finalement, à remplir ce fameux « quota d'inclusivité », ajouter un chapitre sans changer la structure du livre, sans s'interroger sur les fondements coloniaux et racistes des disciplines universitaires comme la sinologie ? S'interroger sur ces fondements serait, au contraire, initier ce que He-Yin Zhen appelle une « transformation en profondeur », par opposition à des « changements en surface » ou des propositions séduisantes mais tout à fait « vides ».
- 97 Ces questionnements rendent indispensable d'accompagner les pratiques de traduction de revendications politiques et féministes, et de militer pour faire sortir ces traductions des perspectives dites « d'aires culturelles (ou linguistiques) ». Ces réflexions débouchent aussi sur les possibilités d'organiser des pratiques de traductions collaboratives, sous forme d'ateliers et de plateformes. S'obliger à se plonger dans l'histoire des textes et de la langue permet d'écarter les paradigmes d'interprétation trop simples pour s'interroger sur l'origine hybride des mots et les enjeux de leurs emplois et leurs transformations de sens. Cela implique aussi des pratiques interdisciplinaires et translinguistiques qui interrogent les récits de l'altérité irréductible et les mythes essentialisants.
- 98 Bien sûr, la traduction n'est pas une entité séparée : ces questionnements appellent à des transformations dans l'édition, l'université, et aussi dans les sociétés et les cadres de réception des traductions. À cet égard, il semble nécessaire de lutter pour l'ouverture de l'université, le renouvellement des méthodes et des découpages, la mise en accès libre et gratuite des traductions et des travaux, et l'organisation de moments d'échange et de réflexions sur la traduction et sur la production du savoir, avec une critique de leurs héritages problématiques.
- 99 Cela étant dit, la traduction est un moment capital de la circulation des idées politiques, du « voyage des théories », de leurs transformations, et de la construction des

solidarités féministes. C'est pourquoi il faudrait sans cesse recommencer la réflexion sur la traduction, sans pour autant y renoncer.

BIBLIOGRAPHIE

- ALI, Zahra. 2012. *Féminismes islamiques*, Paris : La Fabrique.
- ANGLE, Stephen. 1998. « Did someone say rights ? Liu Shiwei's Concept of Quanli » *Philosophy East and West* 48(4) : 623-651.
- BARLOW, Tani. 2004. *The Question of Women in Chinese Feminism*. Durham : Duke University Press, Next Wave : New Directions in Women's Studies.
- BHABHA, Homi. 1994. *The Location of Culture*. Londres ; New York : Routledge.
- BO, Wang. 2010. « Engaging Nüquanzhuyi: The Making of a Chinese Feminist Rhetoric » *College English* 72(4) : 385-405.
- EVANS, Harriet. 2003. « The language of liberation: gender and *jiefang* in early Chinese Communist Party discourse », in *Twentieth-century China: new approaches*, WASSERSTROM, Jeffrey (éd.). Londres ; New York : Routledge : 193-220.
- FONG Grace, QIAN Nanxiu & ZURNDOFER Harriet. 2004. *Beyond Tradition and Modernity: Gender, Genre and Cosmopolitanism in Late Qing China*. Leiden : Brill.
- HONG FINCHER, Leta. 2018. *Betraying Big Brother : the Feminist Awakening in China*. New York : Verso Éditions.
- HU, Ying. 2007. « Qiu Jin's Nine Burials: The Making of Historical Monuments and Public Memory » *Modern Chinese Literature and Culture* 19(1) : 138-191.
- JUDGE, Joan. 2015. « Sinology, Feminist History, and Everydayness in the Early Republican Periodical Press » *Signs* 40(3) : 563-587.
- KRISTEVA, Julia. [1974] 2001. *Des chinoises*. Paris : Pauvert.
- LEOW, Rachel. 2012. « Age as a Category of Gender Analysis: Servant Girls, Modern Girls, and Gender in Southeast Asia » *The Journal of Asian Studies* 71(4) : 975-990.
- LI, Youning & ZHANG, Yufa. 1975. *Jindai zhongguo nüquan yundong shiliao, 1842-1911* [Documents sur l'histoire des mouvements pour les droits des femmes chinoises de l'époque moderne]. Taiwan : Guoli taiwan daxue, lishi yanjiu suo, Zhuanji wenxue she.
- LIU, Jen-Peng. 2000a. « Zhongguo de nüquan, fanyi de yuwang yu Ma Junwu Nüquan shuo yijie », in *Jindai zhongguo nüquan lunshu : guozu, fanyi yu xingbie zhengzhi*, LIU Jen-Peng éd. [« Le désir de traduire et le désir en traduction : le féminisme "chinois" et la traduction de Ma Junwu des Droits des Femmes » dans *Récits des droits des femmes de la Chine moderne : politiques de la nation, de la traduction et du genre*]. Taipei : Taiwan xuesheng shuju, 75-128.
- LIU, Jen-Peng. 2000b. « Xifang meiren yuwang li de zhongguo yu er wanwan nüzi : wenqing yiqi wusi de guozu yu funü », in *Jindai zhongguo nüquan lunshu : guozu, fanyi yu xingbie zhengzhi*, LIU Jen-Peng éd. [« Désirs et fantasmes des "belles femmes occidentales", la Chine et les femmes », in

- Récits des droits des femmes de la Chine moderne : politiques de la nation, de la traduction et du genre]. Taipei : Taiwan xuesheng shuju, 129-200.
- LIU, Jen-Peng. 2017. « Tianyi de wuzhengfu gongchan zhuyi shiye yu He Zhen de nüzi jiefang » [« La théorie anarcho-communiste du journal de la *Justice Naturelle* et la “libération des femmes” selon He Zhen »], *Funü yanjiu luncong* 140.
- LIU Lydia, KARL Rebecca, & KO Dorothy. 2013. *The Birth of Chinese Feminism: essential texts in transnational theory*. New York : Columbia University Press.
- LIU, Peizhu. 2020. « Countryside Feminism on Weibo: a citizen sociolinguistics perspective », *Citizen Sociolinguistics*, consulté en ligne le 20 février 2020. URL : <https://citizensociolinguistics.com/2020/01/01/田园女权-country-side-feminism-on-weibo-a-citizen-sociolinguistics-perspective/>
- LIU, Ting. 2008. « Cyberactivism in the Women’s Movement: A Comparison of Feminist Practices by Women Organizing in Mainland China and Hong-Kong », dans *Chinese Women and the Cyberspace*, KUAH-PEARCE Khun Eng (éd.). Amsterdam : Amsterdam University : 95-116.
- LU, Chun-Hsien. 2015. « Wanqing Zhongguo xinnüjie yu tianyi bao nüxing lunshu bijiao chutan » [« Comparaisons entre la revue des *Nouvelles Femmes Chinoises* et le journal *Justice Naturelle* »] *Wenxue qianzhan* 15 : 1-20.
- MÖSER, Cornelia. 2013. *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.
- NAN Z. Da & WANG Zheng. 2015. « Feminist Sinologies : An Introduction » *Signs* 40(3) : 545-562.
- NIRANJANA, Tejaswini. 1992. *Siting Translation: History, Post-Structuralism, and the Colonial Context*. Oakland : University of California Press.
- PINO, Angel. 2013. « Ba Jin et Berkman, de la traduction à l’écriture palimpseste » *À contretemps* 45, consulté le 4 novembre 2019. URL : <http://acontretemps.org/spip.php?article455>
- QIN, Fang. 2014. « Xin huici, xin shijie : qingmo minchu ‘nüjie’ yici tanxi » [« Nouveau mot, nouveau monde ? Analyse du terme *nüjie* à la fin des Qing et au début la République »] *Qingshi yanjiu* 4.
- QIAN Nanxiu. 2003. « Revitalizing the *Xianyuan* (Worthy Ladies) Tradition: Women in the 1898 Reforms » *Modern China* 29(4) : 399-454.
- SIMON, Sherry. 1996. *Gender in Translation: Cultural Identity and the Politics of Transmission*. New York : Routledge.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. 1988. « Can the Subaltern Speak ? », in *Marxism and the Interpretation of Culture*, NELSON Cary & GROSSBERG Larry (éd.). Londres : Macmillan Education : 271-313.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. 1993. « The Politics of Translation », in *Outside in the Teaching Machine*, New York : Routledge, 179-200.
- SUN, Yifeng. 2018. *Translating Foreign Otherness : Cross-cultural Anxiety in Modern China*. New York : Routledge.
- TY : WAN Shiguo & LIU Lydia. 2010. *Tianyi, Hengbao* [Réimpressions du *Tianyi et du Hengbao*]. Pékin : Zhongguo renmin daxue chubanshe, *Qingshi yanjiu congshu*.
- WAN Shiguo. 2011. « He Zhen nianbiao » [« Biographie chronologique de He Zhen »], dans *Yangzhou wenhua yanjiu luncong*, Yangzhou : Guangling shushe, 80-101.

WAN Shiguo & LIU Lydia. 2010. « Introduction », dans *Tianyi, Hengbao* [Réimpressions du *Tianyi et du Hengbao*]. Pékin : Zhongguo renmin daxue chubanshe, Qingshi yanjiu congshu, 1-27.

WANG, Qingyi. 2019. « Xin faxian de zhongguo xin nüjie zazhi diliu qi ji qi kaocha » [« Découverte du sixième numéro de la revue des *Nouvelles Femmes Chinoises* et analyse »], *Chuanmei guan* 421.

WANG, Zheng. 1999. *Women in the Chinese Enlightenment: Oral and Textual Histories*. Oakland : University of California Press.

WITTIG, Monique. [1992] 2001. « Le Point de vue, universel ou particulier », in *La Pensée Straight*. Editions Balland. 51-54.

WU, Angela Xiao & DONG Yue. 2019. « What is made-in-China feminism(s) ? Gender discontent and class friction in post-socialist China » *Critical Asian Studies* 51(4).

XIA, Xiaohong. 2013. *Wanqing baokan, xingbie yu wenhua zhuanxing* [Les journaux de la fin des Qing, le genre et les transformations culturelles, ouvrage]. Pékin : Renjian Chubanshe.

XIA, Xiaohong. 2014. « Wanqing nübao zhong de guozu lunshu yu nüxing yishi : 1907 nian de duoyuan chengxian » [« Les récits nationaux et la conscience féminine dans les journaux de femmes de la fin des Qing : le foisonnement de l'année 1907 »]. *Beijing daxue xuebao* : 12.

XIONG, Yuezhi. 2008. « The Theory and Practice of Women's Rights in Late-Qing Shanghai, 1843-1911 », éd. et trad. Michael Ouyang, in *Beyond the May Fourth Paradigm: In Search of Chinese Modernity*, CHOW, Kai-wing, HON, Tze-ki, IP, Hung-yok & PRICE, Don C. (éds.). Lanham ; Boulder ; New York ; London : Lexington Books : 71-92

YU, Zhongli. 2015. *Translating Feminism in China: Gender, Sexuality and Censorship*. Londres ; New York : Routledge.

YUN, Zhu. 2017. *Imagining Sisterhood in Modern Chinese Texts 1890-1937*. Lanham ; Boulder ; New York ; London : Lexington Books.

ZARROW, Peter. 1988. « He Zhen and Anarcho-Feminism in China » *The Journal of Asian Studies*, 47(4) : 796-813.

ZARROW, Peter. 1990. *Anarchism and Chinese Political Culture*. New York : Columbia University Press.

ANNEXES

Sources : textes de He-Yin Zhen

Ces textes ont été consultés dans la réédition suivante, et leur numérotation de pages suivent donc la pagination de cet ouvrage : WAN Shiguo & LIU Lydia. 2010. *Tianyi, Hengbao* [Réimpressions du *Tianyi et du Hengbao*]. Pékin : Zhongguo renmin daxue chubanshe, Qingshi yanjiu congshu.

Les références de pages dans l'article sont précédées de TY lorsque les textes se trouvent dans le journal *Tianyi* et de HB lorsque les textes se trouvent dans le journal *Hengbao*.

« Légende au portrait de la déesse Nüwa » 女媧像並贊 Nüwa xiang bing zan 10 juin 1907, *Tianyi* 1 : 3.

« Manifeste des femmes » 女子宣布書 Nüzi xuanbu shu, 10 juin 1907, *Tianyi* 1 : 41-44.

« À propos de trois principes [sous-parties : les monarques et les prostituées, les voleurs et les gouvernements, la morale et le pouvoir] » 公論三則 [帝王與娼妓, 大盜與政府, 道德與權力], Gonglun sanze [diwang yu changji, dadao yu zhengfu, daode yu quanli], 10 juin 1907, *Tianyi* 1 : 46-49.

« Lettre de Zhen aux étudiantes chinoises au Japon » 震致留日女學生書 Zhen zhi liuri nüxuesheng shu, 10 juin 1907, *Tianyi* 1 : 547-548.

« Introduction aux peintures de Su Manshu » 曼殊畫譜序 Manshu huapu xu, 10 juin 1907, *Tianyi* 1 : 551-554.

« Principes de l'Association pour la restauration des droits des femmes » 女子復權會簡章 Nüzi fuquan hui jianzhang, 10 juin 1907, *Tianyi* 1 : 581-583 [co-écrit par He-Yin Zhen, Lu Huiquan, Zhang Xu, Zhou Dahong, Tong Qi et Xu Yazun].

« À propos de la revanche des femmes » 女子復仇論 Nüzi fuchou lun, 25 juin 1907, *Tianyi* 2 : 49-81.

« Manuscrit du discours à l'occasion de la mort de M. Chen Bufu » 陳君不浮追悼會演說稿 Chenjun bufu zhuidaohui yanshuo gao, 10 juillet 1907, *Tianyi* 3 : 549-550.

« Note ajoutée au texte de Liu Shipei, À propos de l'égalité de force [de travail] parmi les hommes » 附人類均力說 Fu renlei junli shuo, 10 juillet 1907, *Tianyi* 3 : 92-93.

« Note à la lettre de Kotoku Shushui » 幸德秋水來函 Xingde qiushui lai han, 10 juillet 1907, *Tianyi* 3 : 347-348.

« À propos de la question du travail des femmes » 論女子勞動問題 Lun nüzi laodong wenti, 10 août 1907, *Tianyi* 5 : 108-120. [Sous le pseudonyme Wei Gong 畏公]

« La question de la libération des femmes » 女子解放問題 Nüzi jiefang wenti, septembre 1907, *Tianyi* 7 : 133-142.

« Des réussites et échecs de la révolution raciale et de la révolution anarchiste » 論種族革命與無政府革命之得失 Lun zhongzu geming yu wuzhengfu geming zhi deshì, 1^{er} septembre 1907, *Tianyi* 6 : 120-133 [Article co-écrit par Liu Shipei, sous le pseudonyme Shenshu 申叔, et He-Yin Zhen].

« Postface aux poèmes de Qiu Jin » 秋瑾詩歌後序 Qiu Jin shige hou xu, 15 septembre 1907, *Tianyi* 7.

« Ce que les femmes devraient savoir à propos du communisme » 論女子當知共產主義 Lun nüzi dangzhi gongchan zhuyi, 30 octobre 1907, *Tianyi* 8-9-10 (compilation) : 167-169.

« De l'antimilitarisme des femmes » 女子非軍備主義論 Nüzi feijunbei zhuyi lun, 30 novembre 1907, *Tianyi* 11 : 183-189.

« Révolution économique et révolution des femmes » 經濟革命與女子革命 Jingji geming yu nuzi geming, 30 décembre 1907, *Tianyi* 13 : 197-205.

« À propos de la cruauté endurée par les femmes chinoises » 論中國女子所受之參賭 Lun zhongguo nüzi suoshou zhi candu, 15 janvier 1908, *Tianyi* 15 : 217-222.

« Lettre de He Zhen en provenance de Zhenjiang » 何震女史由鎮江來函 He Zhen nüshi you Zhenjiang lai han, 8 août 1908, *Hengbao* 10 : 784-785.

Autres :

HE-YIN a. « Annonce concernant le journal de la *Justice Naturelle* » 天義報廣告 Tianyi bao guanggao, juillet 1907, *Nüzi shijie* 6. Accédé dans : Xia, Xiaohong (éd). 2015. *Zhongguo jindai sixiang jia wenku : Jin Tianhe, Lü Bicheng, Qiu Jin, He Zhen juan*, Pékin : Zhongguo renmin daxue chuban she : 137-138.

HE-YIN b. « Retranscription des discussions lors de la première réunion de l'Association de lecture et d'étude du socialisme » 社會主義講習會第一次開會記事 Shehui zhuyi jiangxi hui di yi xi kaihui jishi, Tianyi 6, 1^{er} septembre 1907. Accédé dans : WAN Shiguo & LIU Lydia. 2010. *Tianyi, Hengbao* [Réimpressions du *Tianyi et du Hengbao*]. Pékin : Zhongguo renmin daxue chubanshe, Qingshi yanjiu congshu : 307-310.

Recueils de traduction de textes choisis de He-Yin Zhen, en français et en anglais :

HE-YIN, Zhen. 2018. *La Revanche des femmes et autres textes*. Toulouse : Éditions de l'Asymétrie.

LIU Lydia, KARL Rebecca, & KO Dorothy. 2013. *The Birth of Chinese Feminism: essential texts in transnational theory*. New York : Columbia University Press.

NOTES

1. Il y a un grand flou autour des textes qui ont été écrits, ou pas, par He-Yin Zhen, qui demande davantage de recherches. La chercheuse Xia Xiaohong a fait l'hypothèse selon laquelle une autre contributrice du journal, sous le pseudonyme Zhi Da 志達, puisse être également un pseudonyme de He-Yin Zhen, ce qui ajouterait une dizaine de textes à ceux laissés par He-Yin Zhen (Xia 2014). Il semble aussi très probable (c'est en tout cas l'hypothèse que l'on reprend ici) que Wei Gong 畏公 soit un de ses pseudonymes. Liu Jen-Peng suggère aussi que He-Yin Zhen ait pu utiliser le pseudonyme de Liu Shipai pour écrire plusieurs textes (Liu 2017 : 3). L'emploi de pseudonymes était très courant, notamment dans les publications anarchistes, et cette pratique n'est pas spécifique aux femmes.

2. Version anglaise : LIU Lydia, KARL Rebecca & KO Dorothy. 2013. *The Birth of Chinese Feminism : essential texts in transnational theory*. New York : Columbia University Press. Version française : HE-YIN, Zhen. 2018. *La Revanche des femmes et autres textes*. Toulouse : Editions de l'Asymétrie, Collection Rimantenti. Contrairement à ce que l'édition indique (« traduit du chinois par Pascale Vacher »), la traduction française semble avoir été réalisée à partir de la version anglaise des textes. Ainsi la version française a malheureusement repris les passages erronés ou contestables de cette traduction, ainsi que tous les choix de découpage, de ponctuation, de syntaxe et de vocabulaire (voir la note 14 à ce sujet).

3. Voir à ce propos les articles de Liang Qichao. On pourra penser à l'article « À propos de l'éducation des filles », 論女學 Lun nüxue, dans le *Shiwu bao* 時務報 (1897).

4. Cette expression n'est cependant pas spécifique à ses textes, car elle est communément employée par d'autres auteures, par exemple dans le journal de Yan Bin, ou même dans d'autres contributions du journal *Tianyi*.

5. Nous n'entrons pas ici dans les détails de courants multiples de l'anarchisme. Voir à ce sujet l'ouvrage de Peter Zarrow (1990).

6. Ici on note que les traductions anglaise et française prêtent à confusion ; en parlant de « man's rule » ou « [le monde a été] régi par les hommes », elles semblent indiquer la domination masculine, alors, qu'en réalité, cette expression ne contient pas le terme homme au sens de masculin (*nan* 男) mais le terme homme au sens d'humain (*ren* 人). En traduisant ainsi, elles modifient le sens de l'expression, qui indique au contraire que l'oppression n'est pas fondée sur

le genre, mais sur l'ensemble d'un système social hiérarchisé et cadenassé. C'est pourquoi on a choisi de le traduire par « système de contrôle social ». Ce terme a été traduit par Peter Zarrow en anglais par le terme « rulership » qui semble plus proche du sens du terme en chinois (1988).

7. La déesse Nüwa 女媧 est un personnage mythologique, présente dans plusieurs textes anciens, qui aurait façonné les êtres humains, en ayant le pouvoir de fondre la pierre, réparer le ciel, arrêter l'eau et le feu, accomplissant ainsi de grands exploits pour leur venir en aide (Lu 2015 : 7).

8. Il faudrait développer une analyse détaillée du lien entre le *ren* 仁 confucéen et la conception de l'égalité développée à cette époque. Cela permettrait de nuancer la rupture des intellectuels de la fin des Qing d'avec la tradition lettrée confucéenne.

9. Concernant la traduction de ces expressions, et surtout de *nan-nü*, l'expansion « des sexes » n'est pas très convaincante, c'est pourquoi on la met entre crochets. *Nan-nü* fait davantage référence aux « rapports entre hommes et femmes » ici.

10. La caractéristique du mot *quan* 權 est qu'il peut être traduit, selon les contextes, par « pouvoir » ou par « droit ». Dans le texte de He-Yin Zhen, *nanquan* 男權 est le nom donné au « pouvoir masculin », mais *nüquan* 女權 est le nom donné aux « droits des femmes ». Stephen Angle (1998) montre que le terme *quanli* 權利 chez Liu Shipei est une notion dérivée du discours confucéen sur l'éthique et la politique, bien plus qu'un pur « néologisme » qui aurait été transplanté dans la langue chinoise pour traduire le terme « droits » à partir de l'anglais, du français ou de l'allemand. Chez Liu Shipei, *quanli* est lié à la capacité de chacun de « savoir », et à la capacité de chacun « d'agir selon des principes universels », étant donné que « le cosmos n'a pas créé de distinctions entre les êtres humains ». Ce terme a une dimension éthique forte : puisque nos « capacités morales » sont identiques – ainsi, la valeur morale ou vertu supposée supérieure de tel ou tel individu n'est pas fondée – chacune a la capacité, et donc aussi le devoir, de participer au bien de la communauté. Les intérêts du peuple sont légitimes. Stephen Angle avance l'argument que *ziyou* 自由 dans les écrits de Liu Shipei, pourrait signifier « autodétermination » plutôt que « liberté », en tirant l'action, et la raison de l'action, de soi-même (*zi*). Au contraire, *qiangquan* est le pouvoir illégitime des souverains ou des hommes qui s'appuient sur la loyauté de « sujets » sans contrepartie. Ce pouvoir est d'autant plus illégitime qu'il s'appuie non pas sur la réciprocité des responsabilités, mais sur la force ; ce pouvoir n'est pas naturel, ni mérité. Imposant des rôles au peuple, il nie leur droit à l'autodétermination. Cette notion de droits renverrait alors à un pouvoir que l'on peut saisir, auquel on peut avoir accès : c'est un levier qui donne le droit d'agir, « ce qui donne la capacité de ». Lorsque, par exemple, He-Yin Zhen parle du « droit de participation politique » (*canzheng zhi quan* 参政之權) pour les femmes, il s'agit de la possibilité (pouvoir) de voter ou de représenter les votant·es. Ainsi lorsque l'on traduit des termes comme *qiangquan* ou *ziyou*, faut-il aussi avoir ce contexte linguistique en tête.

11. Pour une discussion détaillée de la traduction et des débats autour de la traduction, voir Sun (2018).

12. Par la réflexion sur l'archéologie du désir en traduction, il y a ici quelque chose qui nous amène vers une critique du régime hétéronormatif du désir, et de ses pratiques de traduction.

13. A titre d'exemple, on pourra se référer à la catégorie « correspondances » du journal *Hengbao*, qui contient quarante-quatre lettres de provenances variées, de l'Europe à la Chine.

14. On pense ici aux divers travaux de François Jullien, qui contiennent souvent le programme essentialisant (par le biais de la création de concepts philosophiques qui seraient « essentiellement » chinois) dans leurs titres eux-mêmes, et qui reposent sur la création mystifiée de l'« altérité » chinoise.

15. Je me permets de signaler ici une erreur de traduction dans les versions anglaise et française du texte, à la fin du « Manifeste des femmes » (appelé « Manifeste féministe »). En effet, la traduction de Pascale Vacher (à partir de l'anglais) propose :

« En Chine, certaines personnes pensent que pour atteindre cet objectif, les femmes doivent se

faire les chantres – même en devançant les hommes – des révolutions raciales, politiques, économiques et autres ; elles ne doivent pas se permettre d’être de nouveau à la traîne des hommes. De leur point de vue, la révolution entre les hommes et les femmes doit avancer parallèlement aux révolutions raciales, politiques et économiques. Ces femmes pensent que si elles réussissent, elles pourront établir un véritable régime des « droits des femmes » dans le monde. Si elles échouent, elles périront avec les hommes, pour ne pas leur être de nouveau soumises. Je pense qu’il s’agit d’une étroitesse de vue » (p. 127).

Or, les expressions que nous avons soulignées ici ne sont pas présentes dans le texte chinois ; de plus, l’expression *ququ zhi shi* 區區之視 ne signifie pas « une étroitesse de vue », mais renvoie à l’opinion de l’auteure elle-même, qui dans une posture rhétorique dit « c’est là mon humble opinion » (le dépréciatif renvoie à elle-même, non à d’autres). Ainsi si nous traduisons cette même portion, nous arrivons à ceci, c’est-à-dire au sens tout à fait opposé :

« Si les femmes en Chine souhaitent lutter pour cela, elles devraient, dans les révolutions raciale (*zhongzu*), politique et économique, non pas rester derrière les hommes, mais les devancer, car la révolution des sexes (*nan-nü*) doit être menée conjointement avec les révolutions raciale, politique et économique. Si elles y parviennent, ce serait là la véritable réalisation, dans le monde, des « droits des femmes » (*nüquan*), mais si elles échouent, il vaudrait mieux choisir de périr tous ensemble, plutôt que de devoir souffrir de l’oppression des hommes à nouveau. C’est là mon humble opinion ».

16. Voir, à propos des luttes féministes récentes, l’ouvrage de Leta Hong Fincher (2018), qui porte sur le mouvement #metoo en Chine. Quelques réserves cependant sur le titre de l’ouvrage, car l’« éveil féministe » proclamé est heureusement bien antérieur au XXI^e siècle.

17. Voir l’entretien de Wang Zheng dans le blog Lala Zazhi 拉拉杂志 sur Douban : « Cong nüjie zhong dao nanjie zhong : nanxing zhuti, guozu zhuyi, yu xiandai xing » [De la cloche des femmes à la cloche des hommes : le sujet masculin, le nationalisme et la modernité], en date du 15 janvier 2014, consulté le 15 août 2019 <https://site.douban.com/211878/widget/notes/13514029/note/326848791/>. Cet article est un dialogue entre la chercheuse Wang Zheng et Liu Hedeng sur le texte de Jin Tianhe qui est justement présent dans le recueil *The Birth of Chinese Feminism*.

18. Certains d’entre eux seulement sont réédités dans l’anthologie de Li & Zhang (1975). Mais cette anthologie n’est pas facilement accessible et se trouve seulement dans quelques bibliothèques spécialisées. On ne peut pas non plus l’acheter, contrairement à la réédition du *Tianyi* et du *Hengbao*.

19. On a vu que le dernier ouvrage de Leta Hong Ficher (2018), qui porte sur la période contemporaine, a pour sous-titre « l’éveil féministe en Chine »

20. Voir à ce sujet l’introduction de l’ouvrage *Féminismes islamiques* de Zahra Ali (2012). Voir aussi XIONG (2008) et WANG (1999) pour des exemples historiques de féminismes à la fin des Qing.

21. Ces idées sont reprises par les médias et dans les discours officiels de l’État. Elles ne constituent en réalité que les grands traits des discours antiféministes « habituels » et viennent justifier, avec un certain succès, la répression politique des militantes féministes, tout en attachant une connotation très négative et stigmatisante au terme « féminisme » en Chine. Voir à ce sujet Wu & Dong (2019). Voir aussi Liu (2008). Les personnes perçues comme « féministes » sont aussi accusées de vouloir « imiter » de façon vulgaire les femmes occidentales ; voir Liu (2020).

22. C’est le cas des recherches sur la communauté Na ou Mosuo, qui seraient parmi les « dernières » communautés matrilineaires et matriarcales, et qui semblent avoir attiré une certaine attention dans la recherche et les médias français.

23. Voir Nan Z. Da & Wang Zheng 2015 : 8, pour de nombreuses références critiques et citations à ce sujet.

RÉSUMÉS

Cet article propose la traduction inédite d'extraits de textes et articles de la théoricienne anarchiste et féministe chinoise He-Yin Zhen (1884-v.1920), ainsi que la reconstitution d'une liste complète de ses travaux. La redécouverte, la traduction et la confrontation avec ces textes posent de nombreuses questions. La traduction est-elle déjà une interprétation ? Comment rendre compte de l'histoire des termes et de leurs transformations ? Qu'ont ces textes à dire sur l'histoire du féminisme, ses théories et leurs circulations ? Que nous enseignent-ils sur la production du savoir sur l'histoire chinoise et les « études chinoises » ? La traduction peut-elle être un outil pour les luttes féministes actuelles, ou renforce-t-elle les structures coloniales du savoir ?

This article proposes the unpublished translation of excerpts from texts and articles written by the Chinese anarchist and feminist theorist He-Yin Zhen (1884-v.1920), as well as an attempt to rebuild a complete list of her works. Re-discovering and translating these texts does raise many questions. Is translation already interpretation? How can we account for the history of the concepts and words she uses and their transformations throughout time? What do these texts have to say about the history of feminism ? What do they teach us about knowledge production on Chinese history or in the area of « Chinese Studies » ? Can translation be a tool for the ongoing feminist struggles, or does it reinforce the colonial structures of knowledge?

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : feminism, China, Japan, history of ideas, press history, anarchism, translation

Mots-clés : féminisme, Chine, Japon, histoire des idées, histoire de la presse, anarchisme, traduction

AUTEUR

LÉA BUATOIS

Titulaire d'un Master en études chinoises de l'ENS de Lyon, elle a effectué ses recherches sur l'histoire du féminisme en Chine, et plus particulièrement l'histoire de la presse féminine et féministe du début du vingtième siècle chinois, à partir du fonds d'archives de l'Academia Sinica (Taipei). Elle a également organisé, avec Touriya Fili-Tullon et Fatima Zohra, une journée d'études sur la circulation des idées féministes en langues chinoise et arabe, au sein du projet FELiCiTE (TRIANGLE, ENS de Lyon).

La violence par partenaire intime : enjeux traductologiques et politiques des catégorisations de la violence

Intimate Partner Violence: Translation, Politics and Categorizations of Violence

Samantha Saïdi

Introduction

- 1 Traduire des textes sur les violences dans les relations hétérosexuelles et homosexuelles amène à réfléchir aux rapports sociaux de sexes qu'elles manifestent, ainsi qu'aux enjeux de la circulation transnationale et transdisciplinaire de leurs analyses pour la lutte contre les violences faites aux femmes¹. L'objectif principal de cet article est d'analyser des écrits qui ont combattu ces violences, comme ceux de Claire M. Renzetti et Michael P. Johnson, que j'ai été amenée à traduire², ainsi que des enjeux interprétatifs, linguistiques et méthodologiques posés par leurs traductions et leurs réutilisations secondaires³, ceci afin d'élaborer les outils d'une pensée critique autour de l'idée d'une asymétrie genrée des *violences par partenaires intimes* (VPI)⁴.
- 2 Cette étude n'est pas une enquête de sociologie politique, mais une exploration de *traductologie politique* sur la circulation des concepts et les méthodes d'un champ d'études pluridisciplinaire, celui des violences par partenaires intimes (VPI). Aux États-Unis, les études sur *Translation and Politics* analysent le rôle de la traduction dans la transmission des idées politiques, les rapports des interprètes, traductrices et traducteurs avec le pouvoir, ainsi que les politiques de la traduction (Fernández & Evans 2018). En France la traductologie a été repensée au prisme de l'idéologie (Guillaume 2016a, 2016b) ou du féminisme, comme nous le faisons dans le projet FELiCiTE Féminismes en ligne: Circulations, Traductions et Éditions (Saïdi,

Mozziconacci 2018 ; Saïdi, Mozziconacci, Thomas & Orazi 2018 ; Saïdi, Mozziconacci & Orazi 2017) autour duquel nous avons coordonné ce numéro⁵.

- 3 Le champ d'étude anglophone *Translation and Politics* permet de délimiter le cadre d'un domaine de recherche que j'appellerai *Traductologie Politique* — plus précisément, *Traductologie du fait social et politique* pour expliciter la juxtaposition de *traductologie* et *politique*. Cette traductologie devrait permettre d'étudier sur le plan linguistique et méthodologique les traductions et les ré-usages transnationaux de textes et catégories produites en sciences humaines et sociales pour comprendre les relations de domination entre les personnes, les groupes humains ainsi que leurs rapports aux institutions et à l'État.
- 4 En traduisant l'article de Michael Johnson « Conflict and Control. Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence » (2006) et l'ouvrage de Claire Renzetti *Violent Betrayal. Partner Abuse in Lesbian Relationships* (1992), des questions récurrentes ont émergé qui débordaient le cadre des analyses féministes et ont été partagées à FELiCiTE (Saïdi 2019) et au laboratoire VisaGe (Saïdi 2020). Ces questions de traductologie politique seront développées ici. Elles interrogent la circulation des idées produites (typologies, concepts) pour analyser les violences conjugales, leur inscription dans les relations de domination entre les partenaires, et leur lien étroit avec les institutions et l'État. En effet, il s'agit de savoir si la circulation des écrits sur les VPI est empêchée ou désorientée par l'instabilité traductive de certains concepts clefs (terminologies et pluridisciplinarité), par la simplification des mésusages à visée patriarcale, ou par l'absence de traduction de centaines de textes du domaine. Des obstacles à la circulation viennent aussi de la polarisation politique ou disciplinaire des recherches. Cette polarisation est effacée en surface par des études qui évitent de s'appuyer sur les épistémologies du point de vue situé, ou de construire de nouveaux outils et de nouvelles méthodes scientifiques nécessaires à une compréhension transdisciplinaire des phénomènes sociaux. Je me concentrerai ici uniquement sur les deux textes de Johnson et Renzetti traduits en 2018 mais l'argumentation pourrait être étendue à la circulation des typologies et des idées produites par d'autres auteures ayant travaillé sur les violences par partenaire intime.
- 5 Sur le plan de la linguistique, la traduction implique un rapport particulier entre la personne qui traduit et les énoncés portant sur les violences par partenaire intime : elle est et n'est pas l'énonciatrice initiale. Ce rapport dichotomique à la fois de *rupture* et d'*identification* (Culioli 1991)⁶ amène les questions suivantes. Comment résoudre le problème de l'ambiguïté⁷ sémantique et conceptuelle engendrée par la pluridisciplinarité du domaine des VPI et la carence de dictionnaires bilingues établis sur ce domaine ? La définition des concepts et catégories est fondamentale à l'élaboration scientifique en sciences humaines et sociales. Mais elle est soumise aux ambiguïtés cognitives⁸ et disciplinaires. Comment dans ce cas prendre en charge un énoncé à la place de l'énonciatrice originale, sans résoudre ou expliciter cette ambiguïté inhérente au « manque d'harmonie préétablie » (Culioli 2000) entre les individus au plan cognitif et entre les disciplines ? De plus, dans un cadre de recherche sur l'origine genrée des violences dans les couples hétérosexuels et homosexuels, quelles sont les représentations de sexe véhiculées par la langue source qui forme les textes ? Comment faire correspondre ces représentations, c'est-à-dire le *signifié* de la langue source, dans la langue cible sans lui « faire subir des distorsions étrangères et "contre nature" au niveau du *signifiant* » ? (Chamberlain 1988, §15) ? Comme le

préconise Guillaume pour les textes véhiculant une idéologie (2016), mon hypothèse est que la circulation des études sur les VPI ne peut se faire, d'un point de vue scientifique, sans explicitation (reformulation ou apparat critique) des rapports entre recherche et terrain étudié, entre la *recherche source* et la *recherche cible* qui va utiliser ces études, entre *terrain source* et *terrain cible*, et entre la traductrice, l'éditrice et l'autrice originale. Sur le plan méthodologique, la traduction me permettra également de réfléchir à la réception de ces enquêtes dans l'espace francophone, mais aussi dans toutes les *analyses secondaires* (y compris anglophones) — considérées ici comme *des formes de traductions*.

- 6 Après avoir rappelé l'enjeu sociétal de ces questions pour la réception d'enquêtes états-uniennes sur les VPI en France (1), j'exposerai les analyses morphosémantiques qui permettent de résoudre l'ambiguïté de genre ou directionnelle des violences dans les néologismes de catégorisation générique des violences (*intimate partner violence*, *lesbian battering*). L'enjeu sera d'éviter de suggérer dans les énoncés produits en français une bidirectionnalité ou essentialisation genrée des violences lorsqu'elles sont absentes en anglais (2). Je présenterai ensuite les questions d'interprétation sémantique et politique posées par la traduction de certaines catégories de violences, notamment par celle de la typologie de Johnson ou par celle de facteurs de violence étudiés par Renzetti pour comprendre les rapports entre les termes de *violence* et de *control*, *terrorism*, *intimacy*, *patriarchy*, *symetry* et *power* (3). Les questions onomastiques posées par les patronymes et l'effacement des prénoms en bibliographie seront abordées au regard du genre (4). Enfin, j'expliciterai les carences méthodologiques des ré-usages (vus comme des traductions) de Johnson et Renzetti aux États-Unis et en France grâce à des exemples de réutilisations partielles ou réorientées et donc, pour certaines, de traductions fautives ou malhonnêtes (5).

Contexte d'analyse : enjeu sociétal et approche traductologique

Enjeu sociétal du débat sur la bidirectionnalité des violences

- 7 Dans *Une ethnographie de la violence est-elle possible ?* Lenclud, Claverie et Jamin (1984) reviennent sur les difficultés et la légitimité des ethnographes à utiliser leur propre définition de la violence pour observer des faits violents, et les qualifier comme tels, sur un terrain empreint d'autres subjectivités sur les violences. Cette question est décuplée lorsqu'il s'agit de traduire les définitions produites dans un contexte culturel et social spécifique et une discipline précise, pour une réception transnationale. D'un point de vue sémantique, revenir sur la traduction de la typologie de Johnson et de l'appareil notionnel qu'il mobilise permettra de répondre aux questions de catégorisation des violences (Naepels, 2006), et de revisiter les enjeux politiques de l'interprétation des notions de *terrorisme*, *intimité*, *patriarcat* et *symétrie* en rapport avec celle de *violence*. D'un point de vue morphosémantique, revenir sur la traduction de matrices nominales par composition utilisées par Johnson ou Renzetti, comme *intimate partner violence* ou *lesbian partner abuse* qui ne portent ni marque du genre, ni préposition [article Ø] entre les noms pour spécifier un genre grammatical ou une direction de la violence, permettra de comprendre s'il existe, d'après les auteures étudiées, une origine genrée des violences, et de répondre à la question de la symétrie ou l'asymétrie des violences.

- 8 Dans les années 1990 aux États-Unis un débat s’amorce autour de la question de la *symétrie* genrée des violences conjugales. Polarisé·e·s autour de cette question s’opposent les féministes et les spécialistes des études familiales. Le point de vue sociologique ou philosophique *féministe* dénonce le caractère patriarcal et structurel des violences (*gender asymetry*). Le point de vue sociologique et psychologique des approches familiales des violences (Kaufman, Harrison et Hyde 2014) s’appuie sur des sondages nationaux états-uniens de grande ampleur et donne lieu à des études représentant la violence comme un phénomène individuel ou induit par les interactions familiales, non-construit socialement, qui toucherait autant les femmes que les hommes (*gender symetry*), avec, par exemple, la figure du *pervers narcissique* ou le « Syndrome d’aliénation parentale » inventé par Robert Gardner et dénoncé par Léo Thiers-Vidal (2006). Du côté des études féministes, Michael Johnson propose une typologie de violences conjugales construite autour de la notion de contrôle. Il démontre comment les méthodes d’échantillonnage, et le fait d’ignorer sa typologie, et de ne pas mesurer le degré de *contrôle* des violences, peuvent biaiser les résultats des recherches et laisser croire qu’il existe une symétrie genrée dans les violences conjugales. Pour lui, il est surtout important de repérer si, à travers les violences produites, le bourreau exerce une volonté de contrôle total, par le recours à diverses stratégies d’emprise relevées par Ellen Pence & Michael Paymar en 1993 : *menaces, contrôle financier, distribution de gratifications et de punitions, instrumentalisation des enfants, isolement, maltraitance émotionnelle active et passive, emprise sexuelle sans consentement*⁹. Son travail a été repris dans une abondante littérature francophone en sociologie (Blondin, Ouellet, Leclerc 2018 ; Lemelin 2020). Sa typologie sera au cœur de notre analyse. J’étudierai également une autre enquête qui évalue le degré d’emprise exercé dans la violence sur partenaire intime : l’enquête participative que Claire Renzetti a élaborée en 1992 pour étudier les violences par partenaires intimes lesbiennes. Avant d’analyser les problèmes linguistiques posés par la traduction de ces deux enquêtes, voici quelques chiffres pour éclairer l’enjeu sociétal de la réception de textes états-uniens sur les VPI en France. Les statistiques de différents ministères montrent que si les hommes subissent des violences, ils en sont les principaux acteurs, et les femmes, les principales victimes (cf. Tableau 1). Cette asymétrie statistique révèle des conditions de vie totalement asymétriques entre femmes et hommes en France.

- **Ministère de l'Intérieur** : « En moyenne, chaque année entre 2008 & 2016, un peu plus de 22000 personnes de 18 à 75 ans résidant en France métropolitaine ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles. Plus de 80 % d'entre elles sont des femmes (184000 victimes par an en moyenne)¹⁰. »
 - **Ministère de la Justice** : Dans *Les condamnations pour violences sexuelles* (2018), le ministère compte 68783 condamnations prononcées pour viol entre 2007 & 2016 en France « dont 99 % des condamnés sont des hommes (1 % des Femmes) ¹¹ »
 - **Ministère de la Justice** : Dans *Les victimes du sexisme en France* (2019), le ministère compte 17110 viols (ou tentatives) enregistrés en 2017 par les forces de sécurité, dont 14934 étaient des viols de femmes (12564 hors cadre conjugal et 2.370 par conjoints)¹²
- **Haut Conseil de l'égalité, Amnesty International, ONVEF, Ministères français de la Justice et de l'Intérieur** : ils rapportent que les femmes sont les principales victimes¹³ :
 - D'attitudes ou décisions sexistes au travail (80 % des femmes salariées) ;
 - Du sexisme dont les plaintes sont enregistrées par les forces de l'ordre (89 % des femmes en 2016, avec sur 155398 victimes, 134850 femmes ; en 2017, 162940 victimes enregistrées, dont 141626 femmes) ;
 - Des violences par partenaire : en 2017, 16829 par des hommes, contre 730 par des femmes ;
 - Des violences par (ex-)partenaire : sur 219000 femmes majeures en 2017 : 51 pour viol (que des hommes condamnés) ; 1469 pour violences ayant entraîné plus de 8 jours d'ITT (1416 hommes condamnés ; 52 femmes condamnées) ; 1438 menaces/harcèlement (1413 hommes condamnés ; 25 femmes condamnées) ; 205 agressions sexuelles hors viol (204 hommes condamnés et 1 femme) ; 42 non-respects d'une ordonnance de protection (uniquement des hommes condamnés) ;
 - Des meurtres par un (ex-)conjoint. En 2017 : 130 femmes assassinées par (ex-)conjoint ; 21 hommes assassinés par (ex-)conjointe (dans 60 % les femmes meurtrières avaient été victimes de violence par leur (ex-)conjoint)¹⁴. En 2018 : 121 femmes assassinées par (ex-)conjoint¹⁵ ; En 2019 : 145 femmes assassinées par (ex-)conjoint¹⁶ ; 27 hommes assassinés par (ex-)conjointe.
 - Aucun ministère ne chiffre les meurtres de femmes transsexuelles comme celui de Vanessa Campos assassinée par une « brigade anti-trav »¹⁷.

Figure 1 : Des agressions sexuelles aux féminicides : chiffres ministériels sur les violences hommes-femmes en France, pour comprendre le contexte de la réception des enquêtes sur les VPI.

Approche linguistique et traductologique

- 9 À partir d'exemples concrets de problèmes de traduction de catégories de violence et de leurs facteurs, il est possible de fonder une traductologie du fait social et politique, mais aussi de s'emparer d'un sujet de recherche en se posant la question de sa circulation pour en approfondir la compréhension, les concepts, et construire de nouveaux outils propres à une meilleure circulation transnationale. La traductologie a connu différents courants, comme la Théorie interprétative de la traduction (TIT) développée à l'ESIT (Seleskovitch & Lederer 2009), la Théorie du skopos (Nord 1997) et la sémiotique. Sans nier l'apport des deux premières théories, j'aborde la traductologie par la linguistique interprétative, avec une approche inspirée de la Théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli (TOE) — qui, si elle s'inscrit dans une démarche sémiotique, en bouleverse aussi les fondements et le formalisme. Tout d'abord, l'approche cognitive de la TIT est intéressante car elle distingue trois étapes pour la traduction : *Compréhension de la langue 1/Déverbalisation/Reformulation dans la langue 2*, mais elle ne fournit pas tous les outils qui auraient permis la représentation de

cette déverbalisation hypothétique, ressentie empiriquement en contexte d'interprétariat simultané. La théorie du *skopos* ne me semble pas non plus pouvoir s'appliquer au corpus étudié puisque ce n'est pas l'utilité du texte cible qui est recherchée ici, mais la transposition et l'explicitation, dans le *texte-cible*, de catégories produites pour décrire un certain *contexte-source* fait de rapports de force. La TOE me permettait en revanche une approche linguistique polyvalente (à la fois sémantique, syntaxique et pragmatique) compatible avec une approche anthropologique ou sociologique. La TOE est à la fois une théorie de l'énonciation, une théorie du repérage notionnel et une théorie de l'invariance et de la variation dans les langues. Construite autour de l'étude, langue après langue, de notions et de leurs domaines notionnels, elle s'appuie sur les mécanismes énonciatifs et l'explicitation du contexte d'énonciation pour les étudier. En effet, pour Antoine Culioli (1990) ces mécanismes ne sont pas externes à la langue (contrairement à la TIT et la sémiotique de Pierce) mais sont inscrits dans le processus même de l'énonciation en contexte. Pour lui, les notions sont fluides et la bonne formation d'un énoncé ne réside pas dans sa justesse grammaticale, mais dans l'attestabilité du contexte d'énonciation qui entoure l'apparition d'une forme. Le formalisme qu'il met à disposition ne représente ni un métalangage, ni une méta-représentation des sujets parlants, mais une méta-représentation des opérations abstraites prédicatives.

- 10 Par ailleurs, Antoine Culioli, dont l'approche *constructiviste* se distingue pourtant de la *linguistique cognitive* — née vers 1956 et développée en parallèle aux États-Unis — a une approche intéressante de la cognition qu'il considère comme une notion « dangereusement ambiguë » (1995, p. 31) : pour lui, la cognition comprend toujours l'affect (1990 : p. 21) et peut être représentée au premier niveau des trois niveaux de représentations qu'il dégage de l'énonciation (celui des *représentations mentales ou cognitives*, celui des *représentations linguistiques ou textuelles* et celui des *représentations métalinguistiques*) (Fuchs, 2008). Ici, je tenterai d'explicitier certaines catégories au niveau des « représentations mentales » (individuelles même si elles se font en interaction) et « textuelles ou linguistiques » (ici les catégories disciplinaires) grâce au niveau des « représentations métalinguistiques ». L'objectif n'est pas ici de comprendre ce qui se joue dans les VPI d'un point de vue cognitif ; cela pourrait être l'objet d'autres études.
- 11 Cette approche linguistique me semblait être la plus compatible avec le respect du contexte scientifique, social et politique de l'élaboration catégorielle nécessaire à la compréhension des VPI dans une situation source (ici les États-Unis pour simplifier), et avec leur transposition appropriée dans une situation de traduction (vers le français). Car si en TOE on analyse en général des énoncés produits à l'oral lors de conversations courantes ou préparées, comme les interviews, en tenant compte du contexte interactionnel (prosodie, gestuelle), il est possible d'interpréter l'énoncé scientifique écrit dans son contexte de production (terrain, débats scientifiques avec telle ou telle discipline). Par ailleurs la TOE permettrait de formaliser le rapport du/de la traducteurice à l'auteurice. Selon la TOE¹⁸, voici comment on formaliserait cette relation dichotomique : dans le contexte d'écriture original (Sit_0), l'énonciatrice (S_0 , *celle qui écrit que...*) est aussi la locutrice ($S1$, *celle qui dit/pense que...*) : $S_0 = S1$ (identification). Alors que dans le contexte de traduction (Sit_0'), l'énonciatrice n'est plus la locutrice : $S_0 \neq S1$ (rupture) mais doit s'identifier à elle et dire *Je* quand l'autrice dit *I* ($S_0' = S1' = S1$).

Analyses morphosémantiques : traduction, genre et ambiguïté directionnelle des énoncés sur les violences

Genre et généricité dans la catégorisation des violences

- 12 Avant de me pencher sur les problèmes sémantiques posés par mon corpus de traduction, plus précisément par l'appareil notionnel mobilisé par Johnson et Renzetti pour répondre au débat sur la directionnalité des violences et pour comprendre les violences par partenaires intimes hétérosexuel·les et homosexuelles, voici les analyses morphosémantiques (racine, composition, combinatoire, agencement des mots) de groupes nominaux génériques produits dans le domaine des VPI pour catégoriser les violences.
- 13 Lorsqu'on traduit des néologismes créés en anglais pour analyser les VPI (ex. *intimate partner violence*), le genre grammatical du français, aligné sur une bi-catégorisation des sexes (*violence [du/de la/de ?] partenaire intime*), peut produire des contresens. Ce problème vient-il uniquement du fait que les genres grammaticaux ne sont pas alignés entre l'anglais et le français ? Ou est-il renforcé par une directionnalité donnée à la matrice par une lexicogénèse qui permet la catégorisation de la violence autour d'une figure de victime ? La directionnalité et la généricité de la matrice pourraient être mieux analysées, afin de résoudre la difficulté à choisir une préposition (du, de la, des, sur, par, etc.) dans les traductions en français.

Intimate Partner Violence

- 14 Tout d'abord, il est important de conserver en français la distinction typologique marquée par *Intimate Partner Violence*, au lieu de l'escamoter en traduisant par une catégorie plus connue en France comme *violence de couple*, *violence domestique* ou *violence conjugale*. Ces catégories existent déjà aux États-Unis sous les termes *couple violence*, *domestic violence*, et la distinction d'une catégorie construite autour de la figure de *partenaire intime* est le reflet d'un rapport de force dans la société entre différentes formes de défense des victimes de violence et les différentes formes de gouvernance. Or respecter au mieux la traductibilité du terme *intimate partner violence* est autant une façon de respecter la catégorie scientifique produite que de rendre compte de ce rapport de force. Ainsi, la première raison pour laquelle il ne semble pas pertinent de traduire le groupe nominal *intimate partner violence* par *violence conjugale* ou *violence de couple* (OMS), c'est que ces catégories donnent une image plus restrictive de la relation intime, alors que la catégorie *intimate partner violence* a été forgée aux États-Unis et au Canada afin d'être plus inclusive et représentative de toutes les formes de relation intime que le terme *domestic violence*. D'après Lessard & al. elle prend en compte « la violence dans les relations amoureuses des adolescents et la violence post-séparation. » (2015 : 2 note 1).
- 15 Deuxièmement, les traductions d'*intimate partner violence* qui prédominent dans la littérature francophone — comme *violence entre partenaires* ou *violence du partenaire* (cf. 3 Bibliographie) — ne sont pas explicitées et restent problématiques car elles suggèrent soit le genre, soit la réciprocité des violences. Par exemple, traduire *intimate partner violence* par *violence entre partenaires intimes* avec la préposition *entre* et le pluriel —

pourtant absents de l'original — n'est-ce pas déjà suggérer une réciprocité dans la violence conjugale ? En effet, dans son *Dictionnaire historique de la langue Française* (2019), Alain Rey rappelle que la préposition *entre* a « pris une valeur nouvelle pour exprimer des rapports de réciprocité dans un ensemble ou parmi différents éléments, puis pour exprimer une comparaison (XVIIe s.). [...ex.] (s'entre-tuer) ». Or, la partie précédente montrait comment la symétrie dans les violences conjugales était non seulement remise en cause par Johnson, mais aussi problématique d'un point de vue notionnel. Par ailleurs, traduire *intimate partner violence* par *violence du partenaire intime* avec la préposition *du* (contraction de la préposition *de* et de l'article défini masculin *le*) suggère que l'agresseur est un homme ce qui, d'après Johnson lui-même, est majoritairement vrai dans les cas de terrorisme intime, mais pas dans les cas de *violence de résistance*, dont les femmes sont les principales actrices. Puisque l'objectif de Johnson est de savoir si les hommes et les femmes exercent les mêmes catégories de violences, il serait fâcheux d'ajouter une information fautive au nom du masculin universel.

- 16 Le danger interprétatif de transposer certains substantifs de genre neutre en langue anglaise nous amène à nous poser la question de l'origine de ce problème. Le français, resté binaire en genre, ne nous permet pas de traduire le substantif anglais *partner* (qui n'est ni féminin ni masculin) sans avoir à statuer sur le sexe des partenaires impliqués dans la violence. Mais le problème ne dépasse-t-il pas ici la question du genre ?
- 17 Si le problème était uniquement un problème qui concerne le genre grammatical, nous n'aurions pas rencontré de problème interprétatif avec les expressions comme *lesbian abuse* qui mettent en scène deux personnes du même sexe (cf. partie suivante). Voici différentes solutions pour rendre compte du genre neutre de l'anglais. On aurait pu utiliser l'écriture « non sexiste » (Chevalier, 2019) comme *violence du/de la partenaire intime*. On aurait aussi pu avoir recours à une transposition qui placerait la personne responsable de la violence au centre, avec l'écriture inclusive sur l'adjectif : *partenaire violent·e*, *partenaire intime violent·e*. Mais cette solution focalise sur une partenaire particulière, ce qui ne convient pas. Le problème n'est donc pas qu'une question de genre grammatical. D'autres marqueurs qui ne relèvent pas uniquement du genre grammatical sont utilisés en anglais pour accentuer le niveau de généricisation du groupe nominal *intimate partner violence* et l'élever au rang de *catégorie*.
- 18 En linguistique, il existe plusieurs manières d'aborder ce groupe nominal. On peut l'appréhender en tant que néologisme ou que relation génitive. Si on s'appuie sur la modélisation des matrices lexicogéniques de Tournier (1985, 1991) pour comprendre le néologisme *intimate partner violence*, on a une matrice morphosémantique nouvelle, à la fois sur le plan du signifiant et du signifié, et *composée par juxtaposition*. On a trois formes de génitifs possibles, en 's, en of, ou avec l'article zéro (N'sN), (NofN) ou (NØN). Par une approche différentielle et énonciative, Petit (1991) étudie ces structures telles qu'elles se distinguent dans les énoncés mathématiques :
1. The Chauchy's theorem
 2. Chauchy Ø theorem
 3. The theorem of Chauchy
- 19 Dans l'énoncé 2, l'utilisation du déterminant *the* n'est plus possible contrairement à l'énoncé 1, car *The* ne viendrait pas déterminer le mathématicien *Chauchy*, mais le *theorem* qui est déjà déterminé par le génitif en 's. Pour ces deux constructions (en 's et avec l'article zéro Ø) se distinguent de celle en *of* qui fonctionne pour ajouter de l'information. Les structures en 's (N's N) et avec l'article zéro (Nom Ø Nom) sont les

marqueurs d'une relation thématifiée. Il fonde son analyse sur Adamczewski & Delmas (1998) pour dire que « la structure spécifique NØN marque une notion complexe [...] une opération de complémentation sémantique (recharge sémantique) » (p. 98). C'est ce que nous observons avec *intimate partner violence* qui devient, grâce à la construction avec l'article zéro Ø une notion complexe, c'est-à-dire une catégorie de violence à part entière dans le domaine des violences familiales ou interpersonnelles. Si on envisage les trois structures génitives potentielles de cette matrice morphosémantique on observe des différences de signification entre 1) *The intimate's partner violence*, 2) *The violence of the partner* et 3) *Intimate partner violence* :

- *The violence of (the)(her)(his) intimate partner.*
- *Intimate partner Ø violence*

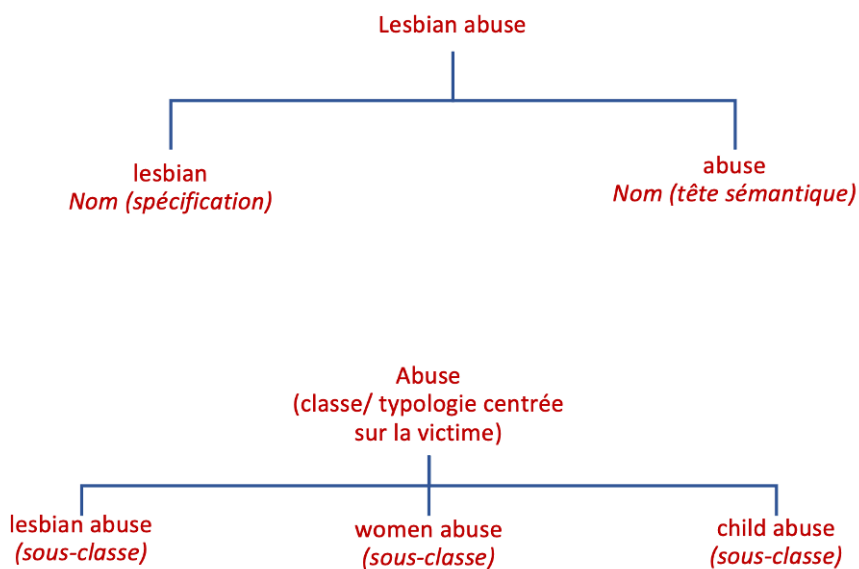
- 20 Les constructions *en 's* (1) et *en of* (2) peuvent être traduites par *la violence de (ce) partenaire-là* ou *la violence de (son) (sa) partenaire intime (à lui/à elle)*, et parlent de la violence d'un ou d'une partenaire particulière. On a alors affaire un partenaire spécifique, un cas de violence précis. Ce n'est pas le cas avec la structure (3) qui utilise l'article zéro Ø.
- 21 Cette composition avec l'article zéro Ø est un génitif à valeur générique, ou un génitif à valeur adjectivale générique (Bouscaren et Chuquet 2002), mais peut être aussi considérée comme la « marque d'une notion complexe », explicitée par Adamczewski et Delmas (1998). On ne parle plus de la violence *du* ou *de la*, c'est-à-dire de la violence *d'une personne spécifique*, mais de la violence de toutes les partenaires qui sont violentes.
- 22 Plusieurs solutions existent en français pour rendre compte de ce sens. Même si cela semble contre-intuitif on aurait pu, comme le préconise Adamczewski & Delmas ci-dessous, utiliser *violence de partenaire intime* avec le déterminant de quantité non généré (*de*). Cependant cette préposition (*de*) reste étrange et ambiguë ici (parle-t-on de la violence exercée par un bourreau ou de la violence subie par la victime ?). On aurait aussi pu avoir recours à une modulation « violence dans une relation intime » centrée autour de la relation, mais cette solution efface une catégorie de violence étudiée et construite par les spécialistes autour de la figure de l'agresseur (*intimate partner*), tandis que des typologies plus anciennes étaient construites autour de l'image de la victime (*child abuse, women abuse*). D'une part, cette distinction est essentielle et sera analysée dans la partie 3 qui proposera une typologie complémentaire. D'autre part, bien des violences dénoncées par la catégorie *intimate partner violence* n'ont pas lieu dans, mais au-dehors de la cellule du couple ou post-séparation.
- 23 Pour moins d'ambiguïté j'ai donc eu recours à une autre solution empruntée au domaine juridique. Cette solution consiste à adapter une expression du dictionnaire de Yang-Paya et Marcovici (2016) : « violence *par* conjoint, concubin ou partenaire lié par PACS » en l'étendant à tout type de rapports intimes (couples non mariés comme les couples d'adolescentes ou les couples séparés, les partenaires sexuels épisodiques, etc.), dans la traduction suivante : ***violence par partenaire intime.***

Couples lesbiens et ambiguïté directionnelle des violences

Lesbian Battering & Abuse : traduction et stéréotypes

- 24 Les formes *lesbian abuse* et *lesbian battering* présentent un problème de traduction particulier. Une expression comme *women battering* dont le calque, inélégant, est *brutalité sur femmes*, est souvent traduite en français par les transpositions *femmes battues* ou *brutalité envers les femmes* qui mettent la victime au centre de l'expression, comme dans la catégorie originale, qui est elle-même associée aux catégories de *battered women* ou *battered wives*.
- 25 Tout d'abord, la matrice morphosémantiques *lesbian abuse*, comme celle de *lesbian battering*, est composée de deux noms, et non pas d'un adjectif suivi d'un nom. En effet, dans ces deux matrices qui représentent une catégorie de violence spécifique comprenant une catégorie de victime, le lexème *lesbian* ne correspond pas à l'adjectif *lesbien(ne)* mais au nom français *une lesbienne*. Cette composition par juxtaposition est construite sur le même modèle que *child abuse/ child battering*. De la même manière qu'on ne traduirait pas *child abuse* par *violence infantile* ou *violence enfantine* (mais par *maltraitance envers les enfants*) ou *women abuse* par *violence féminine* (mais par *maltraitance envers les femmes*, etc.), on sera donc attentive à ne pas la traduire par *violence lesbienne*, ou pire, par *la violence lesbienne* (Gabora, Stewart et Lilley 2005). Pour ne pas essentialiser les minorités lesbiennes comme violentes – ce qui favoriserait la diffusion d'un stéréotype, absent dans le texte original.
- 26 Étant donné que dans ce cas les deux membres du couple sont des femmes, on peut se poser la question suivante : en disant *lesbian battering*, Renzetti parle-t-elle de brutalité commise par une femme lesbienne (violence *par* une lesbienne), ou de brutalité subie par une femme lesbienne (violence *sur* une lesbienne) ? Selon Ingo Plag (2003) nous avons affaire ici à un nom composé endocentrique dont la tête sémantique est placée à la droite de la matrice (*battering*) et dont le nom antéposé vient spécifier la classe des violences pour en faire une catégorie (*lesbian*). Nous attribuons ces noms *abuse* et *battering* à une action (*to abuse, to batter*) menée sur la victime, présent dans le substantif antéposé dans l'expression (*women, child, lesbian*). Ces catégories sont traduites ainsi dans différentes sources (*violences à enfants, violence sur enfant, voies de fait à l'encontre des enfants*, etc.).

Figure 2

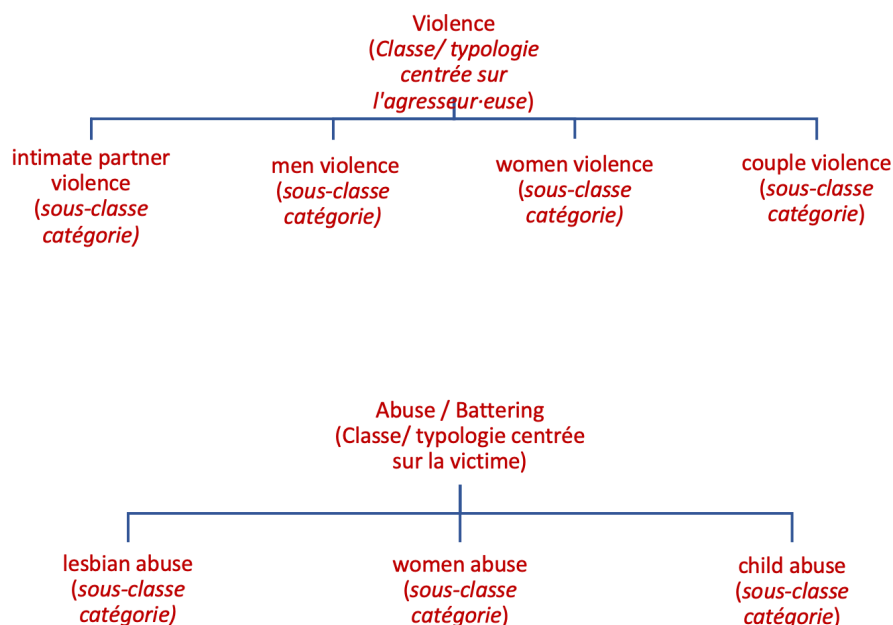


- 27 On traduira donc l'expression *lesbian abuse* par *lesbienne maltraitée*, ou par *maltraitance envers une compagne lesbienne*. De la même manière j'ai choisi de traduire *lesbian battering* par *lesbienne battue* ou *lesbienne brutalisée*.

Lesbian Battering vs Intimate Partner Violence : la construction des classes

- 28 On remarque que la spécification de la classe des violences est parfois inversée : tantôt on spécifie autour de la victime (*lesbian abuse* / *women abuse*), tantôt on spécifie autour de l'agresseur (*intimate partner violence*).

Figure 3



- 29 Comment une même construction morphosémantique (composition par juxtaposition avec l'article Ø : NØN) peut-elle produire ces inversions ? Comment un mot ou groupe de mot placé au même endroit dans la matrice peut être tantôt considéré comme un *agresseur*, tantôt comme une *victime* en anglais ?
- 30 L'analyse des différents types de génitifs éclaire ces questions. Les génitifs en 's et en *of* sont possibles pour *intimate partner violence*, avec de petites distinctions de degré de généralité (cf. plus haut). Mais elles ne sont pas possibles pour *lesbian abuse* (*abuse on a lesbian*). La lexicogénèse paraît différente pour les deux matrices : l'une semble être héritée de la forme génitive en Ø, l'autre semble être une juxtaposition avec une tête sémantique à droite (*abuse* ou *battering*) et un accusatif antéposé (*women*).
- 31 On remarque d'ailleurs que *couple violence* prend un nouvel éclairage interprétatif en français, puisque si la typologie en *violence* catégorise ses sous-classes comme des agresseurs, alors c'est bien le couple qui est considéré comme violent, ce qui suggérerait une réciprocité des violences.

Violent Betrayal : trahir sa classe de genre

- 32 Dans l'ouvrage de Renzetti, on trouve d'autres difficultés de traduction dès le titre : *Violent Betrayal. Partner Abuse in Lesbian Relationships*. Tout d'abord, pour la première portion du titre, *Violent Betrayal*, j'ai eu recours à une transposition (*Une violence déloyale*) car un calque comme *Trahison Violente* équivalait ici à un contresens. En effet, la violence évoquée par Claire Renzetti dans le titre de son ouvrage n'est pas celle d'une infidélité qui serait vécue comme violente, mais bien celle d'actes de brutalités (verbales, psychologiques et physiques) qui, de son point de vue féministe, marquent une trahison à l'égard d'une solidarité (ou sororité) attendue entre femmes. Ensuite, pour la deuxième portion du titre, en disant *partner abuse*, parle-t-on de la maltraitance

perpétrée, ou de la maltraitance subie ? Il semblerait que pour une anglophone c'est bien la victime qui est perçue dans cette expression. Quant à l'expression *lesbian partner violence* je l'ai traduite par *violence par partenaire lesbienne* comme nous l'avons vu plus haut avec *intimate partner violence*.

- 33 Nous reviendrons dans la partie suivante sur la construction des catégories autour des figures de la victime et de l'agresseur pour proposer une typologie complémentaire axée sur la projection sociale.

Analyses sémantiques : catégorisation des violences et interprétation

- 34 Entre 1993 et 2005, dans différents articles, Michael Johnson tente de résoudre *sur le plan méthodologique* les débats scientifiques et idéologiques états-uniens autour de la question de la symétrie genrée des violences conjugales. Plutôt que de prendre part au débat, il fait un pas de côté pour expliquer que si les deux groupes parviennent à des données chiffrées justifiant deux discours opposés, c'est qu'il y a un problème dans la construction méthodologique de leurs recherches. Cette explication s'appuie sur une typologie des VPI en quatre catégories plus ou moins « enracinées dans un schéma de contrôle coercitif » : *situational violence*, *intimate terrorism*, *violent resistance*, *mutual intimate terrorism* (2010 : 215). Grâce à cette typologie il effectue des *réanalyses* d'enquête (Frieze 1970) qui montrent : 1) que les chiffres des violences exercées par des hommes ou des femmes changent en fonction du type de violence ; 2) que les spécialistes des violences familiales et les féministes analysent des échantillons qui contiennent des catégories de violence différentes. La typologie vient avec des définitions affinées au fil de ses articles (Johnson 2006 jusqu'à 2017). La traduction des catégories et concepts de l'appareil notionnel de Johnson (2006) a fait surgir des questionnements sémantiques qui sont exposés ci-après.

Control

- 35 Comment traduire « control » en français ? Par *contrôle* ou par *emprise* ? *Emprise* semblait a priori plus approprié car ce mot sous-entend en psychanalyse cette *pulsion de possession* de l'autre qui est posé en objet qu'on souhaite s'approprier. Mais ce terme assignerait une tonalité plus psychanalytique à l'étude sociologique de Johnson. Ce problème de polysémie disciplinaire ou terminologique entre français courant et français psychanalytique — hérité de l'allemand — est posé en traductologie par Derrida dans *L'oreille de l'autre* : « [Q]uand, dans la métapsychologie, Freud parle de ceci ou de cela, des grands concepts analytiques, il ne les entend pas dans le sens courant de la langue ; Plaisir ne veut pas dire ce qu'on entend par plaisir ; Plaisir, c'est ce à partir de quoi le sens de plaisir peut se fixer. C'est-à-dire qu'il faut remonter (d'où le sens, d'où le mot de "anasémie") en deçà du sens pour comprendre comme le sens s'est formé ». Par ailleurs *emprise* escamoterait l'idée inhérente à *control* en sociologie, selon laquelle, dans les violences intimes, s'exerce également un rapport social de domination plus large qui relève du *contrôle social des femmes* (Hamner 1977 ; Guillaumin 1978). La solution adoptée est le terme « contrôle ». Néanmoins, dans certains cas précis j'ai dû recourir à des explicitations dans les contextes où « contrôle » pouvait être confondu avec « maîtrise » ou « emprise consentie ». Par exemple, dans le sous-

titre, *Sexual control* pouvait laisser croire qu'il s'agissait soit d'une maîtrise contrôlée des rapports sexuels, soit d'une dépendance sexuelle d'une des deux partenaires alors que le paragraphe décrivait au contraire des rapports sexuels déplaisants, humiliants ou imposés comme une tactique de contrôle par partenaire. Il a fallu expliciter le sous-titre grâce au contenu du paragraphe pour intituler la partie « Contrôle sexuel sans consentement ».

- 36 Une autre question pour les spécialistes des VPI, c'est de trouver de véritables outils pour mesurer le degré de contrôle exercé dans la VPI. Par exemple Jasinski, Blumenstein et Morgan (2014), ont démontré que c'est cette absence d'outils adéquats qui amène à faire perdurer un faux débat sur la symétrie des violences. Elles préconisent d'analyser finement dans quel contexte s'exerce ce contrôle. D'après leur exemple, un mari qui déclare que sa femme exerce un contrôle sur lui pourrait dire que sa femme tente de limiter ses contacts avec ses amis en omettant d'expliquer que c'est parce que ses amis ont des problèmes de toxicomanie, alors qu'une femme pourrait déclarer que son mari l'empêche d'avoir des contacts quand celui-ci le fait pour l'empêcher de se confier sur les maltraitances qu'elle subit. Pour Jasinski, Blumenstein et Morgan, l'outil de mesure du contrôle devrait couvrir un large panel de sujets comprenant, mais sans s'y limiter, le revenu familial, la situation professionnelle, les tactiques d'isolement, les menaces (crédibles ou non), la violence verbale et émotionnelle, et en particulier le niveau de crainte que chaque répondant ressent face à son conjoint. De ce point de vue elles estiment, comme nous le verrons en dernière partie, que l'apport de la typologie de Johnson est d'avoir permis de souligner cet aspect essentiel de la volonté de *contrôle* dans les VPI, mais que cette typologie doit être renforcée pour prouver une asymétrie ou symétrie des sexes dans les violences exercées.

Typologie de Johnson

Situational Couple Violence

- 37 Pour Johnson, ce type de violence, même s'il peut entraîner de graves conséquences, n'est pas dû à une volonté de contrôle, mais à un conflit ou un problème de communication qui dégénère. Il estime que si cette violence-là est symétrique au regard du genre elle reste potentiellement plus dangereuse pour les femmes que pour les hommes. En revanche elle n'est pas forcément amenée à se reproduire, ni à s'amplifier dans le temps. Après avoir hésité à utiliser « violences situationnelles », ce qui a été le choix le plus courant dans la réception francophone canadienne du travail de Johnson (Lessard & all 2015, Lapierre & Côté 2014, 2018), j'ai finalement préféré l'expression de « violences circonstanciées de couple » ou « contextuelles » pour éviter de suggérer une appartenance au *situationnisme* politique, linguistique, ou philosophique.

Violent Resistance

- 38 Pour Johnson la *violent resistance* renvoie à des actes de résistance utilisés par des personnes victimes de terrorisme intime. Il estime que cette forme de résistance, violente, est majoritairement employée par des femmes. Cette catégorie suggère a priori une violence « d'auto-défense ». Cependant il semblait important de conserver

l'idée de résilience et d'action également présente dans l'usage du substantif « résistance » qui évoque la force dans la durée. De la même manière que les violences de *terrorisme intime* sont évolutives et exponentielles dans le temps, on observe une *résistance violente* qui émerge avec le temps, avec des phases de lâcher-prise ou de stratégies d'acceptation (qui participent d'une résistance face aux violences) jusqu'au passage à l'action du refus de cette violence. Cette catégorie est très importante puisqu'elle redonne une *agentivité* aux victimes de violences (Marignier 2015).

Intimate Terrorism

- 39 La catégorie d'*intimate terrorism* : est un ensemble de tactiques d'emprise utilisées par une des deux membres du couple pour prendre le contrôle de tous les aspects de la vie de son/sa partenaire, l'assujettir, le/la maintenir au foyer et, pour cela, l'isoler, la/le surveiller, l'interroger, la/le dévaloriser, etc. Ces tactiques sont cycliques et évolutives dans le temps et ne peuvent que s'intensifier et s'aggraver, souvent même après une rupture du couple. Cette forme de violence est majoritairement employée par des hommes. Ces catégories de *situational couple violence*, *violent resistance* et *intimate terrorism* amènent à se pencher sur les rapports existants entre *violence* et les concepts de : *terrorisme*, *intimité*, *patriarcat* et *(a)symétrie*.

Terrorism

- 40 Du point de vue lexicographique la traduction de ce terme ne présente pas de difficulté (*terrorisme*). D'un point de vue sémantique et politique, la traductologie nous enjoint à nous poser la question de la légitimité du concept à traduire. Cet usage inédit de « terrorisme » ou « terroriste » chez Johnson pour qualifier une relation intime (*intimate terrorism*) permet de mettre le doigt sur le déséquilibre existant entre les politiques publiques mises en place pour lutter contre les terroristes *publics* et les terroristes *intimes*. Malgré le nombre de féminicides important en France (Tableau 1), les moyens restent insuffisants. De plus, le nombre de femmes victimes de féminicides perpétrés par des partenaires transphobes ou des brigades anti-trav' ne sont pas officiellement comptabilisés.
- 41 La catégorie d'*intimate terrorism* est originale et préfigurait d'autres travaux qui ont, par la suite, élaboré leur théorie autour de l'idée que la violence par partenaire intime est une atteinte aux droits humains et un fléau social. Evan Stark par exemple, sociologue féministe expert du système judiciaire et des violences conjugales, assimile les maltraitances ancrées dans le contrôle coercitif à des crimes contre les droits humains des femmes et « d'atteinte à la liberté » comme « [l]es prises d'otages, [l]es enlèvements, [l]es actes de torture et [l]es autres crimes de "séquestration" » (2012 : 8) dont les effets à long terme sur la victime sont dévastateurs. Il met en parallèle les liens entre les pouvoirs coercitifs domestiques et institutionnels sur les femmes. Cette vision fait écho aux analyses de Hanmer 1977, Guillaumin 1978 et Wittig 1982. Elle s'appuie sur celle de Robert J. Lifton (1974, 2017) ou de Lenore Walker (1989), spécialiste du syndrome de stress post-traumatique des victimes (2007). Ainsi, Stark critique les procédures et les institutions qui empêchent une prise en charge efficace des VPI. Pour lui, ce contrôle coercitif domestique, exercé dans un contexte social déjà inégal et contrôlant pour les femmes, s'apparente à celui qu'on fait subir aux adeptes de sectes, aux militaires et aux prisonniers de guerre :

[L]es femmes peuvent contrôler autant que les hommes. Cependant, lorsque le délinquant est un homme, le contrôle coercitif exploite et renforce les inégalités sexuelles de l'ensemble de la société d'une manière qui la rend beaucoup plus dévastatrice que lorsque les femmes exercent un contrôle. (2012a : 5)¹⁹.

le contrôle coercitif est « genré » parce qu'il est utilisé pour garantir le privilège masculin et que son régime de domination/subordination est construit autour de l'application de stéréotypes sexistes. La « domination » désigne ici à la fois le pouvoir/privilège que le contrôle coercitif permet d'exercer dans les relations individuelles et le pouvoir politique qu'il offre lorsque les hommes, en tant que groupe, utilisent leurs tactiques oppressives pour renforcer les inégalités sexuelles persistantes dans la société en général. (2012a, p. 8)

Intimacy

- 42 On aimerait explorer la notion d'intimité présente dans la catégorie *intimate terrorism*, mais aussi, de manière plus générale, dans *intimate partner violence*²⁰. En effet, dans les articles étudiés le/la « partenaire intime » est toujours envisagée comme membre d'une dyade ou d'un couple : un compagnon ou une compagne, mais rarement une partenaire sexuelle. En effet, l'adjectif *intime* est souvent utilisé pour parler d'un lien étroit entre deux personnes, mais il qualifie également ce qui relève du domaine du privé, ce qui est caché, ou des relations charnelles. Par conséquent, comme annoncé par Lessard & al. (2015), la catégorie de *violence par partenaire intime* devrait inclure les violences exercées par des partenaires sexuels de cadres moins formels que ceux du couple ou de la conjugalité, comme ceux des milieux festifs ou prostitutionnels. Dans *Sociologie de la prostitution* (2015), Lilian Mathieu évoque les violences exercées dans le milieu de la prostitution et nous aide à mieux comprendre le continuum des violences (Kelly 1987) exercées intimement (logiques internes), et socialement (logiques externes), envers les femmes qui illustrent le continuum des violences.
- 43 On trouve ces *logiques internes* dans les violences de type *terrorisme intime* exercées dans le couple (affirmer son pouvoir, contrôler son partenaire, s'octroyer son argent, sauvegarder sa dignité de partenaire). Les *logiques externes* sont présentes dans tous les espaces extra conjugaux et permettent d'asseoir le pouvoir institutionnel, de contrôler le rôle des femmes dans la société, de s'octroyer le fruit du travail des femmes, et de préserver la dignité patriarcale dans la société et les institutions (ex. Académie Française).

Patriarchy

- 44 Johnson utilisait la catégorie de *patriarcal terrorism* (1995) avant de la remplacer par *intimate terrorism* pour la raison suivante :

<p>I still believe that most intimate terrorism is perpetrated by men in heterosexual relationships and that in such cases the violence is indeed rooted in patriarchal traditions. However, it is clear that there are women intimate terrorists in heterosexual and same-sex relationships (for descriptions of intimate terrorism in lesbian relationships, see Renzetti, 1992). Furthermore, it is not clear that all intimate terrorism, even men's, is rooted in patriarchal ideas or structures.</p>	<p><i>Je crois toujours que la plupart du terrorisme intime est perpétré par des hommes dans le cadre de relations patriarcales et que, dans ces cas-là, la violence est en effet enracinée dans les traditions patriarcales. Cependant, ce qui est clair c'est qu'il existe des femmes qui sont des terroristes intimes dans les relations hétérosexuelles et homosexuelles (pour les descriptions de terrorisme intime dans les relations lesbiennes, voir Renzetti, 1992). Ce qui n'est pas clair en revanche, c'est que tous les cas de terrorisme intime, même ceux perpétrés par des hommes, soient enracinés dans les idées ou structures patriarcales. » (Johnson 2006 : 2²¹)</i></p>
---	--

Ne pas confondre les visées individuelles et les visées structurelles

- 45 Même s'il rejette finalement cette catégorie de *patriarcal terrorism* et le fait qu'elle puisse expliquer tous les types de violence, il nous semble intéressant de réfléchir à son apport pour la compréhension des VPI. En effet, la catégorie de violence du *terrorisme patriarcal* est intéressante. Même si, comme Johnson, je ne pense pas que la violence de *terrorisme intime* soit uniquement « enracinée dans les idées ou structures patriarcales », mais qu'elle relève souvent de la psychiatrie, elle ne peut pour autant échapper aux structures patriarcales qui viennent l'encourager et en renforcer la portée. Une violence dite « patriarcale », ne doit pas être réduite à la *violence du père, des hommes* ou à la *violence masculine*. Elle n'est quasiment jamais exercée *en conscience* avec une visée patriarcale. Mais le résultat n'en est pas moins là : le maintien des femmes dans un certain ordre social. Il est donc plutôt question ici d'une violence qui, quelle que soit son origine (biologique, sociologique, physiologique, psychologique), s'exerce au profit d'un *système patriarcal* et au détriment des femmes comme *groupe social de sexe*. Émerge alors un biais dans les catégorisations des violences : les catégorisations de violences se sont jusqu'ici soit concentrées sur les victimes (*child, women, lesbian violence*), soit sur l'agresseur (*intimate partner violence*) et, grâce à Johnson sur la visée ou le degré de contrôle que cet agresseur exerce dans la violence. Cependant cette vision n'est pas complète, et devrait être approfondie par une typologie centrée autour des effets produits dans la société, comme nous le montrerons plus bas (cf. partie *Pour une typologie complémentaire axée sur la projection sociale*). Cela permettrait de résoudre des problèmes méthodologiques et de mésusage des typologies de Johnson par les masculinistes (Lapierre & Côté 2018 ; Déri, Bard et Blais 2019).

Humiliation du pouvoir et violences punitives

- 46 Mais qu'est-ce que ce système défend au juste ? À partir de la définition que Christine Delphy développe dans *L'Ennemi principal*²², le patriarcat peut être vu comme un système social où les relations économiques, politiques, intellectuelles et émotionnelles sont édictées par des lois qui subordonnent les femmes à des rôles (gratuits ou salariés) sexuels, reproductifs, sociaux, créatifs ou de travail qui bénéficient à une société dominée et régie majoritairement par des hommes et les maintiennent au pouvoir. Ces rôles ont une valeur marchande et intellectuelle qui est souvent niée ou sous-évaluée

pécuniairement et symboliquement (Marry & Bereni 2017). Les femmes peuvent certes, de plus en plus, y déroger, avec combativité (vie autarcique communautaire, célibat, autonomie financière, etc.). Mais si le *patriarcat* est aussi une « dignité de patriarche (1594) » (p. 2598) comme nous le rappelle Alain Rey dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française* (2019), ces femmes prennent le risque d'être soumises à des violences punitives de tout ce qui vient humilier cette dignité. Ces violences sont : symboliques (exclusion, abandon, isolement), physiques (coups portés), sexuelles (agression, harcèlement sexuel, viols) ou fatales (féminicides).

- 47 Ainsi, déroger au silence attendu par la classe dominante expose les femmes à des violences punitives symboliques, comme l'exclusion. Cette violence punitive symbolique qui défend la dignité du patriarcat s'est exprimée récemment lors de la distribution des Césars de la honte²³ en février 2020 qui a récompensé Polanski (reconnu coupable aux États-Unis de viol sur mineure) et corrigé l'actrice Adèle Haenel qui venait de dénoncer le harcèlement sexuel que lui avait fait subir, lorsqu'elle était mineure, le réalisateur Christophe Ruggia²⁴.
- 48 Déroger à une apparence de genre attendue et trahir la classe de sexe qu'on nous a attribué à la naissance (Beaubatie 2019) soumet également les hommes et les femmes à des violences punitives. Si une femme trahit la classe de sexe (homme) qui lui a été imposée à la naissance, elle s'expose à des violences qui peuvent aller jusqu'au meurtre. Rappelons les brigades anti-trav' évoquées plus haut qui ont assassiné Vanessa Campos en 2018. Ces violences meurtrières restent sous-évaluées malgré les appels d'associations de défense des droits des personnes transsexuelles comme Chrysalide.
- 49 À partir de ces définitions, il me semble que les typologies des VPI devraient mieux prendre en compte le contexte social dans lequel s'exerce la violence comme nous allons le voir ci-dessous.

Pour des typologies précisant le groupe social de la victime

- 50 Les *violences de contrôle* ne concernent pas seulement l'espace privé et intime, c'est pourquoi la catégorie *violence par partenaire intime* continue finalement d'individualiser le problème de la violence qui est un continuum depuis l'espace public jusqu'à l'espace privé. Il serait intéressant de recourir à des typologies qui prendraient mieux en compte l'influence du groupe social de la victime sur l'exercice des violences. Cette manière de procéder trans-typologique permettrait d'éviter les amalgames et d'avoir une approche plus respectueuse des approches intersectionnelles des VPI. Par exemple, si Straus et Gelles dénonçaient en 1975 des institutions qui avaient fait exploser le nombre d'afro-américains emprisonnés pour violence conjugale, Stark expliquait également (2007) que les femmes afro-américaines, souvent travailleuses et pourvoyeuses financières du foyer, avaient une habitude d'indépendance économique plus forte que les femmes blanches vis-à-vis de leur compagnon, ce qui leur faisait avoir recours plus facilement à la police et aux refuges.
- 51 Une prise en compte du contexte social d'exercice de la violence semble d'autant plus nécessaire que Renzetti remarque dans son étude sur les couples lesbiens qu'à l'intérieur du couple, les rapports peuvent parfois s'inverser entre groupe social dominant à l'extérieur et groupe social dominé. Dans son enquête, les personnes qui disposaient d'un statut social plus important ou plus prestigieux à l'extérieur, étaient parfois victimes de violences au sein du couple. Dans ce cas la violence subie à

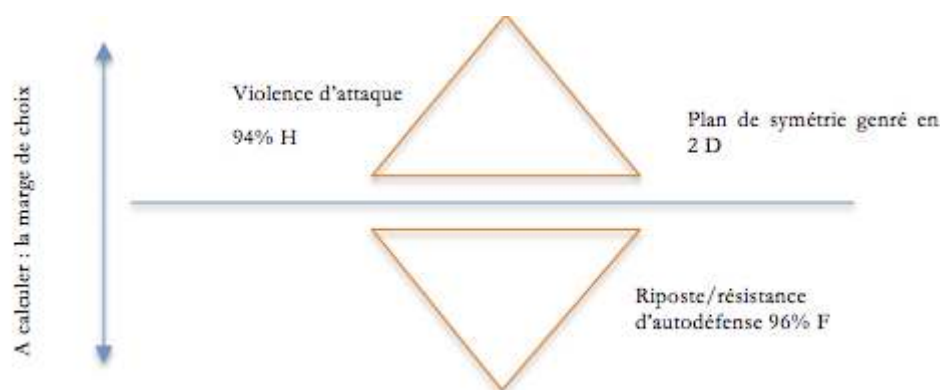
l'extérieur était reportée à l'intérieur par le partenaire violent sur le partenaire socialement dominant.

- 52 Une explicitation du contexte permet également de sortir des préjugés selon lesquels une violence commise par une femme lesbienne *ne serait pas* une violence à visée patriarcale, reproduisant celle du cadre hétéronormatif²⁵ (Watermez 2012), tout en continuant à utiliser une typologie fondée sur l'objectif de l'agresseur comme celle de Johnson. Il ne s'agit pas ici de dire que si tel groupe social subit des discriminations, alors la violence s'exercerait systématiquement à l'encontre d'une de ses membres. Il s'agit plutôt d'étudier, dans un cas de VPI avéré, comment cette violence particulière s'appuie sur les violences ou discriminations envers le groupe auquel la victime appartient.
- 53 Par exemple Jasinski, Blumenstein et Morgan (2014) ou Nybergh, Enander, Krantz (2016) qui ont utilisé la typologie de Johnson pour étudier des cas d'hommes victimes de VPI, ont montré que ces hommes ne souffrent pas des mêmes conséquences que les femmes. Contrairement aux femmes, ils ne sont pas touchés, ou moins, par le PTSD, les arrêts de travail, les dépressions, etc. Dans leur cas, il semble que la violence ne soit pas aggravée par le contexte social dans lequel ils évoluent.

(A)symetry

- 54 Il est à noter que l'adjectif *symétrique* est utilisé dès 1977 par Jalna Hanmer pour dénoncer le rôle de l'État dans le renfort des rapports de subordination asymétrique des femmes aux hommes et d'une dépendance symétrique : « [Nous] analyserons le rôle de l'État dans la création d'une dépendance "symétrique" entre les sexes ». Comme nous l'avons vu plus haut, ce terme est au centre du débat qui a eu lieu dans les années 1990/2000 aux États-Unis autour de la question de la symétrie/l'asymétrie des violences conjugales au regard du genre (« *Gender Symmetry and Asymmetry* » Johnson 2006).
- 55 Rappelons que *symétrie* est catégorisé, en linguistique morphosémantique, comme une métaphore. Cette métaphore de la *symétrie des violences* renferme un impensé intrinsèque qui aurait dû révéler la prévalence de situations de violences inversées (violence d'attaque vs violence d'autodéfense). En effet voici une image de forme symétrique par réflexion :

Figure 4 : Ségrégation horizontale et ségrégation verticale



- 56 Cette image représente une symétrie en miroir (il en existe d'autres comme la symétrie par rotation, symétrie par translation, etc.). Tous les points reportés sont inversés à

partir de la ligne médiane qui coupe une ligne de gradation qui pourrait représenter une marge de choix (choix d'attaquer/choix de riposter). C'est une transformation géométrique du plan qui modélise un pliage ou un effet miroir : ci-dessus, je l'ai dessinée d'après un reflet horizontal. Or, le fait que la métaphore mathématique de la symétrie des violences de couple ait été utilisée si longtemps par les spécialistes des violences familiales pour parler de bidirectionnalité des violences est symptomatique d'un refoulement de la valence différentielle des sexes (Héritier 1996) qui pénalise les femmes non seulement de manière horizontale (ségrégation horizontale avec des fonctions différenciées pour les hommes et les femmes) mais aussi verticale (ségrégation verticale avec des fonctions hiérarchisées entre hommes et femmes, et des positions subalternes pour les femmes).

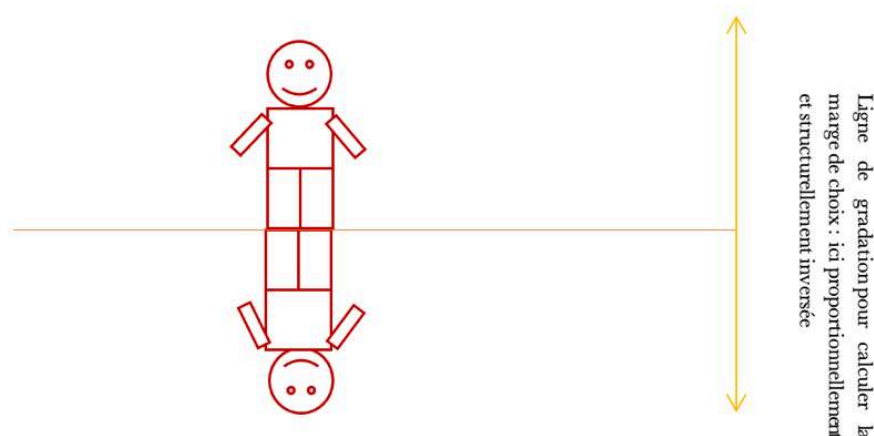
- 57 Il semble que, dans l'imaginaire des spécialistes des violences familiales, la symétrie genrée ait été vue comme complémentaire, avec des fonctions divisées (et des coups portés) de manière horizontale : une symétrie horizontale des violences de part et d'autre d'un axe vertical (fig.2).

Figure 5 : Axe de symétrie vertical – Symétrie horizontale des violences



- 58 Mais avec un axe horizontal, on découvre une symétrie verticale des violences. Et dans ce cas-là, lequel des deux partenaires se trouve du bon côté du plan de symétrie ? L'homme ou la femme ? Cette symétrie autour d'un axe horizontal fait écho à la ségrégation verticale qui introduit la hiérarchie en faveur l'homme sur la femme (fig. 3) :

Figure 6 : Axe de symétrie horizontal – Symétrie verticale des violences



- 59 Dans sa réanalyse d'une étude menée par Frieze à Pittsburg en 1970, Johnson (2010) révèle justement que, parmi les enquêtés, les terroristes intimes sont des hommes à 96,9 % (94 sur 97 cas de terrorisme intime) et que 96 % des personnes utilisant la violence de résistance sont des femmes (dans 53 cas sur 77 il s'agit d'auto-défense). La marge de choix dans l'utilisation de la violence est donc inversée pour l'homme et pour la femme (décision d'agression vs nécessité de se défendre). L'origine de ce type de violences n'est, pour l'homme et la femme, ni identique, ni mutuelle, ni simultanée : l'une déclenche l'autre. Johnson réfute l'idée d'une réciprocité genrée des violences dans le couple pour les cas de terrorisme intime et d'auto-défense, même si elles sont *corrélées*.
- 60 Il semblerait opportun d'abandonner la métaphore de la symétrie sexuée des violences, ainsi que les recherches statistiques sur la symétrie sexuée des violences afin de privilégier des recherches autour du *degré de contrôle* qui accompagne les VPI, et de comprendre comment s'organise la bidirectionnalité des violences. En effet, symétrie des chiffres (qui n'existe pas en France comme le montre notre tableau fig. 1) ne veut pas dire égalité de traitement et des conséquences.

Analyse onomastique : patronymes, prénoms et genre

- 61 Je me suis référée aux critiques féministes faites à l'invisibilisation des femmes (Chamberlain 1988) pour traduire la bibliographie de l'ouvrage de Claire Renzetti, dans « une langue non sexiste » (Chevalier 2019), c'est-à-dire dans une forme qui redonne de la visibilité aux femmes grâce à l'ajout de leur prénom. En effet, en parcourant la bibliographie dédiée aux violences dans les couples lesbiens ma première réaction fut d'être surprise qu'autant *d'hommes* aient travaillé (depuis les années 70), sur ce sujet d'apparence mineure. Puis, j'ai réalisé qu'il s'agissait d'un biais de lecture de ma part : j'avais figuré des hommes derrière les noms de famille *Kaufman, Walker, Harrison, etc.* alors qu'il s'agissait de près de cent-vingt femmes qui avaient travaillé à l'écriture des cent-trente études de violences de couple utilisées par Claire Renzetti : *Phyllis A. Kaufman, Lydia Walker, Elizabeth Harrison, etc.*

- 62 La place prépondérante et de domination des hommes à l'université dans les décennies passées (Rogers & Molinier 2016) peut renforcer ce biais de représentation, qui peut être plus ou moins prégnant selon l'âge ou les disciplines où l'on exerce. Il me semblait donc important de lever l'ambiguïté quant au genre des auteures de la bibliographie. L'écriture non sexiste permet de féminiser lorsqu'on parle des femmes, de masculiniser lorsqu'il s'agit d'hommes, ou de marquer le masculin et le féminin lorsque la situation est ambiguë. Dans le cas d'une bibliographie les prénoms servent cette désambiguïsation, et une recherche sur ces prénoms m'a permis de compléter chaque référence bibliographique de l'ouvrage de Renzetti.
- 63 Comment expliquer, linguistiquement, que les noms propres limités au nom de famille puissent suggérer la masculinité ? Si on effectue une recherche sur le genre des noms suscités, certains ont un genre grammatical masculin avéré comme *Walker, Harrison*. D'autres ont le terme homme (*man*) dans leur composition (*Kaufman, Coleman*). Paul Siblot (1997) considère que nommer « est aussi l'exercice d'un pouvoir qui en modifiant le statut de l'être nommé change ce dernier lui-même. Nommer, c'est classer dans une catégorie linguistique en même temps qu'assigner une place dans l'ordre du monde » (1997 : 42).
- 64 Si nommer c'est classer, il est logique que les noms de famille puissent désigner des hommes dans l'inconscient collectif. En effet, d'une part le nom de famille est encore, en français et en anglais du moins, le symbole de la filiation patrilinéaire et du *père de famille* qui a le pouvoir de donner son nom à femme et enfants (patronyme). D'autre part, comme nous l'avons dit plus haut, dans le cas d'une bibliographie universitaire ce biais peut être amplifié par un contexte qui favorise la présence et la reconnaissance des hommes (Marry et Bereni. 2017).
- 65 Il est à rappeler que dans certaines langues les noms de famille sont féminisés lorsqu'ils désignent des femmes. Par exemple en russe, on dira Madame Berberova et Monsieur Berberov (Masculin : —OB (-ov) ; -EB (-ev)//Féminin : —OBA (-ova) ; -EBA (-eva), ce qui n'est le cas, ni en anglais, ni en français. En revanche on aura besoin, en anglais comme en français du prénom pour redonner de la visibilité aux femmes qui ont travaillé sur les violences conjugales.

Méthodologie : ré-usage comme une traduction

- 66 Les réutilisations (*reuse* en anglais) et réanalyses (Duchesne, 2017) — que ce soit sous forme de synthèse, note, critique, analyse secondaire, etc. — seront considérées dans ici comme des véhicules de circulation des analyses sur les VPI, et seront donc envisagées comme des formes de traduction. En m'appuyant, entre autres, sur Johnson (2006), Small (2009) et Sophie Duchesne (2017) qui ont débusqué les manquements ou incompatibilités méthodologiques de certaines enquêtes ou de leur réanalyse, il semble nécessaire de clarifier les objectifs et méthodologies employés dans les enquêtes sur les VPI (Cavalin 2013) et aussi dans leurs réutilisations en contexte transnational. Par exemple si l'objectif principal de Johnson était de comprendre la nature des VPI en en définissant une typologie à partir d'une analyse secondaire de données récoltées par une recherche précédente, celui de Renzetti était de savoir selon quels motifs et mécanismes les violences par partenaire s'exerçaient envers les partenaires qui

déclaraient des violences à travers la construction participative (avec des lesbiennes battues) d'une enquête.

- 67 Or, dans la réception ou la réutilisation du travail de Johnson, le contexte, la langue, et ces objectifs peuvent différer²⁶. La réception de la typologie de Johnson, abondante (Blondin, Ouellet et Leclerc 2018 ; Dumont 2017), représente des formes de traductions partielles, que j'appellerai *traductions secondaires*, aux objectifs protéiformes. Certaines spécialistes s'emparent de cette typologie pour en vérifier la solidité et analyser leurs résultats d'enquêtes, comme Jasinski, Blumenstein et Morgan (2014) ou Nybergh, Enander, Krantz (2016) l'ont fait pour analyser les violences subies par les hommes. D'autres spécialistes, ont utilisé cette typologie pour défendre des propos contraires à ceux de Johnson, et en faveur d'une vision bidirectionnelle (Archer 2000) ou antiféministe (Lapierre & Côté 2014, 2018) des violences familiales : il s'agit là de détournements. D'autres spécialistes, enfin, expriment une opposition féministe marquée à Johnson mais argumentent leur opposition, sans nier ses propositions de départ.

Méthodologie d'échantillonnage et symétrie

- 68 Comme nous l'avons dit en partie 2, Johnson apporte une critique méthodologique constructive au débat polarisé autour de la question de la symétrie des violences au regard du genre. Il relève le manque d'homogénéité, ou de comparabilité entre les données des grands sondages états-uniens effectués auprès de la population générale (utilisés par les spécialistes des violences familiales) et les données des études féministes issues d'hébergements d'urgence, de tribunaux. Il démontre aussi comment les méthodes d'échantillonnage, le fait d'ignorer qu'il existe différents motifs de VPI, et celui de ne pas mesurer le degré de contrôle accompagnant les violences, peuvent biaiser les résultats des recherches et laisser croire qu'il existe une symétrie genrée dans les violences conjugales. Johnson dénonce ainsi la prétendue impartialité ou représentativité des grands sondages utilisés par les spécialistes de la violence familiale :

Figure 7 : (Johnson, 2006 : 1004²⁷).

<p>The final samples of so-called random sample surveys are, of course, not random, due to refusals. I estimated, for example, that the refusal rate in the National Family Violence Surveys was approximately 40% rather than the 18% usually reported (Johnson, 1995).</p>	<p><i>Bien entendu, si on prend en considération les taux de refus de participer à l'enquête, les échantillons finaux de sondages dits aléatoires ne sont pas aléatoires. J'ai par exemple estimé que pour les sondages nationaux sur les violences familiales (National Family Violence Surveys) les taux de refus de participer étaient approximativement de 40 % au lieu des 18 % rapportés habituellement (Johnson 1995).</i></p>
--	---

- 69 Voyons maintenant des exemples de réusages de son travail, et ce que cela apporte d'un point de vue méthodologique à l'étude de Johnson et aux spécialistes de VPI en général. Je précise qu'une étude plus systématique de la réception de la typologie de Johnson pourrait être entreprise par les sociologues, car ici je ne donne que les quelques exemples que j'ai utilisés en tant que traductrice.

Réception des spécialistes des violences familiales

- 70 Du côté des spécialistes des études familiales de la violence, comme le rappelle en 2006 Johnson lui-même, aucun de ses détracteurs de l'époque ne s'était véritablement emparé de cet apport méthodologique qui aurait mérité d'être ré-utilisé dans leurs enquêtes. Il parle ici de la réception de son travail chez Archer (2000) :

Figure 8 : Johnson (2006 : 1004)²⁸.

<p>Nevertheless, studies continue to be published regularly that treat partner violence as a unitary phenomenon, many of them claiming to provide further evidence on the gender symmetry issue. For example, Archer's (2000) influential meta-analysis of the evidence regarding gender symmetry, in spite of citing my 1995 article, essentially ignored the proposed distinctions among types of violence and concluded that women are slightly more violent than men in heterosexual partnerships.</p>	<p><i>Pourtant, des études traitant de la violence par partenaire comme d'un phénomène uniforme sont régulièrement publiées. Beaucoup d'entre elles prétendent apporter de nouvelles preuves à la question de la symétrie de genre dans les violences. Par exemple, bien qu'Archer cite mon article de 1995 dans sa méta-analyse influente (2000) sur la preuve de la symétrie de genre dans les violences, il ignore dans l'ensemble les distinctions proposées entre les types de violence et conclut que les femmes sont légèrement plus violentes que les hommes dans les relations hétérosexuelles.</i></p>
--	--

Réceptions ambiguës sur la position pro-symétrie

- 71 Jasinski, Blumenstein et Morgan (2014) ou Nybergh, Enander, Krantz (2016) ont quant à elles utilisé la typologie de Johnson afin d'en vérifier la solidité et de vérifier si elle était applicable à des échantillons d'hommes ayant subi des violences. Bien qu'elles semblent en faveur d'une vision bidirectionnelle des VPI, ces deux études soulignent que la typologie de Johnson fut essentielle à la prise de conscience du fait que le degré de contrôle était primordial pour comprendre les différentes VPI. Elles utilisent et critiquent la typologie car elle leur semble insuffisante en l'état pour décrire ou comprendre les violences subies par des hommes. D'une part, elles trouvent peu, voire pas de violences qu'on pourrait, selon la typologie de Johnson, appeler *terrorisme intime*, dans les cas d'hommes battus étudiés, car l'usage de la force et de la contrainte sexuelle n'est que rarement ou difficilement mis en œuvre par les femmes qui exercent un contrôle psychologique ou émotionnel sur leur compagnon. D'autre part, elles trouvent que les définitions des quatre catégories de la typologie manquent de précisions. Par exemple, elles ne voient pas en quoi la *violence circonstancielle* (qui peut inclure un compagnon violent et une compagne non contrôlante) diffère de la violence de *terrorisme intime*, puisque battre physiquement est déjà un moyen de contrôler son partenaire. Enfin, dans les cas qu'elles étudient, elles trouvent que les violences contrôlantes, proches du *terrorisme intime*, ont des conséquences très différentes sur les hommes qui ne semblent pas subir le même impact en termes de PTSD, d'incapacité de travail, etc. que les femmes.
- 72 Ces deux enquêtes appellent à de nouvelles typologies ou nouveaux critères pour construire les questionnaires sur les VPI, afin de mesurer de façon plus précise le degré de contrôle accompagnant les violences physiques exercées, notamment à travers des questions sur les contraintes sexuelles et les violences verbales.

Réception féministe : Lapierre & Côté sur les risques de récupération antiféministes

- 73 Deux chercheur·es féministes canadien·es, Simon Lapierre et Isabelle Côté, explicitent dans deux contributions (2014, 2018) les risques de réutilisation décontextualisée de la typologie de Johnson par des masculinistes ou antiféministes.
- 74 Même si une étude bibliographique plus approfondie et systématique devrait être menée par les sociologues pour vérifier l'authenticité d'un tel risque, cette mise en garde rappelle les risques de simplifications et détournements de précédents travaux. En effet, étant donné que Johnson dit que les chiffres du terrorisme intime sont plus rares que ceux de la violence de couple circonstancielle et que les échantillons des féministes (comme ceux des spécialistes des violences familiales) ne sont pas représentatifs des VPI de toute la société, un détournement semble inévitable. Or, un mésusage de la typologie peut mener à « un renforcement du discours sur la symétrie de la violence » (p. 76), c'est-à-dire à « une vision de la violence faite aux femmes en contexte conjugal comme étant un phénomène rare et isolé dans notre société » ou à « la perception du terrorisme intime comme étant le fait d'une minorité de situations prises en charge par les services », avec des « répercussions sur la formulation des politiques gouvernementales en matière de violence conjugale » (p. 75).
- 75 Il me semble cependant essentiel de prolonger son travail, notamment autour de la création d'outils théoriques et pratiques pour mesurer le degré de contrôle exercé dans les VPI. Cela semble la manière la plus efficace de lutter contre les conséquences désastreuses du contrôle des femmes en tant que groupe social, et de contrer méthodologiquement les réutilisations malhonnêtes des catégories et autres outils élaborés par les spécialistes des violences par partenaire intime. A cette fin, toute étude de la violence par partenaire (théorie, typologie, enquête) devrait prendre en compte le contexte dans lequel la violence est exercée au niveau du couple, mais aussi au niveau de la société.

Méthodologie et objectifs des enquêtes sur les VPI : sortir des typologie pour enquêter sur les institutions

- 76 Pour aller plus loin, il est intéressant, comme a pu le faire Pauline Delage dans son étude comparative des actrices et organismes de la prise en charge des VPI en France et aux États-Unis (2017) de s'éloigner des typologies de violence fondées sur les bourreaux ou les victimes pour s'intéresser aux institutions publiques. Dans sa thèse écrite en 1997, *Safety for Battered Women In a textually Mediated Legal System*, Ellen Pence critique les typologies et catégories de violence conjugale simplistes du bourreau et de la victime et observe la prise en charge des VPI par les institutions policières, sociales et judiciaires qu'elle juge défectueuse (désorganisation, inefficacité, discriminations). Elle remarque que les procédures et routines policières et judiciaires sont influencées idéologiquement et prennent en charge les affaires de violence conjugale comme des cas ponctuels de violences isolées au lieu de les étudier comme des cas de maltraitance conjugale dont l'évolution est *progressive et itérative* (p. 6). Ainsi, sur le terrain observé par Pence, chaque cas de violence conjugale à Duluth passe en moyenne par « six niveaux de gouvernement différents, une douzaine d'agences, et une trentaine

d'individus » avec des formulaires et interrogatoires à chaque étape (p. 3). Pence estime que ces institutions ne sont jamais évaluées en retour par les victimes, alors que leur dysfonctionnement cause persistance et intensification des violences subies après le dépôt de plainte. Le mauvais accueil du dépôt de plainte (misogynie, racisme, formalités procédurières) et la lenteur bureaucratique, peuvent en effet mener à des rétractations et abandons de charges :

La plupart des recherches actuelles en sciences sociales [...] traduisent l'expérience vécue des femmes en catégories et en typologies qui nient leurs expériences réelles et les transportent dans le même monde discursif que celui que le système juridique utilise [...]. On identifie les femmes en termes institutionnels. Par exemple, une femme peut être une « témoin qui se rétracte ». Cette catégorie ne dit rien de son expérience. [...] Je cite[rai] un extrait d'une entrevue avec une femme accusée d'avoir déposé un faux rapport de police quand elle vient retirer sa déclaration originale à la police. La rétractation ne dit rien des menaces, du rôle de l'avocat de la défense dans l'obtention de sa déclaration de rétractation, ou du délai de 11 mois entre l'agression et l'action du tribunal dans l'affaire. Elle occulte les relations sociales qui façonnent sa vie quotidienne, mais le/la sociologue utilise comme des « faits » les interprétations de l'institution juridique. Le tribunal, le jury et le sociologue n'ont pas accès à ce qui a réellement causé la déclaration de rétractation. L'incapacité du sociologue à échapper aux pratiques conceptuelles de l'appareil gouvernemental a laissé le psychologue nous parler des femmes qui sont battues, le criminologue des hommes qui battent et le théoricien juridique de l'efficacité des différentes approches juridiques et du travail avec différents types de criminels et victimes. Le regard est un regard à sens unique. La femme, objet de ce regard, est une source d'informations mais jamais de connaissance. Elle n'a jamais le droit de retourner le regard. C'est une créature qui n'a pas le droit de parler. (Pence 1997, p. 10)²⁹

Conclusion

77 Après un bref rappel de l'enjeu sociétal de la transposition en France des débats états-uniens sur la bidirectionnalité des violences (1), je me suis d'abord concentrée sur les aspects linguistiques et conceptuels posés par la traduction des catégories de violence de mon corpus. La catégorisation usuelle des violences a donné lieu à l'analyse morphosémantique de plusieurs matrices nominales qui questionnent non seulement le non-alignement des genres grammaticaux en français et en anglais mais aussi la difficulté de traduire l'ambiguïté directionnelle des violences inscrites des matrices lexicogéniques génériques anglaises par des néologismes avec des prépositions directionnelles en français (2). La catégorisation des violences produite par Johnson et les facteurs de violence étudiés par Renzetti ont donné lieu à une analyse sémantique et conceptuelle qui m'a donné l'occasion de questionner les typologies de violence centrées autour de la figure de la victime ou de l'agresseur, pour proposer une typologie complémentaire qui rappelle leur groupe social, et la façon dont les discriminations subies par ce groupe renforcent la violence par partenaire. J'ai ainsi proposé que des violences qui n'ont individuellement pas de visée patriarcale conscientisée peuvent produire un renforcement du contrôle social des femmes au profit d'un système social hétéronormatif encore largement patriarcal (3). J'ai par ailleurs proposé une analyse onomastique des bibliographies scientifiques au regard du genre pour rappeler l'importance de la présence du prénom en bibliographie pour améliorer la visibilité à long terme de la contribution des femmes à la recherche scientifique sur les VPI (4). Enfin, j'ai exposé les problèmes méthodologiques posés par

la réutilisation des catégories de violences produites dans des études qui relèvent d'autres disciplines, d'autres sensibilités idéologiques, pour appeler à un renforcement théorique et méthodologique des études sur les *violences par partenaire intime* qui prennent en compte le contexte social de leur exercice et leur prise en charge par les institutions (5).

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMCZEWSKI, Henri & DELMAS, Claude. 1998. *Grammaire linguistique de l'anglais*. 3e édition. Paris : Armand Colin. 360 p.
- ARCHER, John. 2000. « Sex differences in aggression between heterosexual partners: A meta-analytic review », *Psychological Bulletin* vol. 126, n° 5. pp. 651-680. Consulté le 3 mars 2020. URL : doi:10.1037/0033-2909.126.5.651.
- BARDE, Christine, DUPUIS-DÉRI, Francis & BLAIS, Mélissa (dir.). 2019. *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : Presses Universitaires de France. 512 p.
- BEAUBATIE, Emmanuel. 2019. « « Le genre précède le changement de sexe. Parcours d'hommes et de femmes trans' en France » », journée d'études « Matérialismes trans' » à l'ENS de Lyon, site Descartes.
- BLONDIN, Odrée, OUELLET, Frédéric & LECLERC, Chloé. 2018 « Les variations temporelles de la fréquence des violences physiques en contexte conjugal », *Criminologie* vol. 51, n° 2. pp. 343-373. doi:10.7202/1051235ar.
- BOUSCAREN, Janine & CHUQUET, Jean. 2002. *Grammaire et textes anglais*. Paris : Editions Ophrys. 201 p.
- CARDI, Coline & PRUVOST, Geneviève. 2012. *Penser la violence des femmes*. Paris : La Découverte. Sciences Humaines. 448 p. Consulté le 15 avril 2019. URL : <https://www.cairn.info/penser-la-violence-des-femmes--9782707172969.htm>.
- CAVALIN, Catherine. 2013. « Interroger les femmes et les hommes au sujet des violences conjugales en France et aux États-Unis : entre mesures statistiques et interprétations sociologiques », *Nouvelles Questions Feministes* vol. 32, n° 1. pp. 64-76.
- CHAMBERLAIN, Lori. 1988. « Gender and the Metaphors of Translation », *Signs*. vol. 13, n° 3. pp. 454-472.
- CHANAY, Hugues Constantin de, CHEVALIER, Yannick & GARDELLE, Laure. 2017. « Écrire le genre », *Mots. Les Langages du Politique* n°113.
- CHEVALIER, Yannick. 2019. « “Etudiant·es” ou “Etudiant·e·s” : implications théoriques du pluriel dans les protocoles » in *Genre et émancipation. Iie Congrès international de l'Institut du Genre*. Angers. Consulté le 10 novembre 2020. URL : <https://congresgenre19.sciencesconf.org/276630>.
- CULIOLI, Antoine. 1991. *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations, tome 1*. Gap : Ophrys. 225 p.

- DELAGE, Pauline. 2017. *Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique*. Paris : Sciences Po-Les Presses. 262 p.
- DERRIDA, Jacques. 1993. *L'Oreille de l'autre*. Montréal : Editions de l'Homme. 214 p.
- DUCHESNE, Sophie. 2017. « Introduction. De l'analyse secondaire à la réanalyse. Une innovation méthodologique en débats », *Recherches Qualitatives*. Juin, Hors-série, n° 21. ARQ Association pour la Recherche Qualitative. La réanalyse à l'épreuve de l'expérimentation. Textes en hommage à Annie-Claude Salomon. pp. 7-28.
- DUMONT, Annie. 2017. « Les points de vue de la personnes exposées à la violence conjugale : complexité et importance de ce domaine d'étude », *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social* vol. 34, n° 1. pp. 141-155. Consulté le 3 avril 2020. URL : doi:<https://doi.org/10.7202/1040999ar>.
- EVANS, Jonathan & FERNANDEZ, Fruela (dir.). 2018. *The Routledge Handbook of Translation and Politics*. London ; New York : Routledge. 524 p.
- FLOTOW, Luise von et KAMAL, Hala (dir.). 2020. *The Routledge Handbook of Translation, Feminism and Gender*. New York : Routledge. 574 p.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & PAILLARD, Denis. 1998. « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages* vol. 32, n° 129, pp. 52-63. Consulté le 9 juin 2020. URL doi:10.3406/lgge.1998.2144.
- GUILLAUME, Astrid. 2016. *Traduction et implicites idéologiques*. Besançon : La Völva. 208 p.
- GUILLAUME, Astrid. 2016. *Idéologie et traductologie*. Paris : Editions L'Harmattan. 240 p.
- GUILLAUMIN, Colette. 2016. *Sexe, race et pratique du pouvoir*. 1 édition. Paris : Les Éditions iXe. 234 p.
- HANMER, Jalna. 1977. « Violence et contrôle social des femmes », *Questions Féministes* n° 1. pp. 68-88.
- HÉRITIER, Françoise. 2012. *Masculin/féminin I et II : La pensée de la différence*. Odile Jacob. 326 p.
- JASINSKI, Jana, BLUMENSTEIN, Lindsey et MORGAN, Rachel. 2014. « Testing Johnson's Typology : Is There Gender Symmetry in Intimate Terrorism? », *Violence & Victims*. Février, vol. 29, n° 1. Springer Publishing Company, Inc. pp. 73-88. Consulté le 19 septembre 2019, URL : doi:10.1891/0886-6708.VV-D-12-00146.
- JOHNSON, Michael. 2006. « Conflict and Control: Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence », *Violence against women* vol. 12. pp. 1003-1018. Consulté le 9 juin 2020. URL : doi:10.1177/1077801206293328.
- KRIPKE, Saul. 1982. *La logique des noms propres*. Paris : Éditions de Minuit. 173 p.
- LAPIERRE, Simon & CÔTÉ, Isabelle. 2014. « La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution profémministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antifémministe », *Intervention* n° 140. pp. 69-79.
- LAPIERRE, Simon, CÔTÉ, Isabelle, BUETTI, David, LAMBERT, Amélie, LESSARD, Geneviève & DROLET, Marie. 2017. « Conflits entre conjoints ou contrôle des hommes sur les femmes ? L'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale », *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine* n° 22. Consulté le 13 octobre 2017, URL : <https://efg.revues.org/461>.
- LEEDER, Elaine. 1988. « Enmeshed in Pain », *Women & Therapy* vol. 7, n° 1. pp. 81-99. Consulté le 14 juin 2020. URL : doi:10.1300/J015V07N01_07.

LENCLUD, Gérard, CLAVERIE, Elisabeth & JAMIN, Jean. 1984. « Présentation : Une ethnographie de la violence est-elle possible ? », *Études rurales* vol. 95, n° 1. pp. 9-21.

LESSARD, Geneviève, MONTMINY, Lyse, LESIEUX, Élisabeth, FLYNN, Catherine, ROY, Valérie, GAUTHIER, Sonia & FORTIN, Andrée. 2015. « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine* n° 22. Consulté le 20 septembre 2017, URL : <http://efg.revues.org.acces.bibliotheque-diderot.fr/425>.

MARIGNIER, Noémie. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion », *Langage et société* n° 152, n° 2. pp. 41-56.

NAEPELS, Michel. 2006. « Quatre questions sur la violence », *L'Homme. Revue française d'anthropologie* n° 177-178. pp. 487-495. Consulté le 20 septembre 2017, URL : [doi:10.4000/lhomme.21787](https://doi.org/10.4000/lhomme.21787).

NYBERGH, Lotta, ENANDER, Viveka et KRANTZ, Gunilla. 2016. « Theoretical Considerations on Men's Experiences of Intimate Partner Violence: An Interview-Based Study », *Journal of Family Violence* vol. 31, n° 2. pp. 191-202. Consulté le 19 septembre 2018, URL : [doi:10.1007/s10896-015-9785-8](https://doi.org/10.1007/s10896-015-9785-8).

PENCE, Ellen. 1996. *Safety for battered women in a textually mediated legal system*. Toronto : Department of Sociology in Education University of Toronto.

PENCE, Ellen & PAYMAR, Michael. 1993. *Education Groups for Men Who Batter: The Duluth Model*. New YorkSpringer Publishing Co Inc. 212 p.

PETIT, Michel. 1991. « Le génitif en 's, le génitif en of et la structure N Ø N avec les noms propres dans le discours mathématique en anglais », *Cahiers de l'APLIUT* vol. 10, n° 4. pp. 83-99. Consulté le 16 juin 2017, URL : [doi:10.3406/apliu.1991.2192](https://doi.org/10.3406/apliu.1991.2192).

PLAG, Ingo. 2003. *Word-Formation in English*. Cambridge : Cambridge University Press. 256 p.

RENZETTI, Claire M. 1992. *Violent Betrayal : Partner Abuse in Lesbian Relationships*. 1 édition. SAGE Publications, Inc. 208 p.

RENZETTI, Claire M & LEE, Raymond M (dir.). 1993. *Researching Sensitive Topics*. Thousand Oaks, CASAGE Publications, Inc. 312 p.

REY, Alain. 2019. *Le Dictionnaire Historique de la langue française - Coffret compact 3 volumes - Nouvelle édition augmentée*. Le Robert. 4416 p.

ROGERS, Rebecca & MOLINIER, Pascale. 2016. *Les femmes dans le monde académique : Perspectives comparatives*. PUR. 226 p.

SABLAYROLLES, Jean-François. 1997. « Néologismes : une typologie des typologies », *Cahier du CIEL 1996-1997*. p. 11-48.

SAÏDI, Samantha. 2018. *Traduire Michael P. Johnson et Claire Renzetti* [Mémoire de master]. Lyon : Université de Lumière Lyon 2. 292 p.

SAÏDI, Samantha & MOZZICONACCI, Vanina. 2018. « Projet FELiCiTE : Féminismes en Ligne, Circulations, Traductions, Editions », in *Journée d'étude Traduction et outils numériques*, 5 avril 2018, Lyon, ENS de Lyon. Consulté le 10 novembre 2020. URL : <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article7623>.

SAÏDI, Samantha, MOZZICONACCI, Vanina, THOMAS, Héloïse & ORAZI, Françoise. 2018. « FELiCiTE : Féminismes en Ligne, Circulations, Traductions, Editions », in *Journée d'études de lancement du séminaire de traductologie féministe FELiCiTE*. ENS de Lyon.

- SAÏDI, Samantha. 2001. « *Why don't you go? An utterer-centered approach of Interrogation-negations in Interviews* » [Mémoire de master]. Nantes. Université de Nantes. 89 p.
- SELESKOVITCH, D. & LEDERER, M. 2014. *Interpréter pour traduire*. Nouvelle édition revue et Corrigée. Paris : Les Belles Lettres. 480 p.
- SIBLOT, Paul. 1997. « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* vol. 31, n° 127. pp. 38-55. doi :10.3406/lgge.1997.2124.
- SMALL, Mario Luis. 2009. « “How many cases do I need?”: On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography* vol. 10, n° 1. pp. 5-38. doi: 10.1177/1466138108099586.
- STARK, Evan. 2012. « Re-presenting Battered Women: Coercive Control and the Defense of Liberty », in *Violence Against Women : Complex Realities and New Issues in a Changing World*. Presses de l'Université du Québec. Québec. p. 19. Consulté le 10 novembre 2020. URL : https://www.welshwomensaid.org.uk/wp-content/uploads/2017/08/evan_stark_article_final_100812.pdf.
- STARK, Evan. 2007. *Coercive Control: How Men Entrap Women in Personal Life (Interpersonal Violence)*. Oxford : Oxford University Press. 464 p. Consulté le 15 avril 2019, URL : https://www.amazon.fr/Coercive-Control-Entrap-Women-Personal-ebook/dp/B00VQVNCES/ref=sr_1_6?keywords=Evan+stark&link_code=qs&qid=1555347613&s=gateway&sourceid=Mozilla-search&sr=8-6.
- STARK, Evan. 2006. « Commentary on Johnson's “Conflict and Control: Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence” », *Violence Against Women*. vol. 12, n° 11. pp. 1019-1025. doi: 10.1177/1077801206293329.
- TOURNIER, Jean. 2007. *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Genève : Editions Slatkine. 528 p.
- WALKER, Lenore E. 1989. *Terrifying love: why battered women kill and how society responds*. New York : N.Y. Harper Perennial. 352 p.
- WITTIG, Monique. 1978. *La Pensée straight*. 1 édition. Paris : Amsterdam. 200 p.
- YANG-PAYA, My-Kim & MARCOVICI, Céline. 2016. *Guide juridique des femmes victimes de violences*. Paris : Alma éditeur. 128 p.

NOTES

1. À noter également le Grenelle des violences conjugales dont les résultats ont été annoncés en octobre 2019.
2. Mémoire de traduction de master sous la direction d'Anne Verjus, Pascal Bataillard et Niall Bond. Il s'agit entre autres des textes de Michael P. Johnson « Conflict and Control: Gender, symmetry, and asymmetry in domestic violence ». *Violence Against Women* 12, 2006 : 1003-1018, et de Claire Renzetti, *Violent Betrayal: Partner Abuse in Lesbian Relationships*, 1^e éd., SAGE Publications, 1992. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans Annie Lechenet, Vanina Mozziconacci et Pauline Delage.
3. Sur le projet, voir <http://reanalyse.hypotheses.org/projet-anr>.
4. Pour une justification de la traduction de *intimate partner violence* par *violence par partenaire intime*, lire la partie 2.

5. La traductologie féministe est la traduction que nous avons donnée en 2017 d'une sous-discipline peu reconnue en France, celle des *Feminist Translation Studies* qui étudie, entre autres, comme le préconisait Lori Chamberlain dès 1988 (cf. traduction dans ce numéro) : la reconnaissance des femmes autrices et traductrices, les pratiques ou métaphores de la traduction, le genre linguistique dans les traductions et la circulation des idées en études de genre.

6. Cette relation dichotomique est analysée avec la Théorie des opérations énonciatives en partie 1 : « identification » et « rupture » sont des possibilités du parcours de la personne (« identification » et « rupture » et « différentiation »).

7. Selon le souhait de l'autrice, cet article n'applique pas les règles orthographiques de 1990 en vigueur dans les autres textes de la revue *GLADI*.

8. La cognition se dit de tous les processus mentaux (ou processus cognitifs) liés à la connaissance comme l'acquisition, la mémoire, le langage, le raisonnement, l'attention, etc. Pour Antoine Culioli, dont l'approche *constructiviste* se distingue pourtant de la *linguistique cognitive* - née vers 1956 et développée en parallèle aux États-Unis - la cognition est une notion difficile à définir, et « dangereusement ambiguë » (1995, p. 31) : pour lui, la cognition comprend toujours l'affect (1990 : p. 21) et peut être représentée au premier niveau des trois niveaux de représentations qu'il dégage de l'énonciation (celui des *représentations mentales ou cognitives*, celui des *représentations linguistiques ou textuelles* et celui des *représentations métalinguistiques*) (Fuchs, 2008). Ici, nous tenterons d'explicitier certaines catégories sur ces trois niveaux : mentaux (représentations individuelles même si elles se font en interaction) et textuels (dans notre contexte d'études, les catégories disciplinaires) grâce au niveau de représentation métalinguistiques. L'objectif n'est pas ici de comprendre ce qui se joue dans les VPI d'un point de vue cognitif, ce qui pourrait être l'objet d'autres études.

9. La roue de la violence et du pouvoir, utilisée pour la première fois par le projet Duluth, montrait les différents aspects du pouvoir et du contrôle qui précèdent et aggravent la violence (isolement, agression économique, intimidation, menace, machisme, dévalorisation, agression sexuelle, chantage aux enfants, etc.). Elle est aujourd'hui controversée pour son aspect cyclique qui omet de représenter l'agentivité des victimes et la sortie de la violence : <http://www.ncdsv.org/images/PowerControlwheelNOSHADING.pdf> (consulté le 26 novembre 2020).

10. Rapport du Ministère de l'Intérieur « Viols, tentatives de viol et attouchements sexuels - Interstats Analyse N°18 - Décembre 2017 » : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Viols-tentatives-de-viol-et-attouchements-sexuels-Interstats-Analyse-N-18-Decembre-2017> (consulté le 26 novembre 2020).

11. Rapport du Ministère de la Justice « Les condamnations pour violences sexuelles » du Ministère de la justice - Chiffre Infostat Justice, le 6 septembre 2018 : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/stat_infostat_164.pdf trouvé sur cette page : <http://www.justice.gouv.fr/statistiques-10054/infostats-justice-10057/les-condamnations-pour-violences-sexuelles-31757.html> (consulté le 26 novembre 2020).

12. Rapport « Les victimes du sexisme en France du Ministère de la justice Chiffre Interstats Analyse n°19 - Mars 2019 » : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2017-premier-bilan-statistique> (consulté le 26 novembre 2020). Dans le Tableau « Crimes et délits à caractère sexiste enregistrés en 2017 par les forces de sécurité (nombre de victimes, répartition par infraction, et part des femmes) », on trouve les groupes suivants : deuxième groupe infractionnel : crimes et délits commis au sein du couple : Viol par conjoint (y compris tentatives) 2 410 dont 2370 femmes (98%). Troisième groupe infractionnel : crimes et délits à caractère sexuel (hors infractions dans le cadre conjugal) : Viol par conjoint (y compris tentatives) 14700, dont 12564 femmes (85%).

13. Rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, *Violences de Genre : Repères statistiques* : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-de-genre/reperes-statistiques/> (consulté le 29 octobre 2019).
14. Le Point, « Féminicides : 121 femmes tuées en 2018 par leur conjoint ou ex-compagnon », 10 juillet 2019 : https://www.lepoint.fr/societe/feminicides-121-femmes-tuees-en-2018-par-leur-conjoint-ou-ex-compagnon-10-07-2019-2323920_23.php (consulté le 4 novembre 2019).
15. Rapport du Ministère de l'Intérieur Délégation aux Victimes, *Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple en 2018*.
16. Recensement des féminicides conjugaux en France Collectif, « 2019 - Féminicides par (ex) compagnon », *Google My Maps*, Consulté le 5 mai 2020, URL : <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Y9bFj8Cjfl3rKwuyDBB5-LNkdKKAjtq9> et article de France Inter : <https://www.franceinter.fr/societe/2019-l-annee-ou-le-feminicide-s-est-impose-dans-la-societe-francaise>.
17. « Trois personnes transgenres sauvagement agressées à Paris par une “brigade anti-trav” » : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-trois-transgenres-sauvagement-agressees-par-une-brigade-anti-trav-29-03-2018-7636569.php> (consulté le 6 mai 2020).
18. La justification de l'usage de la Théorie des Opérations énonciatives d'Antoine Culioli est explicitée dans la partie 1.
19. Ma traduction ici revue à partir d'un précédent travail (Saïdi 2018).
20. Pour une analyse de cette catégorie *intimate partner violence*, lire partie 2.
21. Ma traduction ici revue à partir d'un précédent travail (2018).
22. Christine Delphy (2013) définit ainsi le patriarcat : « 1) le patriarcat est le système de subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrielles contemporaines 2) ce système a une base économique 3) cette base est le mode de production domestique ». Elle en tire une théorie du patrimoine comme un mode de circulation des biens et donc comme un lieu économique qui : « 1) n'est pas caractérisé par l'échange, mais par le don 2) les acteurs ne sont pas interchangeable mais définis très étroitement par les règles de la parenté 3) enfin cette circulation ne dépend pas du bon vouloir des acteurs : ni des donateurs, ni des bénéficiaires. »
23. Despentes Virginie, « Césars : “ Désormais on se lève et on se barre ” », par Virginie Despentes », *Libération.fr*, 1 mars 2020, Consulté le 6 mai 2020, URL : https://www.liberation.fr/debats/2020/03/01/cesars-desormais-on-se-leve-et-on-se-barre_1780212.
24. Témoignage paru en novembre 2019 : <https://www.mediapart.fr/journal/france/031119/metoo-dans-le-cinema-l-actrice-adele-haenel-brise-un-nouveau-tabou>
25. Voir cette vidéo de Charlie Brousseau qui définit l'hétéronorme ainsi : « l'hétéronorme c'est l'injonction à être en couple dans une relation de genre binaire [...] avec relation de domination » <https://www.youtube.com/watch?v=ZstZ8fiHngs> (consulté le 20 mars 2020).
26. Pour l'aspect méthodologique je n'étudie ici que la réception de Johnson : la même chose pourrait être effectuée pour le travail de Renzetti.
27. Ma traduction ici revue à partir d'un précédent travail (2018).
28. Ma traduction ici revue à partir d'un précédent travail (2018).
29. Ma traduction ici.

RÉSUMÉS

Cet article propose une traductologie politique qui s'attarde sur la circulation des typologies de violences adoptées par le champ d'étude pluridisciplinaire des *violences par partenaires intimes* (VPI), et sur les méthodes de cette circulation (traductions, ré-analyses, ...). Interrogeant les préjugés de genre véhiculés dans les traductions ou réutilisations francophones de ces catégorisations génériques produites par deux sociologues féministes états-uniennes, Michael Johnson (2006) et Claire Renzetti (1992), l'article en propose une explicitation linguistique et sémantique. Cette étude confirme que leurs traductions ou réutilisations charrient des traces d'impensés ou préjugés *de genre*, souvent imputables à ceux et celles qui traduisent, si ce n'est aux auteur·ice·s. Ainsi les termes de *violence lesbienne*, *du partenaire intime* ou *symétrie des violences*, mobilisés dans les traductions ou réutilisations de ces textes, ne sont pas neutres mais véhiculent l'idée d'une essentialisation masculine ou lesbienne de la violence et d'une symétrie genrée des violences, ce qui est justement remis en question par les grilles d'analyse de Johnson et Renzetti.

This article proposes a social and political translation study that focuses on the circulation and methods of circulation (translation, re-use, re-analysis, ...) of the categories of violence adopted by the multidisciplinary field studying *intimate partner violence* (IPV). Questioning gender prejudices conveyed in French translations or re-uses of categorizations produced by two American feminist sociologists, Johnson (2006) and Renzetti (1992), the article proposes a linguistic and semantic explanation. This study confirms that their translations or reuses carry traces of gender prejudices that we can often attribute to those who translate if not to the authors. Thus, the terms *lesbian violence*, *intimate partner violence* or *symmetry of violence* used in the translations or reuses of these texts are not neutral but convey the idea of a masculine or lesbian essentialization of violence, or of a vertical or horizontal complementarity between men and women in violence, which is denounced by the feminist perspectives used by Johnson and Renzetti.

INDEX

Thèmes : Recherches

Mots-clés : traduction, genre, linguistique, rapport de pouvoir, violences

Keywords : translation, gender, linguistics, power relations, violences

AUTEUR

SAMANTHA SAÏDI

ENS de Lyon

Samantha Saïdi est ingénieure d'études en humanités numériques et traductrice anglais-français en sciences humaines et sociales à l'ENS de Lyon, rattachée au laboratoire Triangle. Après des études de linguistique et en sciences de l'information, elle a travaillé à l'édition numérique de différents corpus de sciences humaines et sociales comme *L'Écho de la Fabrique*, *La Storia d'Italia*, *La bibliothèque Foucauldienne* ou *Musea*. Elle est co-fondatrice du projet FELiCiTE (Féminismes en Ligne : Circulations, Traductions, Éditions).

De la justesse de l'interprétation à la justice herméneutique : quelle(s) direction(s) pour un tournant féministe de l'herméneutique ?

Right Interpretation and Hermeneutical Justice: What Directions for a Feminist Turn in Hermeneutics?

Axelle Cressens

- 1 Le présent article¹ est une tentative pour explorer un territoire jusqu'ici peu fréquenté et encore moins revendiqué par les théoriciennes et les chercheuses féministes mais qui présente un intérêt indéniable quant aux études féministes orientées vers les problématiques du langage et de l'interprétation, ou encore qui questionnent nos rapports aux traditions de textes et de pensée : celui de l'herméneutique. Ayant longtemps été développée sous la forme d'une méthodologie pour la compréhension et l'interprétation juste des textes, l'herméneutique constitue aujourd'hui une approche théorique et pratique plus large, se définissant à la fois comme un courant de pensée, une épistémologie des sciences humaines, ou encore une dimension indissociable de l'expérience, celle-ci comprise comme élaboration continue de sens. Or, on peut se demander dans quelle mesure une telle approche peut dialoguer avec le champ du féminisme et plus généralement du politique, voire faire l'objet d'une appropriation féministe. Cette question sera déclinée ici selon un objectif qui est double : premièrement, revenir sur quelques interprétations que des autrices féministes ont consacrées à la pensée herméneutique dans les années 1980-1990 et revisiter leurs questionnements principaux ; deuxièmement – et indépendamment de cette tradition herméneutique restée coupée aussi bien des expériences et productions des femmes que des problématiques féministes et de genre –, s'interroger sur les enjeux et la pertinence d'une herméneutique féministe.
- 2 Né d'échanges autour de la traductologie et de la traduction féministes – le thème de ce numéro et un des enjeux importants du projet FELiCiTE –, mon travail constitue

cependant une démarche dans laquelle ces thématiques resteront excentrées. Il n'en est pas moins qu'une recherche au croisement de l'herméneutique et du féminisme peut contribuer à mieux situer sinon à élargir le champ de la traductologie féministe, dont l'herméneutique féministe serait une approche adjacente et une théorie alliée. Dans cette étude, de tels apports et proximités se manifestent à plusieurs niveaux : d'abord, dans l'analyse des rapports que le féminisme a développés envers la théorie herméneutique et l'explicitation de leurs thématiques communes et leurs critiques souvent convergentes contre l'épistémologie positiviste² ; aussi via l'interrogation critique du silence que la pensée herméneutique a maintenu à l'égard des femmes, la mise en cause de ses généralisations et de son universalisme *gender blind*³. En ce sens sont réactivées et réévaluées les connections et les divergences entre l'herméneutique et le féminisme en tant que traditions théoriques, mais aussi en tant que démarches critiques. Ensuite, à travers la question du potentiel herméneutique du féminisme (et ainsi de l'appropriation⁴ de l'approche herméneutique au sein du projet féministe) : aussi bien au sens où la perspective féministe, en investissant le paradigme de la compréhension, cherche à produire une vision du monde plus juste et plus réaliste⁵, qu'en tant que la pensée et la pratique féministes participent à l'élaboration de nouveaux langages et à l'émergence de nouveaux sens, via la mise en mots d'expériences réduites au silence et la récupération de voix rendues inaudibles. Ainsi, si le projet d'herméneutique féministe résonne avec le développement de l'approche féministe en traductologie et en traduction, il peut être fécond de penser ces appropriations féministes en parallèle, mais aussi en les croisant : en s'interrogeant donc sur la façon dont la déconstruction et la réactualisation féministes de l'herméneutique peuvent contribuer aux problématiques de la traductologie féministe, les deux champs de recherche ayant rapport à la production et à la transmission du sens. À la lumière du lien significatif entre l'herméneutique et la traduction (souligné notamment par Jane Wilhelm (2014), mais aussi dans la conception de la traductologie féministe adoptée par FELiCiTE⁶), le projet d'herméneutique féministe s'inscrit ainsi nécessairement dans le tournant féministe de la traductologie.

- 3 Maintenant, quels enjeux pour un tournant féministe de l'herméneutique ? Dans les recherches récentes en sciences humaines et sociales, le genre dépasse de plus en plus le statut de simple outil ou d'angle d'approche particulier, pour devenir « une nouvelle logique du sens pour dire le réel » (Brugère 2014, cité par Paveau 2018 : 82). Cette nouvelle « herméneutique » à partir du genre n'invite-t-elle pas à revenir sur l'herméneutique elle-même qui s'est construite comme théorie et comme pratique dans l'oubli du genre ? La question qui anime ma réflexion se formule donc ainsi : que pourrait être aujourd'hui une herméneutique féministe ? Ou en d'autres termes : quelle herméneutique pour la prise en compte des expériences des femmes et des opprimé·e·s en général, des problématiques liées aux inégalités de genre et aux rapports de domination ? Ce projet vise donc à contribuer à une herméneutique qui tienne compte de la transversalité du genre dans nos traductions et interprétations de la réalité sociale, mais qui en même temps ne soit pas séparée de l'agentivité politique : susceptible ainsi de resituer l'interrogation herméneutique centrale qui porte sur la *justesse* de l'interprétation, en la prolongeant vers la question de la *justice* interprétative, ou herméneutique — une question également incontournable, me semble-t-il, pour la traductologie et la traduction féministes. Ces deux termes — *justesse/justice* —, davantage qu'un simple jeu de mots, reflètent en réalité la direction que pourrait prendre le tournant féministe de l'herméneutique : sans abandonner

l'impératif de la justesse (ou de la vérité), se donner l'impératif de la justice jusque-là absent, ou en tout cas trop marginal, dans la réflexion herméneutique.

- 4 Si l'herméneutique philosophique s'est construite dans l'oubli du genre, c'est qu'historiquement elle n'a pas su éviter, jusque dans ses développements récents (où le contraire semble être revendiqué à l'aide des concepts comme situation, historicité, etc.), d'opérer à partir d'une posture de « neutralité » et d'« universalité » philosophiques, sans notamment remettre en question les fondements androcentristes et eurocentristes de son approche. Comme le rappelle Diane Elam (1991 : 356), le mot même *herméneutique* renvoie au masculin (et exclut le féminin), du fait de son lien à Hermès et à la fertilité masculine que celui-ci incarnait. L'autrice propose ainsi, afin de faire ressortir cette signification, de lire en anglais *her-MEN-eutics* avec *men* (hommes) souligné. Elam ne mentionne cependant pas que le même mot pourrait simplement être lu aussi comme *HER-meneutics* (à la manière de *HER-story*) !
- 5 Or, c'est d'emblée à la possibilité d'une herméneutique en tant que *HER-meneutics* (et non pas *her-MEN-eutics*) que s'intéresse ce projet de l'appropriation de l'herméneutique par le féminisme. Ce sont donc les conditions de cette appropriation, les difficultés aussi qui y sont liées, qui seront l'objet privilégié de mon étude, en m'amenant à poser des limites aussi bien à l'idée qu'il y aurait des ressemblances entre la tradition herméneutique et la pensée féministe, qu'à la question des « ressources » (Code 2003 : 2) que les féministes pourraient trouver dans cette tradition (question qui semble avoir encadré jusqu'ici la réflexion féministe sur l'herméneutique). L'intersection de l'herméneutique et du féminisme peut prendre une forme bien différente. L'idée ici n'est pas de revenir sur le courant herméneutique androcentriste afin d'y trouver un ancrage pour des idées féministes — les auteurs⁸ de ce courant sont loin d'être des alliés politiques du féminisme, ni même des « ami[s] silencieux des projets féministes » (Code 2003 : 3) —, mais d'esquisser un projet en vue de la construction d'une herméneutique féministe, celle-ci passant plutôt par l'explicitation de la dimension herméneutique au sein de la démarche féministe elle-même, sans nécessairement s'inscrire à l'horizon faussement universel de la tradition herméneutique.
- 6 L'expression « herméneutique féministe » n'est cependant pas nouvelle. Elle a sa place dès les années 1970 au sein des courants de la théologie féministe, où elle désigne la pratique de la lecture féministe des textes sacrés⁹. À ce titre, l'herméneutique y apparaît comme une approche pour la réinterprétation féministe du canon religieux patriarcal et, finalement, un outil de libération des femmes. Ce cas des théologies féministes reste toutefois spécifique : on ne mobilise l'herméneutique que dans le contexte de la révision de la tradition patriarcale dans l'exégèse théologique. Mais on peut déjà y reconnaître un des premiers cas de l'appropriation féministe de l'herméneutique. Ici, un nouveau potentiel de l'herméneutique apparaît grâce à ces travaux féministes, n'étant pas évident dans d'autres contextes (non-féministes) : c'est l'herméneutique entendue en termes de libération et donc déjà une herméneutique politique. Au-delà de ce cadre bien particulier, l'herméneutique féministe ne s'est pas imposée comme un projet aux côtés de la critique féministe du langage ou des épistémologies féministes.
- 7 Dans les pages qui suivent, il sera d'abord question de situer l'analyse féministe à l'égard de l'herméneutique traditionnelle. Pour ce faire, je mettrai en lumière quelques interprétations féministes du courant herméneutique, ainsi que le besoin de dépasser le

cadre posé par ces études où le féminisme reste délimité par son rapport à la tradition herméneutique.

Convergences entre l'herméneutique et le féminisme ? Des épistémologies alternatives face au positivisme

- 8 Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire du courant herméneutique. J'évoquerai très brièvement deux moments dans le développement théorique de cette pensée¹⁰ : au xx^e siècle, avec Martin Heidegger et Hans-Georg Gadamer, l'herméneutique a pris une orientation ontologique et existentielle, la revendiquant contre le statut d'épistémologie. Lorsque Gadamer (1982) écrit que la compréhension est « plus être que conscience », il veut insister sur le fait que ce n'est pas comme transparence à soi du savoir qu'elle doit être entendue, mais comme mode d'existence, celle-ci n'étant jamais complètement saisissable pour le sujet qui comprend. Plusieurs autrices féministes (Linda Martín Alcoff, Gloria Bowles, Eloise Buker, Lorraine Code, Georgia Warnke, parmi d'autres) ont néanmoins reconnu le potentiel épistémologique de l'herméneutique comme étant particulièrement intéressant pour le féminisme, et proposé de mobiliser ce potentiel en tant que fondement d'une connexion entre les deux courants. C'est que malgré ses réserves quant aux enjeux « épistémologiques » (visant plutôt une forme particulière de connaissance et d'épistémologie : le positivisme), l'herméneutique construit bien une certaine approche du savoir, une épistémologie. La lecture féministe de l'herméneutique passe par la réhabilitation de cette dimension épistémologique, sans pour autant perdre de vue les conséquences critiques (aussi bien épistémologiques que politiques) de sa théorie.
- 9 S'ouvre ainsi le second moment : la mise à distance de la sphère politique, notamment dans la pensée de Gadamer¹¹. Plus généralement, les présupposés politiques ont souvent été passés sous silence chez les auteurs herméneutiques (à l'exception de Paul Ricœur et certains autres penseurs¹²), en tout cas leurs théorisations semblent être passées à côté du potentiel politique que pourraient avoir les questions du sens, de la compréhension, de l'interprétation, du dialogue, du langage, etc. L'oubli du politique indique aussi la non-reconnaissance des enjeux du pouvoir et de la domination qui traversent ces questions (Code 2003 : 10, 18) : constat qui sera à l'origine d'une attitude critique de la part de féministes.
- 10 C'est autour de ces deux points que va se construire globalement l'analyse féministe de l'herméneutique, soulignant à la fois la proximité qui relie les questionnements herméneutiques et féministes en ce qui concerne les problématiques épistémologiques, et la rupture quant à leur lecture (ou non-lecture) politique. Cependant, malgré les limitations de l'herméneutique, la question de ses « usages » féministes semble être prédominante chez les autrices féministes. La communauté du féminisme et de l'herméneutique serait fondée dans la critique antipositiviste : la mise en question de la rationalité moderne, ainsi que de ses avatars que sont la subjectivité souveraine, la vérité objective, le savoir neutre. L'herméneutique et le féminisme ont proposé tous les deux des critiques majeures du logocentrisme¹³ auquel ils opposent des épistémologies alternatives¹⁴. En théorisant la compréhension en termes d'expérience et de *praxis*, l'herméneutique met en valeur le rôle des préjugés et des préconceptions dans la constitution des savoirs ; elle prône la réflexivité et la compréhension de soi comme conditions indispensables du savoir qui se veut plus proche du monde de la vie. Enfin,

elle replace le lieu de la vérité au sein du dialogue et de la communauté, où il ne s'agit plus de l'observation désintéressée, mais de la participation vivante et de la cohabitation langagière. Ces quelques points trouveront certainement écho auprès des épistémologies féministes. Sans passer ici en revue tous les points communs, je m'arrêterai sur quelques analyses féministes qui, tout en explicitant des arguments en faveur d'une coalition entre le féminisme et l'herméneutique, mettent également en lumière les divergences qui pourraient rendre une telle coalition difficile, voire lui faire clairement obstacle. J'essaierai ensuite d'argumenter en quoi considérer la théorie herméneutique comme une ressource féministe peut être problématique.

Interprétations féministes de l'herméneutique : interroger l'utilité de l'herméneutique pour le féminisme

- 11 Dans la mesure où la pensée herméneutique s'inscrit dans la tradition philosophique occidentale, il est ici utile de mobiliser des outils féministes élaborés dans le cadre de la critique et relecture du canon — un vaste projet de révision qui sous-tend les études féministes en histoire de la philosophie. Je m'inspirerai pour cela de l'analyse proposée par Charlotte Witt et Lisa Shapiro dans l'article de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, « Feminist History of Philosophy » (Witt & Shapiro 2014). En plus de faire l'état de différents modes d'interaction des philosophes féministes avec le canon philosophique, cet article met en évidence une tension caractéristique à mes yeux de l'approche féministe de la tradition patriarcale en général et qui est une tension *herméneutique* : entre, d'un côté, la démarche de l'appropriation du canon vu comme une ressource pour la pensée féministe et, de l'autre, la critique des méthodes traditionnelles de l'interprétation, qui vise l'élaboration de stratégies de lectures alternatives (« particulièrement sceptiques à l'égard du projet de l'appropriation¹⁵ », *ibid.*) en vue de la déconstruction des biais sexistes et misogynes de la tradition.
- 12 Cette tension exprime deux tendances interprétatives dans les manières dont les autrices féministes ont formulé le rapport entre le féminisme et le courant herméneutique. La première approche se pose en termes d'*usages* possibles de la théorie herméneutique par le féminisme, ou plus généralement d'*utilité* de l'herméneutique pour les problématiques féministes (approche qui n'exclut pas pour autant une révision critique des présupposés de cette théorie). En soulignant les convergences entre l'herméneutique et le féminisme, notamment sur le niveau épistémologique, les autrices comme Bowles (1984) et Buker (1990), ou encore Warnke (1993), ont pu reconnaître en l'herméneutique une partenaire solide de la critique féministe. Dans le même esprit d'utilité, Code (2003) et certaines contributrice-teur-s à l'ouvrage collectif *Feminist Interpretations of Gadamer* envisagent la question des « ressources féministes » de l'herméneutique (notamment gadamérienne). Quant à la seconde approche — anti-appropriation —, elle s'avère beaucoup plus critique : l'herméneutique n'a pas grande chose à dire au féminisme, voire elle serait anti-féministe puisqu'elle reste insensible à la question du genre et que son fondement même est bâti sur l'exclusion des femmes. C'est le cas par exemple des analyses d'Elam (1991) dans sa réponse à Buker et de Marie Fleming dont l'article propose une critique de la conception du dialogue chez Gadamer (« Gadamer's Conversation : Does the Other Have a Say ? », in Code 2003).

- 13 Les trois études féministes de l'herméneutique que je suggère ici pour l'analyse peuvent être inscrites dans l'une ou l'autre stratégie de l'interprétation. Tout en esquissant les arguments (pour ou contre) le rapprochement entre le féminisme et le courant herméneutique, ces travaux laissent en outre transparaître, souvent sans les mettre en avant, des potentialités herméneutiques propres au féminisme. C'est à la fois du point de vue de l'utilité (ou de la non-utilité) de l'herméneutique pour le féminisme et du potentiel herméneutique de la critique féministe elle-même que je propose maintenant de les examiner.

Bowles et l'usage de l'herméneutique par le féminisme

- 14 L'utilité de l'herméneutique pour le féminisme est interrogée par Bowles dans son article de 1984, « The Uses Of Hermeneutics For Feminist Scholarship » (« Les usages de l'herméneutique pour les études féministes »). Remarquons que l'herméneutique est ici entendue d'un côté en un sens très large, mais d'un autre assez réducteur puisque ramenée à un seul aspect : par ce mot, l'autrice désigne « une constellation de méthodologies qui se montrent critiques de l'objectivisme et du scientisme de la tradition mâle blanche » (p. 186). Parmi ces « méthodologies », elle place certains courants de la pensée continentale de l'après-guerre (phénoménologie, herméneutique, post-structuralisme et déconstructivisme) qui se démarquent par leur rapport critique à la tradition.
- 15 Tout en se montrant consciente du danger de « l'usage abusif » de la pensée et des thématiques féministes par des philosophes mâles¹⁶, Bowles appelle à ne pas enfermer la théorie féministe dans une sorte de « ghetto intellectuel », c'est-à-dire refuser de créer des connections avec les approches critiques non-féministes. Elle propose notamment de faire usage de ces « traditions hétérodoxes » comme stratégie pour promouvoir la pensée féministe en dehors du cercle des initiées, en contribuant par là à sa légitimation au sein de l'université¹⁷. Ainsi, ce que Bowles appelle « l'usage de l'herméneutique pour les études féministes » fait partie des « stratégies intellectuelles pour connecter nos critiques à d'autres qui questionnent également la tradition de pensée occidentale blanche » (p. 186). C'est dans la communauté des critiques que résident pour l'autrice les « points d'intérêt communs » entre l'herméneutique et le féminisme, dans la mesure où pour les deux approches il s'agit de la mise en question de la tradition occidentale et ses présupposés logocentristes. Une mise en question qui, à travers l'herméneutique, ouvre une « porte » vers le féminisme : « Une voie vers la pensée féministe pour ceux qui se méfient de nous passe par la porte de l'herméneutique ou de la tradition interprétative dans laquelle on trouve une forme puissante de la critique du logocentrisme. » (*ibid.*). En suivant cette logique d'utilité, le fait de s'adresser à des courants de pensée non-féministes, voire androcentristes, n'est pas incompatible pour l'autrice avec la construction d'une théorie centrée sur les expériences des femmes, mais au contraire permet sa meilleure inscription dans le contexte intellectuel et théorique.
- 16 Cependant, malgré cette convergence des critiques que partagent l'herméneutique et le féminisme, Bowles met en garde contre le sexisme des théoriciens de l'herméneutique, qui s'exprime aussi bien par l'exclusion ou l'invisibilisation des femmes que par l'ignorance des travaux féministes, sinon par l'usage abusif qui en est fait. C'est là qu'apparaît l'insuffisance de la démarche critique de l'herméneutique : « Un nombre

croissant d'[auteurs mâles blancs] ont pu faire la critique du logocentrisme ; mais jusqu'à présent, aucun d'entre eux n'a pu analyser son propre sexisme. » (p. 188). En fin de compte, ces auteurs critiquent la tradition tout en se situant à l'intérieur de celle-ci et en partageant donc les biais sexistes et androcentristes. Des exemples « abondent », ajoute Bowles dans une note (note 3 p. 186), où elle passe en revue quelques cas de ce qu'elle appelle « coupure entre la pensée et l'action dans des vies mâles ». Pour n'en citer que quelques-uns, des plus sidérants : le féminicide par Louis Althusser de son épouse, militante et sociologue Hélène Rytman ; les « assertion[s] “théorique[s]” » (Plaza 1978 : 95) de Michel Foucault à propos du viol¹⁸ ; ou encore le séminaire de Paul Feyerabend à la prestigieuse Eidgenössische Technische Hochschule de Zurich au début des années 1980, pour lequel il a invité 122 expert·es en trois ans et dont seulement huit étaient des femmes.

- 17 À l'écart de la tradition, les féministes seraient mieux placées pour la critiquer et pour élaborer des épistémologies alternatives (fondées sur l'expérience, la participation personnelle, le jugement, etc.). Pour cette raison aussi, selon l'épistémologie *herméneutique* (qui exige elle aussi la prise en compte des préjugés et des expériences personnelles), la pensée féministe, dans la mesure où elle met ces principes en œuvre, serait davantage susceptible de fournir une approche critique valable : ce qui laisse entendre chez Bowles une idée du potentiel herméneutique du féminisme.

La pensée traditionnelle prétend pouvoir sortir du cercle herméneutique/interprétatif et parler de connaissances dites « libres de valeurs », « désintéressées », « objectives » et « éthiquement neutres ». Ainsi, la tradition herméneutique/interprétative dit que tous les efforts pour nier la nature « circulaire », « intéressée » et « évaluative » de la pensée sont conceptuellement confus ou malhonnêtes. La pensée féministe, précisément parce qu'elle reconnaît et affirme ses « préjugés », doit, du point de vue herméneutique, être considérée comme l'une des seules postures théoriques disponibles qui revendique l'intégrité intellectuelle et la sophistication. (p. 187)

Buker : la « dialectique enrichissante » entre l'herméneutique et le féminisme ?

- 18 Buker dans son article « Feminist Social Theory and Hermeneutics : An Empowering Dialectics ? » (« Théorie sociale féministe et herméneutique : une dialectique enrichissante ? ») aborde le rapport entre l'herméneutique et le féminisme sous l'angle d'une dialectique possible et bénéfique pour les deux partis. Son interrogation, comme chez Bowles, est encadrée par l'idée de l'utilité de l'herméneutique pour la théorie féministe : Buker emploie le terme « utile » afin de désigner la contribution possible de l'herméneutique pour apporter une solution aux difficultés épistémologiques que rencontrent les féministes. Ainsi, sa thèse consiste à dire que « le féminisme peut devenir encore plus efficace dans la mesure où il prend en considération les idées de l'herméneutique philosophique pour organiser et articuler son récit de la réalité sociale et ses espoirs d'incarner une vie que les féministes peuvent appeler bonne » (Buker 1990 : 23). Exemple : le modèle épistémologique de l'herméneutique redéfinissant la recherche et l'objectivité scientifique de manière à y reconnaître le rôle explicite des valeurs sociales, pourrait faciliter pour la théorie féministe la tâche de concilier l'exigence d'une recherche centrée sur les femmes et basée sur leurs expériences personnelles avec la condition de la scientificité et de l'objectivité. Cependant, si l'approche de Bowles interrogeait principalement l'apport éventuel de l'herméneutique

aux études féministes, celle de Buker présuppose une utilité réciproque. L'autrice suggère en effet que, tandis que l'herméneutique pourrait contribuer au développement d'une stratégie épistémologique pour la théorie sociale féministe, le féminisme pourrait donner à l'herméneutique une direction politique dont elle manque et ainsi l'aider à dépasser ses contradictions.

- 19 L'herméneutique (qu'elle renvoie le plus souvent à la théorie de Gadamer et, plus rarement, à celle de Ricœur) n'est envisagée par Buker que comme une « ressource » purement épistémologique et est disqualifiée quant aux questions du politique et du social. La portée épistémologique de l'herméneutique se résume pour elle avant tout dans la tâche de l'application¹⁹ et de l'interprétation qui s'ensuit — la tâche de trouver des moyens pour faire parler le texte au présent et à propos du présent, toujours en lien avec cette question : comment mener une vie bonne ? Or, pour les théoriciennes féministes, il ne s'agit plus de « grands » textes ni de « grands » penseurs, mais de ce que Buker appelle le « texte d'une vie » (*text of a life*, p. 24) : des histoires personnelles des concerné·es deviennent un moyen de l'analyse politique et éléments de la théorie sociale. Toutefois, c'est toujours la tâche de comprendre et d'interpréter ces histoires, ces « textes » de vies singulières, de les incorporer dans la théorie féministe, qui s'impose, et qui explique donc l'utilité de l'herméneutique.
- 20 Parmi les contributions possibles de l'herméneutique au féminisme, Buker mentionne la redéfinition de l'objectivité désormais basée sur la prise en compte du contexte social et historique ; la prise en compte du rôle clé du langage dans la production et la reproduction de la réalité sociale (et donc dans la constitution de l'objet de la recherche féministe) ; l'importance de l'inclusion du soi de la chercheuse/du chercheur dans la recherche et l'exigence de la réflexivité ; enfin le rapport à la tradition sous un mode qui ne serait pas exclusivement critique. Cependant, comme l'autrice le souligne à plusieurs reprises, l'herméneutique elle-même n'arrive pas à mettre en œuvre certains de ces points : elle manquerait ainsi de réflexivité pour ne pas avoir reconnu la dimension genrée du savoir et de l'expérience langagière.
- 21 Comme chez Bowles, l'échec de l'herméneutique de remplir ses propres engagements épistémologiques amène Buker à interroger le potentiel herméneutique du féminisme, à travers la dimension de la connaissance de soi. Elle oppose notamment à la perspective herméneutique traditionnelle une « herméneutique féministe » :
- Les chercheuses et chercheurs qui travaillent dans des contextes androcentriques produisent de la recherche androcentrique — une recherche centrée sur les hommes. D'un point de vue *herméneutique*, ce n'est pas nécessairement une faute. Cela devient une faute dès lors que les chercheuses et chercheurs prétendent que la recherche représente à la fois les hommes et les femmes. D'un point de vue *herméneutique féministe*, cette revendication manque de connaissance de soi parce qu'elle ne connaît pas sa propre perspective genrée. C'est cette fausse prétention à l'universalité qu'une herméneutique féministe rejette. (p. 27, je souligne)
- 22 Ce point rejoint manifestement l'argument de Bowles — sur la réflexivité de l'approche féministe et sa capacité plus conséquente de tenir compte des préjugés (les siens comme ceux des autres). Enfin, dans un court paragraphe vers la fin du texte qui s'intitule « A feminist self-understanding: feminist hermeneutics » (p. 36-37), Buker définit l'herméneutique féministe en termes de compréhension de soi féministe. Ici, suivre l'herméneutique signifie célébrer l'inclusion de soi. Une herméneutique est féministe dans la mesure où elle inclut les femmes (le « soi ») — non seulement les

expériences et histoires personnelles des femmes, mais la pensée des femmes philosophes — dans la production du savoir et le travail de l'interprétation.

Elam répond à Buker : le féminisme n'est pas la grâce salvatrice de l'herméneutique

- 23 Le dernier texte qu'il s'agit d'analyser — celui d'Elam — est encore conditionné par cette question du rapport entre le courant herméneutique et le féminisme, seulement son approche de l'herméneutique s'avère beaucoup plus sceptique que chez les deux autrices précédentes. Son article est en fait une réponse à la contribution de Buker²⁰, critique notamment de l'optimisme que cette dernière exprime quant à la coalition possible (rendue en termes de « dialectique enrichissante ») entre le féminisme et l'herméneutique. Aux yeux d'Elam, la faute de Buker serait de ne pas tenir compte de l'androcentrisme (Elam utilise le terme « phallocentrisme ») de l'herméneutique, et de faire travailler celle-ci dans des sens auxquels elle renonce ouvertement, en omettant notamment son refus de reconnaître la catégorie du genre et la différenciation sexuée. Or, souligne Elam, « le féminisme peut vouloir insister sur sa différence irréconciliable avec l'herméneutique » (p. 350). Aux suggestions de Buker quant aux contributions réciproques de l'herméneutique et du féminisme, elle donne cette réponse : « Le féminisme n'est pas la grâce salvatrice de l'herméneutique et l'herméneutique ne répond pas aux préoccupations du féminisme » (*ibid.*).
- 24 Sous l'« herméneutique », Elam entend ici quelque chose de beaucoup plus précis que Bowles et Buker. Elle désigne par là une branche de la philosophie heideggérienne qui a été développée par Gadamer et ses disciples, qu'elle définit comme sa branche « conservatrice » (en suivant ici la catégorisation de John Caputo (1987), par opposition à l'« herméneutique radicale » dont Caputo lui-même fait partie et où il range aussi la déconstruction de Jacques Derrida). C'est vers la déconstruction qu'Elam se tourne finalement, en affirmant que cette approche serait plus adéquate pour penser les problématiques de la différence des sexes, et aurait une relation plus positive avec le féminisme. Elle renvoie ainsi aux analyses de Derrida sur le féminin dans *Éperons* (1978) et à l'interprétation qu'en fait Caputo dans *Radical Hermeneutics*, en citant notamment la phrase de ce dernier, « [la] femme sonne le glas de l'herméneutique » (Caputo 1987 : 157), pour insister encore une fois sur l'incompatibilité de l'herméneutique et du féminisme.
- 25 Le texte d'Elam présente une des premières critiques féministes radicales envers l'herméneutique philosophique. Sa conclusion proposant de se tourner vers la déconstruction pour son étude de la question du genre, telle qu'élaborée par Derrida dans *Éperons*, n'est cependant pas très satisfaisante²¹. Néanmoins, cette analyse reste utile quant à la mise en lumière de l'androcentrisme de l'herméneutique, en s'appliquant notamment à montrer le déni par la tradition herméneutique (et en particulier par sa branche gadamérienne) de la catégorie de genre. En somme, l'analyse d'Elam présuppose la nécessité du rejet par le féminisme de l'herméneutique traditionnelle, pour cause de son phallocentrisme, au profit d'un dialogue avec l'« herméneutique radicale » qu'est la déconstruction.
- 26 Bien que leurs manières d'aborder l'intersection entre le féminisme et l'herméneutique ne soient pas identiques, les trois autrices s'accordent autour d'un point principal : l'approche herméneutique, élaborée par des hommes et selon une perspective

androcentrisme, est porteuse d'un oubli essentiel, à savoir l'oubli du genre. En quoi cet oubli rendrait-il contradictoire la posture épistémologique de l'herméneutique ?

La théorie herméneutique *gender blind* : « situer » les savoirs pour une interprétation plus « juste » ?

- 27 Si l'on revient sur la tension formulée par Witt et Shapiro et évoquée plus haut, la question se pose de nouveau : quelle stratégie interprétative féministe face à la tradition herméneutique ? À la différence d'autres philosophies (dont celles d'Aristote ou de Kant), la pensée herméneutique n'associe pas ouvertement l'universel et le neutre au masculin, mais adopte une perspective *gender blind*. Code le résume ainsi dans le contexte de son analyse critique de l'herméneutique gadamérienne : il n'y a pas de « question féminine » (*woman question*) pour Gadamer (Code 2003 : 2), en soulignant notamment l'absence dans son œuvre de propos misogynes ou de théorisations négatives du féminin. À défaut donc d'être incluse dans le « canon négatif » (Witt & Shapiro 2014) des féministes — d'où peut-être la tentation de certaines autrices de voir en Gadamer un féministe silencieux ou « naissant » (*nascently feminist*, Alcoff 2003 : 232) —, la théorie gadamérienne (comme plus généralement la théorie herméneutique telle qu'elle s'est constituée au XX^e siècle) n'en véhicule pas moins des biais implicites de genre, tels que l'androcentrisme.
- 28 La critique féministe qui pourrait correspondre à cette posture *gender blind*, consisterait selon Witt et Shapiro (2014) à « sonder les théories des philosophes canoniques afin de découvrir les préjugés sexistes qui se cachent dans leurs théories prétendument universelles », dans le cadre d'une stratégie qu'elles appellent « interprétation synoptique »²² (*synoptical interpretation*) du canon. Si Gadamer, Ricœur et d'autres herméneuticiens ne sont pas des philosophes « canoniques » au même titre que Kant et Aristote, leurs textes et leurs théories (dans la mesure notamment où elles sont destinées à élaborer les outils mêmes de l'interprétation de la tradition) n'en participent pas moins à la construction et la perpétuation du canon. Celui-ci s'appuie sur « l'image de soi de la philosophie comme universelle et objective plutôt que comme particulière et partielle » (Witt & Shapiro 2014). Bien qu'elle s'attaque elle-même à cette image, l'herméneutique ne prend pas en compte sa propre ignorance du genre (*gender blindness*), ce qui témoigne d'une défaillance dans sa démarche épistémologique vers un modèle « situé » du savoir.
- 29 L'épistémologie alternative que l'herméneutique oppose à l'objectivisme de la science, est basée sur le principe du « cercle herméneutique », théorisé d'abord par Heidegger et repris par Gadamer comme fondement de sa théorie de l'expérience herméneutique : la connaissance ne constitue pas une trajectoire linéaire, mais relève d'un cercle, dans lequel nous sommes toujours déjà entraîné·es, et qui rend impossible un savoir soi-disant neutre, désintéressé, à distance. Nos préjugés précèdent en effet tout acte de comprendre, et notre expérience personnelle et historique prend part à ce que nous visons à connaître. Cela revient à accorder une place cruciale à la figure de l'interprète et à définir fondamentalement la rationalité herméneutique en termes de *situation* et de *participation* (Gadamer 1996). Or, cette rationalité soi-disant « située » ne l'est pas véritablement. Partant de la notion de situation concrète et de la figure de l'interprète, l'herméneutique laisse cependant totalement impensées les dimensions d'abord corporelle et matérielle, mais aussi politique de tout être-situé, et par conséquent ne va

pas aussi loin qu'elle ne le prétend. Elle n'est ainsi pas en mesure de reconnaître les inégalités des situations herméneutiques et les différences de ses sujets liées au genre, à la race, à la classe, etc. : le fait que les sujets occupent différemment leur position de parole et d'interprétation. Le sujet dans la théorie herméneutique est posé comme prétendument neutre, mais en réalité il renvoie au masculin (et au blanc), et n'est pas en ce sens différent du sujet mâle²³ et blanc de la tradition philosophique en général.

- 30 C'est donc un manque qui investit l'ensemble du modèle herméneutique de connaissance, lequel par conséquent pose problème, de ce fait la prétention de l'herméneutique à la vérité — à la *justesse de l'interprétation* — se trouve aussi problématique. Dans la mesure où il inclut la situation propre au sujet de l'expérience herméneutique, le savoir herméneutique prétend embrasser de plus près la réalité du monde que ne le fait le savoir objectiviste. Comme le souligne Code, « la compréhension herméneutique est moins définitive que le savoir empirique orthodoxal vise à l'être, mais en un certain sens "plus vraie" à l'égard des textes et des expériences auxquelles elle a affaire » (2003 : 5). Or, cette prétention à la vérité, c'est-à-dire, à l'interprétation toujours plus adéquate se produisant dans une proximité toujours plus grande au monde est compromise lorsque l'herméneutique passe à côté des inégalités genrées, raciales ou de classe et les oppressions qui y sont liées.
- 31 En ce sens, une théorie féministe consciente de ces réalités de l'oppression et de l'inégalité a davantage réussi dans la tâche herméneutique que ne l'a fait l'herméneutique elle-même (c'est bien la conclusion à laquelle arrivent Bowles et Buker). Autrement dit, on ne peut pas atteindre la justesse dans l'interprétation sans engager une interrogation sur la justice rendue par l'interprétation et, plus largement, sur le projet d'un monde plus juste. C'est pourquoi la perspective épistémologique de l'herméneutique ne devrait pas être séparée de la perspective politique, et les questions du sens et de la vérité des problématiques de l'égalité et de la liberté. Une telle convergence de perspectives pourrait constituer un élément fondateur d'une herméneutique féministe, plus particulièrement à travers la question de la *justice* (et de l'*injustice*) herméneutique sur laquelle je reviendrai dans la dernière partie.
- 32 Quel sens donner enfin à l'appropriation féministe de l'herméneutique ? Loin de se limiter à l'excavation de ressources de la tradition utiles pour le féminisme (même quand cette excavation est accompagnée d'une relecture critique²⁴), une telle appropriation demande en fait un nouveau commencement. Celui-ci ne signifie pas le rejet pur et simple (*flat-out rejection*, Witt & Shapiro 2014) de l'herméneutique « canonique » : car la position de toute herméneutique, orientée vers les valeurs de communication et de médiation, serait en quelque sorte d'envisager d'emblée la possibilité d'un dialogue avec la tradition. Ce commencement ne pourrait alors prendre forme qu'en associant, d'une part, une « herméneutique du soupçon » (Ricœur 1969) envers la tradition, et de l'autre, la reconnaissance et l'explicitation de la dimension herméneutique du féminisme. La seule question de l'usage de l'herméneutique traditionnelle par les féministes ne saura ici conduire au projet d'herméneutique féministe. En effet, penser l'herméneutique féministe ne revient pas à se demander ce que les féministes pourraient trouver utile dans la théorie herméneutique, ni à « sauver » (au sens dont en parle Elam) l'herméneutique traditionnelle en corrigeant ses présupposés androcentristes, mais exige de resituer la question herméneutique au sein du féminisme lui-même.

Vers une herméneutique féministe : le pouvoir de donner sens et (in)justice herméneutique

- 33 Le caractère *gender blind* de la théorie herméneutique a fait obstacle à ce que certaines chercheuses féministes ont souligné comme nécessité d'ordre herméneutique, à savoir la mise en œuvre de la logique du genre au sein de la production du sens. Tina Fernandes Botts évoque ainsi dans son analyse des tentatives d'autrices féministes (Alcoff 2006 ; Warnke 2008) d'avoir recours à l'herméneutique afin de situer les catégories de genre et de race comme les « systèmes d'intelligibilité au sein desquels a lieu la compréhension et la production du sens » (Botts 2014 : 511). Mais le déni du genre découle dans la théorie herméneutique du refus de voir dans la compréhension et la production du sens un enjeu politique. Une herméneutique féministe aurait donc l'intérêt de souligner ce double enjeu dans le rapport entre la production du sens et le genre : premièrement, de mettre en avant la puissance interprétative de la catégorie du genre comprise en termes d'horizon de sens, de « lieu [...] à partir [duquel] chacune d'entre nous comprend et expérimente le monde » (*ibid.* : 511) — horizon dont on reste trop souvent inconscient·e —, et, deuxièmement, de considérer le donner-sens comme élément essentiel d'une « vie féministe » (Ahmed 2017) et comme un outil de lutte et de transformation politique.
- 34 J'évoquerai ici brièvement deux pistes (parmi de nombreuses autres) afin de penser une herméneutique féministe. La première serait de réunir, sous le nom d'herméneutique, les approches interprétatives féministes et notamment les stratégies d'exégèse alternatives qui structurent les rapports de la pensée féministe à la tradition androcentriste²⁵. Ces interprétations féministes de la tradition constituent un support critique massif pour la théorisation féministe. Ici, l'herméneutique féministe serait susceptible d'encadrer les différentes pratiques de retravail du sens constitué et transmis au sein de la tradition dominante, se situant à la fois dans la logique du « soupçon », c'est-à-dire en tant qu'une herméneutique critique de la tradition, et dans une démarche créatrice de relecture radicale du canon, consciente de l'inscription du genre et d'autres rapports de domination dans notre compréhension de textes et de concepts. Une telle étude des pratiques féministes de l'interprétation est susceptible de donner une meilleure compréhension de soi au féminisme. Elle pourrait en outre fournir une réflexion sur ce que peut être « la » tradition féministe (ou les traditions féministes), avec son héritage textuel, théorique, conceptuel, son histoire et son historicité, et en s'interrogeant plus particulièrement sur la constitution d'une communauté féministe à travers les textes et les lectures féministes²⁶. Les questions de la transmission, de la citation et de la mémoire féministes entrent également dans le champ d'interrogation de l'herméneutique féministe.
- 35 La seconde piste demande donc d'élargir l'approche herméneutique entendue uniquement comme interprétation de textes ou du canon de pensée, afin de poser l'herméneutique et l'interprétation comme un rapport théorique et pratique au monde, qui peut être formulé en termes d'être-au-monde et d'engagement politique féministes. En ce sens plus large, c'est la démarche féministe elle-même qui deviendrait une démarche herméneutique : non seulement dans son travail de transformation du sens qui est donné aux rapports et normes sociales, mais en tant qu'elle agit pour articuler en mots des expériences et des injustices jusque-là non-prononcées, et ainsi inaudibles, donc absentes de l'horizon du comprendre collectif. Cet aspect révélateur du féminisme

est souligné par Susanne de Lotbinière-Harwood : « En proposant une grille de lecture autre, c'est-à-dire genrée au féminin, le féminisme permet de voir et d'articuler des réalités cachées par et dans les mots. » (1991 : 19, cité par Wilhelm 2014 : 159). Souvent réduite à son aspect d'être-vers-le-texte, l'herméneutique agit également là où aucun « texte » n'a été produit ou transmis — elle est l'élaboration même de cette production ou transmission. Ainsi, le travail féministe de l'explicitation et de l'interprétation ne sert pas seulement à donner une nouvelle explication à ce qui est déjà articulé dans la compréhension commune — mais œuvre à élucider quelque chose qui n'a pas de nom, une expérience qui, bien que présente et ressentie collectivement, n'accède pas à la parole et donc à la sphère de l'intelligible.

- 36 On trouverait un exemple d'un tel travail dans un essai de l'écrivaine états-unienne Rebecca Solnit (2018) où elle met en mots le phénomène des « Hommes qui nous Expliquent la Vie », ayant inspiré l'apparition du terme *mansplaining* (« mecspliation ») dans la foulée. Dans son essai, Solnit décrit notamment son expérience, longtemps sans nom, de conversations dans lesquelles des hommes, sans être experts en la matière, se mettaient avec beaucoup d'assurance à lui expliquer des choses dont elle possédait quant à elle une connaissance affinée, ce qui produisait l'effet de silence forcé ou de coupure de parole intimidante. Cette expérience est loin d'être isolée : « Toutes les femmes savent de quoi je parle » (Solnit 2018 : 14). La circulation étonnante de ce texte, sur laquelle Solnit revient dans le *post-scriptum*, montre qu'elle a réussi à mettre des mots sur quelque chose qui était ressenti et partagé par un grand nombre de femmes, mais qui se trouvait en quelque sorte dans un « vide » herméneutique (« lacune » ou « trou », *gap*, comme l'appelle Miranda Fricker), à défaut d'être nommé ou décrit.
- 37 L'idée d'un vide herméneutique est aussi mobilisée par la philosophe allemande Carolin Emcke (2019) dans le contexte de sa réflexion sur #MeToo. Dans son récit mettant au jour l'histoire d'une amie qui subissait des violences conjugales et le mur de silence qui l'entourait, Emcke emploie des termes comme *résistance à la compréhension* ou *incompréhension* afin de pointer un problème qui demande une prise en charge épistémologique :
- C'est ce qui explique que le problème posé par les abus et les crimes n'est pas seulement moral, mais aussi *cognitif* : ils résistent à la compréhension, car ils ne peuvent coïncider avec les attentes qui nous ont été inculquées face au monde et aux autres. Ils font *forcément* naître de l'incompréhension. (p. 80)
- 38 Cette non-intelligibilité des expériences de la violence, de l'oppression et de la marginalisation a été conceptualisée dans des travaux de Fricker (2007) et de Laura Beeby (2011) en termes d'*injustice herméneutique* — concept qui, avec celui de *justice herméneutique*, contribue à mettre en lumière les enjeux politiques et féministes de la compréhension et de la production du sens, comme fondement du projet d'herméneutique féministe.
- 39 Selon la définition de Fricker, l'injustice herméneutique (qui est une forme d'injustice épistémique²⁷) désigne le fait « d'avoir une partie importante de son expérience sociale occultée de la compréhension collective en raison d'un préjugé identitaire structurel dans la ressource herméneutique collective » (2007 : 155), une occultation qui affecte la capacité de l'individu à *donner un sens* à ses expériences sociales. Fricker inscrit l'injustice herméneutique dans un contexte plus large de la « marginalisation herméneutique » (*ibid.* : 153), celle-ci marque l'exclusion du champ de partage des significations sociales voire des pratiques mêmes à travers lesquelles sont générées ces

significations. Pour donner un exemple paradigmatique de l'injustice herméneutique, elle s'appuie sur l'histoire de Carmita Wood²⁸, qui a contribué à la genèse du concept de harcèlement sexuel. Beeby, qui reprend de manière critique l'analyse de Fricker, propose de penser comme une injustice herméneutique le moment exact où Wood se trouve dans l'impossibilité de *nommer* l'expérience du harcèlement sexuel qu'elle a subi de la part de son supérieur, dans la mesure où cette impossibilité tient au fait que « cette expérience, celle que nous entendons maintenant comme harcèlement sexuel, a été “occultée de la compréhension collective” » (2011 : 480). L'injustice herméneutique ne se confond pas avec l'expérience de l'agression elle-même, elle souligne un préjudice particulier causé par l'expérience « d'être incapable de *comprendre* et de *communiquer* sur le harcèlement sexuel » (*ibid.* : 481). Enfin, le moyen de surpasser cette injustice a été pour Wood la découverte du caractère commun de cette expérience partagée avec d'autres femmes au sein d'un groupe de parole féministe et finalement l'élaboration collective du concept de *sexual harassment*.

- 40 Cette élaboration conceptuelle rentre dans la logique de ce qu'on pourrait appeler la *justice* herméneutique. Sans engager davantage ici une réflexion sur les réparations possibles des injustices herméneutiques, je tenterai d'élargir la définition de ce concept que donne Fricker — une « vertu » particulière de la réceptivité aux paroles d'autrui, aussi bien qu'à ses silences (2007 : 168) — pour désigner la justice herméneutique comme résultat d'un travail d'explicitation et de mise en mots des expériences encore sans nom qui permet aussi de communiquer leurs significations aux autres, et en fin de compte de forger des outils conceptuels puissants mobilisant l'action collective.

Conclusion

- 41 La lutte féministe ne prendrait-elle pas, parmi ses nombreuses déclinaisons, celle d'une lutte pour l'inclusion dans le *comprendre* collectif et pour la participation à la production du sens ? C'est à partir de là qu'on pourrait penser l'importance et la pertinence du projet d'une appropriation féministe de l'herméneutique esquissé dans le présent article. Or cette appropriation serait en fait aussi une *réappropriation*²⁹ : elle permettrait au féminisme de *se (re)connaître* comme une herméneutique, en libérant de leur monopolisation androcentriste et de leur théorisation dépolitisée (et ainsi en se ré-appropriant) les questions de la production, de l'interprétation et de la transmission du sens, en se faisant ainsi une place dans des espaces où les femmes ont été invisibilisées depuis des siècles ou qui se sont construits sans elles. Ce faisant, l'herméneutique féministe doit encore parcourir le chemin sur lequel, de son côté, la traductologie féministe aurait déjà bien avancé³⁰ : réinvestir et remodeler ces univers andro- et eurocentristes en revendiquant des enjeux politiques là où ils ont longtemps été niés.
- 42 Dans la mesure où interpréter le monde ne signifie pas nécessairement le transformer, la dimension politique de l'herméneutique n'est pas évidente, et un passage peut sembler nécessaire entre le registre de l'interprétation et celui de la réalité sociale qui « se passerait » parfois en dehors du domaine des signes. Ainsi, les expériences du sexisme et du racisme seraient des non-signes, et de ce fait rangées hors le registre herméneutique, ou interprétatif. Les outils de l'herméneutique sont-ils appropriés là où il n'y a encore aucun signe à interpréter ? Dans mon travail sur l'herméneutique féministe, j'ai voulu dépasser la vision de l'herméneutique comme une théorie de l'interprétation des signes uniquement, car cette approche me semblait réductrice. Au

lieu de construire là encore une herméneutique explicative, il m'a paru plus pertinent d'imaginer une herméneutique créatrice, ayant trait à l'agentivité et à la performativité, rendant possible une action sur le monde. Dans la mesure où le féminisme porte en lui cet élan de dépassement, de retournement, de déconstruction des significations existantes, une herméneutique féministe ne saurait se limiter à la simple interprétation de celles-ci. Mon approche consiste donc à ne pas cantonner l'herméneutique à la seule sphère du « déjà-intelligible », mais de l'inclure partout où il y a élaboration du *sens à partir du non-sens*, constitutive du rapport féministe au monde et de mettre ainsi en lumière le lien entre *donner-sens* et *agir politique* qui constitue un point encore peu développé dans le cadre des recherches féministes et mérite une prise en compte et une étude plus conséquentes.

- 43 En resituant la production et la transmission du sens au sein de la *praxis* féministe, l'herméneutique féministe peut fournir des ressources aussi bien de *survie*, que d'*élaboration créatrice du sens*, comme on peut le lire à partir de cette description du féminisme proposée par Sara Ahmed, comme processus de *donner un sens* (*sense-making process*, Ahmed 2017 : 20) à ce qui, comme les expériences du sexisme et du racisme, relève du « non-sens » : « Féminisme : comment nous survivons aux conséquences de ce à quoi nous sommes confrontés *en offrant de nouvelles façons de comprendre* ce à quoi nous nous confrontons. » (p. 22, je souligne). Ainsi, nous complétons la « ressource herméneutique collective » et contribuons à un monde plus juste.

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED, Sara. 2017. *Living a Feminist Life*. Durham/London : Duke University Press.
- ALCOFF, Linda Martín. 2003. « Gadamer's Feminist Epistemology » in *Feminist Interpretations of Hans-Georg Gadamer*, CODE Lorraine (éd.). University Park, PA : The Pennsylvania State University Press, 231-258.
- ALCOFF, Linda Martín. 2006. *Visible Identities : Race, Gender, and the Self*. Oxford : Oxford University Press.
- BARLAS, Asma. 2002. « *Believing Women* » in *Islam : Unreading Patriarchal Interpretations of the Qur'an*. Austin : University of Texas Press.
- BEEBY, Laura. 2011. « A Critique of Hermeneutical Injustice » *Proceedings of the Aristotelian society* 111(3) : 479-486.
- BORDO, Susan. 1987. *The Flight to Objectivity : Essays on Cartesianism and Culture*. Albany : State University of New York Press.
- BOTTS, Tina Fernandes. 2014. « Hermeneutics, Race, and Gender » in *The Routledge Companion to Hermeneutics*, MALPAS, Jeff & GANDER, Hans-Helmuth (éds.). London/New York : Routledge, 498-518.
- BOWLES, Gloria. 1984. « The Uses of Hermeneutics For Feminist Scholarship » *Women's Studies International Forum* 7 : 185-188.

- BRIÈRE, Laurence, LIEUTENANT-GOSSELIN Mélissa & PIRON Florence (éds.). 2018. *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec : Éditions science et bien commun.
- BROWNMILLER, Susan. 1990. *In Our Time : Memoir of a Revolution*. New York : Dial Press.
- BRUGÈRE, Fabienne. 2014. *Qui a peur des philosophes ?* Paris : Bayard.
- BUKER, Eloise. 1990. « Feminist Social Theory and Hermeneutics : An Empowering Dialectics ? » *Social Epistemology* 4(1) : 23-39.
- CAPUTO, John D. 1987. *Radical Hermeneutics. Repetition, Deconstruction, and the Hermeneutic Project*. Bloomington : Indiana University Press.
- CODE, Lorraine. 2003. « Why Feminists Do Not Read Gadamer » in *Feminist Interpretations of Hans-Georg Gadamer*, CODE Lorraine (éd.). University Park, PA : The Pennsylvania State University Press, 1-36.
- CODE, Lorraine (éd.). 2003. *Feminist Interpretations of Hans-Georg Gadamer*. University Park, PA : The Pennsylvania State University Press.
- COULOMB-GULLY, Marlène. 2009. « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender blind* ? » *Questions de communication* 15(1) : 129-153.
- COULOMB-GULLY, Marlène & RENNES, Juliette. 2010. « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind* » *Mots. 30 ans d'études des langages du politique (1980-2010)* 94 : 175-182.
- DERRIDA, Jacques. 1978. *Éperons : les styles de Nietzsche*. Paris : Flammarion.
- ELAM, Diane. 1991. « Is Feminism the Saving Grace of Hermeneutics ? » *Social Epistemology* 5(4) : 349-360.
- EMCKE, Carolin. 2019. *Quand je dis oui...* Traduit par Alexandre Pateau. Paris : Seuil.
- FIORINZA, Elisabeth Schüssler. 1986 [1983]. *En mémoire d'elle. Essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe*. Traduit par Marcelline Brun. Paris : Éditions du Cerf.
- FLEMING, Maria. 2003. « Gadamer's Conversation : Does the Other Have a Say ? » in *Feminist Interpretations of Hans-Georg Gadamer*, CODE Lorraine (éd.). University Park, PA : The Pennsylvania State University Press, 109-132.
- FRICKER, Miranda. 2007. *Epistemic Injustice : Power and Ethics of Knowing*. Oxford : Oxford University Press.
- GADAMER, Hans-Georg. 1982. « Rhétorique, herméneutique et critique des idéologies. Commentaires métacritiques de *Vérité et méthode* » in *L'Art de comprendre. Écrits I : Herméneutique et tradition philosophique*. Traduit par Marianna Simon. Paris : Aubier-Montaigne, 123-144.
- GADAMER, Hans-Georg. 1996. *Vérité et méthode : les grandes lignes de l'herméneutique philosophique*. Traduit par Pierre Fruchon et al. Paris : Seuil.
- GADAMER, Hans-Georg. 2004. « L'incompétence politique de la philosophie » in *Esquisses herméneutiques : essais et conférences*. Traduit par Jean Grondin. Paris : Vrin, 53-60.
- GAUTIER, Claude. 2018. « De la neutralité axiologique au réalisme des expériences vécues du standpoint. Une critique féministe de la relation de connaissance » in *Épistémologies du genre : croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, GenERe (éd.). Lyon : ENS Éditions, 97-115.

- HAMIDI, Malika. 2015. « La pensée féministe islamique à l'ère de la mondialisation : entre stratégie herméneutique et mobilisation transnationale » *L'Homme & la Société* 4(198) : 113-125.
- HARTSOCK, Nancy. 2004. « The Feminist Standpoint : Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism », in *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual & Political Controversies*, HARDING Sandra (éd.). New York & Londres : Routledge, 35-53.
- LAMRABET, Asma. 2007. *Le Coran et les femmes : une lecture de libération*. Lyon : Tawhid.
- LOTBINIÈRE-HARWOOD, Susanne de. 1991. *Re-belle et infidèle. La traduction comme pratique de réécriture au féminin. The Body Bilingual, Translation as a Rewriting in the Feminine*. Montréal : Les éditions du remue-ménage/Women's Press.
- PARMENTIER, Elisabeth. 1999. *Les filles prodigues : défis des théologies féministes*. Genève : Labor et Fides.
- PARMENTIER, Elisabeth, DAVIAUT Pierette & SAVOY Lauriane (éds.). 2018. *Une bible des femmes : vingt théologues relisent des textes controversés*. Genève : Labor et Fides.
- PAVEAU, Marie-Anne. 2018. « Le genre : une épistémologie contributive pour l'analyse du discours » in *Épistémologies du genre : croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, GenERe (éd.). Lyon : ENS Éditions, 79-95.
- PLAZA, Monique. 1978. « Nos dommages et leurs intérêts » *Questions Féministes* 3 : 93-103.
- PLAZA, Monique. 1984. « Ideology Against Women » *Feminist Issues* 4(1) : 73-82
- « Réappropriations — Paradoxes des stratégies féministes d'émancipation ». 2019. Appel à contribution [En ligne], *Calenda*, publié le 16 décembre 2019, consulté le 14 septembre 2020. URL : <https://calenda.org/720152>
- RICCEUR, Paul. 1969. *Le conflit des interprétations : essais d'herméneutique*. Paris : Seuil.
- ROONEY, Phyllis. 1991. « Gendered Reason : Sex, Metaphor and Conceptions of Reason » *Hypatia* 6(2) : 77-103.
- SOLNIT, Rebecca. 2018. *Ces hommes qui m'expliquent la vie*. Traduit par Céline Leroy. Paris : Éditions de l'olivier.
- STANTON, Elizabeth Cady. 2002 [1895]. *The Woman's Bible : A Classic Feminist Perspective*. Mineola, NY : Dover Publications.
- WADUD, Amina. 1999. *Qur'an and Woman : Rereading the Sacred Text from a Woman's Perspective*, 2nd Edition. Oxford : Oxford University Press.
- WARNKE, Georgia. 1993. « Feminism and Hermeneutics » *Hypatia* 8(1) : 81-98.
- WARNKE, Georgia. 2008. *After Identity : Rethinking Race, Sex, and Gender*. Cambridge : Cambridge University Press.
- WILHELM, Jane. 2014. « Anthropologie des lectures féministes de la traduction » *TTR : traduction, terminologie, rédaction* 27(1) : 149-188.
- WITT, Charlotte & SHAPIRO, Lisa. 2014 [2000]. « Feminist History of Philosophy » in *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2018 Edition) [En ligne], ZALTA Edward N. (éd.). Consulté le 1 octobre 2019. URL : <https://plato.stanford.edu/archives/fall2014/entries/feminism-femhist/>

NOTES

1. Ce texte est issu d'une recherche post-doctorale indépendante et auto-financée que j'ai menée entre 2018 et 2020. Je remercie les coordinatrices de FELiCiTE d'avoir encouragé et accueilli ce projet d'abord sous forme de conférence présentée à l'ENS de Lyon en juin 2019 dans le cadre d'un séminaire de traductologie féministe. Tous mes remerciements vont aussi à Jane Wilhelm avec qui j'ai pu avoir de précieux échanges au sujet de l'herméneutique et du féminisme lors de son intervention pour FELiCiTE le 25 janvier 2019.

2. Il s'agit de l'épistémologie que Laurence Brière, Mélissa Lieutenant-Gosselin et Florence Piron, dans leur introduction au collectif *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?*, désignent comme « le modèle dominant (positiviste réaliste) » « dans le régime contemporain de développement des savoirs savants » (Brière *et al.* 2018 : 1) : une épistémologie (relevant notamment du domaine des SHSL) qui privilégie le modèle des sciences dites exactes et promeut le rationalisme, voire le scientisme, la validité scientifique réservée aux « faits » vérifiés par l'expérience, ainsi que la neutralité et l'impartialité supposées du chercheur/de la chercheuse face à son objet d'étude (objectivisme).

3. *Gender blindness*, expression anglaise par analogie avec *color blindness* (le fait de ne pas faire attention à la couleur de la peau), désigne une approche qui se caractérise par l'ignorance des différences de genre et la non-prise en compte des inégalités existantes entre les sexes. En France, des chercheuses (Marlène Coulomb-Gully, Juliette Rennes, Marie-Anne Paveau) ont souligné le caractère *gender blind* des disciplines comme les sciences de l'information et de la communication ou l'analyse du discours (voir Coulomb-Gully 2009, Coulomb-Gully & Rennes 2010, Paveau 2018).

4. Appropriation, mot qui possède parfois une connotation négative dans des contextes féministes, comme récupération (de luttes) ou possession (du corps des femmes), peut désigner au contraire une démarche subversive. Je l'emploie ici (et dans le reste de l'article) à la fois au sens d'une stratégie interprétative féministe décrite par Charlotte Witt et Lisa Shapiro (2014 [2000]) – l'usage de concepts et théories non-féministes à des fins féministes – et au sens d'une prise de pouvoir créatrice qui consiste à envahir des espaces d'où on a été exclue et les investir d'un sens nouveau.

5. Sur la question du « réalisme étendu » de la perspective féministe, notamment à partir des épistémologies du *standpoint*, voir Gautier 2018.

6. <https://felicite.hypotheses.org/a-propos>

7. Néologisme dont l'invention au début des années 1970 est attribuée à Robin Morgan – autrice, artiste et militante féministe –, le terme *herstory* par son jeu de mots en anglais désigne une histoire écrite d'un point de vue féministe et mettant en avant les vies et les réalisations des femmes, négligées ou occultées dans l'histoire hégémonique dont l'écriture a été monopolisée par les hommes blancs (*his-tory*).

8. L'utilisation du masculin renvoie ici à la nette prépondérance des hommes parmi les théoriciens du courant.

9. Quoique ces pratiques commencent bien avant : un des exemples en est *The Woman's Bible*, éditée aux États-Unis par Elizabeth Cady Stanton entre 1895 et 1898 (Stanton 2002 [1895]). Parmi les théologues féministes chrétiennes qui ont inclus l'herméneutique dans leur travail, on pourrait mentionner Elisabeth Schüssler Fiorenza (1986 [1983]) ou encore Elisabeth Parmentier (1999) qui a co-dirigé récemment, en 2018, avec Pierrette Daviau et Lauriane Savoy, *Une bible des femmes* (qui fait écho à *The Woman's Bible*). On trouve également de nombreux usages de l'approche herméneutique en théologie féministe islamique, dans les travaux de Asma Barlas (2002), Malika Hamidi (2015), Asma Lamrabet (2007), Amina Wadud (1999). Des « herméneutiques féministes » judaïques ont été mobilisées au sein des écrits de Judith Plaskow, Elyse Goldstein, etc.

10. Les deux points ont été examinés de manière plus détaillée et dans le contexte de l'herméneutique gadamérienne par Lorraine Code dans son texte « Why Feminists Do Not Read Gadamer » (2003).
11. Voir par exemple son essai de 1992-1993, « L'incompétence politique de la philosophie » (Gadamer 2004).
12. Warnke (1993) inclut également dans la tradition herméneutique les auteurs comme Michael Walzer, Alistair McIntyre, John Rawls et Charles Taylor, qu'elle place notamment dans le courant d'« herméneutique politique ».
13. Ici : terme à visée critique qui met en évidence le caractère dominant de la raison et du langage (*logos*) dans la pensée occidentale.
14. Le cas de l'herméneutique est en ceci intéressant qu'elle occupe ici une position ambiguë, en critiquant la posture du positivisme, en convergence avec les critiques proposées par les épistémologies féministes (bien que dans un cadre théorique totalement différent), sans pour autant remettre en question ses propres présupposés androcentristes. Cette ambiguïté peut être instructive en cela que la déconstruction de la rationalité objectiviste est une condition insuffisante pour la naissance d'une herméneutique féministe.
15. Traduction par mes soins. Sauf mention contraire, cela concerne toutes les citations traduites de l'anglais dans l'ensemble de l'article.
16. Elle l'explique comme « les dangers de l'usage abusif de notre pensée par les hommes qui ont plus de pouvoir dans le monde des idées parce qu'ils sont des hommes » (p. 186-187).
17. « Je suggérerais donc que l'une de nos nombreuses stratégies soit l'*utilisation* de ces traditions hétérodoxes, puisque pour les chercheuses et chercheurs qui ne font pas actuellement partie de nos cercles, ces critiques pourraient être un prélude à une compréhension de la pensée féministe. » (p. 187)
18. Les cas d'Althusser et de Foucault ont été analysés par Monique Plaza dans deux articles devenus classiques, respectivement de 1984 (« Ideology Against Women ») et de 1978 (« Nos dommages et leurs intérêts »).
19. Dans la théorie herméneutique, ce concept se réfère à l'opération de l'application d'un texte à la situation présente. L'exemple privilégié en est la prédication du texte biblique.
20. Les deux textes ont été publiés dans des numéros successifs de la revue *Social Epistemology* en 1990 et en 1991.
21. Non seulement elle renvoie à la lecture d'un texte difficile d'accès même pour des spécialistes, mais elle ne semble pas non plus aussi radicale puisqu'elle invite à se servir encore d'une théorie élaborée par un homme et dont les présupposés sexistes propres n'ont pas été questionnés, dont l'approche reste globalement celle de la « masculinité abstraite » (Hartssock 2004 : 44).
22. « Synoptique » signifie que la tradition philosophique occidentale est prise par la critique féministe comme un tout, et que c'est en tant que telle qu'elle apparaît comme genrée au masculin (*male gendered*) jusqu'à ses valeurs et normes les plus profondes (concepts de raison, d'objectivité, etc.). Cette approche se distingue des interprétations qui visent une critique féministe de concepts particuliers (ex. le concept de matière chez Aristote) sans que les théories dont relèvent ces concepts soient considérées comme intrinsèquement sexistes ou misogynes.
23. Sur les différents sens du caractère masculin de la raison dans l'histoire de la philosophie, où la « masculinité » peut être symbolique/métaphorique ou sociale et culturelle, voir Witt & Shapiro (2014), ainsi que Bordo (1987) et Rooney (1991).
24. « Les féministes qui considèrent le canon philosophique comme une ressource à exploiter pour trouver des idées utiles au féminisme sont engagées dans une activité potentiellement oppressive puisque l'histoire de la philosophie regorge d'idées et de théories qui sont (ou pourraient être) oppressantes pour les femmes aujourd'hui. Le défaut épistémique est que

l'approche de l'appropriation est trop révérencieuse de la tradition et pourrait donc ne pas être suffisamment critique à son égard. » (Witt & Shapiro 2014)

25. À ce propos, il serait intéressant de se rapporter à la collection « Re-reading the Canon » de Pennsylvania State University Press (éditée par Nancy Tuana) qui réunit les interprétations féministes d'auteur-trice-s « canoniques ».

26. Ainsi, par exemple, Sara Ahmed suggère une idée de corpus féministe entendu en termes de « classiques féministes » (*feminist classics*) ou « textes de compagnie » (*companion texts*, par analogie avec *companion species* de Donna Haraway). Pour elle, la notion de classiques féministes ne signifie pas la constitution d'un canon féministe (alternatif au canon androcentriste), mais invite à penser « comment les livres font communautés » (Ahmed 2017 : 17).

27. Comme l'explique Fricker, les injustices épistémiques ne doivent pas être comprises au sens d'une justice « distributive », mais concernent spécifiquement les capacités de l'individu comme sujet de connaissance (« as a knower ») (2007 : 1).

28. Harcelée sexuellement par son supérieur, Carmita Wood, employée administrative de la North American University dans les années 1970, finit par quitter son poste. Au moment de formuler la raison de sa démission pour la demande de l'assurance chômage, Wood ne parvient pas à mettre des mots sur son expérience, puisque l'époque ne connaît pas la notion de harcèlement sexuel. L'histoire de Wood a été retranscrite par Susan Brownmiller (1990 : 280-281).

29. En complétant le terme d'« appropriation » par celui de réappropriation (tout aussi polémique), je souhaite éviter chez le-a lecteur-trice l'impression que le champ herméneutique serait un champ complètement étranger aux femmes qu'il s'agirait d'occuper (de s'approprier) pour la première fois. Ré- ici renvoie à la présence et à la participation (systématiquement invisibilisées et dévalorisées) des femmes à la construction des savoirs, que l'herméneutique féministe aurait justement vocation à récupérer et à ré-valoriser (via diverses stratégies interprétatives). Cette ré-appropriation (féministe) serait ainsi la réponse à l'appropriation (masculine) de l'espace intellectuel ou de l'horizon herméneutique dominant. N'oublions pas les concepts comme « retournement » (ou encore *reclaim*) qui pourraient éclairer un tel usage du terme de réappropriation, mis en avant notamment dans ce récent appel à contribution : « Réappropriations – Paradoxes des stratégies féministes d'émancipation » (<https://calenda.org/720152>).

30. Avec les travaux de Gayatri Spivak, Luise Von Flotow, Susanne de Lotbinière-Harwood, Lori Chamberlain, Sherry Simon, Rosemary Arrojo et d'autres.

RÉSUMÉS

Qu'est-ce qu'interpréter en féministe ? Comment s'approprier féministement des textes, des théories et des concepts qui relèvent du canon et sont porteurs de la perspective mâle blanche ? Est-ce qu'une interprétation peut être « juste » sans tenir compte des dynamiques de pouvoir qui agencent la production et la transmission du sens ? Cet article s'inspire de ces questions en partant d'un territoire peu fréquenté par les féministes : celui de l'herméneutique. La question se pose alors de savoir dans quelle mesure l'approche herméneutique pourrait dialoguer avec le féminisme, voire faire l'objet d'une appropriation féministe. L'article revient d'abord sur quelques interprétations que des autrices féministes ont consacrées à la pensée herméneutique dans les années 1980-1990, afin de s'interroger ensuite sur les enjeux et la pertinence d'une herméneutique féministe. Une telle recherche au croisement de l'herméneutique et du

féminisme pourrait contribuer à mieux situer sinon à élargir le champ de la traductologie féministe, dont l'herméneutique féministe serait une théorie alliée.

What is feminist interpretation? How to feministically grasp canonical texts, theories and concepts, all of them emerging from pale male perspective? Can an interpretation be “right” without taking into account the power dynamics that shape the production and transmission of meaning? The paper draws on these questions by focusing on a territory that feminists rarely navigate: that of hermeneutics. The question thus arises as to the extent to which the hermeneutic approach could enter into dialogue with feminism, or even be appropriated by feminists. The paper first reviews some of the feminist interpretations of hermeneutics from the 1980s-1990s, in order to consider then the issues at stake and the relevance of feminist hermeneutics. Such research at the crossroads of hermeneutics and feminism could contribute to better situate, if not widen, the boundaries of feminist traductology, of which feminist hermeneutics would be an allied approach.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : feminism, hermeneutics, epistemology, interpretation, hermeneutical justice

Mots-clés : féminisme, herméneutique, épistémologie, interprétation, justice herméneutique

AUTEUR

AXELLE CRESSENS

Axelle Cressens est docteure en philosophie, chercheuse indépendante basée à Lyon. Elle est l'auteure d'une thèse intitulée « Figures de la temporalité dans l'herméneutique de H.-G. Gadamer ». Membre associée du Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales (CRISES, Montpellier), elle est coresponsable (avec Yosra Ghliss) du projet GRASS – Groupe de réflexion autour des savoirs situés. Son travail se situe au croisement de l'herméneutique et des recherches féministes et porte essentiellement sur les problématiques épistémologiques qui émergent à l'intersection de ces deux champs. Parmi ses centres d'intérêt, les éthiques de la vulnérabilité ou encore la *lesbian theory*. Avec Aurélie Knüfer, elle a codirigé un dossier thématique « Mobilisations de vulnérabilité » à paraître prochainement dans la revue *Genre, sexualité & société*.

Traductologies féministes

Explorations

Écrire, traduire, publier : la convergence des luttes

Writing, Translating, Publishing: the Convergence of Struggles

Oristelle Bonis, Touriya Fili-Tullon, Souad Labbize et Roula Sadaki

« La vérité est décentrée et elle est polyglotte »,
Françoise Collin

- 1 La traduction en arabe du récit de Souad Labbize, *Enjamber la flaque où se reflète l'enfer*, et sa publication aux Éditions iXe en 2019, s'est tout de suite posée comme une gageüre. Publié d'abord partiellement sur un réseau social à la faveur du mouvement #MeToo et #Balance ton porc, ce texte est marqué au sceau du témoignage et de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux personnes. Il s'agissait pour l'autrice de relater, à distance, un évènement traumatique qui remontait à son enfance. Une quarantaine d'années, en effet, séparaient l'autrice de cet évènement traumatique, et il a fallu la dynamique éditoriale enclenchée par #MeToo pour que le texte, écrit pourtant quelques années auparavant¹, voie le jour. Souad Labbize et Oristelle Bonis ont pensé à une publication bilingue qui juxtapose le texte en français à sa traduction en arabe. La traduction fut confiée à Roula Sadaki, jeune traductrice syrienne, avec un commun accord sur la nécessité de rendre visible la diglossie dans certains discours rapportés qu'il s'agissait de traduire en arabe algérien, le reste du récit étant en arabe littéral (*fusha*). Ainsi, la traduction définitive se trouve-t-elle être le produit d'un échange et de relectures plurielles, par Oristelle Bonis, en tant que médiatrice entre la traductrice et l'autrice, et par Salpy Baghdassarian, poétesse syrienne. Le sous-titre du récit, « dire le viol », renvoie bien plutôt à l'impossibilité de le dire, tant les « mots [s'étaient] fossilisés depuis une quarantaine d'années² ». Le titre désigne métaphoriquement ce processus de contournement : « Enjamber la flaque où se reflète l'enfer ». Il s'agit moins de dire le viol que d'en réfracter le reflet dans une langue qui sert de « tissu opaque pour vêtir l'enfance³ ».
- 2 De fait, si traduction et déplacement ont la même racine dans la langue arabe classique (*naql*), c'est un double déplacement qu'il s'agissait de rendre puisque la métaphore (autre figure du transport) investit toute la poéticité du récit. En effet, sur le plan

poétique, ce sont les métaphores et les intertextes, autres figures du déplacement, dont il s'agissait de penser la traduction en veillant à garder le pouvoir d'évocation tissé par les co-textes. Maintenir cette échoïcité est une manière de ne pas taire la complexité postcoloniale (H. Bhabha 1994). C'est pourquoi la traduction a été envisagée dans sa capacité à déplacer les enjeux poétologiques et politiques dans une perspective à la fois féministe et postcoloniale dans la mesure où l'on ne peut dissocier l'une de l'autre (Anne Malena, Julie Tarif, 2015 : 107)

- 3 En outre, le geste éditorial militant des Éditions iXe pose la publication bilingue comme une manière de promouvoir la traduction, pour ne plus la laisser à son invisibilité traditionnelle. Il s'agit bien ici de trans-énoncer le dire traumatique du viol, sujet principal de ce récit de Labbize, de souligner sa singularité tout en ménageant une place pour la voix de la traductrice (Hala Kamal : 2015). Cette contribution tentera de présenter les questions soulevées par la complexité des postures collaboratives entre les actrices d'un travail collectif où la subjectivité de chacune (autrice, traductrice, éditrice et relectrices) pouvait trouver sa place. Cette collaboration devait d'abord s'accorder sur les stratégies de traduction en prenant en considération les questions de diglossie littéraire (Grutman : 2005)⁴. Ce sont ces choix qui seront commentés ici selon une approche traductologique féministe postcoloniale (Duchaufour 2007)⁵ qui prend en considération les enjeux politiques liés à la hiérarchisation des langues et les enjeux éthiques associés aux statuts de l'autrice et de la traductrice.

De quelle langue-tissu vêtir l'enfance ?

- 4 Le récit de Souad Labbize n'est pas un témoignage brut sur le viol d'une enfant. Et bien que la notion de témoignage puisse être engagée dans le sens que lui donne Catherine Coquio⁶ quand elle considère qu'il s'agit d'un « acte qui traverse tous les genres », il s'agit bien plutôt d'un récit où le travail de la langue entame un processus de transfiguration poétique.
- 5 La traduction des métaphores renvoie toujours à la question de la littéralité dans la mesure où la parfaite coïncidence entre le sens et le son se présente comme un horizon où se résout l'intraduisible (Paul Ricœur, 2004 : 67). Or, la métaphore chromatique déclinée dans le texte use de toutes les nuances sémantiques et phonétiques des couleurs pour figurer la transformation de l'enfant annoncée dès les premiers vers placés au seuil du texte :

Sur le quai du souvenir
l'attente porte une robe
parfois un short **fuchsia**
de quel tissu opaque faut-il vêtir l'enfance ?

- 6 La chromatique déploie un imaginaire de l'indicible puisque les mots non-dits se transforment en grenades :

Mes paroles se sont recroquevillées autour de leur noyau, d'autres moins souples, ont implosé semant un arbre à grenades dans les plis de la gorge. Chaque floraison renforce les racines du grenadier tenace, les fruits non cueillis se rabougrissent, encombrant ma poitrine. » (p. 11)

- 7 Si le sens de grenade par référence à l'arbre ne fait pas de doute, l'homophonie avec la grenade en tant qu'arme explosive fait entendre un autre sens soutenu par le verbe « implorer ». La traduction en arabe ne retient que le premier sens (grenade-fruit) mais emporte un autre sens dans le dicton maghrébin « une grenade fermée » qui renvoie justement à l'innocence inaltérée de l'enfance. Parallèlement, dans certains dialectes maghrébins et orientaux (selon Roula Sadaki), le sens métaphorique de « roumana » (grenade) est le même que l'homophone français « grenade en tant qu'arme explosive ». D'ailleurs, l'expression idiomatique maghrébine « faire exploser la grenade (fruit) » signifie révéler un secret, un scandale. De plus, dans la tradition orale, on présente les graines de la grenade comme la métamorphose des larmes de Fatima, la fille du prophète de l'islam. Ces larmes fossilisées suite au deuil du père (ou du Père) contiennent implicitement la chromatique qui traverse tout le texte de S. Labbize. Le maintien de la métaphore de la grenade dans la version arabe permet ainsi de déplacer le jeu homophonique en lui substituant les connotations métaphoriques populaires en dialecte maghrébin.
- Par ailleurs, le travail des images et des jeux sur les signifiés s'accompagne chez Labbize par une dimension métalinguistique et traductive. Ainsi le noyau sémantique central autour duquel se tisse le récit est le mot « viol ». Celui-ci apparaît dans la langue maternelle (l'algérien) sous forme d'une traduction interne : « Elle (la mère) informait mon père qui rentrait du travail. "Ta fille a suivi un homme... il a failli l'exploser !" ». Puis la narratrice de reprendre : « Pourquoi "exploser" ? Le terme en dialecte algérien, la fameuse langue maternelle, a produit une déflagration dans mon ventre, j'avais la
- 8 nausée »

p.

22

. Le français qui traduit ce mot-déflagration de la langue maternelle semble transformer l'explosion en implosion en effaçant le mot algérien, pourtant la traduction interne ravive la catachrèse que constitue cette métaphore hyperbolique. La traduction de Roula ne pouvait en faire l'économie et la catachrèse est reprise

7

Le rapport de la traductrice syrienne aux mots algériens ne connaît . كان رايح يفرقها. pas le même investissement subjectif et une autre distance est donc maintenue entre la violence des mots du viol et leur requalification métalinguistique.

- 9 Un dernier cas de métaphore vive relevé et commenté par Roula Sadaki⁸ : « Je ne guéris pas du désespoir qui a labouré ma respiration... » qui justifie le recours à une traduction littérale par l'expressivité de l'image : labourer suppose « l'utilisation d'un outil aigu, les traces laissées sur le champ, la fatigue liée à l'ouvrage ». Par ailleurs, la traduction de cette métaphore حرت révèle un intertexte coranique avec le verset 223 de la sourate « La Génisse » : نِسَاؤُكُمْ حَرْثٌ لَّكُمْ فَأْتُوا حَرْثَكُمْ أَنَّى شِئْتُمْ [Vos épouses sont pour vous un champ : venez donc à votre champ comme vous l'entendez]⁹ ».
- 10 Ainsi, loin de desservir le texte, la traduction en arabe depuis le français joue le rôle d'un révélateur de ce qui travaille (au su ou à l'insu) le texte postcolonial¹⁰. Il ne s'agit pas d'une explicitation d'un sens opaque : l'analogie entre femmes et terre est présente dans l'imaginaire collectif de nombreuses cultures¹¹, mais c'est l'actualisation intertextuelle du sens coranique du verbe *haratha* (labourer) qui « reterritorialise » en quelque sorte le texte traduit.
- 11 C'est sur ce point que traduction féministe et traduction postcoloniale se rencontrent : la traduction du récit rejoue en les déplaçant les rapports de domination entre les

langues : l'arabe patrimonial (et patriarcal si l'on se fie au verset précédemment cité) est confronté à l'arabe algérien, réservé à l'oralité et lui-même travaillé par l'alternance codique avec le français.

- 12 Comme le montrent Anne Malena et Julie Tarif à propos de la traduction féministe au Canada, il s'agit pour les voix féminines et féministes de « défaire le logos et [d'] inventer un discours nouveau pour projeter leur subjectivité plurielle¹² ». C'est en effet par la traduction que se révèle le continuum entre les dominations patriarcales qui labourent, dans toutes les langues, les voix et oppressent le souffle (représenté dans le texte de Souad Labbize par l'image de la « respiration labourée »). La révélation est à prendre au sens de la technique photographique qui dévoile ce qui transparait en négatif.
- 13 Ceci nous conduit à poser la question éthique du rapport entre le texte et sa traduction, d'un côté, et entre l'autrice et la traductrice de l'autre côté. Comment se négocie le statut de la traduction dans une perspective féministe ? Quel(s) rôle(s) pourrait jouer l'édition féministe dans la lutte contre l'invisibilisation de la traductrice et du texte traduit ? et qu'en est-il du récit sur le viol, expérience limite, qui défie sa propre dicibilité ?

Traduire sans trahir ?

- 14 Pour Roula Sadaki, traduire un texte féministe sur le viol, c'est traduire le vécu douloureux d'un nombre important de femmes. Donner une voix arabophone à ce texte s'est imposé comme une manière de rejoindre cet ensemble de mouvements féministes dont l'objectif est l'égalité des droits et des chances entre hommes et femmes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Autrement dit, la traduction envisage un horizon d'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. De plus cette publication bilingue français/arabe en un seul livre est une manière de redoubler la diffusion de ce texte et de faire dialoguer les langues-cultures loin de toute hiérarchisation.
- 15 Et de fait, le geste éditorial militant d'Oristelle Bonis a consisté à rendre visible le nom de la traductrice et de l'autrice sur la page de couverture en arabe mais pas sur celle en français où seul le nom de l'autrice apparaît. Cette reconnaissance du travail de Roula Sadaki et des relectrices, fait encore plus rare dans la tradition éditoriale, défait l'invisibilisation traditionnelle qui maintient la traduction et la correction/relecture dans la zone minorée des petites mains sans pour autant nier la différence entre écriture et traduction.
- 16 Si le geste créatif de l'écriture est traditionnellement mis du côté du masculin, et celui de la « copie » attribuée à la traduction et à la relecture est placé habituellement du côté du féminin, dans la perspective de l'éditrice il s'agit de rendre visible sans réduire les deux actes écriture et traduction à une totale symétrie. Mais *quid* de la « subjectivité de la traductrice¹³ » ?
- 17 Pour Oristelle Bonis¹⁴ l'auguralité du geste de création qui donne lieu à un texte ne pourrait être symétrique au geste de « lecture » qu'est la traduction. Si traduire c'est écrire et dans une certaine mesure aussi créer, le travail n'est pas du même ordre : on ne réinvente pas un monde, une histoire, une théorie, une vision — on donne à lire ce qui a déjà été lu ailleurs, dans la langue de la première écriture. Selon l'éditrice, penser

qu'il y a symétrie entre les positions de l'autrice et de la traductrice serait une erreur, et d'autant plus regrettable qu'elle risquerait de masquer ce qu'il en est des conditions de création, qui peuvent être similaires mais ne seraient en rien équivalentes. Oristelle Bonis, traductrice elle-même, a rendu accessible à un lectorat francophone nombre de textes féministes, et c'est aussi à partir de cette expérience de médiation traductive qu'elle est autorisée à affirmer ce point de vue qui pourrait sembler en contradiction avec la visibilisation recherchée des traductrices. Son avis se pose donc aussi comme une « critique interne ¹⁵ » à une traduction féministe qui gommerait totalement la différence entre acte créatif et acte de traduction. La primauté du texte de création sur le texte traduit ne relève pas d'une sacralisation ontologique du texte comme absolu, pour Oristelle Bonis, mais du processus créatif qu'elle distingue du processus traductif.

- 18 Pourtant, dans le cas d'une traduction littéraire, le travail de la traduction ne se limite pas au seul niveau linguistique ou discursif, la traduction engage aussi bien l'intelligible que le sensible et la mémoire intertextuelle et affective est sollicitée. On donne certes à lire ce qui a été lu dans une autre langue mais cela ne vaut-il pas aussi pour la littérature ? Dans la perspective d'Oristelle Bonis, la relation entre le texte et son métatexte qu'est la traduction implique une asymétrie. Si la version bilingue conditionne cette dépendance, elle crée aussi un espace où un supplément de sens se révèle par la rencontre entre les deux versions. Autrement dit, le livre bilingue n'est pas seulement destiné à être lu soit en français soit en arabe mais il peut être lu, idéalement, par un.e lecteurice bilingue qui en apprécie la bi-vocalité complexe puisque diglossie et plurilinguisme travaillent les deux versions.
- 19 Cependant, là où la question de l'auguralité ou de l'inchoatif du geste créatif pourrait tout à fait constituer une limite aux théories féministes de la traduction, c'est lorsque le texte émerge comme une mise en récit de soi. Il y a une forme d'intransitivité de l'expérience traumatique que constitue le viol d'un.e enfant que l'objectivation par le récit va permettre de dépasser. Il y a d'une part, « l'épisode fondateur de(s) [...] prisons intérieures », le cycle infernal de sa répétition, et de l'autre, cette mise en récit et sa publication qui permettent à l'autrice de sortir de cette cyclicité. L'asymétrie des pages de couverture dans l'édition iXe, celle en français ne montrant que le nom de Souad Labbize, se présente dès lors comme une indication de cette antériorité du récit fondateur, lequel est garant d'une subjectivité libérée de quarante ans de silence.
- 20 En poursuivant le raisonnement, on pourrait aller vers une certaine forme de contiguïté entre le vécu traumatique et sa mise en mots qui constitue une autre gageüre pour la traduction ; cette dernière demeure coupée de la relation entre les mots et les maux sauf par le biais de l'empathie. Un des exemples les plus significatifs à ce propos est celui de la déclinaison d'une contiguïté sonore entre les mots viol/violet. Le jeu de mots, comme l'avait déjà signalé Luise von Flotow¹⁶, résiste à la traduction. Dans ce cas précis, il introduit de l'étranger dans la langue. Le texte de Souad Labbize mobilise une image chromatique et sonore entre violée/violet qui s'est avérée difficile à traduire. Le recours à l'emprunt et au métadiscours étrangéise (Venutti, 1995) le texte d'origine. Il était impossible de rendre cette paire homophonique par deux équivalents homophoniques en arabe. De ce fait le texte traduit se révèle bien en tant que métatexte.
- 21 Ainsi, après avoir esquissé la manière dont la traduction féministe pouvait jouer un rôle de révélateur des enjeux esthétiques et culturels, il s'avère que l'éthique d'une visibilisation de la traduction n'est pas à trouver du côté d'une reconnaissance du texte

traduit comme une réécriture (au sens littéraire) mais bien plutôt comme une *interprétation* qui donne à *entendre* ce qui a déjà été entendu ou lu.

- 22 Cette résonance a donné lieu à une solidarité féministe plurilingue et transnationale qui a trouvé sa manifestation la plus éloquente dans la réédition de ce récit bilingue en Algérie aux éditions Barzakh et sa distribution gracieuse aux lectureuses et aux associations qui luttent contre les violences faites aux femmes. C'est ainsi que la dimension politique de la traduction féministe s'accomplit en créant de la solidarité, au-delà des frontières linguistiques et nationales.

Question à Oristelle Bonis

Pensez-vous qu'il soit possible de mettre écriture et traduction sur le même pied d'égalité comme le voudraient les théories de la traduction féministe ? Peut-on envisager une totale symétrie entre auteur ou autrice et traducteur ou traductrice et rendre cette symétrie sur le plan éditorial par la mise en page des couvertures par exemple ?

Le désir — l'élan, l'urgence — qui pousse à vouloir décrire, exposer, dénoncer ou célébrer la manière dont certaines réalités ou états du monde résonnent avec une sensibilité et une intelligence singulière, se traduit, par l'écriture, en geste de création. Et ce geste est augural : une fois abouti, un texte est là qui n'existait pas auparavant. Il invite à des lectures.

Le traduire dans une autre langue que celle où il se donne pour la première fois passe de même par l'écriture. À cela près que l'écriture ici part de la lecture, et si elle mobilise également la sensibilité et l'intelligence, s'il arrive que par chance ou par choix elle soit soutenue par des affinités politiques et/ou esthétiques, elle requiert, au-delà des connaissances linguistiques, une attention quasi suspicieuse à l'égard du sens, du rythme, du style. Car s'agissant du texte déjà là, tout n'est pas traduisible, transposable d'une langue à une autre. Le travail de traduction consiste précisément à en « rendre » le contenu et la forme sans l'altérer, ou le moins possible — sans le faire sien tout en y mettant beaucoup du sien.

Si traduire c'est écrire et dans une certaine mesure aussi créer, le travail n'est pas du même ordre. On ne réinvente pas un monde, une histoire, une théorie, une vision : on donne à lire ce qui a déjà été lu ailleurs, dans la langue de la première écriture. Penser qu'il y a symétrie entre les positions de l'autrice et de la traductrice est une erreur, et d'autant plus regrettable à mon sens qu'elle masque ce qu'il en est des conditions de création. Qui peuvent être similaires mais ne sont en rien équivalentes.

Pas de symétrie, donc, mais, dans le meilleur des cas, un égal engagement que nous avons choisi de souligner, aux Editions iXe, en donnant une égale importance au nom de l'autrice et à celui de la traductrice. Tout en prenant soin de préciser, également sur la couverture, l'apport respectif de chacune. Cela, par exemple, « se traduit » ainsi : *SUFFRAGETTE SALLY* — un roman de — GERTRUDE COLMORE — traduit de l'anglais par — MARIE-HÉLÈNE DUMAS.

BIBLIOGRAPHIE

- BHABHA, Homi K. 1994. *The Location of Culture*. London/New York : Routledge.
- COMBE, Dominique. 2011. « Le texte postcolonial n'existe pas », *Genesis* 33, [En ligne], <http://journals.openedition.org/genesis/597>
- COQUIO, Catherine. 2015. *La littérature en suspens*. Paris : L'Arachnéen.
- DECHAUFOUR, Laetitia. 2007. « Introduction au féminisme postcolonial et genèse de ce courant ». [En ligne], <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article7359>, consulté le 28/11/2020.
- HAMIDULLAH, Muhammed,(trad.), 2000. *Coran*. Qum (Iran) : Ansarian Publications.
- GRUTMAN, Rainier. 2005. « Diglossie » *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Beniamino, Michel et Gauvin, Lise. Limoges : Presses Universitaires de Limoges.
- MALENA, Anne et TARIF, Julie. 2015. « La traduction féministe au Canada et les théories postcoloniales : une influence réciproque ? » *Diacronia.ro*. [En ligne], <http://www.diacronia.ro/en/indexing/details/A23050>.
- KAMEL, Hala.2015. Compte rendu de son ouvrage « la critique littéraire féministe ». collection « traductions féministes n° 5 ». Fondation Femme et mémoire <http://www.wmf.org.eg/publication> ,[En ligne] . مؤسسه المرأة والذاكرة <https://www.wmf.org.eg/wp-content/uploads/2017/09/Feminist-Literary-Criticism.pdf>, consulté le 10/10/2020.
- RICŒUR, Paul. 2004. *Sur la traduction*. Paris : Seuil.
- VENUTTI, Lawrence. 1995. *The Invisibility of the Translator. A History of Translation*. London/New York : Routledge.
- VON FLOTOW, Luise. 1998. « Le féminisme en traduction » *Palimpsestes* [En ligne], <http://journals.openedition.org/palimpsestes/1535>.
- VON FLOTOW, Luise. 1998. « Le féminisme en traduction » *Palimpsestes* 11. « Traduire la culture ». En ligne, <https://journals.openedition.org/palimpsestes/1535?lang=en>,

NOTES

1. Voir à ce propos l'entretien accordé par Souad Labbize à Lola Dartois, in *Carnet Genre, Littérature, Culture...*
2. Souad Labbize, « Préambule », *Enjamber la flaque où se reflète l'enfer*, N.P.
3. Idem.
4. *Vocabulaire des études francophones, les concepts de base*, Beniamino, Michel et Gauvin, Lise, Presses Universitaires de Limoges, 2005, article de Grutman, Rainier, p.59.
5. Dechaufour, Laetitia, le 20 juillet 2007 « Introduction au féminisme postcolonial et genèse de ce courant ». Mise en ligne le 16 septembre 2007. Disponible en ligne : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article7359>, consulté le 28/11/2020.
6. Coquio, Catherine *La littérature en suspens*, Paris, L'Arachnéen, 2015, p.181
7. Littéralement : « il a failli l'exploser ».
8. Au séminaire organisé par FELICITE en 2018.
9. D'après la traduction de Muhammed Hamidullah, Ansarian Publications, QUM, Iran, 2000.

10. L'expression « texte postcolonial » prend bien acte de la critique adressée par Dominique Combe à la théorie postcoloniale, voir : Dominique Combe, « Le texte postcolonial n'existe pas », *Genesis* [En ligne], 33 | 2011, consulté le 12 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/597>.
11. Voir par exemple l'article d'Ingrid Hall, « Labourer la terre, tisser la vie. Éclats d'analogies dans les Andes sud-péruviennes », *Journal de la société des américanistes* [En ligne], 98-1 | 2012, mis en ligne le 10 juin 2015, consulté le 09 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org.acces.bibliotheque-diderot.fr/jsa/12162>.
12. Anne Malena et Julie Tarif, « La traduction féministe au Canada et les théories postcoloniales : une influence réciproque? », in Daniela Hăisan (dir.), *Atelier de traduction*, N° 24, Editions Universitaires ştefan cel Mare din Suceava, 2015, p. 111.
13. Luise von Flotow, « Le féminisme en traduction », in *Palimpseste* n°11, « Traduire la culture », 1998, p. 124.
14. Voir plus bas la réponse d'Oristelle Bonis à cette question du statut autrice/traductrice.
15. Ibid.
16. Op. cit.

RÉSUMÉS

Cette contribution constitue un dialogue entre autrices, traductrices et éditrices féministes. Elle interroge la dimension politique et militante de la traduction féministe. Le texte montre comment cette dimension s'accomplit en créant de la solidarité, des luttes partagées, au-delà des frontières linguistiques et nationales, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de traduire des textes portant sur des vécus traumatiques comme le viol. La question du statut de la traductrice et de sa visibilité est particulièrement discutée.

This contribution constitutes a dialogue between feminist authors, translators and editors. It questions the political and activist dimension of the feminist translation. The article shows how this dimension is realized by creating solidarity and adopting shared struggles beyond linguistic and national boundaries, especially when the texts to be translated deal with traumatic experiences such as rape. The question of the translator's status and visibility is particularly discussed.

INDEX

Mots-clés : féminisme, édition militante, traduction militante, écriture du trauma, viol

Keywords : feminism, activist publishing, activist translation, trauma writing, rape

AUTEURS

ORISTELLE BONIS

Directrice de publication des Éditions iXe, éditrice et traductrice féministe.

TOURIYA FILI-TULLON

Enseignante-chercheuse en littératures francophones et littérature comparée à l'université Lyon 2 Lumière. Membre de Passages Arts et Littératures XX-XXI, ses travaux portent actuellement sur l'articulation entre littérature, traduction, rapports de domination et politiques linguistiques.

SOUAD LABBIZE

Poétesse, romancière, anthologiste d'expression française et traductrice littéraire depuis l'arabe algérien et tunisien vers le français.

ROULA SADAKI

Traductrice féministe arabe-français.

Traductologies féministes

Créations

Les sirènes de l'interprétation

Variation genrée d'un grand classique

The Sirens of Interpretation. Gendered Variation of a Classic

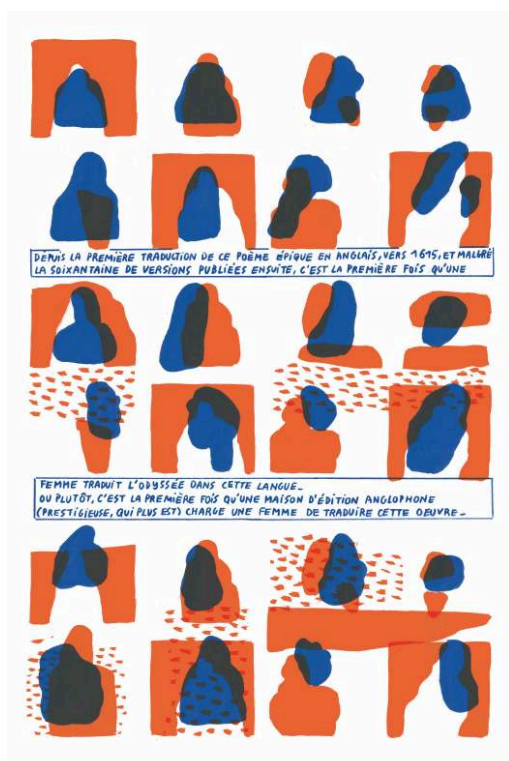
Elsa Abderhamani et Julia Burtin Zortea

- 1 Comment comprendre les erreurs, contresens et surtraductions que l'on trouve répétées à l'identique ou presque dans les traductions successives d'un même texte — un grand classique par exemple, comme l'Odyssée ? S'agirait-il de manifestations de la « paresse du contresens¹ », soit la tendance à reproduire, par flemme d'en revenir rigoureusement au texte original, des erreurs passées et des interprétations dépassées ?
- 2 Mais comment comprendre ces métraductions quand, pour un même texte, on les retrouve dans différentes langues de traduction, dans différents pays, et qu'elles ciblent systématiquement les mêmes types de personnages (les femmes par exemple) ? L'hypothèse de la faute par « paresse » n'est plus guère opérante... L'erreur serait-elle volontaire ? Le cas échéant, quel message charrie-t-elle ?
- 3 Cette bande dessinée a initialement été publiée dans le quatrième numéro de la revue *Panthère Première* (mai 2019).

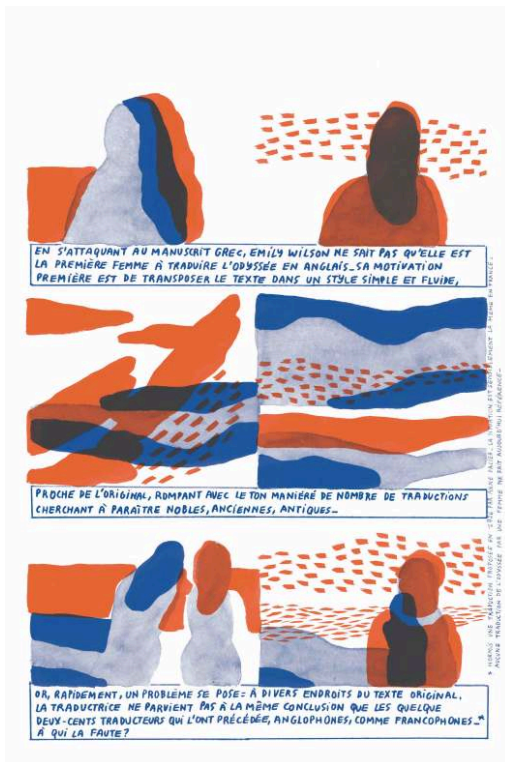
Les sirènes de l'interprétation



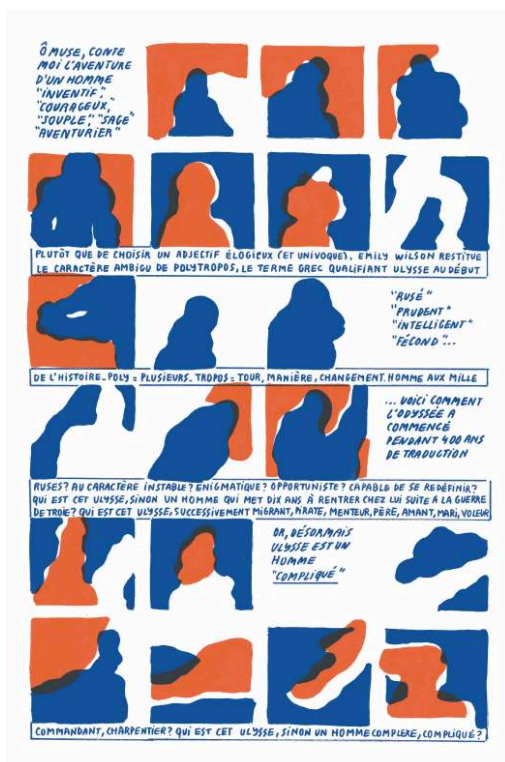
C'est la première fois qu'une femme traduit l'Odyssee



Emily Wilson s'attaque au manuscrit grec



Le caractère ambigu de *polytropos*



Traduire par « esclaves »

COMPLIQUE PROCÈDE DU LATIN COMPLICARE "ENROULER, PLIER EN ROULANT". DE PLIER, ULYSSE, DÉPIER LE MONDE COMPLEXE DANS LEQUEL IL ÉVOLUE, C'EST À LA FOIS LA TÂCHE DE L'ODYSSEE ET CELLE DE SA TRADUCTION. D'UNE TRANSCRIPTION "RESPONSABLE", INDIQUE EMILY WILSON, DOIT UNE TRADUCTION QUI ASSUME L'INCONFORT QUE PROVOQUE LE TEXTE (ET LE CONTEXTE) D'ORIGINE.

LA DU PRÉFÈRE DE TRADUCTEURS
ONT ÉCRIT "SERVANTES, DOMESTIQUES",
"MOURRICES", OU "DOMMES DE CHAMBRE",
ELLE PRÉFÈRE AINSI TRADUIRE

"ESCLAVES"

AUCUNE QUESTION D'INTERPRÉTATION. LES PERSONNES EN QUESTION NE SONT NI LIBRES NI RÉMUNÉRÉES POUR LEUR TRAVAIL, ET LES MOTS GRECS ΜΩΡΟΣ ET ΔΟΥΛΟΣ PROVIENNENT D'UN VERBE QUI SIGNIFIE MAÎTRISER OU ASSUJETTIR. L'ESCLAVAGE, DANS UN POÈME DIT "FONDATEUR DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE" (WIKIPÉDIA), FERAIT-IL MAUVAIS GENRE?

Des situations d'inconfort

IL EST D'AUTRES SITUATIONS D'INCONFORT QUE LES TRADUCTEURS ONT CONTOURNÉES - PRENDRE, PÉNÉLOPE, CETTE BELLE PÉNÉLOPE - D'AUTANT PLUS BELLE, GRÂCE ET FINE QUE ELLE EST MARÉE FIDÈLE, ET DÉVOUÉE À SON ÉPOUX ABSENT. VERS LA FIN DU RÉCIT, DANS LE CHANT XXI, PÉNÉLOPE RÉGIE SES PRÉTENDANTS NE TIRER À L'ARC D'ULYSSE ET PROMET QU'ELLE ÉPOUSERA CELUI QUI PARVIENDRAIT À TRANSFÉRER DOUZE HACHES ALIGNÉES (CHOSE IMPOSSIBLE).

POUR OUVRAIR LA
PARTIE DE LA PIÈCE
DU L'ARC EST
DISSIPULÉ,
PÉNÉLOPE SAISIT
LA CLEF DE SA MAIN

VERSION JEAN-
DARTISTE DU643-
MONTBEL (2019):
-MAIN-
(PÉNÉLOPE N'A PAS
DE MAIN, LE DÉTAIL,
GÉNANT EST EFFACÉ)


VERSION PHILIPPE
JACQUET(2015):
FARTE (AVEC
PRÉCISION EN NOTE
DE BAS DE PAGE: "ON
S'ÉTONNE DE CET
ADJECTIF POUR LA
MAIN DE PÉNÉLOPE")

VERSION ORIGINALE:
ROBUSTE, FORTE,
ÉPAISSE "PACHUS"
EN GREC


VERSION EMILY
WILSON:
MUSCLÉE
PUISSANTE
(ENHOU, MESSIEURS,
UNE FEMME PEUT
AVOIR DE LA PUISSANCE)

Hélène et son visage de chien

POUR HÉLÈNE, EN REVANCHE, LES TRADUCTIONS SUCCESSIVES N'ONT PAS AUTANT DE FINCETTES RAPPELÉ-VOUS = MARIÉE À MÉLÉNOS, ROI DE SPARTE, ELLE EST SÉDUITE OU SE FAIT ENLEVER (SELON LES VERSIONS) PAR LE PRINCE TROÏEN PÂRIS. LA VOICI DONC TRAITRESSE À LA PATRIE, ÉPOUSE INFIDÈLE LE CONSENTEMENT IMPORTÉ PAR ÉLÈMENT DU LÉGENDEUR DE LA GUERRE DE TROÏE. BIEN DES ANNÉES APRÈS S'ÊTRE FAIT RECUPERER PAR MÉLÉNOS, HÉLÈNE DÉCRIT LE DÉBUT DE LA GUERRE ET UTILISE LE TERME ΚΥΜΩΣΙ (LITTÉRALEMENT "AVOIR LE VISAGE D'UN CHIEN")



VERSION DES TRADUCTEURS
HÉLÈNE : "VOUS AUTRES GRECS PARTIREZ EN GUERRE POUR LA CHIENNE / PUTAIN ÉHONTÉE / ZALOTE / CRIMINELLE / FACE DE CHIENNE / INFIDÈLE QUE J'ÉTAIS."
VERSION EMILY WILSON
HÉLÈNE : "LES GRECS FÛRENT DE MON VISAGE LA RAISON QUI LES POUSSA À FAIRE LA GUERRE."



COMMENT EXPLIQUER CETTE ÉNORME DIFFÉRENCE DE TRADUCTION? EMILY WILSON INDIQUE POUTANT QU'"AVOIR UN VISAGE DE CHIEN" EST UNE EXPRESSION IDIOMATIQUE SIGNIFIANT "AVOIR DES YEUX QUI NE VOUS LAISSENT PAS EN PAIX, QUI VOUS OBÉDIENT." LES TRADUCTEURS VOUDRAIENT-ILS PUNIR HÉLÈNE?

Traduire « femmes esclaves violées » 1/2

ET PUIS IL YA CETTE SCÈNE...

HÉ ROBERT, QU'EST-CE QU'ON POURRAIT ÉCRIRE POUR TRADUIRE "FEMMES ESCLAVES VIOLÉES" ?

PUTAÏN PUTES, SA IRA BIEN !

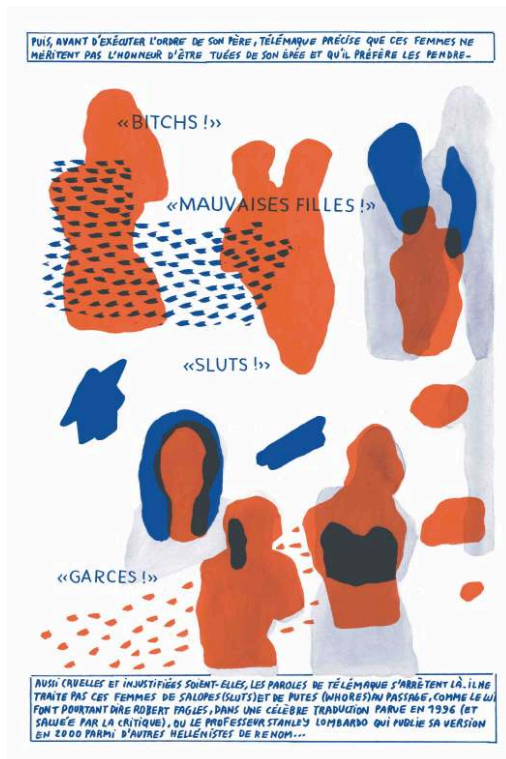
«PUTAINS !»

«VENDUES !»

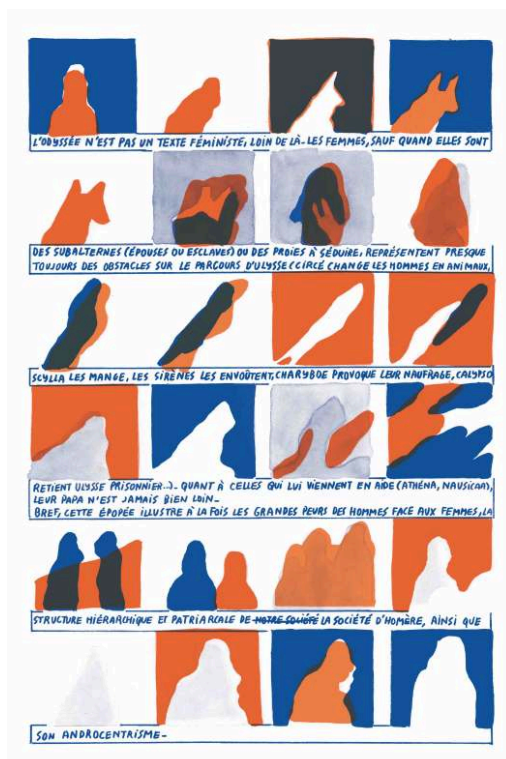
«WHORES !»

À LA FIN DU RÉCIT, ULYSSE, QUI VIENT D'ASSASSINER LES PRÉTENDANTS DE PÉNÉLOPE, DEMANDE À SON FILS TÉLÉMAQUE DE TUAER TOUTES LES FEMMES ESCLAVES QUI ONT COUCHÉ AVEC EUX - (NOTONS QU'EMILY WILSON TRADUIT "COUCHER AVEC" EN INSISTANT SUR LE FAIT QUE CES FEMMES N'AVAIENT PAS LA POSSIBILITÉ DE SE DÉROBER, ALORS QUE D'AUTRES ONT MIS LE CULBEUR SUR LE PLAISIR QU'ELLES PRENAIENT DANS L'OMBRE EN SE DONNANT AUX PRÉTENDANTS...)

Traduire « femmes esclaves violées » 2/2



La société androcentrée d'Homère



Le Cantique des Cantiques



Retraire les classiques



NOTES

1. Pierre-Emmanuel Dauzat, « Erreurs de traduction volontaire et paresse du contresens », dans *Anabases*, 2010, 11, p.137-148.

INDEX

Thèmes : Créations

Mots-clés : traduction, genre, interprétation, discrimination, mythologie

Keywords : traduction, gender, interpretation, discrimination, mythology

AUTEURS

ELSA ABDERHAMANI

Née à Paris en 1988 vit à Aumont

Elsa Abderhamani a étudié la communication visuelle à l'ESAA Duperré, ensuite suivi un cursus de philosophie à l'Université de Paris 10, et d'arts à l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy. Elle poursuit une recherche en vidéo, dessin et photographie.

Elle travaille depuis 2012 à la réalisation d'une cartographie filmée en Picardie, intitulée Tout autour, et crée en parallèle des scénarios dessinés. Certaines de ses créations ont été exposées au 64e salon de Montrouge cette année.

Ses expérimentations graphiques et narratives sont aussi visibles dans la revue de bande dessinée semestrielle *Bien, Monsieur*. (prix de la bande dessinée alternative, FIBD 2018), dont elle est cofondatrice.

JULIA BURTIN ZORTEA

Autrice et traductrice, Julia Burtin Zortea est membre de la revue de critique sociale *Panthère Première*, qu'elle participe à animer. Elle écrit régulièrement pour la presse indépendante.

Chroniques

Les genres réécrits : chronique n° 7

Le féminin générique ou : une genericité peut en cacher une autre

Generic Feminine or: One Genericity May Hide Another One

Daniel Elmiger

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte est formulé au féminin à valeur générique.

Une proposition de loi qui fait jaser

- 1 En octobre 2020, une proposition de loi émanant du Ministère de justice allemand a fait parler d'elle. Ce n'est pas tant pour son contenu, qui concerne les assainissements (financiers) et l'insolvabilité (le *Sanierungs- und Insolvenzrecht*). Rien de très palpitant, pour le commun des mortelles, dirait-on. Mais cette ébauche a provoqué un tollé, car elle était formulée au féminin à valeur générique et contenait donc des formes comme *Geschäftsführerin* (« directrice »), *Verbraucherin* (« usagère ») et *Schuldnerin* (« débitrice ») au lieu des formes masculines sans *-in*.
- 2 Après le tollé médiatique — et certainement aussi des discussions internes au gouvernement —, la loi est passé avec des formes masculines à valeur générique quelques jours plus tard : l'ordre a été rétabli.
- 3 Ce n'est pas la première fois qu'il y a un débat public, en Allemagne, autour d'un texte rédigé au féminin à valeur générique : en 2013, l'Université de Leipzig avait fait parler d'elle avec sa *Grundordnung*¹ (« statuts »), où on lit, par exemple, que le rectorat se compose de :
 - *die Rektorin, die auch den Vorsitz führt* (« la rectrice, qui assume aussi la présidence »)
 - *die Kanzlerin* (« la chancelière »)
 - *drei Prorektorinnen*. (« trois prorectrices »)

- 4 Malgré la controverse médiatique qui s'est ensuivie, ce règlement a tenu bon, contrairement à d'autres tentatives d'utiliser le féminin comme forme à valeur générique. Ainsi, la commune suisse de Wädenswil avait fait une tentative avec son règlement communal rédigé au féminin générique² il y a un quart de siècle déjà : ce règlement a été rejeté par le peuple, dans une votation publique, en 1993 (Linke et al. 1994), puis adopté en 1994 dans une version non sexiste (donc avec des doublets à la place des formes féminines à valeur générique).
- 5 Le féminin générique apparaît donc çà et là, dans l'espace germanophone ; une des premières attestations remarquées qui m'est connue date de la fin des années 1980 : la *Wochezeitung* (WOZ), journal hebdomadaire suisse de gauche, a édité, le 11 septembre 1987, toute une édition au féminin générique, sous la direction des linguistes Luise F. Pusch et Thérèse Flückiger.
- 6 Dans le monde francophone, le féminin générique n'est pas tout nouveau non plus : par exemple, il s'utilise actuellement dans des livres pour enfants (<https://www.deltatled.org>)³, dans des comptes Twitter (@MarCandea ou @MartinWinckler) ou des tribunes publiques⁴.
- 7 D'autres attestations sont plus anciennes. Ainsi, les statuts de l'Université de Neuchâtel sont rédigés au féminin générique depuis 2018⁵ ; dans la même université, le règlement des Sciences de l'éducation de l'Université pour l'année 2000/2001 mentionnait :

[...] *les étudiantes*¹

¹ *Le féminin est utilisé par souci de simplification et d'entraînement pour les étudiants...*

- 8 Il ne s'agit là, bien sûr, que d'évidence sporadique : l'histoire de l'usage du féminin générique reste largement à écrire⁶.

Une série d'arguments

- 9 Comment le féminin générique se justifie-t-il ? Dans un monde où le masculin à valeur générique est toujours omniprésent (mais de plus en plus contesté), le féminin générique vise simplement à renverser les usages ainsi que les attentes et inférences qui vont avec. Regardons comment il a été motivé par Luise F. Pusch, une linguiste et auteure décidément féministe et engagée. Elle compte parmi les premières linguistes féministes à se faire entendre dans l'espace germanophone⁷. Depuis 40 ans, elle a écrit de nombreux textes dans lesquels elle émet ses positions avec précision et humour.
- 10 Dans un article de 1988, elle présente un argumentaire qu'elle ouvre ainsi :

Si nous

(a) rejetons le masculin générique

(b) n'accordons aucune chance à la féminisation partielle⁸ pour les langues à genre grammatical, à long terme

c) sommes trop impuissantes pour mettre en œuvre la solution optimale finalement envisagée (soit l'abolition du système des genres, ce qui entraînerait toutefois des conséquences profondes pour la syntaxe des langues en question, soit quelque chose comme la « folle proposition de Pusch »⁹) ici et maintenant, de manière directe,

– il ne nous reste que la stratégie dialectiquement motivée, indirecte/

paradoxe consistant à viser plus loin que la cible pour l'atteindre. (Pusch 1988 : 9 ; ma traduction)

- 11 Pour elle, le féminin générique est une étape intermédiaire vers le but d'une langue juste et commode pour tout le monde. Elle énumère une série d'arguments en faveur du féminin générique, dont cinq qu'elle considère comme ironiques et ludiques et quatre qu'elle considère comme plus sérieux. Commençons par les premiers, que je résume ainsi :
- a. L'argument de l'arbitraire : Pusch propose d'inverser un raisonnement courant : puisqu'un langage non sexiste ne serait qu'une manipulation de symboles sans effets, le féminin générique permet de montrer, par l'opposition qu'il suscite, que le changement langagier peut bien provoquer quelque chose.
 - b. L'argument structurel : du point de vue structurel, il n'est pas compréhensible pourquoi la forme féminine, plus longue, serait contenue dans la forme masculine, plus brève. Le contraire serait bien plus vrai : le masculin (*Lehrer* (« enseignant », angl. *poet*) est contenu de manière visible et audible dans la forme féminine (*Lehrerin*, pl. *Lehrerinnen* ; *poetess*)¹⁰.
 - c. L'argument biologique : selon l'avis d'un biologiste, Rainer Knußmann, l'homme serait une variante spécifique déviante du plan de construction général, féminin.
 - d. b&c) L'argument structuro-biologique : Pusch rappelle que chaque homme a été contenu, avant sa naissance, « dans la forme féminine ».
 - e. L'argument statistique : les femmes étant plus nombreuses que les hommes, une phrase au féminin générique (p. ex. *La cliente est reine*) a une plus grande probabilité d'être correcte que si elle est formulée au masculin générique.
 - f. L'argument de valorisation : l'auteure considère que l'objection selon laquelle il serait dommage de désigner des hommes au féminin est à prendre au sérieux ; néanmoins, elle plaide aussi pour la générosité.
- 12 Venons-en aux arguments que Pusch considère comme plus sérieux :
1. L'argument international : le patriarcat étant international, le féminisme est international lui aussi. La féminisation partielle n'étant plus ou moins pratique que pour les langues sans genre grammatical¹¹, la féminisation totale serait commode et simple pour toutes les langues.
 2. L'argument historique : comme les groupes opprimés doivent concentrer leurs efforts à améliorer leur situation, la prise en considération des intérêts des oppresseurs serait tactiquement absurde.
 3. L'argument de l'autarcie : dans les langues à genre grammatical, les hommes ne sont certes pas prêts à soutenir la féminisation totale — mais cela importe peu puisqu'ils ne soutiennent pas non plus — ou seulement à contrecœur — la féminisation partielle¹².
 4. L'argument de justice : selon Phyllis Chesler (universitaire et féministe américaine), l'égalité de traitement de personnes inégales serait injuste ; il s'agit ainsi de viser une justice compensatoire.
- 13 Vous l'aurez compris : l'argumentation de Luise F. Pusch est décidément féministe et n'a pas pour vocation d'être œcuménique...
- 14 À côté des arguments avancés par Pusch, on peut en trouver d'autres : notamment le fait que le féminin à valeur générique est une solution assez facile à adopter qui n'entraîne pas les inconvénients d'autres stratégies (p. ex. les doublets entiers ou abrégés, qui peuvent devenir encombrants). À noter cependant que cet avantage de simplicité vaut aussi pour l'usage du masculin à valeur générique...

- 15 D'ailleurs : faut-il considérer le féminin générique comme solution unique, à utiliser de manière consistante ? À mon avis, ce n'est pas le cas : il est tout à fait possible, selon mon expérience, de se servir de féminins à valeur générique à titre d'exemple. C'est ce que je fais en cours lorsque j'évoque, par exemple, « une mère d'élève qui a une question », « une étudiante qui vient de terminer ses études », etc. En général, le contexte suffit pour (faire) comprendre que je ne me réfère pas seulement à des femmes.

Le bal des inférences ou : une généricité peut en cacher une autre

- 16 Certaines réactions par rapport à des textes rédigés au féminin à valeur générique révèlent une facette souvent négligée dans la discussion sur le langage non sexiste/inclusif : à côté des formes masculines ou féminines à valeur générique, il existe une autre forme de généricité/spécificité des formes nominales. Prenons comme exemple le titre d'un article qui a paru dans le magazine hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 4 juin 2013, à propos du règlement leipzigois : *Guten Tag, Herr Professorin* (« Bonjour, Monsieur la professeure »). Cette interpellation directe (fictive) a le mérite d'attirer l'attention — mais en fait, ce titre met en avant une forme qui n'est pas du tout en cause : le règlement en question parle de personnes non spécifiées ayant la fonction de rectrice, de professeure ou d'étudiante. Il ne s'adresse pas à des personnes individuelles, p. ex. la professeure Unetelle ou le professeur Untel.
- 17 Dans un règlement, deux types de généricité peuvent se superposer : le premier est celui qui oppose la référence spécifique, individualisante (p. ex. *Je connais cette étudiante [spécifique].*) à une référence générique, généralisante (p. ex. *Une étudiante [= toute étudiante] qui interrompt ses études pour un congé maternité... »*). Ce n'est pas ce type de généricité que j'appelle « (à valeur) générique », car ici, il y va de la question de savoir si je fais référence à des individus spécifiques ou à des personnes non spécifiées (p. ex. des personnes potentielles, dans une offre d'emploi).
- 18 L'autre type de généricité est celui qui oppose le féminin¹³ utilisé pour désigner une femme (*Marie est étudiante*) au féminin utilisé pour parler de manière non différenciante des deux (ou : de tous les) genres. Ces formes que je nomme « à valeur générique » peuvent être elles-mêmes individualisantes (*Il y avait deux étudiantes : Marie et Paul*) ou généralisantes (*nous cherchons une étudiante/des étudiantes (h/f)* ou, dans le règlement leipzigois : *Die Beauftragte für studentische Angelegenheiten muss eine ordnungsgemäß immatrikulierte Studentin der Universität Leipzig sein.*, « La représentante pour les affaires estudiantines doit être une étudiante dûment inscrite à l'université de Leipzig. »). Ainsi, on peut dresser un tableau avec deux entrées :

féminin	référence individualisante (référence à des personnes dont on connaît le genre)	référence généralisante (référence à des personnes (proto)typiques, potentielles ou non actualisées)
---------	---	--

utilisation à valeur spécifique (pour ne désigner que des femmes)	A : l'étudiante Linda/les étudiantes Marie et Carmen	B : l'étudiante en congé maternité/les étudiantes en congé maternité
utilisation à valeur générique (pour désigner tous les genres)	C : les étudiantes de ce cours (Carmen, Elias, Camille, etc.)	D : Nous cherchons une étudiante/des étudiantes (h/f).

Tableau 1 : féminin à valeur spécifique (se rapportant à des femmes) et générique (se rapportant aux hommes et femmes)

- 19 Comparons ce tableau avec le deuxième, qui nous est plus familier :

masculin	référence individualisante (référence à des personnes dont on connaît le genre)	référence généralisante (référence à des personnes (proto)typiques, potentielles ou non actualisées)
utilisation à valeur spécifique (pour ne désigner que des hommes)	E : l'étudiant Benjamin/les étudiants Benjamin et Elias	F : l'étudiant qui est devenu père/les étudiants qui sont devenus pères
utilisation à valeur générique (pour désigner tous les genres)	G : les étudiants de ce cours (Carmen, Elias, Camille, etc.)	H : Nous cherchons un étudiant/des étudiants (h/f).

Tableau 2 : masculin à valeur spécifique (se rapportant à des hommes) et générique (se rapportant aux hommes et femmes)

- 20 La première ligne de chaque tableau (cellules A, B, E et F) est en général assez facilement interprétable. Certes, il n'est pas toujours possible de savoir si la référence est individualisante ou généralisante, mais cela ne pose que rarement des problèmes d'interprétation.
- 21 En revanche, l'utilisation à valeur générique peut soulever des questions de référence – et la recherche psycholinguistique montre d'ailleurs qu'en cas d'utilisation générique (du masculin), une interprétation spécifiante (première ligne) se fait avant une interprétation générique (deuxième ligne). Néanmoins, au masculin, nous avons l'habitude de faire des inférences du type : « il est question des voisins ; dans le voisinage, il y a des femmes et des hommes ; donc voisins est probablement utilisé de manière générique ».
- 22 Le premier tableau renverse quelque peu ce jeu d'inférences, car selon les explications traditionnelles de la généricité, les formes féminines sont toujours spécifiantes : une étudiante ou les étudiantes se rapporte toujours à des femmes, individuelles ou en général. En utilisant le féminin à valeur générique, les fonctions des genres grammaticaux sont inversées : soudain, les formes féminines deviennent ambiguës

(cases C et D) et on ne sait plus, par exemple, si *les étudiantes* se rapporte à un groupe de femmes (case A) ou aussi à un groupe mixte (case C) ou indéterminé (case D).

- 23 Ainsi, le féminin générique constitue — selon le point de vue — soit un bon moyen pour renverser les perspectives, soit une épine malheureuse dans le jeu des inférences. Si quelqu'un conteste : « mais on ne sait plus si le féminin se rapporte à des femmes ou des ensembles mixtes », on peut rétorquer assez facilement : « justement : c'est pareil avec le masculin ! ».
- 24 Revenons aux règlements universitaires et au titre du *Spiegel* (« Guten Tag, Herr Professorin »). Dans la mesure où il ne porte pas sur des personnes individuelles, mais sur des types de personnes, fonctions, titres, etc., un règlement universitaire contient surtout des références généralisantes. Il a beau être signé par une rectrice (case A) ou un recteur (case E) spécifique, les rôles qu'il décrit se rapportent à des types de personnes ou des personnes non spécifiques (cf. colonne de droite). Dans le règlement d'une université où la grande majorité des rôles sont ouverts à l'ensemble des genres, les formes masculines ou féminines à valeur spécifique *et* généralisantes (cases B et F) y sont plutôt rares, car il est rarement question spécifiquement de femmes (mais on peut penser à des questions en lien avec un congé maternité) ou d'hommes (p. ex. des hommes qui deviennent père). De ce fait, un règlement contient donc typiquement des formes à valeur générique et généralisantes (cases D et H).
- 25 Mais quid de *Guten Tag, Herr Professorin* ? Vous aurez remarqué que j'ai mis des formes au singulier et au pluriel dans toutes les cases — sauf dans les cases C et G (formes à valeur générique spécifiantes/individualisantes). Selon mes observations, les formes du type *Madame le ministre/le maire/le capitaine*, etc. sont désormais de plus en plus souvent considérées comme fautives (on s'attend plutôt à *la ministre/la maire/la capitaine*¹⁴ — et tendent donc à disparaître (au masculin, les *Monsieur l'éducatrice/l'esthéticienne/l'infirmière*¹⁵ n'ont guère jamais été utilisées). Dès lors, il me semble que ces cases contiennent surtout des formes au pluriel, aujourd'hui¹⁶.
- 26 *Bonjour Monsieur la professeure*, tout comme *Bonjour Madame le professeur* (selon mon avis personnel...), ne font donc aucun sens dans un système où l'on maintient les deux genres grammaticaux ainsi que des formes féminines et masculines pour la référence individualisante. Mais que ne fait-on pas pour un titre accrocheur ?

BIBLIOGRAPHIE

BARON, Dennis. 1986. *Grammar and Gender*. New Haven; London : Yale University Press

Commission générale de terminologie et de néologie. 1998. *La féminisation des noms de métier, fonction grade ou titre. Rapport de la Commission générale de terminologie et de néologie* 55 p.

LINKE, Angelika, Regula STÄMPFLI, Daniela ERB EGLI und Ursula RAYMANN. 1994. *SPRACHE MACHT POLITIK: Wie die ausschliesslich weiblichen Personenbezeichnungen die Gemeindeverordnung von Wädenswil zu Fall brachten*. Zürich : Fachstelle für Gleichberechtigungsfragen des Kantons Zürich;

Büro für die Gleichstellung von Mann und Frau des Kanton Basel-Landschaft; Fachstelle für Frauenfragen der Stadtverwaltung Zürich: 55 S.

PUSCH, Luise F. 1980. «Das Deutsche als Männersprache – Diagnose und Therapievorschläge». *Linguistische Berichte* 69: S. 59-74

PUSCH, Luise F. 1988. «Totale Feminisierung: Überlegungen zum umfassenden Femininum». *Women in German Yearbook: Feminist Studies in German Literature and Culture* 4: S. 1-14

PUSCH, Luise F. 1990. *Alle Menschen werden Schwestern: Feministische Sprachkritik*. Frankfurt am Main : Suhrkamp Verlag (= edition suhrkamp; 1565).

NOTES

1. https://www.uni-leipzig.de/fileadmin/ul/Dokumente/Grundordnung_UL_130806.pdf

2. La notion de 'féminin générique', qui s'utilise très souvent (à l'instar de 'masculin générique'), est ambiguë à cause du double sens de 'générique' (cf. deuxième partie de la chronique). Néanmoins, je l'utilise, à côté de 'féminin/masculin à valeur générique', pour désigner l'utilisation d'un genre grammatical censé représenter les deux genres grammaticaux et faire référence à des personnes des deux sexes (ou : de toutes les identités de genre).

3. Parmi les livres pour adultes, on peut attendre la sortie prochaine (début 2021) de la traduction française du roman *Egalias døtre* (1977) : *Les Filles d'Égalie*, où non seulement la genericité langagière est inversée, mais aussi tout le système social dans lequel les personnages évoluent.

4. Cf. la récente tribune (25 septembre 2020) *Au delà de l'écriture inclusive: un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui* <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/250920/au-dela-de-l-e-criture-inclusive-un-programme-de-travail-pour-la-linguistique-d-aujour>

5. <http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/416450.pdf> La stratégie n'est pas nommée explicitement, mais expliquée à l'article 1, alinéa 3 : « Les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. ». Quant à ces notes explicatives cf. la chronique *Lisez la note de bas de page* : <https://journals.openedition.org/glad/396>.

6. Pour ce faire, il faudra bien sûr aussi tenir compte de l'anglais, où les usages semblent bien antérieurs. Baron (1986 : 185) évoque l'utilisation générique du pronom féminin *she* dans certains contextes fortement féminisés comme l'école, les soins ou le secrétariat.

7. Il est dommage que ses écrits, intéressants pour leur apport théorique, ne soient pas très connus dans l'espace francophone.

8. L'usage de doubles formes entières ou abrégées.

9. L'auteure se réfère, en prenant à son compte le reproche qui lui a été fait (*der verrückte Pusch-Vorschlag*), à une proposition faite en 1980 (Pusch 1980), qui consiste à se servir du genre neutre, en allemand, pour créer des noms génériques (p. ex. *das Student*) et à renoncer à des formes morphologiquement distinctes pour faire référence à des femmes et des hommes (*die Student, der Student*).

10. Dans la version du texte reproduite dans un recueil réunissant plusieurs articles et chroniques, Pusch (1990 : 97) propose une loi structurelle : la forme féminine serait ainsi la forme de base (*Grundform*) ; la forme masculine la forme atrophiée (*Schwundform*).

11. On peut penser à une langue comme l'anglais.

12. C'est-à-dire les doubles formes.

13. Il va de soi que cela ne peut concerner que des féminins qui existent à côté d'une forme masculine correspondante, qu'elle soit morphologiquement proche (*étudiante/étudiant*) ou non

(*sœur/frère*), et non pas les féminins qui n'ont pas de forme masculine correspondante (p. ex. *la personne, la victime*).

14. Peut-être que les grades militaires constituent (à côté d'autres contextes très masculins) une sorte de « bastion à valeur générique » : des formes telles que *la générale* et *l'officière* existent certes, mais on parle encore communément de *Madame le général / l'officier*, etc.

15. On peut penser à un homme *sage-femme*, mais on peut se demander si ce métier n'est pas épïcène : *un/une sage-femme*.

16. Cependant, on peut trouver des voix qui ont justifié (ou justifient encore) ces formes, p. ex. le rapport de la Commission générale de terminologie et de néologie (1998), qui a essayé de faire un *distinguo* entre formes féminines admises pour la référence spécifiante et formes masculines requises pour la référence à valeur générique.

RÉSUMÉS

Aujourd'hui, le féminin dit (à valeur) générique, c'est-à-dire l'utilisation de formes grammaticalement féminines pour référer à des femmes *et* des hommes (voire à des personnes non binaires) s'utilise parfois comme stratégie d'écriture inclusive. Son fonctionnement est analogue au masculin (à valeur) générique. Tandis que le « masculin générique » est toujours omniprésent, le « féminin générique » se rencontre dans divers contextes, par exemple dans des règlements ou dans des textes où on ne veut pas recourir à d'autres stratégies (comme les doubles formes féminine et masculine). Cependant cette utilisation « à valeur générique » n'est pas le seul type de genericité qui existe, en français : du point de vue de la référence, on peut aussi distinguer entre une référence individualisante et une référence généralisante, qu'on peut également nommer « générique ».

Today, so-called generically used feminine forms, i.e. the use of grammatically feminine forms to refer to women *and* men (or non-binary people) are sometimes used as an inclusive writing strategy. It functions in a similar way to generically used masculine forms. While the “generic masculine” is still omnipresent, the “generic feminine” is found in various contexts, for example in regulations or texts where other strategies (such as the coordination of feminine and masculine forms) are not wanted. However, this “generic” use is not the only type of genericity that exists in French: from the point of view of reference, one can also distinguish between an individualising and a generalising, reference, which can also be called “generic”.

INDEX

Mots-clés : genre, féminin générique, masculin générique, référence, inférences

Keywords : gender, generic feminine, generic masculine, reference, inferences

Thèmes : Chroniques

Actualités

Actualités

Notes de lecture

Audrey Benoit. 2019. *Trouble dans la matière. Pour une épistémologie matérialiste du sexe*

Noémie Marignier

RÉFÉRENCE

Audrey Benoit. 2019. *Trouble dans la matière. Pour une épistémologie matérialiste du sexe*, Paris : Éditions de la Sorbonne. 359 pages.

- 1 L'ouvrage d'Audrey Benoit, *Trouble dans la matière*, issu de sa thèse de doctorat en philosophie, traite d'une question complexe : comment articuler le matériel et le discursif, et comment penser que c'est « dans le discours que sont produites les conditions matérielles de l'existence sociale » ? (p. 8). Benoit pose le problème à partir de la réflexion féministe sur la construction discursive du sexe, renversement contre-intuitif qui veut que le sexe, loin d'être de la matière corporelle brute et factuelle, soit produit par le genre, c'est-à-dire par un ensemble de discours qui lui donnent sa signification et son sens social, et, finalement, le matérialisent. Plus précisément, Benoit part de l'analyse butlérienne qui conceptualise « le mécanisme de régulation sociale du genre [qui] produit l'idée que le sexe est une donnée naturelle » (p. 32), ainsi que des critiques adressées à Butler lui reprochant de tomber dans l'idéalisme par l'analyse des représentations, de ne pas assez s'intéresser aux conditions matérielles d'existence des minorités de genre, voire de nier la matérialité concrète des corps.
- 2 L'enjeu est alors posé : Benoit cherche à montrer comment l'on peut tenir ensemble sans les opposer une pensée du genre matérialiste, soucieuse des conditions d'existence et des réalités concrètes, et une approche constructiviste centrée sur la manière dont les discours produisent la réalité sociale. C'est à articuler ces deux perspectives que s'attèle l'auteure pour fonder des outils théoriques qui envisagent le discours non simplement comme un reflet mais comme véritablement installé dans la vie matérielle : « il s'agit [...] d'envisager cette matérialité de la vie sociale comme étant toujours déjà

investie, traversée et constituée par le discours. Sans nier l'existence réelle de cette matière, il faut interroger son élaboration comme fait, en envisageant la solidarité des conditions de sa connaissance conceptuelle et des conditions de sa production discursive » (p. 11). La proposition de Benoit est de revenir sur les apports de deux auteurs clés pour la théorie butlérienne, Althusser et Foucault, qui, en raison de leurs divergences sur le marxisme, sont rarement rapprochés en ce qui concerne la question de la souveraineté, du concept et du discours. En les articulant autour de Canguilhem, Benoit montre qu'on se donne la possibilité de fonder une épistémologie constructiviste et matérialiste, ce qui ouvre la voie vers ce que Benoit nomme un « matérialisme discursif ».

- 3 L'ouvrage s'attache dans le chapitre 3 à examiner le rapport du matérialisme d'Althusser à la science et au concept, en montrant que « la scientificité revendiquée pour le discours est appuyée sur un rapport réflexif du discours à sa propre description » (p. 104), ce qui éloigne le spectre du positivisme. Cela permet ensuite (chapitre 4) de mener une réflexion sur l'idéologie et le rapport entre théorie et pratique, en lien avec la question de l'abstraction, et notamment de l'abstraction philosophique, entendue comme « ne produi[san]t pas de connaissance des objets, mais plutôt une connaissance dans l'espace discursif qui leur permet d'exister » (p. 153). La destitution de l'idéalisme conduit alors à l'élaboration d'une « pensée dont la fonction, éminemment critique et politique, est de révéler les autres pratiques humaines comme des modes de l'abstraction » (p. 135) et à « une pratique théorique conçue sur le modèle de la pratique productive : le discours est le champ de production des concepts » (p. 161). Les chapitres 5 et 6 sont consacrés à la pensée foucauldienne pour montrer sa proximité avec la réflexion althussérienne, notamment dans le lieu de partage d'un antihumanisme méthodologique : « Althusser et Foucault ont en commun d'établir la matérialité sociale et politique, d'ordinaire conçue comme dehors fondamental du discours, dans le discours lui-même » (p. 171). Les points de rencontre entre les deux auteurs sont de deux ordres selon Benoit. Tout d'abord, ils concernent la pensée du discours, notamment l'importance accordée à celui-ci dans la constitution des objets scientifiques et dans la production de connaissances, rendue par l'impossibilité de se situer hors de l'espace de la discursivité : « L'archéologie fait du discours l'espace de constitution des objets et le milieu matériel des relations de pouvoir » (p. 171). Ensuite, ils se manifestent dans la réflexion sur le pouvoir et l'assujettissement chez Althusser et Foucault, en ce qu'ils effectuent tous les deux un décentrement par rapport à la question de la souveraineté. Benoit montre que les appareils idéologiques d'État d'Althusser et sa pensée de l'idéologie comme se manifestant à l'endroit même des corps et des constitutions subjectives résonnent avec la pensée de la subjectivité et du pouvoir chez Foucault. Elle montre également certaines proximités de la pensée foucauldienne avec la démarche de Marx à travers la lecture de textes peu commentés.
- 4 Dans le chapitre 6 sont réunis les différents fils tissés dans les chapitres précédents à travers la figure de Canguilhem pour montrer qu'elle est un point de rencontre entre Foucault et Althusser : « il s'agit de construire l'histoire des discours à partir de l'identification de problèmes, cristallisés dans les concepts autour desquels un milieu théorique peut être reconstitué » (p. 298). C'est avec le chapitre 7 que Benoit revient aux enjeux du sexe : elle revisite Butler à partir des liens qu'elle entretient avec Althusser et Foucault pour proposer les bases d'une épistémologie matérialiste du sexe : il s'agit de considérer que « le sexe est un concept qui produit le processus de matérialisation de son objet » (p. 329), notamment en tant que fait et donné naturels.

Envisager cette question depuis un point de vue épistémologique permet de ne pas nier la réalité des corps tout en envisageant que ceux-ci ne sont jamais donnés à l'avance, et qu'ils ne préexistent pas à leur conceptualisation.

- 5 L'ouvrage est ambitieux, précis et sans doute un peu difficile d'accès pour celui qui n'a pas un certain bagage philosophique notamment en ce qui concerne les auteures abordées. Le fait que la question du sexe, posée comme point de départ de l'analyse, soit presque absente des chapitres centraux est un peu déconcertant : mais elle est cohérente si l'on saisit le projet d'ensemble. L'ouvrage de Benoit doit se comprendre comme une proposition de fond face à un problème théorique qui traverse les études de genre, notamment autour de l'opposition entre les enjeux de représentations symboliques ou identitaires et les préoccupations socio-économiques concernant la (re)production/exploitation (du corps) des femmes. Comme le dit Benoit, « envisager une matérialité discursive de la réalité sociale représente un enjeu non seulement pour le féminisme, mais aussi pour le matérialisme » (p. 9).
- 6 Au-delà de cet intérêt philosophique évident, l'ouvrage de Benoit résonne avec les préoccupations de l'analyse du discours, notamment celle qui cherche à intégrer les questions de genre. Par exemple, et même si elle n'évoque pas ce concept, la perspective de Benoit permet de nourrir abondamment une réflexion sur les « formations discursives ». Son trajet en analyse du discours est complexe (Maingueneau 2011) : le concept est formulé par Pêcheux et son groupe à travers une relecture d'Althusser, mais on ne peut pourtant pas occulter la filiation foucauldienne (qui est d'ailleurs à présent souvent la seule retenue). La perspective de Benoit permet de tracer des lignes de rencontres intéressantes entre ces perspectives et résonner de manière pertinente avec une analyse du discours qui met au cœur les questions de l'assujettissement idéologique tel qu'il se constitue dans les discours et y laisse des traces. De plus, la réflexion de Benoit ouvre des pistes pour une réflexion sur le genre en analyse du discours que les fondements théoriques, ancrés dans le marxisme, permettent parfois difficilement d'intégrer. L'articulation effectuée par Benoit entre Foucault, Althusser et Butler autour des questions du discours, du pouvoir et de l'idéologie permet ainsi un accès théorique vers une analyse du discours qui pense l'assujettissement au sein des formations discursives en lien avec le genre. En résumé, l'ouvrage est particulièrement stimulant et ouvre de riches perspectives théoriques, au-delà de son champ disciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE

MAINGUENEAU, Dominique. 2011. « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours », *Langage et société* 135(1) : 87-99. <https://doi.org/10.3917/l.s.135.0087>

INDEX

Thèmes : Actualités

Tommaso M. Milani (éd). 2018. *Queering Language, Gender and Sexuality*

Carine Martin et Laura Davidel

RÉFÉRENCE

Tommaso M. Milani (éd). 2018. *Queering Language, Gender and Sexuality*. Bristol : Equinox Publishing. 328 pages.

- 1 Le livre *Queering Language, Gender and Sexuality*, édité par Tommaso M. Milani se propose de mettre en valeur une sélection de travaux de recherche sur le langage, le genre et la sexualité, qui ont été publiés dans la revue *Gender and Language* entre 2003 et 2015. Leur point commun est qu'ils associent théorie queer et analyse linguistique. L'ouvrage ne comporte ni préface, ni introduction, ni conclusion, mais le chapitre 1, rédigé par Milani, est en réalité une introduction théorique aux articles présentés, reprenant les grands développements des vingt dernières années dans le domaine. La structure du livre reprend les grands champs de la théorie queer, tels que définis par Milani. Cet ouvrage apporte donc une contribution aux débats qui portent sur le lien entre l'identité et le désir, la déconstruction du modèle binaire des genres, la critique de l'hétéronormativité, ainsi que les liens entre l'espace (urbain ou bien virtuel) et les individus qui s'identifient comme queer. Cette richesse thématique est évidente dans la composition du livre en quatre parties de trois chapitres comportant de 15 à 20 pages chacun, dont nous allons rendre compte ici.

Identité et désir

- 2 La première partie de l'ouvrage s'inscrit dans le cadre des débats théoriques sur l'identité sexuelle et le désir qui ont eu lieu au début des années 2000. Dans son introduction, Milani rappelle qu'il faut séparer les pratiques et les désirs homosexuels

d'un côté et l'identité sexuelle de l'autre. Comme l'a établi Judith Butler,¹ ces identités peuvent être utilisées soit comme des catégories normalisantes dans des structures oppressives, soit comme un point de ralliement pour contester l'oppression. Mais Nancy Fraser² puis Christopher Stroud³ ont montré que même dans ce dernier cas, ces identités n'amènent pas de transformation radicale du statu quo. En 2003, Deborah Cameron et Don Kulick⁴ appellent même à un moratoire sur l'utilisation de la notion d'identité dans la recherche sur le langage et la sexualité, arguant que cette identité, même si elle existe bel et bien, ne peut rendre compte de la complexité de la sexualité telle qu'elle est perçue et vécue par les individus dans le contexte social qui leur est propre. Ils appellent plutôt à se pencher sur la notion de désir. Leurs arguments ont généré de vifs débats, notamment par rapport au fait qu'ils fondent leur argumentaire sur des théories psychanalytiques, qui n'offrent pas d'outil pour l'étude empirique de la façon dont le désir se matérialise dans le langage⁵. Quinze ans plus tard, identité et désir ne sont plus perçus comme mutuellement exclusifs et les auteurs de l'ouvrage coordonné par Milani utilisent ces deux notions conjointement dans leurs analyses.

- 3 Ainsi, Rusty Barrett poursuit une réflexion sur l'affiliation de l'individu à la culture gay dans une perspective qui oppose a priori ce qu'il appelle « the culture-based model » au « desire-based model » (p. 15). Le premier modèle propose l'idée que l'identité gay va au-delà du désir sexuel, mais que celle-ci est plutôt liée à la culture gay en tant que préférences et expériences partagées par plusieurs membres. En revanche, le deuxième modèle met l'accent sur le désir sexuel comme étant la seule différence entre les gays et les hétérosexuels et nie l'existence d'une culture gay. Barrett analyse trois guides de conversation destinés à un public gay et lesbien désirant voyager dans des pays étrangers. Son analyse relève le fait que ces guides répondent soit au premier modèle, soit au deuxième, ou bien mélangent les deux positions. Au final, il montre que les deux approches sont complémentaires pour rendre compte de la façon dont les expériences homosexuelles sont présentées dans ces ouvrages. Si ces guides sont centrés sur le désir homosexuel, la nature de ce désir diffère selon la conception qu'a l'auteur de l'identité homosexuelle.
- 4 Costas Canakis présente de façon synthétique la division entre l'identité et le désir, deux concepts qui continuent à avoir une grande importance dans le domaine de la linguistique queer. Il plaide pour une approche qui ne sépare pas désir et identité. Il fonde sa réflexion sur trois articles publiés antérieurement et proposant chacun l'étude d'un corpus différent (annonces publiées sur les sites de rencontre, conversations amicales et récits de coming out). En analysant ces données grecques, Canakis montre les interactions complexes entre désir sexuel et subjectivité dans le discours.
- 5 La partie se clôt avec le chapitre de Tommaso Milani et Rickard Jonsson portant sur les interactions linguistiques dans une école suédoise. Les chercheurs étudient la présence des aspects hétéronormatifs dans des conversations du milieu scolaire, avec une attention particulière aux insultes à caractère ethnique et aux allusions homosexuelles ou misogynes. Ils montrent que ces pratiques linguistiques participent à la négociation d'un « ordre masculin local », pour reprendre l'expression d'Evaldsson.⁶

Dépasser la binarité ?

- 6 Dans son introduction, Milani a rappelé deux des grands principes des études queer : déconstruire la binarité de genre et de sexe ainsi qu'étudier la « consolidation

normative » (terme emprunté à Jagose⁷) de cette binarité. Les articles de cette partie étudient la façon dont cette binarité de genre est reproduite et/ou subvertie dans certaines formes de discours queer.

- 7 Le chapitre de Rodrigo Borba et Ana Cristina Ostermann propose une analyse des discours de sujets transgenres brésiliens et plus précisément de travestis. Il s'agit donc de personnes biologiquement mâles qui usent d'une myriade de techniques visant à développer des caractéristiques physiques associées à la féminité. Les chercheurs soulignent que c'est la féminité qui est recherchée et non une transition d'ordre chirurgical. Les travestis brésiliens étudiés par Borba et Ostermann revendiquent leur identité féminine en utilisant des formes grammaticales féminines. Mais ils utilisent également des formes masculines pour parler de leur corps avant travestissement, de leur relation avec leurs familles, ou bien pour se distinguer des autres travestis auxquels ils ne s'identifient pas. Même si le système binaire de la grammaire portugaise n'est pas dépassé, il est néanmoins utilisé pour soutenir une identité spécifique, un monde de l'entre-deux.
- 8 Veronika Koller offre une analyse textuelle de l'essai de Lorna Gulston, intitulé « Butch »⁸. Elle utilise une approche historique du discours tel que développé par Wodak⁹. Elle étudie donc les interrelations entre le texte, son contexte de production, la distribution et la réception ainsi que le contexte socio-politique plus large et l'associe à son analyse linguistique. Par ce biais, elle montre que, loin de singer la binarité de genre (homme/femme), les genres lesbiens (butch/fem) sont fluides et négociables. Plus particulièrement, l'identité « butch » allie une masculinité lesbienne à une sensibilité « camp » généralement associée aux hommes gays.
- 9 L'article de Lal Zimman porte sur les récits de « coming out » des personnes trans. Ici il faut entendre « transgenre » en tant qu'individu qui recherche une transition sociale d'un genre vers l'autre (incluant ou non une intervention d'ordre médical). Il analyse les récits de « coming out » des personnes trans et montre comment ceux-ci se distinguent des récits de coming out gays et lesbiens, notamment en raison de la temporalité inhérente au changement de rôle de genre. Zimman distingue la « déclaration », le moment où la personne revendique sa transidentité, de la « révélation » quand la personne partage son histoire après sa transition. Zimman démontre que l'acte de « coming out » chez les sujets transgenres n'est pas similaire à celui des sujets gays ou lesbiens.

Remettre en cause l'hétéronormativité

- 10 Un autre champ de la théorie queer est l'étude et la remise en cause de l'hétéronormativité, cette norme sociale selon laquelle l'hétérosexualité est « naturelle, évidente, désirable, privilégiée et nécessaire »¹⁰.
- 11 Russell Luyt étudie la construction de la masculinité en Afrique du Sud, notamment comment les représentations dominantes sont reproduites et comment se construit l'identité de genre des hommes. Il utilise pour cela le concept de masculinité hégémonique introduit par Raewyn Connell en 1995¹¹, et qu'il définit comme un bloc hybride qui unifie des pratiques provenant de diverses formes de masculinité de façon à assurer la reproduction du patriarcat. En analysant les données recueillies par le biais de *focus groups*, Luyt montre comment cette masculinité se construit en excluant le

désir homosexuel, tout en mettant en lumière les aires de résistances où l'acceptation du désir homosexuel vient défier le discours dominant sur la masculinité hétérosexuelle.

- 12 Matthew Hall, Brendan Gough, Sarah Seymour-Smith et Susan Hansen étudient la construction de la métrosexualité et se demandent s'il s'agit d'une forme de résistance à la masculinité normative. Ils ont donc étudié le discours métrosexuel dans des forums de discussion en ligne, c'est-à-dire comment des hommes qui ont des pratiques métrosexuelles comme la mode ou le grooming en parlent. Ils montrent qu'il est difficile pour les hommes de s'identifier à cette catégorie potentiellement subversive. Elle est souvent rejetée comme non masculine et quand les hommes l'acceptent comme une partie de leur identité, ils prennent soin d'invoquer des composantes de la masculinité traditionnelle quand ils se définissent (prouesses hétérosexuelles, auto-discipline...). Les auteurs concluent sur l'influence toujours très présente de la masculinité hégémonique dans la construction de nouvelles formes de masculinité.
- 13 Kristine Kohler Mortensen étudie les activités de dragage en ligne de deux amies danoises et la façon dont elles en parlent ensemble. Par ce biais, la chercheuse montre comment le désir hétérosexuel se construit et se négocie dans le cadre homosocial des amitiés féminines.

Genre, sexualité et espace

- 14 Les chapitres de cette partie montrent la complexité des intersections entre genre et sexualité en relation aux notions d'espace et de lieu.
- 15 Ksenija Bogetic offre une analyse quantitative des profils personnels d'hommes sur un site de rencontre gay en Serbie. Elle montre que l'expression d'une sexualité non normative peut être très normative dans la façon dont elle fétichise certains traits de genre sur les forums publics. En analysant les collocations dans un corpus d'annonces publiées sur le site GaySerbia, Bogetic repère la construction « normal straight gay » qui met en évidence le partenaire idéal comme une personne typiquement masculine, qui possède des caractéristiques hétérosexuelles. Ceci conduit les hommes gays perçus comme manquant de masculinité à être rejetés non seulement dans la société hétérosexiste mais également dans l'intra-groupe.
- 16 Brian W. King interroge la notion d'espace et de lieu dans le cadre de l'étude du langage et de la sexualité. Il utilise la notion de triangle de la cyber réalité sociale de Gotved¹² (2006) dans lequel les déterminants de la réalité ne sont pas à l'extérieur du triangle mais à l'intérieur – cette conception permet d'y superposer les triangles du temps (sens, orientation, régulation) et de l'espace (re/construction, pratique, visibilité) pour atteindre une matrice de la cyber vie sociale. Les données recueillies dans les espaces publics que sont les chat rooms queer montrent comment certains espaces en ligne peuvent être des lieux de résistances queer, notamment par le recours à des éléments linguistiques « camp ».
- 17 William Leap rappelle à quel point l'homophobie est toujours présente en dépit des lois et de l'apparente acceptation qui circule dans les médias aux États-Unis. Il analyse le discours d'homme gays résidant dans la zone métropolitaine de Washington DC sur les agressions physiques et verbales dont ils sont victimes. Ce faisant, il dévoile les liens entre la subjectivité des victimes et la géographie urbaine de la métropole, qui

permettent à ces hommes de se concevoir avant tout comme des consommateurs doués d'agentivité (Leap les appelle le « héros gay du néolibéralisme ») et non comme des victimes.

- 18 Pour conclure cette recension, les contributions sont très hétérogènes, que ce soit par la diversité des contextes (Afrique du sud, États-Unis, Serbie, Suède) ou par la diversité des corpus (interactions entre des lycéens, textes littéraires, ou bien des conversations issues du monde virtuel). Il peut en résulter une impression de dispersion notamment en raison d'une structuration pas toujours judicieuse de l'ouvrage. L'introduction de Milani sera utile aux personnes qui cherchent une synthèse sur les développements dans le domaine du genre et de la linguistique ces vingt dernières années, ceci dit elle ne met pas forcément en valeur tous les articles choisis (en particulier celui sur la métrosexualité).
- 19 Malgré des problèmes de structure éditoriale, l'ouvrage mérite d'être lu car les articles sont de grande qualité et offrent un panorama varié sur les différentes manières dont peut être utilisée la théorie queer dans le cadre de la linguistique. Il contribue également à dessiner les aires de recherches dans ce domaine. L'ouvrage peut donc être considéré comme une introduction précieuse aux études sur le langage, le genre et la sexualité.

NOTES

1. BUTLER, Judith. 1991. « Imitation and gender insubordination » in *Inside/Out : Lesbian Theories, Gay Theories*, FUSS Diana (éd). New York : Routledge, 13-31.
2. FRASER Nancy. 1995. « From redistribution to recognition? Dilemmas of justice in a 'post-socialist' age ». *New Left Review* 1(212) : 68-93.
3. STROUD Christopher. 2001. « African mother-tongue programmes and the politics of language: Linguistic citizenship versus Linguistic Human Rights » *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 22 : 339-55.
4. CAMERON Deborak & KULICK Don. 2003. *Language and Sexuality*. Cambridge : Cambridge University Press.
5. Voir BUCHOLTZ Mary & HALL Kira. 2004. « Theorizing identity in language and sexuality research ». *Language in Society* 33 : 469-515.
6. EVALDSSON, A.-C. 2006. « Staging insults and mobilizing categorization in a multiethnic peer group. *Discourse and Society* 16 : 763-86.
7. JAGOSE, Annamarie. 1996. *Queer Theory : An introduction*. New York : New York University Press.
8. GULSTON Lorna. 1980. « Butch » *Sequel* 15 : 8-10.
9. WODAK, Ruth & MEYER, Michael (éds.). 2001. *Methods of critical discourse analysis*. London: SAGE Publications.
10. CAMERON & KULICK, *op.cit.* : 55.
11. CONNELL, Raewyn. 1995. *Masculinities*. Cambridge : Polity Press.
12. GOTVEB, Stine. 2006. « Time and space in cyber social reality » *New Media and Society* 83 : 467-86.

INDEX

Thèmes : Actualités

Mots-clés : théorie queer, études gay et lesbiennes, linguistique queer, masculinités

Keywords : queer theory, gay and lesbian studies, queer linguistics, masculinities

AUTEURS

CARINE MARTIN

Carine Martin est maîtresse de conférences en anglais à l'UFR Lansad de l'Université de Lorraine. Membre de l'équipe de recherche didactique des langues et sociolinguistique (Crapel) de l'ATILF, elle participe à l'axe « Autonomie et apprentissage autodirigé ». Ses recherches portent sur l'autonomisation de l'apprenant et les pédagogies féministes.

LAURA DAVIDEL

Laura Davidel est doctorante en littérature américaine, membre du laboratoire de recherche IDEA de l'Université de Lorraine. Sa thèse porte sur la liminalité chez les vampires d'Anne Rice, notamment sur la construction de l'identité monstrueuse entre performativité et performance. Son dernier chapitre d'ouvrage « Monstrosity, Performativity and Performanc » a été publié dans *The Palgrave Handbook of Contemporary Gothic* édité par Clive Bloom.

Actualités

Comptes rendus

lol thats how reddit talks ;) : le site américain Reddit comme espace de variation de l'anglais. Étude de corpus intersectionnelle et quantitative d'usages non standard, au prisme du genre, de l'âge et de l'ethnicité

Résumé de thèse

lol thats how reddit talks ;): Variation in English on the American Community Website Reddit. A Quantitative and Intersectional Study of Eleven Non-Standard Variables through the Lens of Gender, Age, and Ethnicity

Marie Flesch

RÉFÉRENCE

Flesch, Marie. 2019. *lol thats how reddit talks ;)* : le site américain Reddit comme espace de variation de l'anglais. Étude de corpus intersectionnelle et quantitative d'usages non standard, au prisme du genre, de l'âge et de l'ethnicité. Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Sophie Bailly, université de Lorraine.

- 1 Cette thèse étudie les relations entre les pratiques d'écriture de l'anglais en ligne et le genre sur le site communautaire américain Reddit. Elle s'intéresse à onze variables linguistiques, regroupées en deux catégories : six procédés d'ajout (émoticônes, émojis, étirements de lettres, étirements de ponctuation, mots en majuscules et interjections) et cinq procédés de réduction (abréviations, graphies phonétiques, g-droppings,

omissions d'apostrophe et omissions de la majuscule du pronom personnel I). Son originalité tient dans deux orientations qui ont rarement été mises en application dans les études sociolinguistiques quantitatives.

- 2 Tout d'abord, elle brise la binarité avec laquelle le genre est généralement étudié dans la CMC (Computer-Mediated Communication) en s'intéressant à cinq groupes d'internautes. Le corpus, qui compte près de 20 millions de tokens, comprend les commentaires en anglais de 1044 internautes dont 100 personnes non binaires, 100 femmes transgenres et 100 hommes transgenres. Ensuite, cette thèse allie l'approche intersectionnelle, qui a principalement été appliquée à des études sociolinguistiques qualitatives (Levon 2015), à une méthodologie quantitative en examinant les intersections entre genre, âge, et ethnicité. Une technique statistique adaptée au projet intersectionnel a été utilisée : il s'agit de la régression multiple avec interactions, qui est capable de révéler des dynamiques complexes (Bowleg & Bauer 2016).
- 3 Les résultats montrent que les procédés d'ajout sont généralement associés aux femmes cisgenres, et les procédés de réduction aux hommes cisgenres. Les hommes transgenres ne s'alignent pas sur les hommes cisgenres ; comme les personnes non binaires, ils ne se démarquent pas par une surutilisation ou une sous-utilisation des variables genrées. Les femmes transgenres ont un comportement inattendu : elles s'alignent parfois sur les hommes cisgenres, parfois sur les femmes cisgenres, et occupent parfois une position médiane. Nous avons trouvé que la fréquence des procédés non standards décroît quand l'âge augmente chez les hommes cisgenres. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, chez les femmes cisgenres et transgenres, mais l'âge n'a pas d'impact sur la fréquence des variables linguistiques étudiées chez les hommes transgenres et les personnes non binaires. L'effet du genre varie selon les groupes ethniques, avec des différences plus marquées entre femmes et hommes chez les internautes qui se déclarent hispaniques, asiatiques et afro-américain·es que chez les redditors qui se déclarent blanc·hes. Nous remarquons également une distanciation entre les groupes afro-américain et hispanique d'un côté et le groupe asiatique de l'autre : les internautes qui s'identifient en tant qu'asiatiques utilisent moins fréquemment les procédés non standard que les deux autres groupes.
- 4 En complément des analyses linguistiques, la thèse propose une exploration quantitative de l'identité en ligne des redditors. Elle s'intéresse aux marqueurs les plus visibles de leur activité dans la communauté : pseudonymes, centres d'intérêt, « karma », longévité des comptes et modération de forums. Les résultats montrent notamment que sur Reddit, site geek imprégné par les « technocultures toxiques » misogynes d'internet (Massanari 2017), femmes et hommes cisgenres ont des parcours différents. Le territoire des femmes cisgenres, des personnes non binaires et des hommes transgenres est plus réduit que celui des hommes cisgenres et des femmes transgenres, ces dernières étant les plus susceptibles de signaler leur identité de genre par le choix de leur pseudonyme.

BIBLIOGRAPHIE

BOWLEG, Lisa & BAUER, Greta. 2016. « Invited reflection: Quantifying intersectionality » *Psychology of Women Quarterly*, 40(3) : 337-341.

LEVON, Erez. 2015. « Integrating intersectionality in language, gender, and sexuality research » *Language and Linguistics Compass* 9(7) : 295-308.

MASSANARI, Adrienne. 2017. « #Gamergate and The Fapping: How Reddit's algorithm, governance, and culture support toxic technocultures » *New Media & Society* 19(3) : 329-346.

INDEX

Keywords : sociolinguistics, gender, intersectionality, quantitative linguistics, corpus linguistics

Mots-clés : sociolinguistique, genre, intersectionnalité, linguistique quantitative, linguistique de corpus

Thèmes : Actualités

AUTEUR

MARIE FLESCHE

Marie Flesch est docteure en sciences du langage. Elle utilise des techniques quantitatives pour étudier la variation linguistique en ligne.